This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

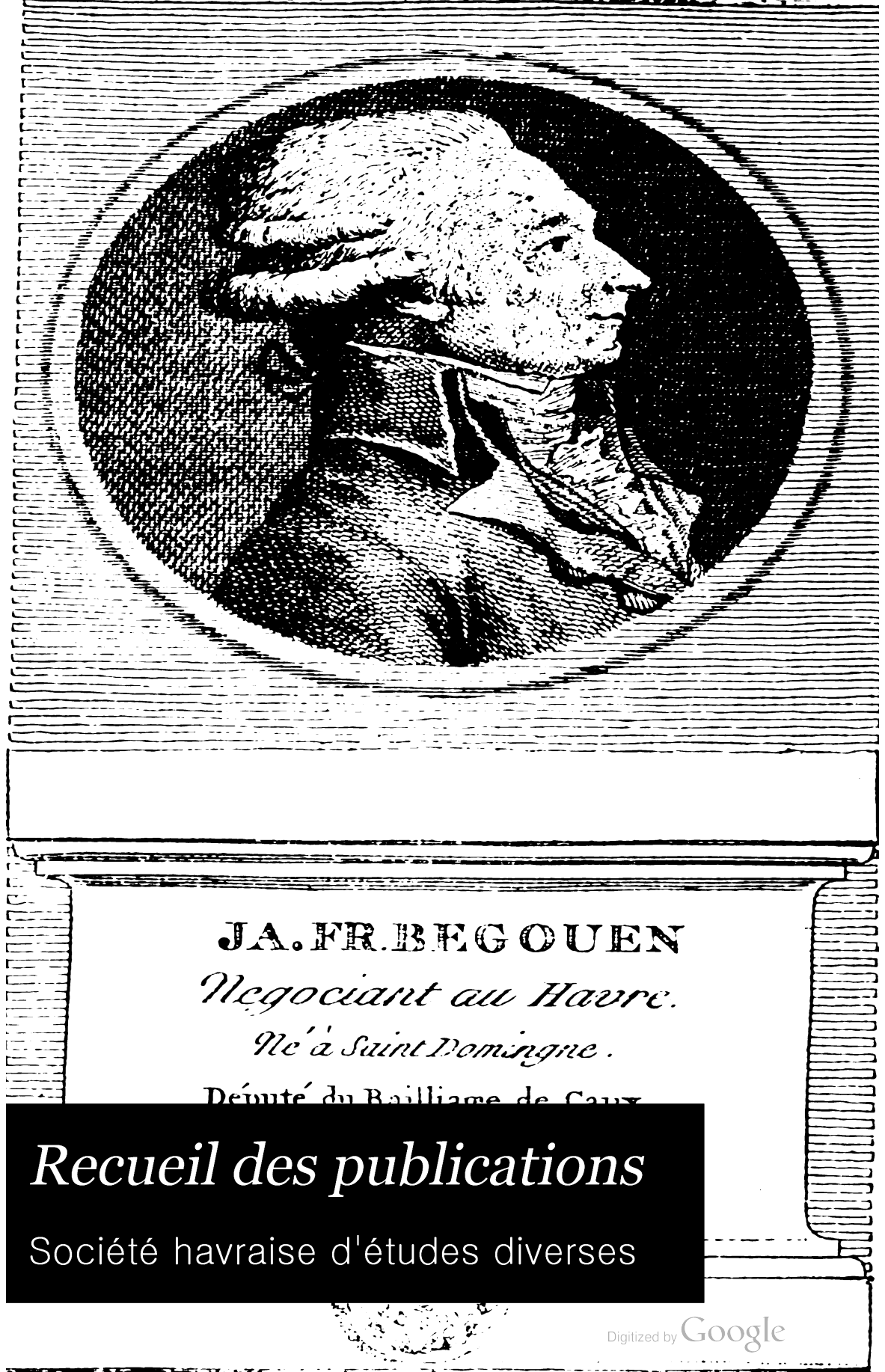

Recueil des publications

Société havraise d'études diverses

Digitized by Google

Fr 34.3

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

Class of 1828

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES

DE LA 64me ANNÉE

1897

PREMIER TRIMESTRE

LE HAVRE

IMPRIMERIE H. MICAUX

1897

Digitized by Google

F. 1914 e

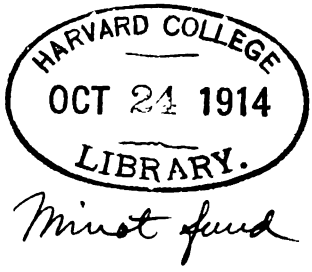

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés n'est pas acceptée par la Société et reste à leurs auteurs.

Digitized by Google

Tableau des Membres

BUREAU

POUR LA SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE (1897)

MM. **A. LEVAREY** ✿, Président.
N. RIDENT ✿, Vice-Président.
LEROI, Secrétaire-Général.
Jean MACK ✿, Secrétaire des Séances.
Alfred BRUNET, Trésorier.
A. MARTIN, Archiviste.
A. BARREY, Bibliothécaire.

Membres d'Honneur

Année de l'admission	MM.
1894	FÉLIX FAURE, Président de la République Française.
1885	JULES SIEGFRIED O ✻ A ✿, Député, Président d'Honneur.
1884	MEYER ✻, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, Prés^t d'Honneur.
1892	FOUGÈRES, » » de Dijon, »
1854	J. ANCEL ✻ ✻, ancien Maire du Havre.
1873	V. TOUSSAINT, Avocat, ancien Adjoint au Maire.
1884	L'Abbé MAZE, Harfleur.
1884	LENNIER ✠ ✻, Conservateur du Muséum, Havre.
1893	LÉOPOLD DELISLE, C ✻, Membre de l'Académie Française, Paris.
1893	FRANÇOIS COPPÉE ✻ C. » »
1893	ZÉVORT ✻, Recteur de l'Académie de Caen.
1893	JULES LEMAITRE ✻, Membre de l'Académie.

Digitized by Google

Membres résidants

Année de l'admission	MM.
1871	JULES SIEGFRIED O ✻ A ✿, ancien Maire du Havre, Député.
1874	A. NORMAND O ✻, Constructeur de navires, 67, rue Augustin-Normand.
1875	TOUTAIN, Architecte, 72, rue d'Etretat.
1877	ROUETTE, Professeur de Belles-Lettres, 40, rue Thiers.
1877	ALPHONSE MARTIN, Principal Clerc d'Avoué, 6, place de l'Eglise, Sanvic.
1877	BAILHACHE, Arbitre de Commerce, 41, rue Dicquemare.
1877	HAUMONT A ✿, Avocat, 55, boulevard de Strasbourg.
1879	GLANEUR, Conducteur principal des Ponts et Chaussées, 29, rue de Normandie.
1884	THILLARD, Greffier en chef du Tribunal civil, 124, rue Thiers.
1884	LEVAREY ✿, Avocat, 87, boulevard de Strasbourg.
1884	RIDENT ✿, Avoué, 111, boulevard de Strasbourg.
1884	ALFRED BRUNET, Négociant, 23, rue de la Bourse.
1884	LECHEVALLIER, Horticulteur, route d'Etretat, Sanvic.
1884	BRINDEAU ✻, Avocat, ancien Maire du Havre, Député, 53, boulevard de Strasbourg.
1884	JOLY, Rentier, 1, boulevard François-Ier.
1884	JENNEQUIN, Avocat, 9, rue J.-B.-Eyriès.
1884	VERPILLOT, Négociant, 46, rue du Champ-de-Foire.
1885	JEAN MACK ✿, Archiviste de la Ville, 9, rue du Docteur Maire.
1887	AUGER, Notaire, 25, rue Jules-Lecesne.
1887	LORMELET, 9, rue Diderot.
1888	CORBLET, Armateur, 56, rue de la Côte-Morisse.
1888	HENRI FAUVEL, Docteur-Médecin, 22, boulevard François-Ier.
1888	DENIS GUILLOT, Avocat, 148, boulevard de Strasbourg.
1888	COUVERT ✻, Négociant, 75, boulevard de Strasbourg.
1888	SOREL fils, Courtier d'Assurances, rue Félix-Santallier, 29.
1888	J.-M. ROGER, Docteur-Médecin, 161, boulevard de Strasbourg.
1888	DUBOIS, Conducteur des Ponts et Chaussées.
1888	GÉNESTAL ✻, Négociant, 23, rue de la Ferme.
1888	JACQUOT, Avoué, 121, boulevard de Strasbourg.
1888	ACHER, Négociant, 24, rue Léon-Buquet.
1889	L. BRAQUEHAIS ✿, Sous-Bibliothécaire de la Ville.
1891	DELACROIX, Rentier, 131, boulevard de Strasbourg.
1891	TAILLEUX, Avoué, 28, rue de la Bourse.
1891	RUFFIN ✻, 18, place de l'Hôtel-de-Ville.
1891	NEVEU, Pharmacien-Chimiste, 183, rue de Normandie.
1891	A. BARREY, 20, rue Jeanne-d'Arc.

Digitized by Google

Année de l'admission	MM.
1891	CHAMARD I ✿, Professeur agrégé au Lycée du Havre, 18, rue Louis-Philippe.
1892	RENAULT, Avoué, 13, place de l'Hôtel-de-Ville.
1892	DESMONTILS, Docteur, 96, rue de Normandie (Graville-Sainte-Honorine).
1892	SENN, Négociant, Palais de la Bourse.
1892	ACHER, Juge au Tribunal civil, 23, place de l'Hôtel-de-Ville.
1892	COGNARD, pharmacien, 45. rue de Ste-Adresse.
1892	GUIGNERY ✿, 111, rue Hélène.
1893	BLANADET, Publiciste, 9, rue Edouard-Corbière.
1893	DAVID I ✿, Architecte, 3, rue de Fécamp.
1893	CHEURET, Notaire, 24, place de l'Hôtel-de-Ville.
1893	RAMELOT ✿, Courtier, 13, rue Madame-Lafayette.
1893	CAPELLE, Avocat, 29, place de l'Hôtel-de-Ville.
1893	LHULLIER ✿, Conservateur du Musée de Peinture, 68, rue Voltaire.
1894	Abbé DUBOIS, Curé de Sanvic.
1894	LEROI, Professeur agrégé au Lycée, 40, rue Thiers.
1894	SOREL, Docteur, 71. boulevard François-Ier.
1894	MILLARD, Pasteur, rue Vacquerie, 29 (Ste-Adresse).
1894	THÉRIOT ✿, Directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Dicquemare, 1.
1894	LEMOINE I ✿, Inspecteur primaire, rue Guillaume-le-Conquérant (impasse Gonneville)
1894	LETELLIER, Avoué, 26, rue Thiers.
1895	DUBARRY, Docteur, 41, rue Joinville.
1895	BERNARDBEIG, Docteur, 41, rue Joinville.
1895	LOUIS LAMY, 10, rue Dumé-d'Aplemont.
1895	CHARLES LAMY, 10, rue Dumé-d'Aplemont.
1895	HOUDRY, Ingénieur, 46, rue Hélène.
1895	ROBERT MARTIN, Avocat, 40, rue du Chilou.
1895	RAMBERT, principal Clerc de Notaire, 13, rue Escarpée.
1895	REY D'ALISSAC, Ingénieur-Electricien, 55, rue Augn-Normand.
1895	LE MENUET DE LA JUGANIÈRE, Avocat, 17, place de l'Hôtel-de-Ville.
1895	DUPUIS, Pharmacien à Sanvic.
1895	BLÉRY, Conservateur de la Bibliothèque municipale.
1895	DERO, Avocat, 107, boulevard de Strasbourg.
1896	LEMINIHY DE LA VILLEHERVÉ, Avocat, 17, rue de Mexico.
1896	RAOUL POLET, Rentier, 8, rue St-Michel.
1897	FOLLIN, Négociant, 123, boulevard de Strasbourg.
1897	GODET, Négociant, 98, boulevard de Strasbourg.
1897	GALLET, Courtier, 138, rue Victor-Hugo.

Digitized by Google

Année de l'admission MM.

1897 COUDELOUP, Ingénieur, 29, rue Ph.-Lebon.

1897 ROUGET MARSEILLE, Fondé de Pouvoirs, 28, passage des Orphelines.

1894 ALBERT HERRENSCHMIDT, Rédacteur au Journal *Le Havre* (en congé).

Membres Honoraires

1874 LEFRANC, Rentier, 23, rue Bard.

1884 TH. VALLÉE, Rédacteur au Journal *Le Havre*.

Membres Correspondants

1860 P. CHARREAU, Littérateur, à Paris.

1860 CH. DIGUET (Membre résidant dès 1859), Membre de la Société des Gens de Lettres, à Paris.

1861 LEPICARD, Pharmacien à Yvetot.

1862 REINVILLIER, Docteur-Médecin, à Paris.

1862 L'Abbé PAOLO BAROLA, Président de l'Académie des Arcades de Rome.

1862 LAURENT (Membre résidant dès 1860), Capitaine au long-cours, à St-Nazaire.

1863 GRÉGOIRE, Professeur de rhétorique au Lycée Bonaparte, à Paris.

1863 LE ROY D'ÉTIOLES, Docteur-Médecin, à Paris.

1863 MORIN, Comte NAHUYS, Homme de Lettres, à Utrecht.

1864 LESOUEF (Membre résidant dès 1863), Conseiller Général et Sénateur, à Rouen.

1864 Le Docteur DUMÉNIL, Inspecteur du Service des Aliénés, à Paris.

1865 VILLEROY fils (Membre résidant dès 1861), Receveur des Postes, à St-Dizier (Haute-Marne).

1865 LÉON DE ROSNY fils, Professeur de Japonais à l'Ecole des Langues orientales, à Paris.

1865 L'Abbé LEBRET, Curé de St-Léger-du-Bourg-Denis.

1865 CHARLES DE LA BARTHE, Bibliothécaire-Adjoint de la Société Asiatique, à Paris.

1865 Le Docteur E. BERCHON, Directeur du Service Sanitaire de la Gironde, à Pauillac.

1866 A. LAGRELLE, Docteur ès-Lettres, à Paris.

Digitized by Google

Année de l'admission	MM.
1866	Le Marquis DE FOLIN, Commandant du port de Pauillac, à Bordeaux.
1866	Le Comte DE CHARENCEY, à St-Maurice-lès-Charencey.
1866	PÉRIER, Pharmacien à Pauillac (Gironde).
1866	J. DE BREUVERY, Maire de St-Germain-en-Laye.
1867	DESHAYS, Naturaliste, à Paris.
1867	DUCHESNE, Docteur-Médecin, à Paris.
1867	L.-J. ALARY, Rédacteur en chef du *Messager de l'Allier*, à Moulins.
1867	MONTIER-HUET, Propriétaire au Mesnil-sous-Lillebonne, à Bolbec.
1868	BONVARLET, à Dunkerque.
1868	DESLONGCHAMPS, Professeur à la Faculté des Sciences de Caen.
1868	CAMILLE FLAMMARION, Homme de Lettres, à Paris.
1868	Le Docteur OPPERT, Professeur à la Bibliothèque Nationale, à Paris.
1868	FOUBERT, Docteur en Médecine, à Paris.
1868	F.-B. DURANT (Membre résidant dès 1867), Directeur des Douanes à Bayonne.
1869	ACHILLE MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1869	ROLLAND-GOSSELIN, Agent de Change, à Paris.
1869	JACQUES, à Genet-sous-Avranches.
1869	FERNAND LAGARRIGUE, Consul de la République du Chili et de la République Argentine, à Nice.
1870	CHERVIN aîné, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues, à Paris.
1870	BRETONNEAU DE MOYDIER, Homme de Lettres, à Paris.
1870	L'Abbé PIGEON, Aumônier du Lycée de Coutances.
1870	Le Docteur TONDU, Médecin des Epidémies, à Niort.
1870	BELLOT, Docteur en Médecine, à la Havane.
1871	LÉON GAUTHIER, Homme de Lettres, à Paris.
1871	KUNZLY, Docteur en Médecine à Paris.
1872	LE PLÉ, Docteur en Médecine, à Rouen.
1872	N. ALLIANELLI, Conseiller à la Cour de Cassation de Naples.
1872	LE MEITEIL, Propriétaire, à Bolbec.
1872	Messire STAFFORD CAREY, Baillif, à Guernesey.
1872	Le Docteur PINEL DE GONNEVILLE, à St-Branches, près Cormery (Indre-et-Loire).
1872	ASSENSIO (Membre résidant dès 1871), Consul d'Italie, au Paraguay.
1872	ROBERT LE MINIHY DE LA VILLEHERVÉ, à Moret, près Fontainebleau.
1873	FRÉDÉRIC PASSY, Homme de Lettres, à Passy.
1873	RENAULT (Membre résidant dès 1872), Professeur, à Paris.

Digitized by Google

Année de l'admission	MM.
1873	HÉLOT, Docteur en Médecine, à Bolbec.
1873	MÉNANT (Membre résidant dès 1868), Conseiller, à Rouen.
1873	ESPINAS (Membre résidant dès 1871), Professeur de Philosophie au Lycée de Dijon.
1873	THIS, Consul de Suède, de Norvège et de Danemark, à Honfleur.
1874	POUY, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
1874	ERNEST DUMONT, Homme de Lettres, à Paris.
1875	GABRIEL MOMOND, Homme de Lettres, à Paris.
1875	BIOCHET, Notaire honoraire, à Caudebec.
1876	OBET (Membre résidant dès 1875), Docteur-Médecin, à Rouen.
1877	FOUGÈRES, Pharmacien, aux Cayes (Haïti).
1877	BRUNSWICG (Membre résidant dès 1875), Rédacteur au *Phare de la Loire*, à Nantes.
1877	HENRI SULZER (Membre résidant dès 1875), à Pernambuco.
1877	DE FONVIELLE, Homme de Lettres, à Paris.
1877	GROSLOUS, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, à Choisy-le-Roi.
1877	Le Docteur HAMY, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, à Paris.
1877	LEMARIÉ, Membre de la Société Linnéenne des Charentes, à St-Jean-d'Angely.
1877	CATALAN, Professeur à l'Université de Liège.
1877	L'Abbé LOZAY, Curé d'Heugleville-sur-Scie.
1878	E. DUVAL, Astronome, à St-Jouin.
1879	Le Général PARMENTIER, à Paris.
1879	MORLET, Agrégé de l'Université, Censeur des Etudes au Lycée de Bourges.
1879	PAUL BEAUREGARD, Docteur en Droit, Professeur à la Faculté de Droit à Paris.
1879	Le Comte CHARLES VÉRONGE DE LA NUX, Licencié en Droit, Inspecteur Général de la Cie le *Patrimoine*, à Paris.
1879	HENRI BEAUREGARD, Docteur ès-Sciences, Docteur en Médecine, Professeur à l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris.
1879	EMMANUEL JOYAU, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
1879	A. BOGDANOW, Professeur à l'Université de Moscou.
1882	DE SZOLE ROGOZINSKI, Chef de la Mission d'exploration du Congo.
1883	DELEPINE, Médecin à Pavilly.
1883	HARRI STEIN, ancien Elève de l'Ecole des Chartes, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
1883	G. MARTY, Arbitre à Toulouse.
1883	DE LAJONKAIRE, Procureur de la République, à Neufchâtel.
1889	LÉON BERTHAUT, Professeur à Rennes.

Digitized by Google

Année de l'admission	MM.
1889	JULES LEMAITRE, Littérateur à Corbeil.
1890	CHARLES DURAND, Membre de la Société des Gens de Lettres, à Fécamp.
1890	LŒWENBRUCK, Ingénieur, à Rouen.
1890	DE St-MARC, Secrétaire de la Société de Statistique, des Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres, rue Fontanès, à Niort.
1890	ARNAL, Juge au Tribunal civil de Rouen.
1891	KUHN A ✿, Ingénieur, Homme de Lettres, Les Roches-Chamalières (Puy-de-Dôme).
1891	CHARLES RABOT A ✿, Explorateur, 11, rue de Condé, Paris.
1891	L'Abbé GUICHARD, Curé de Pupillin (Jura).
1891	ALBERT NODON ✿, Ingénr, attaché au Laboratoire de la Sorbonne.
1892	DE ST-GENIS O ✠ I ✿. Conservateur des Hypothèques à Paris, ancien Vice-Président de la Société.
1892	GEORGES GRATEROLLE, 31, rue Borie, Bordeaux.
1892	MAURICE GRATEROLLE, A ✿, » »
1893	L'Abbé LEFEBVRE, Prêtre habitué, à Montivilliers.
1893	A. MULOT, ✻ A ✿, 183, avenue Victor-Hugo, à Paris.
1893	ROBERT DAVID d'ANGERS, à Angers.
1893	CHARLES LE GOFFIC, Homme de Lettres, à Paris.
1894	DUMENIL, à Yébleron (Seine-Inférieure).
1894	BARBEU-DUBOURG, Docteur, 8, rue Traversière (Tours).
1895	VAUDIN, Pharmacien-Chimiste, à Fécamp.
1895	NAEF (Membre résidant dès 1889), Archéologue, à Corseaux-sur-Vevey, canton de Vaud (Suisse).
1895	VEILLON DE BOISMARTIN, à Paris.
1896	DE BEAUCAMP, Instituteur.
1896	DIARD, Professeur agrégé (Paris).
1897	VEUCLIN, à Bernay.

La Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, le second vendredi de chaque mois, à huit heures et demie du soir.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Société des Lettres et Arts des Alpes-Maritimes à Nice.
— Académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de St-Quentin.
— Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.
— Historique et Archéologique de Château-Thierry.
— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube, à Troyes.
— des Lettres, Sciences et Arts d'Aveyron (Rodez).
— d'Emulation, Sciences, Arts et Belles-Lettres (Moulins).
— des Sciences, Agriculture et Arts, à Strasbourg (Allemagne).
— Académique de Médecine de Strasbourg (Allemagne).
Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.
— — Lettres et Arts de Marseille.
Société Scientifique Industrielle de Marseille.
— de Statistique de Marseille.
— des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Pau.
— des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.
Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Société des Antiquaires de Normandie (Caen).
— Centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados (Caen).
— Linnéenne de Normandie (Caen).
— de Médecine de Normandie (Caen).
— d'Agriculture et Commerce de Caen
d'Emulation (Lisieux).
Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres (Dijon).
Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, à St-Jean-d'Angely
Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de la Rochelle.
Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord (St-Brieuc).
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Besançon.
Société d'Emulation de Montbéliard.
— d'Emulation du Doubs.
— Centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres (Niort).
— libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure (Evreux).
— Académique de Brest.
Académie Nationale du Département du Gard (Nîmes).
— des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.
Société d'Archéologie de Bordeaux.
— de Pharmacie de Bordeaux.
— Historique et Archéologique de Chaumont.
— Industrielle de Mulhouse (Allemagne).
— d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône (Vesoul).
— d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône.
Académie Nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

Société Archéologique du Midi de la France (Toulouse).
— d'Histoire Naturelle de Toulouse.
Académie Nationale des Jeux Floraux (Toulouse).
Société Archéologique, Scientifique et Littéraire, de Béziers.
Académie de Médecine de Montpellier.
Société Archéologique de Montpellier.
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, du Puy.
— Archéologique et Historique du Limousin (Limoges).
— de Statistique de l'Isère (Grenoble).
Académie Delphinale de Grenoble.
Société Archéologique de l'Ille-et-Vilaine (Rennes).
— d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (Tours).
— d'Emulation du Jura, à Lons-le-Saunier.
— d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire, à Montbrison.
— Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure (Nantes).
— d'Archéologie de Nantes.
— d'Agriculture, Sciences et Arts, d'Agen.
— de Borda, à Dax.
— d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, d'Orléans.
— Archéologique de l'Orléanais (Orléans).
— des Sciences et des Lettres, de Blois.
— Archéologique, Littéraire, Sciences et Arts (Avranches)
— Académique de Cherbourg.
— Nationale des Sciences Naturelles de Cherbourg.
— d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire Naturelle de la Manche (St-Lô).
— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, de la Marne (Châlons).
Académie Nationale de la Marne (Reims).
Société Industrielle de Reims.
Académie de Stanislas (Nancy).
Société de Médecine de Lorraine (Nancy).
— d'Archéologie de Lorraine (Nancy).
Académie des Sciences, Belles-Lettres, de Metz (Allemagne).
Société d'Histoire Naturelle de Metz (Allemagne).
— Philomatique de Verdun.
— Polymatique de Vannes.
— Industrielle d'Angers et du Département de Maine-et-Loire (Angers).
— d'Agriculture, Sciences et Arts, d'Angers.
— d'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre Maritime de France (Bergues).
— Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord (Douai).
— Dunkerquoise pour l'encouragement des Lettres, Sciences et Arts (Dunkerque).
— Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, de l'arrondissement de Valenciennes.
— d'Emulation de Cambrai.
— Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts, à Nevers.
— Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise (Beauvais).

Digitized by Google

Académie Nationale des Sciences et Arts, d'Arras.
Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
— Académique de Boulogne-sur-Mer.
— des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer
— Agricole, Scientifique et Littéraire (Perpignan).
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (Clermont-Ferrand).
— Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
Société Nationale d'Agriculture, Histoire, Sciences et Industries de Lyon.
— Littéraire, Historique et Archéologique de Lyon.
— Linnéenne de Lyon.
— Nationale d'Emulation d'Abbeville.
— des Antiquaires de Picardie (Amiens).
Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts, Agriculture et Commerce de la Somme (Amiens).
Société Linnéenne du Nord de la France (Amiens).
Bibliothèque de l'Institut National de France (Paris).
— Mazarine (Paris).
— Municipale, Scientifique et Littéraire du XVIe arrondissement de la Ville de Paris.
Société d'Anthropologie de Paris, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine.
Académie Nationale de Médecine de Paris.
Institut Historique de France (Paris).
Société Nationale et Centrale d'Agriculture de France (Paris).
— Philotechnique (Paris).
— d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (Paris).
Association pour l'Encouragement des études grecques en France, *Ecole nationale des Beaux-Arts* (Paris).
Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie (Rouen).
— Nationale et Centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (Rouen).
Union-Médicale de la Seine-Inférieure (Rouen).
Société Industrielle de la Seine-Inférieure (Rouen).
— de Géographie Commerciale du Havre.
— des Amis des Sciences Naturelles de Rouen.
Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure (Rouen).
Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts (Autun).
Académie de Mâcon, Agriculture, Sciences et Belles-Lettres (Mâcon).
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe (Le Mans).
— des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne (Montauban).
— Archéologique de Tarn-et-Garonne (Montauban).
— d'Emulation des Vosges (Epinal).
— des Etudes Scientifiques de la Ville de Draguignan.
— d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var (Draguignan).
— des Sciences Naturelles, des Lettres et Beaux-Arts, de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.
— des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var (Toulon).
— — du Var, à Toulon.
— des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers).

Digitized by Google

Société Académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, de Poitiers.
— Archéologique de Sens.
— des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (Auxerre).
Académie d'Archéologie de Belgique (Anvers).
— Royale des Sciences, Belles-Lettres et Beaux-Arts de Belgique (Bruxelles).
— — de Médecine de Belgique (Bruxelles).
— — — de Madrid.
Société de Géographie de Madrid.
Université Royale de Norwège (Christiania).
Académie Royale des Sciences de Lisbonne.
Smithsoniam Institution, à Washington.
Société Historique de l'Etat de Kansas, à Topeha.
— Impériale de Géographie de St-Pétersbourg.
Institut Canadien français d'Okawa (Canada).
Société de Statistique, des Sciences, Lettres et Arts du Département des Deux-Sèvres (Niort).
Académie Impériale Léopoldine Carolina des Naturalistes de Halle-sur-Saal (Prusse).
Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France (Nantes).
Cercle d'Etudes des Employés de bureau Havrais.
Revue Historique (Paris).
Annales du Musée Guimet (Paris).
Revue Historique et Archéologique du Maine (Le Mans).
Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie.
Société Neufchâteloise de Géographie (Suisse).
— d'Horticulture de Meaux.
Syndicat agricole de Meaux.
Société Historique et Archéologique de Pontoise et du Vexin.
— Industrielle d'Elbeuf.
— des Amis de l'Université de Normandie (Caen).
Journal *Le Havre.*
— *Journal du Havre.*
— *Courrier du Havre.*

Les Procès-Verbaux des Séances se trouvent reportés à la fin du Recueil.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCITS HAGIOGRAPHIQUES DES TEMPS MÉROVINGIENS

I. L'ENFANCE D'AUDOENUS

par M. l'abbé DUBOIS
Curé de Sanvic et Membre résidant

PRÉFACE

Notre siècle a le goût, a la passion du pittoresque. Les pieux biographes de nos Saints, tout entiers à l'instruction morale qu'ils voulaient tirer de la vie de leurs héros, développent parfois longuement les faits miraculeux, et, plus longuement encore, les leçons qu'ils en font découler. Cette manière d'entendre l'hagiographie s'est continuée jusqu'à notre époque; aujourd'hui elle risque de paraître surannée. A la vie de Jésus-Christ, écrite par Ludolphe le Chartreux au sortir de l'extase, ont succédé la vie de Jésus du P. Didon, encadrée de paysages ravissants où la pure lumière de l'Orient scintille à chaque page; et celle de M. l'abbé Fouard aux touches plus réservées quoique autant vécues. Le même procédé doit s'appliquer aux études hagiographiques. Il nous serait tout particulièremeut agréable de remettre ainsi dans son cadre la vie de saint Ouen, le grand évêque de Rouen au VIIe siècle. Il n'a, dans notre liturgie, qu'un rang secondaire, effacé qu'il est par la brillante auréole que la piété des siècles a donnée à saint Romain; mais dans l'histoire, son nom, sa vie, son action sont bien autrement considérables. Avec lui, notre histoire diocésaine sort véritablement de la légende et s'affirme au grand jour. Avec lui se multiplient les grandes fondations monastiques qui ont marqué d'une empreinte si profonde la vie catholique normande; avec lui se complète et s'achève, grâce à ses moines missionnaires disséminés sur toute l'étendue du territoire diocésain, la grande œuvre de l'évangélisation définitive de la Normandie. On

Digitized by Google

aimerait, n'est-il pas vrai ? à ressusciter le milieu dans lequel s'est passée la vie de ce grand évêque, à le voir agir ; on aimerait à le voir voyager, converser, prêcher au milieu de ses contemporains. L'édification n'y perdrait rien et le plaisir en serait beaucoup plus vif. Nous formons le rêve de donner satisfaction à ce désir qui est devenu pour nous comme une sorte de passion. Grande, inextricable, paraît la difficulté. En effet, une vie d'érudit ne suffirait pas à rechercher curieusement chacun des détails de cette mosaïque, détails épars dans une infinité de documents divers. Avant d'entreprendre une ligne de l'ouvrage que nous projetons d'écrire, il faudrait, tous les documents compulsés, s'être fait comme une habitude d'esprit de vivre de la vie de saint Ouen et de ses contemporains. Et encore, si circonspect que fût le pinceau, il serait bien difficile de ne hasarder aucun trait qu'une critique méticuleuse ne pût contester. Assurément nous comprenons, nous admirons ce scrupule, cette conscience inquiète de l'historien. Mais alors, qui donc voudra assumer la responsabilité d'une telle œuvre ? Et comment pourrait-elle naître au milieu des multiples sollicitudes d'un ministère absorbant ? Il nous faut donc renoncer à la perfection qu'une ardeur de néophyte avait pu seule rêver. Nous nous contenterons de tendre de tous nos efforts vers ce but. Nous tâcherons, suivant de loin les traces glorieuses d'Augustin Thierry, de ne rien articuler qui ne soit vrai, nous mettrons à contribution les savants travaux des érudits de notre siècle, en particulier du regretté Fustel de Coulanges, du savant cardinal Pitra, et peut-être nos humbles récits, ravivant une gloire trop oubliée, procureront-ils à la grande figure qui a ravi nos veilles solitaires de nouveaux et ardents hommages. On nous pardonnera les écarts impossibles à éviter d'une imagination peut-être trop échauffée par son sujet, et qui s'indigne que le trait qu'elle prétend deviner ne lui ait pas été fourni par un document qu'on puisse alléguer. Nous écrirons un essai plutôt qu'une histoire, mais, si en définitive, la mission de l'historien c'est de ressusciter le passé, peut-être nos hardis crayons donneront-ils de la vie de notre Saint une impression plus nette que de longs et savants ouvrages remplis de doctes discussions. Peut-être, enfin, ferons-nous des prosélytes, lesquels réussiront mieux que nous, et ce sera notre récompense la plus chère.

Digitized by Google

L'heure est venue, semble-t-il, d'essayer cette reconstitution du septième siècle. De puissants travaux, nous l'avons dit, ont refait sur des bases désormais inébranlables l'histoire générale de cette époque.

Notre diocèse aussi a fourni son contingent de hardis pionniers qui ont dégagé les approches du monument à élever, et en ont même, par leurs veilles pieusement consacrées à un si noble sujet, nettement circonscrit les limites. D'abord, se présente le regretté chanoine Sauvage, si malheureusement et si inopinément ravi à l'érudition diocésaine et à l'affection de ses nombreux amis. Lui s'était tout particulièrement occupé de saint Ouen. Il a publié, dans les *Analecta Bollandiana*, une vie d'abord négligée par les Bollandistes qui ont édité les saints du 24 août, et il l'a illustrée de notes savantes, résumé de ses longs travaux et que le plus souvent nous accepterons comme définitives. Nous n'oublierons jamais comment il accueillit nos premières ouvertures, ce premier aveu, heureux et timide à la fois, où nous nous hasardâmes à lui faire part de nos vues, de nos modestes travaux et de nos espérances ; il se mit tout à notre disposition, et avec cette chaleur d'âme qu'il déversait si facilement sur tout ce qui touchait à son diocèse bien-aimé, il nous enflamma pour le difficile labeur de l'érudition.

Un pèlerinage à faire pour les explorateurs du septième siècle, c'est celui d'Envermeu. Là vit, dans une modeste retraite, un savant doyen, M. l'abbé Legris, que les travaux les plus ardus et les plus absorbants ont le don de captiver. Entre un catéchisme et une prédication au peuple qui le vénère, il soumet au creuset d'une critique minutieuse les textes dont il devine d'abord, dont il prouve ensuite les interpellations ; il discute, il éclaire, il résout les difficultés chronologiques si fréquentes dans la vie de nos saints. A ces divers points de vue, son article sur saint Saëns et saint Ribert, publié dans les *Analecta* de 1891, est un modèle du genre. Nous adoptons ses conclusions dont nous lui renvoyons tout l'honneur.

Et maintenant, nous entrons en lice à notre tour pour raconter l'histoire de nos saints et de la vieille patrie normande dont ils sont la gloire la plus pure.

Digitized by Google

I

L'ENFANCE D'AUDOENUS

On était aux premières années du VIIe siècle. Le monde se remettait lentement de la grande commotion par laquelle l'invasion des barbares avait ébranlé les nations, ruiné l'empire romain et commencé, avec des éléments nouveaux, l'ère du Moyen-Age.

L'un des plus faibles et des moins importants naguère, le peuple franc, n'avait pas tardé à prendre, parmi ses frères barbares, une place prépondérante. Une suite de bonheurs providentiels avait fait de notre Clovis l'arbitre des destinées de la Gaule ; il l'avait marquée d'une puissante empreinte d'unité, et, malgré les partages successifs que la tradition germanique avait imposés au pays qui commençait à s'appeler la France, l'Europe renaissante avait appris à compter avec une nation nouvelle, riche d'ardeurs et d'espérances.

Déjà, cependant, l'âge héroïque des Mérovingiens était passé. Selon la célèbre vision de Childéric, le lion, c'est-à-dire Clovis, après avoir accompli sa mission de force et de sang, avait laissé la place à de moins vigoureux successeurs. Il se faisait comme une accalmie dans l'histoire. Entre les combats fratricides du sixième siècle et les grandes luttes du huitième, par lesquelles les prédécesseurs de Charlemagne allaient frayer la voie à ce grand homme, il y a au septième siècle comme une sorte de trêve de Dieu où s'organisent et se développent les éléments de civilisation que la guerre empêchait de porter leurs fruits.

Surtout, le septième siècle est grand par l'action de l'Eglise. Sous l'empire romain, déjà, elle s'était solidement, semble-t-il, établie dans la Gaule. Quoi que l'on doive penser de la primitive organisation qu'elle a pu revêtir à la prédication des temps apostoliques, on la voit finalement au troisième siècle se révéler à l'histoire dans une hiérarchie fortement constituée. L'ancienne Province avec Arles, le centre de la Gaule avec Lyon, les deux Germanies, la Belgique, avec Reims, Trèves, Cologne, Mayence

Digitized by Google

occupent une place éminente dans les fastes de l'Eglise aux temps de l'empire finissant. Mais quelles ne furent pas les terreurs de cette jeune Eglise assistant aux funérailles du monde !

Un moment, elle semble anéantie. La grande invasion de 406 et, plus tard, la sanglante chevauchée d'Attila ne semblent laisser après elles que du sang et des ruines. La sainteté du Capitole a été violée par les soldats d'Alaric. C'en était fait, croyait-on, du monde dont l'empire romain semblait la forme idéale et définitive ; c'en était fait seulement de l'empire ! Et quand, les incendies éteints, les ruisseaux de sang taris, les cris des barbares apaisés, les survivants purent enfin se revoir et communiquer entre eux, ils revirent l'Eglise, *cette éternelle recommenceuse* (1), sortant des anciennes cités romaines dont les murailles lui avaient servi de remparts, s'avancer vers les barbares établis de préférence dans les campagnes et s'efforcer de les gagner au royaume de Dieu. Ce sera justement l'intérêt puissant des récits épisodiques que nous entreprenons, de montrer comment la majesté des évêques gallo-romains s'imposa à la farouche indépendance des vainqueurs, et comment aussi les moines, faisant briller aux regards de ces enfants de la Germanie l'idéal de la perfection évangélique, les amenèrent peu à peu à réaliser en eux ce grand travail de la conversion, à brûler ce qu'ils avaient adoré et à adorer ce qu'ils avaient brûlé.

Pendant que s'accomplissait ce travail profond d'où devait sortir toute la grandeur des siècles suivants, un jour de l'année 607, un groupe de moines étrangers s'avançait, en cheminant doucement, sur ce qui restait de l'ancienne voie romaine qui, de Paris, conduisait à la vieille cité de Reims. L'antique chemin avait déjà bien souffert, mais, malgré les ravages des hommes et des éléments, le ciment indestructible des Romains avait résisté ; et la route de nos pieux personnages se poursuivait sans grandes difficultés (2). Même pour le peuple, accoutumé depuis

(1) Renan.

(2) Pour comprendre comment les anciennes voies romaines pouvaient rendre encore au septième siècle tant et de si importants services, il faut se rappeler le soin avec lequel elles avaient été construites. On les établissait une fois pour toutes d'une façon inébranlable, afin de n'avoir pas à y revenir. Les voies romaines comprenaient une chaussée, *agger*, et un trottoir, *crepido*, avec pierres de bordure, *umbones*, et,

Digitized by Google

longtemps aux moines du pays, leur apparition avait quelque chose d'insolite. Revêtus d'une robe blanche, le devant de la tête complètement rasé, ils attiraient les regards étonnés des rares voyageurs qui les croisaient sur la route. Surtout celui auquel ils obéissaient était la vivante statue de l'ascétisme et de la mortification. Grand, maigre, élancé, les joues creuses, d'une pâleur diaphane, comme saint Bernard, son frère du douzième siècle dans la profession monastique, il ne semblait vivre que par la flamme ardente de son regard. C'était le moine irlandais Colomban.

Glorieuse destinée de l'Irlande, l'île des moines et des saints! Convertie sans effusion de sang par l'apôtre Patrice et la vierge Brigitte, elle avait fait des pas de géant dans les voies de la civilisation chrétienne. Les fleurs les plus suaves de l'Evangile s'étaient épanouies sur cette terre privilégiée, fière à bon droit de la verdure d'émeraude dont les tièdes effluves de l'océan revêtent ses riches campagnes. Les monastères, ces camps des légionnaires du Christ, s'étaient prodigieusement multipliés sur cette contrée bénie, et, pendant que le continent subissait les horreurs de l'invasion barbare, pendant même que l'île voisine voyait sombrer presque complètement sous les coups des Angles et des Saxons venus des rivages de la Germanie, et des Pictes et des Scots descendus des solitudes brumeuses du Nord, l'Eglise autrefois florissante des Bretons, l'Irlande devenait l'asile de la vertu et de la science. Là, par une de ces compensations dont la Providence de Dieu est coutumière dans le gouvernement de l'Eglise, s'accumulaient les réserves de l'avenir. Et, en effet, quand le déluge de l'invasion se fut un peu apaisé, on vit, comme naguère la colombe sortit de l'arche, des essaims de prédicateurs et de missionnaires quitter leur île bien-aimée pour recommencer l'œuvre de l'évangélisation de la Gaule et de la Germanie, ruinée par les récents désastres. Comme Patrice autrefois, ils voyaient dans

---

tous les quatre ou cinq mètres, des bornes servant de montoirs pour les cavaliers.

La route était faite de quatre couches de maçonnerie superposées: 1° Couche inférieure: *fundatio, stratumen*, mortier recouvert de pierres plates; 2° *ruderatio*, blocage; 3° *nucleus*, fragments de briques ou de poteries mêlés de ciment; 4° *summa crusta*, pavage de pierres polygonales ou simple jet de gros sable, *glarea*. Les grandes routes avaient une largeur de 4m,50 à 5 mètres sur la chaussée.

Digitized by Google

leurs rêves d'apôtres les enfants des païens tendre vers eux leurs petites mains et les appeler de leurs cris gémissants ; et, après s'être prosternés aux pieds de leur abbé ou de leur évêque, ils partaient en caravane pour accomplir leur grande mission (1).

On se représente difficilement, dans le milieu chrétien où nous vivons, l'impression profonde que produisaient ces ascètes, exilés volontaires, sur les barbares, tout entiers encore à leurs passions farouches, et sur les chrétiens eux-mêmes souvent dégénérés, par le malheur des temps, de la sainteté de l'Evangile. Ils revenaient rapporter à la Gaule devenue française la pure lumière de l'Evangile dont ils avaient conservé le flambeau. L'un des premiers dans cette mission de salut fut saint Colomban.

Nous ne déflorerons pas, en le mutilant pour le faire entrer dans le cadre étroit de ce récit, le merveilleux tableau peint par le comte de Montalembert dans ses *Moines d'Occident*. Tous, d'ailleurs, connaissent ces pages vibrantes où l'éloquent écrivain raconte avec amour les combats de l'athlète du Christ, décrit ce mélange exquis de fermeté et de douceur qui le fait se dresser comme un mur d'airain contre les iniquités des puissants et s'incliner, avec la tendresse d'une mère, vers les petits, et les humbles, à tel point que, raconte la légende, les oiseaux venaient recevoir ses caresses et les écureuils descendaient du haut des sapins pour se cacher dans les plis de sa robe.

Dans le voyage dont il est ici question, il allait en Bourgogne trouver l'altière Brunehaut et venger la cause dès lors, hélas ! trop méconnue, de la morale chrétienne. Il est, du reste, assez difficile de se reconnaître dans les odyssées si souvent renouvelées des intrépides voyageurs de ce temps, de saint Colomban en particulier, le fondateur vénéré des grands monastères de Luxeuil en France, de Bobbio en Italie.

Les pieux personnages s'étaient arrêtés quelque temps chez un noble Franc, nommé Hagnéric, comte de Meaux, figure

(1) « L'Irlande, dit M. Godefroy Kurth dans son beau livre sur *les Origines de la Civilisation chrétienne*, ne s'endormit pas dans son bonheur. Elle voulut être, elle devint le séminaire des missions européennes, à une époque où le christianisme naissait à peine chez les peuples germaniques et avait besoin d'auxiliaires pour l'aider à faire ses conquêtes. Ce fut elle qui les lui fournit. Tous les ans, il sortait de l'île sacrée des essaims qui portaient au loin le miel de la parole évangélique ».

Digitized by Google

attirante malgré l'éloignement un peu indécis où l'ont laissée nos pieux annalistes. On le fait père de l'évêque saint Faron et de la vierge sainte Burgundofore, conseiller écouté de Théodebert, puis de Clotaire II. Grande serait notre curiosité de savoir ce qui fut dit dans cette entrevue. Nous aurions tant à apprendre et à retenir dans les propos des pieux interlocuteurs ! Mais ils avaient bien d'autres préoccupations que de renseigner la postérité, avide maintenant de se disserter sur les états d'âme des ancêtres. Colomban bénit la famille et les enfants de Hagnéric ; il éleva les pensées du comte vers les réalités éternelles, vers le Ciel qui était déjà la patrie de son âme, puis il s'éloigna pour continuer son pénible voyage.

Il s'avançait vers l'Est, sur les bords de la Marne, jusqu'à ce qu'il arrivât à Ussy-sur-Marne (1). C'est là qu'eut lieu la célèbre entrevue qui devait rapprocher un moment Colomban, le moine étranger, vieilli dans les combats du Seigneur, et le jeune Audoenus, notre saint Ouen, appelé par les desseins de Dieu à occuper le siège métropolitain de Rouen, à multiplier dans toute la Normandie de florissants monastères, à prendre enfin une part si active à la vie de son époque.

Né vers l'an 603, la vingtième année du règne de Clotaire II, saint Ouen n'était pas originaire d'Ussy. Il avait vu le jour à Sancy, à quelques kilomètres à l'est de Soissons, sur les bords de l'Aisne où bientôt nous le verrons revenir. A la suite de quels événements avait eu lieu la transplantation du jeune arbre ? C'est là un de ces multiples problèmes que posera devant nous cette histoire aimée et qu'il nous sera impossible de résoudre. Du reste, la distance n'était pas grande du nouveau nid de la religieuse couvée.

Quel dommage que nos chers hagiographes n'aient pas jugé utile de nous renseigner sur les conditions matérielles de l'existence d'alors ! Force nous est donc, vu leur silence, de résumer ce que les érudits, dans leurs savants ouvrages, ont dit de la vie rurale chez les Gallo-Romains et les nobles Francs, leurs successeurs.

Il nous faut faire un remarquable effort d'imagination pour nous représenter l'état de la France du Nord, des villes et des campagnes, au VIIe siècle. Volontiers nous croirions que l'état

(1) *Vultiacum* (Wltiacum). Canton de La Ferté-sous-Jouarre.

Digitized by Google

actuel a toujours existé, tant nous sommes portés à faire agir les acteurs des différents âges de l'histoire dans ce cadre qui nous est familier. Mais treize cents ans se sont écoulés depuis les jours de saint Ouen, et l'on nous accordera volontiers que pendant un aussi long laps de temps les choses se soient profondément modifiées.

Ce qui nous eût tout particulièrement frappé, au premier coup d'œil jeté sur la France du septième siècle, c'eût été la prédominance des bois et des forêts sur les terres cultivées. Ce qui est devenu l'exception, était alors la règle. Nous sommes donc le plus souvent dans un immense fourré, où, de place en place, se sont établis les cultivateurs du temps.

« La tyrannie et la fiscalité romaines d'abord, puis les ravages des invasions, dit excellemment le comte de Montalembert (1), avaient rendu au désert, à la solitude, des contrées entières... Là où le temps n'avait point encore suffi pour enfanter de ces immenses futaies dont les sommets semblaient toucher les nuages, ou de ces arbres gigantesques qui témoignaient de l'antiquité des forêts primitives, la culture et la population n'en avaient pas moins disparu devant les envahissements des essences forestières de moindre espèce..... Le sol cultivable était partout usurpé par des taillis où l'érable, le bouleau, le tremble, le charme préparaient le terrain à une végétation plus imposante, où surtout les halliers de ronces et d'épines, d'une dimension et d'une épaisseur formidables, arrêtaient les pas et torturaient les membres des malheureux qui s'y aventuraient ».

Dans les parties défrichées du sol, le pays se divisait non en villages, mais en exploitations. Le village ne renfermait pas le château, comme nous le voyons de nos jours, mais le domaine, qui portait le nom de son propriétaire, renfermait en serfs, en colons, en hommes libres, tout ce qui était nécessaire à la culture régulière de la terre seigneuriale. Les humbles habitations des tenanciers et des laboureurs se trouvaient les unes dispersées sur les terres à cultiver, les autres réunies en une sorte d'agglomération qui, déjà, fait penser au hameau, à la commune future. C'est toujours la grande forme romaine où le *villicus*, chef des esclaves et esclave lui-même, maintenait dans les liens

(1) Tome II, page 283.

Digitized by Google

d'une étroite dépendance tous les serviteurs de son maître, depuis l'esclave sans foyer occupé à telle besogne qui plaisait à son surveillant, et enchaîné dans l'ergastule s'il résistait; jusqu'à l'affranchi qui devait encore à son ancien maître un nombre déterminé de journées pour aider à cultiver la portion de sa terre qu'il s'était réservée; jusqu'au colon; jusqu'au tenancier dont chaque jour la liberté s'affirmait davantage.

Mais les idées chrétiennes ont conquis droit de cité. L'esclavage va diminuant chaque jour dans la société ; et même, sur le domaine où nous allons pénétrer, chez des Francs convertis et voués au culte des plus hautes vertus, certainement il a disparu depuis longtemps. Les liens de la sujétion se relâchent. Sous l'action de l'Evangile, on voit se combiner, surgir sous le moule antique, la communauté du Moyen-Age et le village moderne. Autant que la chose est possible, on a conservé une pièce d'eau et un reste de forêt.

Au penchant de la colline, s'élève l'ancienne villa qui deviendra le château du Moyen-Age, mais, jusqu'alors, elle n'a ni fossés, ni donjon, ni appareil de défense.

Les grands propriétaires impériaux avaient déployé dans l'édification et dans l'ornementation de leurs demeures un luxe inouï. De la Méditerranée au Rhin, on exhume chaque jour quelque mosaïque, quelque statue, quelque sculpture qui témoignent de leur splendeur princière. « On avait supprimé l'impluvium et l'atrium des maisons de la Ville éternelle, mais, nous dit G. Kurth, de vastes galeries extérieures garnies de colonnades les remplaçaient, et des salles de bains chauffées par des hypocaustes ne manquaient nulle part. Aussi, quel orgueil ne devait-il pas naître dans le cœur du Romain quand, de la véranda de sa maison située sur quelque colline ensoleillée, il embrassait de l'œil tout le domaine que fécondaient les sueurs de ses esclaves et que bordait, à l'horizon, la sombre lisière des bois ? »

Au temps de la conquête, le changement avait été radical. « Les Francs, continue le récent historien de Clovis, ne relevèrent pas les villas : ils n'avaient que faire d'hypocaustes, de salles de bains, de mosaïques et de bibliothèques. Ils se contentaient d'adosser à quelque vieux pan d'architecture leur cabane sans étage, sans plancher, sans plafond et ne se distinguant que par

Digitized by Google

les proportions, de celles de leurs colons ou de leurs serfs.» Peu à peu, cependant, ces mœurs un peu sauvages s'étaient adoucies et, sans tomber dans la prodigalité ancienne, dans le luxe extravagant d'une société efféminée, les leudes francs, à l'imitation de leurs rois, s'étaient largement et simplement établis dans leurs fermes immenses. De plus, en se convertissant à la religion du Christ que les évêques gallo-romains leur avaient prêchée, ils avaient reconnu dans leurs sujets, dans leurs serviteurs, des âmes semblables à la leur, appelées à la même béatitude, et ils avaient construit sur leur terre une église où maîtres et serviteurs, bénéficiant d'une égalité jusqu'alors inconnue, recevaient la même céleste doctrine, se fortifiaient par la réception des mêmes sacrements. Ainsi la lente et profonde action de l'Eglise fécondait les éléments anciens pour en faire surgir le monde moderne.

C'est dans un de ces domaines francs que nous venons de décrire que vont pénétrer nos moines irlandais. C'est la demeure d'un homme de la plus haute extraction nommé Authaire et de son épouse Ega. Comme toujours, les détails nous manquent sur la vie de ces nobles époux; mais leurs vertus, que nous voudrions pouvoir raconter, avaient produit sur le peuple qui les environnait une impression telle qu'ils furent l'un et l'autre acclamés comme saints et honorés d'un culte public. Si voilée qu'elle soit à nos yeux par le lointain des âges, il y a quelque chose de profondément touchant dans la vie de ces nobles Francs dont la race, hier encore, était adonnée à tous les vices d'une barbarie indomptée, et qui, maintenant, soumis au joug léger de l'Evangile, mettent à réaliser dans leurs œuvres la perfection chrétienne, la même ardeur, on dirait presque la même fougue, que portaient leurs pères dans leurs aventureuses expéditions. Sans qu'il soit besoin de demander à nos documents des détails plus précis, nous savons déjà l'inspiration qui dominait dans la maison d'Authaire, la dignité de sa vie, l'harmonie qui régnait entre lui et son épouse, le caractère de ses rapports avec ses serviteurs et les habitants de son domaine qu'on pourrait à juste titre appeler ses sujets. Et comme il n'est rien de plus efficace pour former le peuple aux mœurs douces et aimables que l'exemple qui vient de haut, on devine comment furent accueillis les pieux étrangers dès qu'ils mirent le pied sur le territoire d'Ussy. Colons, affranchis, libres tenanciers,

Digitized by Google

interrompant un moment leur travail, s'inclinaient au passage des voyageurs et les guidaient vers la villa du maître. Qui nous dira la joie d'Authaire et d'Ega en recevant les religieux étrangers, qui étaient pour eux comme des messagers du Ciel ? Mêlé comme il l'était au mouvement des affaires de son temps, Authaire connaissait certainement le noble visiteur que Dieu lui envoyait. Quand, donc, il eut été satisfait aux premiers devoirs de l'hospitalité, le vénérable abbé irlandais, après avoir appelé sur ses hôtes les bénédictions du Ciel, raconta ses récentes épreuves. Nature vive, ardente, dominatrice, mais courbée dès longtemps sous le joug du Christ, il avait cette éloquence du cœur qui va à l'âme, tantôt par de pieux épanchements, tantôt par les invectives hardies et brûlantes dont il stigmatisait les vices des grands, qu'il s'était donné pour mission de combattre.

On savait la haute autorité dont il jouissait à la cour de Bourgogne auprès de Thierry II, fils de Childebert II, et petit-fils de Brunehaut. Mais l'altière princesse, pour conserver son empire sur le jeune Thierry, favorisa ses débauches. Un jour donc que Colomban la venait visiter, elle lui présenta les quatre fils nés des désordres du roi.

— Que me veulent ces enfants ? dit le moine.

— Ce sont les fils du roi, dit la reine ; fortifie-les par ta bénédiction.

— Non, répondit Colomban, ils ne règneront pas, car ils sortent d'un mauvais lieu (1).

A partir de ce moment, Brunehaut lui jura une haine à mort. Elle le fit d'abord conduire à Besançon, mais lui s'échappa et gagna son cher monastère de Luxeuil. Chassé encore par les sbires de son ennemie, de ce sanctuaire qu'il avait fondé, il dut prendre le chemin de l'exil. On le suit de nouveau à Besançon, à Autun, à Avallon, à Auxerre, à Nevers, à Orléans, à Tours où il passe la nuit près du tombeau de saint Martin, enfin à Nantes. Il fut impossible de faire prendre le large au navire sur lequel on l'avait fait monter avec ses compagnons irlandais. Après trois jours d'efforts infructueux, le capitaine du navire le débarqua et on le laissa libre d'agir comme il le désirerait.

---

(1) *Moines d'Occident*, t. II, p. 509.

Digitized by Google

Il avait vu Clotaire II qui avait reçu filialement ses conseils et, venant de Paris et de Meaux, il allait, sous la protection d'une escorte fournie par le roi, traverser la Champagne pour de là gagner l'Italie.

Voilà ce qu'avec un mélange d'humilité touchante et de bouillante ardeur, Colomban raconta à ses nobles hôtes. Combien de fois fut-il interrompu par les exclamations tour à tour émues et enflammées de ceux qui l'écoutaient? Quelles doléances sur les temps malheureux où l'on avait le malheur de vivre pour voir ainsi persécuter les élus du Seigneur et triompher ses ennemis! C'est l'éternelle plainte de ceux qui ne veulent pas, dans leur prudence à courte vue, voir se réaliser cette parole pourtant si formelle de l'Evangile : « Le royaume de Dieu souffre violence et il n'y a que les violents qui l'emportent ».

Ega était mère; c'est dire qu'elle sollicita le bonheur de présenter au moine, qu'elle considérait déjà comme un confesseur de la foi, les trois enfants par lesquels Dieu avait béni son union avec Authaire. L'aîné s'appelait Adon, le second Radon, et le troisième, dont nous voudrions suivre dans l'histoire les traces glorieuses mais trop effacées, répondait au nom de Dadon qu'il devait plus tard changer contre celui d'Audoenus. Rien de plus simple, au premier abord, que cette rencontre entre le glorieux proscrit et le jeune enfant de sept ou huit ans sur lequel il étend ses mains chargées de mérites. Mais quand on sait la portée mystérieuse que Dieu sait donner parfois au regard de ses saints, et la force d'intercession de ceux qui n'ont au cœur que son seul amour, quand on se rappelle, d'autre part, la persistance des impressions éprouvées dès l'enfance et les fruits que, fécondées par la grâce de Dieu, elles peuvent produire dans l'âge mûr, on se sent ému par cette simple évocation, et on ne peut s'empêcher de lui attribuer une grande influence sur la destinée de nos deux saints. C'est ainsi que, pour employer une comparaison chère à l'antiquité, le flambeau de la sainteté se passe de main en main pour éclairer successivement les âges et attester la fécondité immortelle de l'Eglise du Christ.

Que dire maintenant de l'émotion causée à Authaire et à Ega par cette scène inoubliable et par les paroles de Colomban leur prédisant dans le Saint-Esprit, comme parle le vieil hagiographe, que ces enfants deviendraient glorieux et par les mérites de leurs vertus et par leur situation dans le monde?

Digitized by Google

Puis, comme ces apparitions célestes dont parle l'Ecriture dans l'histoire des patriarches, Colomban s'éloigna avec ses compagnons. Il courait à de nouvelles luttes, à de nouvelles victoires pour Dieu et l'Eglise. Il passa d'abord quelque temps en Suisse où il laissa son disciple Gall, fondateur du célèbre monastère, berceau de la ville qui conserve le vieux nom du moine. Puis, traversant les Alpes malgré les difficultés d'une pareille pérégrination au septième siècle, il fonda dans l'Italie du Nord, entre Gênes et Milan, et non loin des bords de la Trébia, l'abbaye de Bobbio qui devint, comme Luxeuil, un foyer de lumière et de sainteté pour toute la région avoisinante. Enfin, plein de jours et de mérites, il mourut en 615, dans une solitude voisine du dernier-né de ses monastères, exilé de l'Irlande, sa patrie toujours aimée, exilé de Luxeuil, cette fille toujours chérie à laquelle il avait laissé tout son cœur. Son nom évoque encore à travers l'histoire l'idée d'un être presque surhumain, si grands sont les travaux qu'il a entrepris et menés à bien pour la gloire du Christ, son maître.

Pendant que s'éloignait le noble étranger suivi de l'escorte que lui avait fournie le roi de Neustrie Clotaire, Authaire et Ega, accompagnés de leurs enfants, les suivirent des yeux aussi longtemps que le permirent les détours de la route, puis ils reprirent le cours de leurs travaux sanctifiés par la prière. Souvent, dans les longues veillées d'hiver éclairées par les lampes antiques, seul luminaire connu alors, il fut question de Colomban, de ses combats héroïques et des paroles qui étaient tombées de ses lèvres alors que ses mains vénérables s'étaient reposées sur la tête des trois jeunes frères. Ce grand souvenir, les exemples de vertu qu'ils avaient journellement sous les yeux, développèrent en eux les sentiments chrétiens qui en firent des colonnes de l'Eglise.

Adon, l'aîné, après avoir, comme ses deux frères, joué un rôle important à la cour de Clotaire II, embrassa la profession monastique et, aidé de son plus jeune frère, fonda le monastère de Jouarre, sur la Marne, au confluent du Petit-Morin. Il le dota de ses propres deniers, et lui vit prendre, sous son autorité, une extension considérable. Il y fit fleurir la règle de saint Colomban, cette règle particulièrement austère, adaptée peut-être à l'ardeur des néophytes de ces temps primitifs, mais que la règle de saint Benoît, plus pondérée, plus humaine, devait remplacer bientôt

Digitized by Google

jusque dans les monastères fondés par le patriarche irlandais. Plus heureux que tant d'autres établissements religieux dont la pioche révolutionnaire n'a laissé subsister aucun débris, l'abbaye de Jouarre est représentée à notre époque par une crypte fameuse où l'on montre encore de nos jours les sarcophages du bienheureux fondateur, de saint Agilbert, le même que saint Agobard, martyrisé à Créteil, près de Paris, au IIIe siècle, et de sainte Théodechilde, première abbesse de Jouarre, morte vers 660. La crypte remonterait, dit-on, à la fondation de l'abbaye et les voûtes auraient été refaites au Xe ou au XIe siècle. Nous avons là un exemple de ces fondations, communes alors, de monastères doubles de religieux et de religieuses rigoureusement séparés, mais vivant sous la même autorité. On vit même parfois, dans des établissements de ce genre, les sœurs, soumises au gouvernement spirituel de l'abbé, dominer par la crosse de leur abbesse sur le temporel des religieux.

Certains érudits ont voulu attribuer à Radon, le cadet de cette famille bénie, la fondation de l'abbaye de Reuil (Radolium). Quoiqu'il en soit de ce point contesté, il est certain que Radon, lui aussi appelé à bénéficier de la culture distinguée que l'on recevait à l'école du palais, y fit de rapides progrès dans les sciences divines et humaines. Le roi remarqua ce jeune homme également ouvert à l'étude des choses de Dieu et au mouvement des affaires publiques; il en fit son trésorier. L'hagiographe, dans son style plein d'une pieuse onction, a soin de nous prévenir que la faveur du prince ne donna à son favori ni orgueil, ni arrogance, car il avait perpétuellement devant les yeux la parole d'Isaïe : « Toute chair n'est que du foin et toute sa gloire passe comme la fleur des champs. L'herbe s'est desséchée et la fleur est tombée. » Ainsi continuait de se faire sentir l'effet mystérieux de la bénédiction de Colomban.

Combien de fois, au cours de sa longue vie, saint Ouen, notre héros, ne dut-il pas évoquer le souvenir de cette bénédiction précieuse, reçue en son enfance au foyer paternel où l'impression se grave dans l'esprit et le cœur d'une façon si inaltérable? En attendant, il continua de subir les douces et fortes influences de ses pieux parents dans cet atmosphère de calme et de paix que la douce Providence lui avait ménagée. Quand Ega, dans sa sollicitude éclairée, jugea que ce n'était plus assez de l'éduca-

Digitized by Google

tion domestique pour développer les dons heureux prodigués par le ciel à son plus jeune fils, comme Anne naguère avait conduit Samuel à Jérusalem, pour qu'il servît dans le temple, elle alla présenter son Dadon, c'était le nom qu'il portait encore, à l'abbé de Saint-Médard de Soissons pour qu'il y fût joint à la jeune phalange des jeunes élèves du monastère. C'était bien l'école qui convenait à celui qui, selon le mot de ses biographes, devait changer plus tard son diocèse de Rouen en une nouvelle Thébaïde, si nombreux sous son influence devaient y éclore les monastères.

Ce n'était pas non plus une cité vulgaire que cette ville de Soissons où devait se continuer l'éducation du jeune Franc. Capitale du royaume de Neustrie, elle avait été successivement la résidence officielle des plus puissants parmi les rois chevelus : de Clotaire II, de Chilpéric, l'époux de Frédégonde, de Clotaire Ier et même du grand Clovis. Vainqueur de Syagrius, le dernier tenant de la puissance romaine dans les Gaules, il avait été heureux de s'initier là aux formes savantes de l'autorité romaine, dont son grand sens pratique lui avait révélé l'influence sur ses nouveaux sujets. « A l'époque de ce premier roi chrétien des Francs, Soissons, dit M. Godefroy Kurth (1), était l'une des cités les plus riches et les plus animées de la Gaule-Belgique..... Plusieurs édifices considérables surgissaient dans l'enceinte rectangulaire, et les fouilles attestent la richesse et la beauté des constructions privées... A l'ombre de tant d'opulentes constructions, le christianisme avait élevé ses modestes sanctuaires, tout parfumés des souvenirs de ses premiers combats pour le Christ, Crépin et Crépinien, les deux cordonniers martyrs, avaient un oratoire dans la ville, sur les fondements de la chaumière qui avait abrité leurs restes sacrés ; hors les murs, deux autres églises leur étaient dédiées : l'une à l'endroit où ils avaient été emprisonnés ; l'autre, au-dessus de leur tombeau. Enfin, au quatrième siècle, une belle basilique, sous l'invocation de la sainte Vierge, ainsi que des saints Gervais et Protais, avait surgi sur les ruines, dit-on, d'un temple d'Isis. Tous les monuments étaient debout encore, les humbles comme les superbes ; car, au dire de ses historiens, Soissons avait échappé non seulement à la grande invasion de 406, mais aussi à celle d'Attila en 451. »

(1) *Clovis*, page 251.

Digitized by Google

Plus récemment, venaient d'y être élevées les constructions du célèbre monastère de Saint-Médard. Ce saint, l'un des plus fameux de l'époque mérovingienne, était mort à Noyon, sa ville épiscopale, en 545, après avoir donné sa bénédiction au roi Clotaire qui était venu le visiter sur son lit de douleurs. Si grande était la dévotion que le roi de Neustrie nourrissait en son cœur pour le vieil évêque missionnaire, qu'il fit lever ses reliques de la cathédrale de Noyon où elles avaient d'abord été déposées et les fit apporter dans sa propre ville de Soissons. Clotaire lui-même voulut s'honorer en portant sur ses épaules la châsse de celui qu'il invoquait comme un protecteur. Il lui bâtit ensuite un superbe monastère, l'un des chefs-lieux de l'ordre monastique dans la Gaule récemment couvertie. Cette abbaye devint dans le royaume de Neustrie le centre d'un mouvement religieux comparable à celui qui rayonnait du tombeau du grand saint Martin à Tours. Dans le progrès de la vie de notre saint, nous aurons l'occasion de pénétrer aussi avant que possible daus la vie de ces grandes abbayes mérovingiennes qui ont pris une part si grande à la conversion du pays tout entier. Contentons-nous de remarquer ici qu'aucun séjour n'était plus favorable pour préparer à sa grande mission le futur évêque de Rouen. Là, si l'on peut ainsi parler, battait le cœur de la monarchie nouvelle, là se préparaient les réserves de l'avenir. Dans cette grande école monastique, le fils d'Authaire et d'Ega vit s'approfondir son sens chrétien en même temps qu'il put jeter un premier regard sur cette société si mêlée où l'élément chrétien, dans les rois comme dans les peuples, avait bien de la peine à refouler le vieil instinct barbare dont il fallait bien constater parfois les réveils effrayants. Ainsi la Providence prépare ses instruments dès l'aurore de leur vie à la mission qu'elle leur réserve dans l'avenir.

(*A suivre*)

Digitized by Google

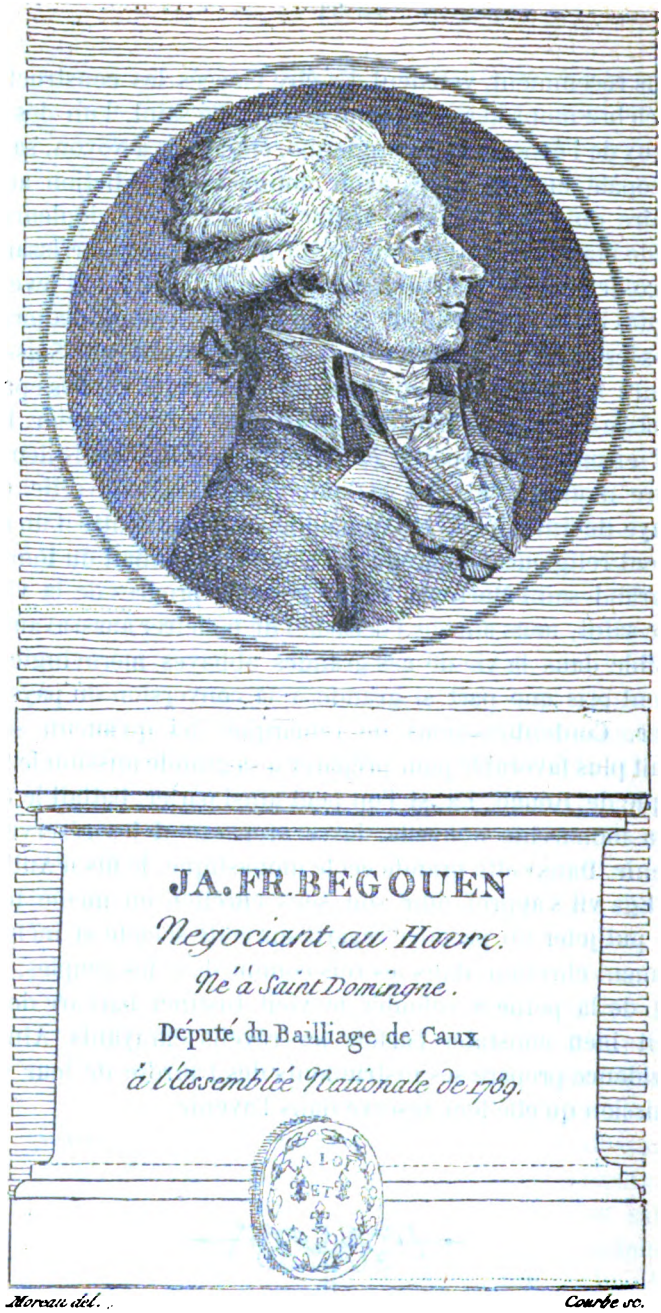

Moreau del. Courbe sc.

Paris chez Dejabin, Editeur de cette Collection, Place du Carousel, N°. 4.

Digitized by Google

HAVRAIS ET RUSSES AU XVIIIe SIÈCLE

par MM. Alph. MARTIN et E. VEUCLIN
Membres résidant et correspondant

Dans de précédentes études sur les origines de l'amitié franco-russe, nous avons eu l'occasion de constater combien furent peu actives, au XVIIIe siècle, les relations commerciales entre la France et la Russie, malgré le traité de commerce intervenu au mois de Mars 1587 entre le tzar Fedor Ivanovitch avec des marchands parisiens, Nicolas de Renel et Guillaume de la Bistrade, les premiers français qui s'étaient hasardés de venir en Arkhangel pour y faire des affaires (1), malgré aussi les avantages signalés par ceux de nos nationaux qui, passés en Russie, avaient pu en apprécier l'importance.

En 1893, le *Sémaphore de Marseille*, dans son numéro du 18 octobre, avait publié un article intitulé : « Souvenirs Marseillais » et signé J. M., où l'on revendiquait pour le commerce de Marseille le mérite d'avoir, le premier, en 1774, noué des relations amicales et fructueuses avec la Russie.

Bien qu'il nous en coûte de détromper l'auteur de cet article, il nous est agréable, comme Normands, de rappeler que la ville du Havre avait devancé de beaucoup celle de Marseille. Dès 1746, un mémoire sur le commerce de la Russie, rédigé par Boet de St-Leger, qui avait établi un comptoir français à Saint-Pétersbourg, observait que la ville du Havre, où il avait envoyé trois vaisseaux, avait beaucoup de moyens de former un commerce très considérable avec la Russie.

Les avis de ce négociant parisien furent entendus au Havre, car, six ans plus tard, une des maisons les plus considérables de cette ville se mit en rapports commerciaux avec la Russie.

Cette maison était celle de M. Jacques-François Begouen-

(1) Ce traité a été publié pour la première fois par M. H. Omont, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 1884.*

Digitized by Google

Demeaux, né à Saint-Jacques-du-Bourg-de-Montebourg, près de Coutances, qui était venu habiter Le Havre vers 1731 et qui s'y maria en 1751 avec Mlle Anthoinette-Héleine-Armande Blanche, fille de l'Inspecteur de la Romaine, en cette ville.

M. Begouen-Demeaux nous apprend les résultats malheureux de ses affaires avec la Russie par une supplique qu'il adressa dans ces termes, en 1775, à sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies :

Madame,

Begouen-Demeaux, négociant au Havre-de-Grâce, a recours à la justice de Votre Majesté et la supplie très respectueusement de recevoir favorablement cette requête qu'il prend la liberté de lui présenter.

Ce négociant, voulant s'ouvrir une branche de commerce en Russie, expédia, en 1752, son navire l'*Espérance*, avec une cargaison de marchandises pour Saint-Pétersbourg, dont la vente fut faite au terme d'un an, par les sieurs Godin et Bacheracht, auxquels cette cargaison était adressée.

En 1753, il renvoya le même navire à Saint-Pétersbourg, avec une nouvelle cargaison, comptant recevoir, par ce second voyage, les retours de la vente du premier ; mais il fut trompé dans ses espérances et ne reçut qu'une faible partie du produit de ces deux cargaisons, ce qui le découragea de faire de nouveaux envois dans ce pays, vû la difficulté d'en retirer les fonds.....

M. Begouen-Demeaux, après avoir rapporté longuement ses démarches infructueuses, termine ainsi sa supplique :

C'est en 1775 qu'il est forcé d'implorer la justice et la bienfaisance de Votre Majesté Impériale pour obtenir la rentrée d'une somme provenant des ventes faites par ses correspondants de Saint-Pétersbourg, en 1752 et en 1753. Ce négociant supplie très respectueusement Votre Majesté Impériale de daigner prendre en considération le tort que lui fait un pareil retard dans la rentrée de ses fonds, et, combien des événements de cette nature sont préjudiciables, non seulement au négociant qui en est la malheureuse victime, mais encore au commerce des deux Empires, que la confiance seule, fondée sur la libre circulation des fonds, peut entretenir et faire fleurir.

Le sieur Begouen-Demeaux ose espérer que Votre Majesté Impériale, dont les succès glorieux remplissent aujourd'hui l'Europe d'admiration, dont tous les peuples célèbrent à l'envi la justice et la munificence et qui accorde au commerce dans ses Etats la protection la plus signalée, ne permettra pas qu'un négociant étranger soit lézé plus

Digitized by Google

longtemps pour avoir négocié avec ses sujets ; et qu'il lui plaira ordonner que les sommes dues à l'Exposant par M. le comte de Jagousinski lui soient remboursées, avec les intérêts depuis l'échéance, intérêts qui ne le dédommageront que faiblement du tort que le retard de ses fonds lui a occasionné, en le forçant non seulement d'interrompre ses opérations pour la Russie, mais encore des virements toujours dispendieux pour suppléer aux sommes qui lui étaient retenues.

Cette flatteuse requête, datée du 24 octobre 1775, fut chaleureusement appuyée par le ministre de France, mais il ne semble pas qu'elle ait eu près de Catherine II le résultat qu'en espérait son intelligent auteur.

En effet, le 18 juillet suivant, le ministre faisait part à M. Begouen-Demeaux des renseignements qu'il avait reçus de Russie et qui enlevaient au négociant havrais tout espoir de recouvrer sa créance.

Cette difficulté des réglements de marchandises provenait sans doute de ce que Saint-Pétersbourg ne changeait qu'avec Amsterdam à qui il donnait un rouble pour un nombre indéterminé de sols communs.

L'insuccès des tentatives faites en 1751 et en 1753 par M. Begouen-Demeaux ne découragea point les négociants havrais, car dix ans plus tard, en 1763, on vit arriver, sur la rade de Saint-Pétersbourg, le navire français nommé *La-Ville-de-Saint-Pétersbourg*, ayant pour capitaine le sieur Berneval et appartenant à Mme Homberg, du Havre, mais ce navire était à l'adresse d'un comptoir anglais, ce qui suggérait à l'ambassadeur de France à Saint Pétersbourg, les réflexions suivantes :

Le petit nombre de négociants français établis en Russie, sont humiliés de voir que le premier pavillon du Roy qui ait paru depuis longtemps dans ce port soit adressé à une maison anglaise.

Cette préférence accordée à nos rivaux par la nation même, me semble peu propre à encourager notre commerce dans ce pays.

Les historiens du Havre contemporains sont peu explicites sur les relations du Havre avec la Russie, au milieu du XVIIIe siècle. L'abbé Pleuvri, qui écrivait en 1765, se borne à dire d'une façon générale :

Les vaisseaux qui descendent de Dantzick, Hambourg, Dannemarck,

Digitized by Google

Suède, Norvège et *Russie*, peuvent aller à 60 ou 70 toutes les années. Leurs marchandises sont principalement des mâts et d'autres bois pour la construction et la menuiserie, des planches de Prusse, des planches de sapin, de la graine de lin pour le pays de Caux, du chanvre, du fer, de l'acier, etc.

Quelques-uns s'en retournent vides, d'autres se remplissent de vieux sel ; mais il leur est plus ordinaire de se fréter pour la Hollande, Hambourg et *la mer Baltique*, qu'ils vont enrichir des marchandises provenant des Colonies françaises (1).

Les armateurs havrais persistèrent donc dans leurs relations avec la Russie et nous en voyons un nouvel exemple en 1766, à l'occasion du naufrage d'un autre navire de Mme Homberg.

Notre concitoyenne fut encore obligée de recourir à de puissantes interventions pour sauvegarder ses intérêts. La correspondance échangée à ce sujet démontre combien le Gouvernement français était bien disposé pour favoriser les transactions franco-russes.

Voici, notamment, une lettre de M. le duc de Praslin, chef du Conseil Royal des Finances, ministre et secrétaire d'Etat de la Marine, adressée, de Versailles, le 22 décembre 1766, à M. Mistral, commissaire général de la Marine et ordonnateur en Normandie, avec résidence au Havre :

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 10 ce mois et le placet qui y était joint, de la dame Homberg, armatrice au Havre, dont le navire a fait côte sur la pointe de Schagen en revenant des ports de Russie. Non seulement je suis très disposé à procurer au dehors toute la protection et la justice possibles aux négociants et aux navigateurs, lorsqu'ils sont dans le cas de les réclamer avec fondement, mais j'y prendrai encore un intérêt particulier pour *favoriser les expéditions dans le Nord*, autant que cela sera praticable.

Vous pouvez donc assurer Mme Homberg que j'écrirai aussi fortement à M. le marquis de Blosset, ministre du Roi à Copenhague, pour l'engager à agir efficacement en sa faveur.

Je souhaite seulement qu'il n'y rencontre pas de difficultés dont je ne pourrai juger que par sa réponse, parce que vous savez que dans chaque pays, pour les naufrages et autres incidents qui exigent des formalités maritimes, on suit assez fortement, pour les étrangers

(1) *Histoire du Havre*, p. 232.

Digitized by Google

comme pour les nationaux, les lois qui y sont en vigueur et qui doivent être égales (1).

Cette lettre fut transmise aux maires échevins du Havre, le 26 décembre 1766, et en même temps à Messieurs les directeurs de la Chambre des assurances de cette ville avec prière d'en donner communication aux négociants et armateurs de ce port.

A ces encouragements, il faut ajouter que l'on avait projeté d'établir au Havre une école pour les langues du Nord et spécialement la langue russe, mais il ne paraît pas que les échevins Havrais aient même essayé d'étudier cette entreprise cependant fort utile :

Rouen, 5 avril 1766.

Aux Maires Echevins du Havre,

Le Contrôleur Général mande à l'Intendant qu'il est informé de très bonne école qu'il se passe des abus dans le frêtement des vaisseaux au Havre, que les vaisseaux étrangers sont beaucoup plus favorisés que les vaisseaux français, par les interprètes auxquels on est obligé d'avoir recours pour traiter avec les capitaines des vaisseaux étrangers ; qu'il lui paraîtrait important de remédier à ces abus, et qu'il désirerait savoir s'il ne serait pas possible d'établir sans beaucoup de frais une école pour apprendre les langues du Nord.

Vous sentez aisément combien il serait à souhaiter que les interprètes fussent des naturels français, qu'ils seussent bien les langues usitées pour les capitaines étrangers. Dans ce cas, il n'est pas douteux que les interprètes français devraient être préférés aux interprètes étrangers, et, comme on trouverait peut-être peu de Français en état d'entendre et de parler les langues du Nord *et surtout la langue russe*, l'établissement proposé par le Contrôleur Général, d'une école pour apprendre les langues du Nord, semblerait être un moyen assuré de remédier aux abus dont on se plaint.

Je vous prie, de la part de l'Intendant, de vous occuper sérieusement de cet objet qui peut être important, d'y faire votre réflexion et de prendre la peine de me faire part de vos idées, afin que je puisse mettre l'Intendant en état de faire réponse au Contrôleur Général et de lui proposer ce qui paraîtra le plus convenable et le plus avantageux pour le commerce national.

---

(1) Copie de la lettre du duc de Praslin, chef du Conseil Royal des Finances, ministre et secrétaire d'Etat de la Marine, à M. Mistral, commissaire général de la Marine, ordonnateur en Normandie, datée de Versailles, le 22 décembre 1766, aux archives du Havre.

Digitized by Google

Si l'on veut une nouvelle preuve de l'attrait pour la Russie qui se révélait parmi nos concitoyens, on peut rappeler l'exemple de notre illustre concitoyen, Bernardin de Saint-Pierre, devenu officier de l'Impératrice de Russie.

Après avoir essayé sa carrière dans les Ponts et Chaussées, Bernardin de Saint-Pierre avait résolu d'aller proposer ses services en Russie où Catherine venait de saisir l'Empire. C'était dans la première moitié de l'année 1764, qu'il s'était lié d'amitié avec le Gênevois Duval, joaillier de la Couronne, avant d'aller à Varsovie.

De retour en France, Bernardin de Saint-Pierre n'avait pas renoncé à son titre d'officier russe, car dans une lettre datée de Saint-Romain-en-Caux (ou de Colbosc), du 18 mars 1766, il demanda à son correspondant, le joaillier Duval, de lui adresser ses lettres à Paris, à l'Hôtel de Grenelle, à M. de Saint-Pierre, *capitaine au service de l'Impératrice de Russie*.

Dans une autre lettre datée à Paris, du 24 novembre 1767, Bernardin de Saint-Pierre fait allusion aux malheurs d'un Français qui, à l'imitation de M. Begouen-Demeaux et de Mme Vve Homberg, avait éprouvé certains déboires avec la Russie. « Il y a ici un homme qui fait le projet d'une compa-
» gnie sur la Mer Noire. S'il n'y réussit pas mieux qu'à ses
» entreprises en Russie, je plains les actionnaires s'il en
» trouve. » (1)

C'était dans le but de développer ces relations que M. Begouen-Demeaux, dont nous avons raconté les tentatives, avait envoyé en Russie, en Allemagne, son neveu, M. Jacques-François Begouen, âgé alors de vingt-cinq ans. Celui-ci a consigné ses observations dans une relation manuscrite que l'on a bien voulu nous communiquer. Nous la donnons en appendice de cette étude en lui conservant son style et son orthographe (2) :

---

(1) *Causeries du Lundi*, par Sainte-Beuve, tome VI, p. 429.

(1) Ce sont de simples notes prises au jour le jour dans un intérêt presque exclusivement commercial. D'autres cahiers manuscrits se rapportent plus spécialement à la Russie et comprennent des réflexions sur la législation russe et un essai sur le commerce de la Russie.

Digitized by Google

Relation du voyage de M. Begouen
en Russie et en Allemagne
(1768-69)

Je suis parti du Havre ou plutost d'Honfleur pour Hambourg, la nuit du 20 au 21 may (1768) sur le navire *L'Amitié*, capitaine Caartens-Lafrentz, navignant sous pavillon hollandois ; nous ne pûmes vuider le Pas de Calais que le septième jour, et ayant presque toujours les vents à l'Est.N.E. ; ce ne fut qu'à force de louvoyer que nous arrivâmes, le 4 juin, travers de l'isle de Heiligoland, rocher d'environ une lieue de tour, habitée par des pêcheurs et des pilotes qui viennent à bord des navires dès qu'ils en apperçoivent ; quelque gros temps qu'il fasse on peut toujours compter sur leur secours, mais aussi rançonnent-ils furieusement le capitaine quand il est en danger et qu'il a besoin d'eux ; on dit qu'il n'y a pas un quart de ces gens-là qui meurent dans leur lit, presque touts ont la mer pour sépulture.

Quand nous eûmes passé ce rocher, d'environ 4 milles, il vint à bord un autre pilote pour succéder au premier ; ce second pilote est fourni par un navire entretenu exprès à l'embouchure de la rivière, sur lequel il y a une trentaine de pilotes, qui sont envoyés, chacun à leur tour, à bord des navires : quand touts y ont passé, il en revient d'autres dans le navire. Ce second pilote entre le batiment en rivière et lorsqu'il y est entré, il vient des terres un 3e pilote qui conduit le navire à Hambourg.

Je n'ai point vu ce 3e pilote, ayant pris à l'arrivée du second, avant d'entrer en rivière, un bateau pêcheur avec lequel je suis arrivé à Hambourg le dimanche 5 juin, à 4 heures du matin :

Dès à mon arrivée j'ai essuyé un trait de coquinerie de ces gens là, qui m'a paru de la dernière impudence. Le batelier avec qui j'avois fait marché pour 8 marcs pour me mener jusqu'à Hambourg, ce qui pouvoit faire un chemin d'environ 20 milles d'Allemagne, eut l'effronterie de m'en demander 16 quand je fus arrivé ; ne pouvant pas m'expliquer avec lui en allemand sur une pareille demande je ne concevois en aucune façon sur quoi elle pouvoit être fondée, enfin j'ai su qu'il prétendoit qu'il était bien convenu de me conduire moy, c'est à dire ma personne à Hambourg, mais qu'il n'avoit point été question de mes effets ; je lui ai payé ses 8 marcs, lui ai donné quelque chose pour boire et l'ai envoyé promener.

J'ai logé à Hambourg, au Kayserhoff, vis à vis de la Bourse et de l'Hôtel de Ville, et n'y ai resté que deux jours, ayant appris chez MM. Loreilhe et Nairal qu'il y avoit à Lubeck deux navires qui n'attendoient que le vent pour mettre à la voile pour St-Pétersbourg, et qu'après eux le plus prochain ne partiroit que dans six semaines.

Digitized by Google

Je n'ai fait que saluer à Hambourg MM. His et MM. Boué, etc.

Le peu de séjour que j'ai fait dans cette ville, fait que je réserve à en parler lorsque j'y aurai un peu plus séjourné..... (1).

Je suis parti d'Hambourg le 7 juin, pour Lubeck, par le chariot de poste, voiture très cahotante. Les chemins sont fort mauvais, et doivent être presque impratiquables en hyver; quoiqu'il en soit je me serois trouvé passablement bien mené si le postillon n'eut pas été aussi altéré qu'il l'étoit, mais il a fallu s'arrêter pour boire 5 ou 6 fois seulement jusquà Schünberg où l'on dine, c'est à dire à 4 milles d'Hambourg, autant en a fait l'autre postillon qui nous a mené de Schünberg à Lubeck, où nous sommes arrivés à 8 heures du soir. A la porte de la ville, la sentinelle nous a demandé nos noms sans même se donner la peine de les écrire.

J'ai vu à Lubeck le frère de M. G. Rettich et aussi M. C. Jordan pour lequel M. Loreilhe m'avait donné une lettre; j'ai très peu vu la ville, n'y ayant séjourné qu'un jour et demi. Ce que jy ai vu de plus curieux, c'est le cadran ou horloge dans l'église cathédrale : A l'heure de midi, il s'ouvre deux portes l'une à droite de Jésus-Christ, l'autre à gauche, les douze apotres sortent l'un après l'autre de la porte à gauche, et s'en retournent par l'autre porte après avoir fait chacun à son tour la révérence à Jésus-Christ. Au dessus est une sphère où l'on voit tourner le soleil, la lune et la terre qui décrivent la même route qu'ils suivent réellement dans le ciel, et cela dans le même espace de temps; la lune en 28 jours, la terre en 365 et tant de minutes.

On voit dans cette même église le portrait en pied d'un sénateur de Lubeck qui a eu, il y a 50 ou 60 ans, la tête tranchée pour avoir vendu l'isle de Gottland, au Roy de Danemark, pour une contredanse ou pour un menuet. Pour avoir l'avantage de danser avec la Reine de Dannemark, il livra cette isle qui est assez grande et qui rapporte, dit-on, 2 millions par an. On voit dans cette église un tableau assés bisarre, c'est la mort qui danse avec tous les états, d'un côté avec le Pape, de l'autre avec l'Empereur, avec le grand Turc, avec les cardinaux, archevêques, prêtres, moines, gens de robe, courtisans, marchands, femmes, filles, etc. L'église a été bâtie par les Romains dans le temps qu'ils soumirent à leur domination toutes les nations barbares qui habitoient les bords de l'Elbe.

Le commerce étoit un peu languissant à Lubeck, quand j'y ai passé. Leur commerce, avec toutes les places de la mer Baltique, tels que : Pétersbourg, Riga, Kœnisberg, Dantzig, qui étoit autrefois très considérable, est fort tombé. Ils font généralement le commerce de tous les

(1) M. Begouen fit un séjour plus long à son retour de Russie comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

articles de Russie, tels que le chanvre, le lin, le fer, les planches, les cuirs, les cires, etc., etc., mais il m'a paru que tout cela n'étoit pas très animé. Je serai en état d'entrer dans plus de détail quand j'y retournerai et que j'y aurai passé 8 ou 15 jours.

La ville est assez singulièrement bâtie, à peu près dans le gout d'Hambourg, toutes les maisons ont pour ainsi dire l'air de chapelles ou plutost de lanternes.

Je suis parti de Lubeck le 9 juin après dîner, pour me rendre à Travemund, à l'embouchure de la Trave, qui est la rivière qui passe à Lubeck. C'est là où je me suis embarqué le lendemain 10, à 7 heures du matin, pour St-Pétersbourg. Dans cette navigation on ne perd que rarement de vue la terre ; nous cotoyâmes d'abord les côtes du Mecklembourg, l'isle de Bornholen, etc. Arrivé à Gottland, notre pilote dirigea mal notre route, de façon que le lendemain après midi, nous nous trouvâmes engagés entre quatre isles des côtes de Finlande, lorsque nous croyons être à quelques milles seulement de Cronstadt, c'eut été peu de chose, si nous avions sçu que nous étions là, mais ni le capitaine, ni le pilote n'en savoient rien, et nous voguâmes ainsi, en aveugles, pendant 24 heures, sans savoir où nous étions. Enfin, au bout de 24 heures, nous nous dégageâmes de ces isles et mouillâmes devant Cronstadt, sur le soir du 10e jour de la plus belle traversée, ayant toujours eu fort beau temps.

Le lendemain matin, nous levâmes l'ancre pour nous rendre à Cronstadt, le premier Brandevacht que nous rencontrâmes, il vint à bord un commis de la douane visiter et mettre son cachet sur les écoutilles où étoit renfermé, tant les malles des passagers que toute autre chose ; il met un soldat sur le navire pour veiller à ce qu'il ne passe rien en fraude et ce soldat y reste nourri par le capitaine jusqu'à ce que le navire reparte de Pétersbourg soit pour Lubeck ou pour tout autre endroit.

Après avoir passé ce premier brandewacht, on en découvre un second qui nous envoye un pilote de la marine impériale et en même temps un homme chargé de prendre touts les passeports des passagers, et il s'en va avec le capitaine les faire viser au brandewacht, le capitaine revient a bord et l'on continue de s'acheminer. Quand on est arrivé devant Cronstadt il vient encore des commis de la douane vous visiter, même fouiller vos poches s'ils le veulent mais nous n'éprouvâmes pas cela.

Ce n'est pas encore tout, avant de mettre pied à terre vous avez encore la visite d'un major officier de la marine : cet honnête gentilhomme étoit saoul comme un cochon, il jura, fit un train du diable au pilote qui nous avoit conduit si près de la porte du port, par où devoit

Digitized by Google

entrer sa Majesté ce jour même, le menaça, etc. et nous fit perdre une heure ou deux à disputer et à jurer; enfin il nous permit de mettre pied à terre. A l'entrée du port, en bateau, on nous visita encore. Voila 5 visites et nous en manquâmes une sixième, c'est à dire un second vu de nos passeports. Les préposés nous voyant entrer dans le port sans aller les leur faire voir, nous crièrent de toutes leurs forces de rebrousser chemin, ma foy nous ne savions trop ce qu'ils voulaient, nous allâmes toujours notre chemin, ils coururent après nous, etc.

Cronstadt s'étend sur une longueur d'environ (lacune) et en a (lacune). Dans sa plus grande largeur, elle est couverte de maisons mais sans ordre et sans rues formées, c'est jetté ça et là ; les maisons sont fort basses et la plus grande partie en bois, il y en a cependant quelques-unes d'assez belles, bâties en briques et couvertes en blanc imitant la pierre de taille tant bien que mal ; les collèges de justice m'ont paru assés beaux.

Le port est fort spacieux et rempli d'un grand nombre de bâtiments marchands de tous pays. Ce port est fait de bois. Toutes les jetées sont en bois, ils n'ont point icy de pierres de taille, ils n'ont que cette espèce de grès ou pierre dure dont on se sert à Cherbourg pour la construction du port que l'on y fait actuellement.

En arrivant à Cronstadt, je vis défiler 3 ou 4 vaisseaux de guerre, à deux batteries, d'environ 60 pièces de canon, faisant la manœuvre. Tout l'équipage habillé de verd étant rangé sur les vergues et sur les haubans et porte-haubans et tout cela au son des fifres et des clairons, et les officiers généraux accourant dans de jolis bateaux avec des rameurs uniformément habillés.

Je restais un jour à Cronstadt, où l'Impératrice étoit attendue, mais elle n'y vint point. Je pris un bateau le lendemain à une heure de l'après midi pour me rendre à Pétersbourg où j'arrivai le soir à onze heures et demie, et descendis chés Demont qui tient la plus grande auberge de ce pays cy.

Cette ville fondée par le fameux czar Pierre Ier, l'an 1603, étant construite dans des marais, est entièrement bâtie sur pilotis ; on ne peut fouiller deux archines dans terre, qu'on ne trouve l'eau, aussi les fondemens sont-ils fort chers.

Pétersbourg est extrêmement irrégulier, il n'y a guère de rues formées que la grande Million, la Perspective, la grande Moscoy, le Galerof qui est un quay plutost qu'une rue. Le reste est composé de maisons jettées ça et là qui ne se touchent point, et pour 2 ou 3 belles maisons il se trouve 10 baraques qui ne sont pour ainsi dire que des cases à nègre. La ville est extrêmement spacieuse par cette raison et c'est un grand deffaut puisqu'elle pourroit être toute entière dans un

Digitized by Google

espace moitié moindre que celui qu'elle occupe aujourd'hui ; une grande faute selon moi c'est de n'avoir point tracé d'enceinte à cette ville, de façon que chaque particulier a bâti où il lui a plu, et souvent à un quart de lieue du corps de la ville, et si on n'y met ordre le mal ne fera qu'augmenter. Le premier projet de Pierre le Grand avoit été de bâtir la nouvelle ville sur une isle formée par la Néva que l'on appelle encore aujourd'hui le vieux Pétersbourg.

Je suis parti de Pétersbourg le 3 janvier 1769 à 9 heures du soir et suis arrivé à Riga le 8 à 11 heures du matin. Les principaux endroits sur la route sont Jambourg, Narva et Dorpat. Cette dernière est une ville ruinée, Narva est fort peu de chose, on y voit encore la forteresse bâtie par les anciens grands maîtres de l'Ordre Teutonique et vis à vis la nouvelle des Russes.

Jambourg n'a de remarquable qu'une assés belle fabrique de draps, les plus fins qui se fassent dans toute la Russie ; le directeur est un français, Bernard Vallée, de Châteauroux.

J'ai vu toute cette fabrique où il y a beaucoup d'ouvriers du pays de Liége, tant hommes que femmes ; ces étrangers sont payés beaucoup plus chèrement que les nationaux comme de raison, puisqu'ils vont leur enseigner leurs métiers. Il y a 18 métiers de montés, ils ne travaillent qu'en laine d'Espagne, et leurs draps m'ont paru assés fins pour pouvoir être portés par les honnêtes gens. L'opération est celle de toutes les fabriques, au sortir du métier les draps sont foulés puis souffrés s'ils sont en blanc, puis tondus, nopés (1). Je ne sais si les couleurs sont données à la laine en nature, mais je le crois.

Riga est une petite ville sur la Duyna fort belle rivière qui en facilite beaucoup de commerce. Cette ville a été prise sur les Suédois par Pierre le Grand qui, par capitulation leur accorda différents privilèges entr'autres celui de se gouverner eux-mêmes par des sénateurs ou conseillers de ville et bourguemaistres choisis d'entre les bourgeois.

Il y a outre cela un autre Sénat composé de la noblesse qu'on appelle la Régence. Le gouverneur est, comme on le juge bien, nommé par la Cour. La garnison est russe en partie et en partie entretenue par la Ville.

On estime à un million et demi d'écus l'exportation annuelle et l'importation à un million. Cette ville a l'avantage de se servir d'une fort bonne monnaye qui sont les écus d'Alberts ; les écus de France y ont aussi cours. La ville ne fait point frapper de monnaie à son coin et ne se sert point de la monnaye russe ; elle est gouvernée par un Sénat

(1) Noper des draps, c'est retirer avec des petites pincettes les petites saletés qui restent dans le drap.

Digitized by Google

composé de 4 bourguemaistres, 14 sénateurs, 4 secrétaires ; ce Sénat juge en dernier ressort dans les causes criminelles, mais dans le civil il y a appel à Pétersbourg ; il est composé de lettrés qu'on appelle et de négociants qui n'ont aucune prérogative les uns sur les autres. Ce corps a toutes les prérogatives de la noblesse.

L'Hôtel de Ville est un bâtiment neuf qui n'est achevé que depuis 5 ans — dont les dedans sont fort honnêtes et decens, sans sculpture et sans peinture. Il y a differents départemens du Sénat, l'un pour les affaires des orphelins, un autre pour celles des négocians, etc., il y a appel pour le civil au collège de Justice de Pétersbourg et de là au Sénat.

J'ai entendu estimer à 100,000 écus d'Alberts, le revenu des douanes de cette ville, qui ne sont cependant pas, à beaucoup près, aussi forts que ceux de Pétersbourg.

La vie est dit-on fort chère icy, cependant le pain m'a-t-on dit ne coûte que 3/4 de marks la livre, ce qui fait encore 5 liards monnoye de France.

Il vient icy tous les ans environ 500 navires étrangers, tant anglais qu'hollandais et allemands et *fort peu de français.*

Il y a icy un établissement pour le feu qui me paroit fort avantageux en faisant participer toute la ville à un incendie quelconque. Toutes les maisons sont estimées par des experts, et s'il en brûle deux, je suppose, qui sont estimées ensemble à 20 mille écus, chaque maison est taxée pour rembourser les propriétaires à tant pour cent de leur valeur qui est le pied sur lequel, en cas d'incendie, elles eussent été remboursées.

Je suis parti de Riga, le 14, sur les dix à onze heures du matin. La première chose que l'on fait c'est de passer la Duina, devant la ville, qui est large presque deux fois comme la Neva. Nous allâmes tout d'une traite à Mittau qui est à sept mille de Riga et qui est la résidence du duc de Courlande. On sort des frontières de Russie à environ 2 milles d'Allemagne avant Mittau, il y a là sur la frontière, un bureau où se fait la dernière visitation des Russes.

A Mittau, on vint seulement nous demander, de la part des douaniers, si nous n'avions rien qui fût sujet aux droits, nous répondîmes que non et ne fûmes point visités.

Je restai quelques heures dans Mittau que j'ai parcouru pour en connaître au moins l'extérieur , qui est fort vilain. J'oublioi de dire qu'avant d'arriver à Mittau, on trouve sur la rivière à une demie lieue de la ville, un très beau et vaste château dont la vue est très étendue, que fait bâtir le duc de Biren ; il est déjà sous toit, on tra-

Digitized by Google

vaille maintenant le dedans, on passe trois fois l'eau, en tout, de Riga à Mittau, dans le cours de l'hyver, nous avons été obligés de passer sur les bacqs. Le seul port de la Courlande est Libau qui fait un assés joli commerce. Le duc est extrêmement gêné par les Etats dont le pouvoir balance beaucoup le sien.

La poste se paye dans la Courlande, un gulden ou 1/4 d'ecu par cheval et par mille. Cette poste n'est point établie par le duc, mais par chaque gentilhomme sur la terre duquel on passe, de sorte que n'y ayant aucuns réglemens, on est entièrement à la discrétion des maîtres de poste.

La Courlande est un pays très fertile, cependant il y a une grande quantité de bois a passer pour arriver à Memel. Deux stations avant Menet est une station polonaise, dans le petit village de Polangen, mais tout y est tranquille au moyen d'un régiment de cavalerie que le Roi de Prusse y fait passer pour les tenir en bride. On est visité là par les polonais qui cassent le plomb russe.

A Memel on est visité par les prussiens dans les Etats desquels on est entré à la station antérieure, et on se fait plomber pour jusqu'à la frontière de Prusse, si l'on veut.

Memel qui n'est qu'une fort petite et vilaine ville ne laisse pas que de faire une exportation assés considérable en froment et en bois. J'ai vu un état de la Douane suivant lequel il est sorti l'année dernière 571 lasts de bled, 470 de seigle, 589 schocks de mâts, le schock est de 60 mâts.

Il y est venu l'année 1766, 280 navires; en 1767, 300; en 1768, 366. Auparavant ces trois années cy ce n'était rien. Au reste, le port de Memel est bon et commode et propre à recevoir les plus grands vaisseaux y ayant 17, 18 jusqu'à 19 pieds d'eau, et l'on dit qu'à peu de frais on pourrait y en avoir 25.

Une chose que l'on travaille à Memel à obtenir du Roy, ce serait un petit canal de seulement 3/4 de mille ou un mille de long qui rendrait la navigation des petites barques polonaises beaucoup plus aisé et moins coûteux, y ayant une pointe à doubler dans le Hast qui est très dangereux et les empêche même de pouvoir retourner chez eux, de sorte qu'ils sont obligés d'abandonner pour rien ces petites barques ou vétines comme il les appellent.

Nous sommes arrivés à Kœnigsberg le 18 janvier à sept heures du soir. Kœnigsberg est une assés grande ville passablement bien bâtie, mais peu peuplée, en égard à son étendue, n'y ayant guères que 40 ou 50 mille âmes. On sait qu'elle appartenait jadis à l'ordre teutonique et a passé au roi de Prusse.

Digitized by Google

Cette ville fait un grand commerce en froment et grains de toute espèce qu'elle tire de la Pologne. J'ai pris chés MM. Edward Collins et C° une note de l'exportation et de l'importation de l'année 1768 pour en avoir une idée, ils ont eu cette année 763 navires. Au reste ils n'ont pas icy une aussi belle rivière qu'à Riga, il s'en faut beaucoup, ni un port aussi commode qu'à Memel. Leur rivière n'a que 5, 6, 7 pieds d'eau devant la ville, leurs grands navires sont obligés de rester à Pilau à 7 milles d'icy sur la Baltique.

On change ici avec Amsterdam et Hambourg; le cours est aujourd'hui avec Amsterdam de 312 petits gros pour 6 florins de Hollande et 137 petits gros pour un écu de banque d'Hambourg.

Les étrangers sont icy dans la même situation qu'à Riga, ne pouvant acheter ni vendre qu'au bourgeois; il ne leur est pas permis de traiter directement avec les polonais.

On se sert de courtiers comme partout ailleurs, tant pour le change que pour les achats et vente. Les maisons sont assurées dans le même goût qu'à Riga.

Il n'y a icy que trois maisons anglaises, celle de Collins, celle de Mme Barclay et une autre dont je ne me souviens pas de la raison. Il y a beaucoup de juifs, on cite pour les plus riches Fried Lander et Seeligman et quelques autres mais en petit nombre, ils ont icy une synagogue et toute liberté de conscience comme toutes les sectés quelconques, on sent bien qu'il n'en peut pas être autrement sous un roy tel que celui-cy qui pense trop juste sur de pareilles matières pour se priver de bons sujets parce qu'ils ne pensent point tout à fait, l'un comme l'autre, sur des choses qu'ils n'entendent aucuns.

Il y a icy un Corps de Ville composé de la bourgeoisie et de différents collèges de justice ou Tribunaux pour juger les affaires, chacune dans les départements qui les regardent.

La princesse de Holstein, cousine germaine du feu Empereur Pierre III, demeure icy, elle a des terres dans les environs pour environ 9 ou 10.000 écus de rente, et reçoit 5.000 roubles de pension de la Cour de Russie.

Le commerce se plaint prodigieusement icy.

Il vient en dernier lieu de paroître un Edit qui défend l'entrée de toutes les soieries et étoffes étrangères, si ce n'est par transit pour l'intérieur; on ne sait encore comment interpréter ce mot par transit, quelques-uns veulent que par là le roy ne défend que le débit en ville mais point la vente à l'étranger, mais il paroit plus que probable que le sens de l'édit est que le seul passage à l'étranger des balles entières

Digitized by Google

sans vente restera permis. Cecy fera beaucoup de tort à toutes nos manufactures et surtout à Lyon.

Kœnigsberg fait aussi beaucoup en caffés, indigots et sucres : les droits ne sont presque rien sur ces deux derniers, mais ils sont énormes sur le caffé : 19 petits gros par livre. Il vient plus de sucres raffinés qu'en poudre.

Le magistrat juge les affaires des bourgeois, il y a une Cour de justice qui juge la noblesse en première instance d'où est appel en dernier ressort au Tribunal suprême composé de gens de loix.

Il y a à Kœnigsberg 8 à 9.000 hommes de garnison, un régiment de dragons de 10 escadrons, deux régiments de campagne et un régiment de garnison. Un régiment de garnison est composé en partie de jeunes gens tels que nos milices en France, et en partie de vieux soldats dont cela fait en quelque sorte la retraite.

Le Ducat qu'on nous avoit pris en Livonie et en Courlande, c'est à dire jusqu'à une station avant Memel pour 2 écus ou 8 golden, nous a été pris pour 9 florins ou 3 écus en Prusse dont l'argent est un peu moins bon, et icy dans la Prusse polonaise, c'est à dire pour près de 12 livres ou 4 écus d'un argent encore à plus bas titre que celui de Prusse. L'écu à Riga se divise en 30 bons gros ou 90 petits gros.

L'écu à Kœnigsberg vaut environ 3 livres 12 sols de notre monnoie actuelle. L'écu de Riga, au contraire, vaut de 5 livres jusqu'à 5 livres 10 sols. Le florin de Kœnigsberg revient ainsi à peu près à 24 sols.

Je suis revenu à Lubeck par la route d'Oldesloe qui l'allonge d'un mille, mais qui, quoique très mauvaise, est encore plus passable que la directe.

Lubeck a un commerce actuellement très borné, ils ne sont pas en état de tirer de chés nous une cargaison entière. Les huit ou dix raffineries qu'il y a icy sont peu considérables et les débouchés fort resserrés ; il ne leur est pas permis de rien envoyer en Danemarc ; les ports de Riga, Kœnigsberg, Dantzig n'ont pas de grands besoins de nos denrées de l'Amérique, Pétersbourg tire déjà directement ; le débouché de la Suède est fort peu de chose ; Hambourg et Amsterdam approvisionnent l'Allemagne, il faut donc qu'ils se tiennent dans un débit étroit. Si un négociant d'icy s'avisoit de faire venir pour son compte 100, 200 barriques de sucre, le petit nombre de raffineurs qu'il y a icy s'entendoit ensemble pour n'en donner que le prix qu'ils voudroient, ces raffineurs, d'ailleurs, n'ayant besoin à la fois que de 10, 20, 25 barriques tout au plus.

Le sucre se vend icy comme à Hambourg en deniers de gros ; le poids est le même dans les deux villes. Les caffés se vendent en sols

Digitized by Google

courants et non pas en sols de banque comme à Hambourg, le prix est actuellement de 12, 12 1/2 sols pour le Martinique et 11 sols pour le St-Domingue. Au reste, Lubeck est réellement une place de peu d'importance pour nous, nous en pouvons aisément juger parce que, m'a dit M. Rettich, qu'il se flattoit d'être celui de tout Lubeck qui faisoit le plus dans nos denrées : il peut débiter en tout environ 100.000 de caffé par an et 2.000 livres d'indigo. Le plus grand commerce de Lubeck est dans les articles du Nord : chanvre, fers, planches, etc., lins pour l'Espagne et le Portugal. Quant aux denrées de l'Amérique, ils les reçoivent presque touts par Hambourg ; les frais de Hambourg icy sont peu de chose et les droits icy aussi très modérés.

J'ai vu la raffinerie de MM. Paul et Lullke qui est une des plus considérables d'icy, mais qui ne m'a pourtant pas paru être grand chose, n'y ayant que 7, 8, 10 ouvriers au plus. La raffinerie consiste en 3 ou 4 maisons, et ils ont assés de place et de chaudières montées pour travailler beaucoup, si le débouché étoit assés considérable et lucratif pour les y engager. Ils tirent la terre à raffiner de Rouen. J'ai vu de leurs plus belles raffinades qui fait de très beau sucre, mais il me semble que cela n'approche pas encore de celui de Hambourg.

J'ai vu le port de Lubeck dans la Trave, il y a 10, 11, 12 pieds d'eau, c'est tout ce qu'il faut pour les navires qui naviguent ici qui sont : lubecquois, hollandois, hambourgeois, touts navires à fonds plats qui tirent peu d'eau.

La ville de Lubeck n'a pas tout à fait cent navires, et on assure que cy devant elle en a eu jusqu'à près de 200. Le port est fort long entre la ville et une partie des fortifications. En sortant par le Burgthor le coup d'œil est fort agréable et les environs de ce côté paraissent fort jolis, les remparts même sont fort agréables, à droite en sortant la porte est la Wagnitz, une petite rivière qui se jette dans la Trave, et de l'autre côté est la Trave même qui est jointe à l'Elbe par la Stegnitz, de sorte que ce qui est embarqué icy sur la Trave passe dans la Stegnitz puis dans l'Elbe à Hambourg ; ce sont des batteaux extrêmement plats, y ayant des endroits où il n'y a pas plus d'un pied d'eau.

Le poids de Lubeck devroit être plus fort que celui de Hambourg, mais très souvent il ne rend que le pair.

M. Rettich m'a dit que le paysan icy aux environs buvoit beaucoup de caffé, mais fort faible.

Le Mecklembourg qui avoisine le territoire de cette ville cy lui fournit la plus grande partie des bleds qu'elle exporte à l'étranger, c'est un territoire très fertile et extrêmement bien cultivé.

Digitized by Google

Tout ce qui s'envoie à Stockolm doit passer par Wismar qui est une ville privilégiée pour cela. Il y a 4 ou 5 paquebots danois qui vont d'ici à Coppenhague touts les 8 jours, il en part un d'icy et un de Coppenhague.

La construction à Lubeck est beaucoup moins chère que chés nous, M. Rittich m'a dit que son père avoit fait bâtir en temps de guerre où tout étoit encore plus cher qu'à présent, un joli navire de 150 lasts ou 300 tonneaux, lequel, construction, armemens, agrès, apparaux, mise dehors, vivres jusqu'à Bordeaux, ne lui étoit revenu qu'à 54.000 livres environ de notre monnoye, cela étant, il y aurait assurément une vingtaine de mille livres à épargner d'y faire construire, au lieu de faire construire au Havre, que surement en temps de paix, un pareil navire ne nous reviendrait pas à 50.000 livres.

Je suis arrivé à Dantzig le 23 janvier, à 8 heures du matin ; la Vistule était presque entièrement couverte de glaces, je l'ai cependant passée sur un bac. Cette ville est l'entrepot de toute la Pologne et fait un commerce considérable en grains de toute espèce, bois, mâts, planches, cires, cendres, etc.

J'ai pris une notte de la sortie des grains pendant l'année dernière et pour les navires :

Il en est arrivé	1.151
Il en étoit resté de l'hyver 1767	98
	1.249
Il en est sorti	1.190
Il en reste dans le port cet hyver	59
	1.249

Il est arrivé 878 grandes barques polonaises longues et qui peuvent s'en retourner à rames et à voiles.

Plus 317 petites barques quarrées avec lesquelles ils ne peuvent point remonter, de sorte qu'ils sont obligés de les donner icy presque pour rien.

Il est sorti d'icy l'année dernière 57.000 lasts de grains, ce qui est immense et en a furieusement soutenu le prix. Il vaut actuellement, qualité quelconque, pourvu qu'il ne soit point échauffé : 415 à 420 sols le last, ce qui revient à près de 6 livres de notre boisseau de 60 livres. Ils ont pour faire l'épreuve deux mesures qui forment une espèce de balance ; ils pésent le bled avec un échantillon dont ils gardent le poids par devers eux, ce qui leur sert outre, la confrontation de l'échantillon, à reconnaître leur marchandise, parce qu'il est assés d'usage ici que l'on laisse dans les magasins mêmes du vendeur les

Digitized by Google

grains que l'on a acheté jusqu'à ce que l'on veuille en prendre livraison, en en payant comme de raison le magasinage et l'intérêt du retard, etc.

On croit que la sortie du seigle va être défendue en Pologne afin de pourvoir à la subsistance de l'armée.

Cette place change avec Amsterdam et avec Hambourg ; elle donne à Amsterdam 400, 410, 415 gros pour 6 florins d'Hollande et à Hambourg 170, 175, 180 gros pour un V de Banque.

La Régence prétendit l'année dernière fixer le prix des ducats et le cours du change à 400 gros. Les négociants en haussèrent les épaules et firent passer toutes leurs lettres à Kœnigsberg. Les marchands boutiquiers qui composent en grande partie le Sénat et qui avoient rendu cet édit afin d'avoir les lettres de change à meilleur marché se virent frustrés dans leurs espérances et obligés de les payer à Kœnigsberg plus cher qu'ils n'auroient fait icy.

La Régence ou Sénat est composé en quelque sorte de 3 corps. Le 1er corps est de quatre bourguemaitres et douze conseillers ; le second, de 12 échevins, et le 3e, de cent notables ; il n'y a aucune voix prépondérante. Chaque individu a une voix dans son corps et chaque corps seulement une voix, de sorte que deux d'accord entraînent le troisième quel qu'il soit. Les deux premiers corps, afin de conserver cependant une certaine supériorité, ont soin de ne faire entrer dans le 3e corps que des marchands boutiquiers et point de négociants entendus.

On distingue icy 4 qualités de bled. La 1re est le sendomir ou bled blanc ; il n'y a guère que les Anglois qui en tirent pour leurs puddings. La 2e est ce qu'il appellent marbré ou bigarré, c'est à dire mêlé de blanc et de rouge. La 3e rouge et la 4e, basse qualité.

On ne reçoit icy comme monnoye courante ni l'argent de Prusse, ni celui de Pologne, mais seulement celui de Dantzig qui est d'un très mauvais aloy. Le ducat vaut actuellement onze florins 24 gros. Le florin contient 30 gros, monnoye imaginaire, il faut 5 sechiers pour faire un florin et deux dutchins pour un sechier donc le dutchen est de 3 gros. On est obligé de payer la poste 3/4 monnoye de Prusse et 1/4 monnoye de Pologne, on n'y reçoit point la monnoye de Dantzig.

La moitié des droits d'entrée comme de sortie appartient au roy de Pologne, qui retire cette moitié claire et nette. C'est à la Ville à qui appartient l'autre moitié à faire là dessus les frais pour l'entretien du port, etc. Les droits sont peu considérables mais ne sont point absolument fixes, la régence jugeant quelque fois à propos de les augmenter ou diminuer sur certains articles suivant les circonstances.

M. Gerard résidant de France, frère du 1er commis du Bureau des

Digitized by Google

affaires étrangères, m'a dit qu'on se plaignoit prodigieusement icy et avec raison des frets exhorbitans que font payer les *Rouennois;* il m'a cité par exemple qu'un équipage qu'une maison angloise avoit ordre de faire venir pour le roy de Pologne a été portée à 800 florins de fret de Rouen icy, 100 livres de chocolat, 100 florins, qu'on feroit si bien que les expéditions se feront par Dunkerque et que la place de Rouen se verra enlever par sa faute une branche de commerce considérable.

Il est presque inconcevable que la France avec tous les avantages possibles, ne soit pas le royaume le plus commerçant de l'Europe; rien ne lui manque, elle n'a pour ainsi dire rien à désirer, sa situation est unique, son terroir excellent, un beau climat, des productions immenses; l'industrie portée aussi loin que chés aucun peuple de la terre. Que lui manque-t-il donc? Une seule chose, l'habitude de tirer de ces avantages tout le parti possible. Elle fait, avec presque toutes les places de l'Europe, un commerce avantageux pour elle et ce seroit bien autre chose si elle connaissoit l'économie de la navigation, mais non; il n'est point de nation qui navigue à si gros frais et cela donne aux Anglois, et aux Hollandois surtout, un avantage singulier sur nous.

J'ai vu chés un des meilleurs horlogers d'icy, un nommé Bellard, une jolie horloge qu'il fait pour le comte Romanzow, jouant sur la flute et le clavecin. J'ai été exprés chés lui pour m'en faire expliquer tout le mechanisme qui, à la première vue, me paroit compliqué, mais qui se développe et devient simple aux yeux de qui l'examine. Au milieu est la sonnerie, horloge ordinaire, à l'un des côtés, l'engrainage de roues qui fait tourner le cylindre noté, dont les petites pointes font jouer les marteaux, les uns sur le clavecin, les autres sur de petites soupapes qui forment la flute, au moyen d'un soufflet qui fait jouer l'engrainage de l'autre côté par un mechanisme pareil. Toute la machine est mise en train par des poids, qui, dès qu'ils ne sont plus arrêtés font tourner la première roue qui donne le mouvement à toutes les autres.

J'ai vu les remparts et les fortifications extérieures de la ville qui me paroissent assés fortes; il y a le *Bischopsberg* qui est fort élevé et domine toute la ville ainsi qu'une autre petite ville nommée Tolsemberg qu'on peut entièrement détruire par le canon de Bischopsberg. On peut faire, hors des remparts, tout le tour de la ville en une heure et quart. Les remparts ne forment pas une belle promenade, n'étant point d'un terrain égal et en plate-forme, mais du reste ils sont larges et bien revêtus ainsi que les fossés.

Il y a, à la Bourse, la statue pédestre du roy Auguste fait par un sculpteur dantzicquois et aussi un fort beau et grand tableau représentant le Jugement dernier.

Digitized by Google

Il se fait icy aussi, un assés grand commerce en toiles de Pologne qui s'exportent principalement pour la Hollande et l'Espagne et aussi un peu pour l'Angleterre. Ce sont des toiles d'emballage et autres toiles grossiéres qui sont à fort grand marché. La toile d'emballage est d'environ 5 gros l'aune qui est juste moitié de celle de France, elle peut avoir 5/8 d'aune de France de lés, l'autre toile dont j'ai pris un échantillon est plus belle et de pareil lés, peut valoir 7, 8 à 9 gros l'aune.

Dantzig est la place d'Allemagne la plus forte en soyeries ; on ne peut point cependant estimer à 15, 16, 17, 18 millions ce qu'elle tire touts les ans soit de France, d'Italie ou d'Angleterre, sans courir risque de se tromper de plusieurs millions en trop ou trop peu, parce que tout ce qui vient par terre n'est sujet ni à douane, ni à rien du tout et entre dans les magasins du marchand sans que le public soit informé de rien là dessus. Il n'y a que le commerce maritime qui puisse s'estimer à cause des déclarations qu'il faut faire des chargemens.

M. François Rothembourg a expédié l'année dernière pour la France pour compte du roy 6,000 lasts tant froment que seigle. Il est parti d'icy 80 et quelques navires pour les ports de France.

Un désavantage considérable qu'ont nos navires dans ce port cy, c'est d'être d'un trop grand tirant d'eau et trop fins pour l'échouage ; ils sont presque touts obligés de rester en rade, n'y ayant icy que 8 pieds d'eau devant la ville où viennent charger les hollandois, anglois et autres qui touts cependant sont obligés de passer par le canal, y ayant une barre de sable qui ferme l'entrée de la rivière et la rend impraticable. Ce désavantage est d'autant plus grand qu'outre les fraix de port, à bord par allèges, tout le transport est aux risques du navire de sorte que s'il se perd une allège, le navire doit supporter la perte de la marchandise et payer l'allège même.

Il n'y a point icy de Chambres d'assurance, on fait assurer à Amsterdam, qui est pour ainsi dire le centre des affaires de Dantzig ; tous les paiemens s'y font. C'est Amsterdam qui fait les fonds aux Dantziquois, à la déflutation des marchandises de la Pologne. On estime qu'il faut icy par an, un million et demi de livres de caffé.

La ville de Dantzig est entièrement entourée de fortifications mais en outre, il y a beaucoup d'ouvrages avancés du sud au nord par l'ouest, il n'y en a point du côté de l'est, parce que, dans le besoin, on peut lâcher les écluses et inonder tout le plat pays, de sorte que cette place peut passer pour être très forte ; il n'y manque qu'une bonne garnison. On sait cependant qu'elle a arrêté et soutenu tous les efforts des Russes dans la dernière guerre.

Digitized by Google

La ville contient environ 50,000 âmes sans compter les 6 fauxbourgs qui sont considérables.

Je suis parti de Dantzig, le 5 février, à 8 heures du matin et suis arrivé à Berlin le 13 à onze heures du matin. Assés bonne route parce qu'il avoit gelé quelques jours auparavant. On paye 8 gros par cheval par mille, et l'ordonnance pour le Trinegeld est de 3 gros par mille; les postes vont fort bien, les chevaux excellens, mais on vous fait attendre toujours au moins une heure à chaque station. — Le Roy met garnison dans toutes les villes quelque petites et peu importantes qu'elles soient même dans les moindres bourgs, nous avons trouvé garnison partout sur la route.

La Casubie et la Pomeranie, du moins du côté ou j'ai passé, ne m'ont paru guère fertiles. Les milles, dans la Pomeranie, sont d'une longueur énorme, ce sont encore apparemment les milles suédoises; ce pays leur ayant appartenu cy devant.

En arrivant à Berlin il vaut mieux n'être point plombé, alors on est visité à la porte et les choses se passent honnêtement, si au contraire on est plombé, on est mené à la douane et visité très sévèrement par les François qui ont icy en main toute la regie des domaines du Roy. Les 4 principaux régisseurs sont de Latre, Brien, de Launay et Pernetti avec chacun 15,000 écus d'appointements. Bernard qui est sous intendant des postes a 6,000 écus, La Hogue, 3,000, etc. La nation est furieuse de se voir livrée par le Roy à ces étrangers qui, effectivement, abusent souvent de leur pouvoir pour vexer cruellement les étrangers comme les nationaux.

Les nouveaux arrangements pris par le Roy pour encourager ses manufactures écrasent et ruinent le commerce qui ne peut pas subsister s'ils ne sont changés; il n'y a presque rien dont l'entrée soit permise, ni draps, ni camelots, ni étoffes, enfin d'aucune espèce, ni galons, ni chapeaux, ni bas de soye, rien ne peut entrer, il faut absolument se servir des fabriques, mais ces fabriques quoique leurs étoffes ayent de l'œil, n'approchent point encore pour la bonté des fabriques étrangères. N'importe, voila qui est fort bien, mais le but est manqué, on encourageroit bien plus véritablement les manufactures de toute espèce, en permettant l'entrée des marchandises étrangères avec un certain droit qui mit les fabriques du pays en état d'en soutenir la concurrence.

J'ai vu la salle d'opéra, dont le dehors est d'une architecture extrêmement noble et simple, dans le goût antique. Les dedans sont assez beaux. La salle est vaste et bien ornée, mais il y a plusieurs deffauts et surtout celui d'avoir la première loge de chaque côté placée de manière qu'on n'y peut pour ainsi dire rien voir de ce qui se passe sur

Digitized by Google

le théâtre et aussi que les coulisses sont beaucoup trop avancées sur la scène et la retrécissent. Du reste pour la bien juger il faudrait la voir illuminée et y voir représenter une pièce.

J'ai vu le dedans de la nouvelle église catholique dont le portail est très beau; on manque d'argent pour l'achever.

J'ai vu l'arsenal, superbe bâtiment à l'extérieur; il contient 140,000 fusils en très bon ordre, une immense quantité de sabres et de pistolets : dans le bas, des pièces de campagne mais point de canons d'un calibre remarquable. La statue pédestre de Frédéric Ier, en bronze, avec 4 esclaves enchaînés gît là; je ne sais pourquoi on ne la place point dans quelque place. Du reste les Russes ont enlevé tous les ornements militaires qui embellissoient cet arsenal dans les dedans.

J'ai vu la fabrique de porcelaine, c'est à dire seulement le magasin, car on ne laisse point voir travailler, dont j'ai été fort satisfait, il y avait 2 lustres, l'un de 1,500 écus, l'autre de 1,200 qui étoient de toute beauté. Ils prétendent maintenant l'emporter, à touts égards, sur celle de Metz, par la beauté de la peinture, ainsi que par la blancheur de la masse et l'égaler en solidité. Voicy l'épreuve qu'ils m'ont dit avoir faite : mettre une tasse dans l'eau glacée, l'en retirer, la remplir d'eau froide, et sur le champ la faire bouillir sur un réchaud, puis la rejeter dans de l'eau glacée. Effectivement il faut qu'elle soit bien forte, si elle soutient une telle épreuve : mais l'épreuve ordinaire et suffisante est d'y faire bouillir de l'eau dedans. La fabrique est royale, ainsi c'est aux dépends du Roy et à ses profits que l'on y travaille et il a donné ordre de tout vendre à 10 pour cent au dessous de celle de Saxe.

J'ai vu un très joli service avec peinture en pourpre superbe, composé de la boëtte à thé, de la theyère, de la caffetière, etc., 6 tasses à chocolat, 12 tasses à thé à 245 écus ; d'autres en peintures de différentes couleurs à 225 écus. Le magasin ne m'a point paru aussi considérable que je m'y étois attendu. Il est vrai qu'il y a sept autres magasins dans les provinces : un à Kœnisberg, un à Magdebourg, etc. ; chacun peut acheter pour revendre en détail.

J'ai vu une manufacture de pluches, velours de coton, camelots et toutes étoffes pareilles de laine et de fil de chèvre qui est conduite par MM. Laurent Soiron et Ce ; le bâtiment a été donné par le Roy et en sus, dit-on, 150, et suivant d'autres 80,000 écus pour l'établir. Il est inconcevable avec quelle facilité le Roy a fait souvent de pareilles largesses à des étrangers qui viennent lui présenter des projets d'établissement. Cette manufacture de M. Laurent ne commence d'être en train d'aller que depuis 2 ou 3 ans et l'on s'aperçoit bien qu'elle n'est pas encore montée comme elle pourroit être, il n'y a guères qu'une quarantaine de métiers qui marchent et la maison est assés vaste pour en

Digitized by Google

contenir au moins deux cens, mais il est vrai que ce n'est pas le tout que de faire de la marchandise, il faut en avoir le débit et c'est ce qui leur manque, du moins la consommation étrangère, car pour celle du pays même ils l'ont, attendu qu'il n'est point permis de se servir d'aucunes étoffes étrangères. Leurs étoffes icy ne manquent point d'œil, mais ceux qui en font usage disent qu'elle n'est d'aucune durée et sont d'ailleurs plus chères que ne le seraient les étrangères.

J'ai vu la Bibliothèque du Roy qui n'est pas riche en livres modernes, il s'en faut beaucoup, mais qui ne laisse pas de l'être en manuscrits de toute espèce, on m'y a fait voir tous les codes anciens, grecs, turcs, persans, égyptiens, arabes ; des manuscrits éthiopiens sur des feuilles de palmier ; une belle collection d'histoire naturelle en desseins ; un calendrier lapon sur du bois, etc. On m'a fait voir un livre d'une très belle impression faite seulement 30 ans après l'invention. quelques collections d'estampes d'un graveur nommé Marc Antoine qui l'inventa grava les tableaux de Raphaël et porta cet art à sa perfection dès son berceau.

Le Kunst-Kammer ou Cabinet de curiosités où l'on voit le modèle en petit, mais en bronze et parfaitement bien fait de la statue du Grand Electeur qui est sur le pont de la Sprée. Un autre ouvrage en fer, d'un homme de Berlin, représentant sous la figure du Grand Electeur ..... combattant la chimère ; le cheval, le cavalier, le monstre, tout est d'une seule pièce et travaillé avec un soin infini ; les moindres veines du cheval y sont marquées ; sa sueur, le fourreau de son sabre imite le cuir par la manière dont il est travaillé. La représentation en cire des sœurs et frères du Roy morts encore enfants ; un jet d'eau et fontaine tout d'ambre, le modèle d'un temple en yvoire, plusieurs petits morceaux de sculpture excellens pareillement en yvoire ; un petit cabinet d'ambre, des vases d'ambre avec de très beaux bas-reliefs, puis, les métaux, les mineraux.

On m'a fait voir un morceau d'une mine d'or extrêmement riche, puis un arbre renfermant une tête de cerf dont les bois sortaient de tous côtés, on apperçoit encore un bout du crâne qui n'est pas entièrement couvert par l'arbre.

On y voit en cire dans ses propres habits et dit-on très ressemblant le roy defunt Frederic Ier ; on m'a fait voir, rendu moitié or par un chimiste que l'on a prétendu avoir trouvé la pierre philosophale, et qui par une fausse opération trouva la porcelaine et donna lieu à l'établissement de la fabrique de Meissen, etc.

J'ai vu la manufacture des tapisseries de haute lice, les couleurs y sont fort belles, mais c'est une abomination que la manière dont cela est dessiné, des jambes et des bras estropiés, ce n'est qu'une bagatelle

Digitized by Google

mais il est vrai qu'une pareille manufacture devrait être entre les mains d'un souverain : un particulier ne peut jamais être assés riche pour la porter à sa perfection; toutefois ils envoyaient beaucoup en Russie. A la bonne heure. C'était bon pour des Russes, mais ceux-cy ont à présent aussi une manufacture de pareilles tapisseries, mais leurs pièces sont encore plus pitoyablement dessinées qu'icy.

J'ai été à Spandau, voir cette terrible prison d'Etat dont on parle tant; nous n'en fîmes que le tour en bas car nous eûmes le hazard d'être pris pour des françois de la Régie, et sur cette bonne recommandation le commandant ne voulut pas nous permettre de voir les hauts de la forteresse.

Nous allâmes voir là auprès, la fabrique d'armes qui appartient à Mrs Splitgerber qui ont un marché fait avec le Roy qui leur paye tant la pièce. Nous avons vu fabriquer les fusils, les sabres, etc.; d'abord forger le fer, puis l'applatir et l'amaincir graduellement vers les bouts; ensuite l'arrondir, puis le forer, puis les sabres sur des meules qui tournent très rapidement, et, aussi faire des cuirasses. Ils se servent du fer de Suède.

Il est incroyable toutes les formalités qu'il faut essuyer pour aller faire seulement une pareille promenade en voiture. Le cocher est obligé d'en avoir la permission du Bureau de la poste qui ne la lui accorde qu'en payant un droit par tête d'homme et de cheval, 4 gros par personne et un gros par cheval, puis encore un autre droit pour les pavés, etc. A la porte il faut donner votre nom, dire qui vous êtes, où vous logés, où vous allés et quand vous comptez revenir. Si l'officier manquait à vous faire toutes ces questions, il serait mis aux arrêts pendant un mois, couché sur le plancher, sans qu'il lui soit permis pendant tout ce temps de défaire ni ses habits ou ses bottes. Vous êtes visité à la porte et de même en revenant.

Le Roy, en 58, fit fabriquer une monnoye extrêmement mauvaise qui a ruiné icy bien des familles; elle étoit telle que : un auguste d'or qui valoit icy 5 écus par l'ordonnance, ne valoit qu'un marc et demi à Hambourg, et la monnoye d'argent étoit encore pire. Les premiers qui s'en apperçurent dupèrent ceux qui n'en savoient encore rien en leur offrant jusqu'à 7 écus de leurs bons louis, la monnoye dès ce commencement étoit tellement altérée qu'au lieu de 7 écus ils n'en recevoient réellement que 3 et demi, et n'ont de leur vie revu leurs louis mais la chose alloit toujours en augmentant et chaque semaine la monnoye étoit altérée de 12 pour cent. La chose en vint au point, comme je l'ay dit ci-dessus que l'on ne recevoit à Hambourg qu'un marc et demi pour la pièce d'or valant icy 5 écus il falloit voir alors les débiteurs s'empresser de rembourser leurs dettes avec cet argent

Digitized by Google

de bas aloy, les Dantzicquois et les Polonois en furent les malheureuses victimes en croyant faire les plus belles affaires du monde.

Les Polonois vendoient avec un empressement singulier leurs bœufs et leurs troupeaux, on les payoit en augustes d'or qui valoient 3 ou 4 fois moins qu'ils ne croyoient, en ducats fabriqués icy, qui étoient plutost des jettons à jouer que des pièces d'or; on les inonda de mauvais argent. La paye des soldats et des officiers se faisoit sur le même pied; les officiers quittoient le service, entr'autres deux officiers d'un même régiment s'étant retirés, le Roy en demanda la raison au colonel qui lui répondit que c'étoit le mauvais argent qui en étoit la cause; Comment le mauvais argent, dit le Roy, faisant l'étonné, d'où vient donc ce mauvais argent, qu'est ce qui le fait fabriquer (!)

Ce ne fut qu'en 64 (1764) que toute cette mauvaise monnoye fut réformée et les choses remises sur l'ancien pied.

J'ai vu la fabrique de soyeries de MM. Baudouin, mais ils n'ont qu'une vingtaine de métiers là ensemble, les autres sont repartis en divers quartiers de la ville. Je n'ai pas été extrêmement content de leurs étoffes, et c'est cependant une des meilleures fabriques d'icy, ils prétendent égaler la France dans les gros de Tours et dans les étoffes riches pour veste, mais de leur propre aveu les autres étoffes ne valent pas celles de France ; et ils ne peuvent point vendre à moins de 7 à 8 pour cent, au moins plus cher que les étoffes françoises rendues icy, ainsi ils sont encore bien éloignés d'être en état de s'en procurer un débit à l'étranger; ils se plaignent beaucoup de la paresse de leurs ouvriers qui de toute la journée ne travaillent qu'environ 8 heures tandis qu'un ouvrier en France travaille 16, 17, 18 heures par jour et travaille plus vite encore; de sorte qu'il leur faut, disent-ils icy, 3 mois pour faire ce qu'on fait à Lion en un. Au reste ils sont obligés de tirer leurs dessins de France et ils n'ont pas dans tout Berlin, à ce que m'a assuré M. Baudouin, plus de 4 hommes en état de monter comme il faut un métier. Le moirage leur coûte icy beaucoup plus cher qu'en France; la main-d'œuvre de l'ouvrier presque double; on paye icy pour l'aune de Berlin ce qu'on paye en France de notre aune et il faut 7/4 de Berlin pour faire une aune de France.

Il y a bien icy comme en France des ordonnances au sujet des fabriques par lesquelles il est défendu de ne fabriquer les étoffes que sur des largeurs reçues, etc., mais on n'y tient nullement la main, ainsi que sur l'employ des soies crues avec les soies cuites ; ce qui rend les étoffes extrêmement cassantes et d'un mauvais usage et où le fabriquant gagne les 25 p. % de déchet que fait toujours la soye par la cuisson.

Au commencement de la paix, on avoit conseillé au Roy d'acheter

Digitized by Google

tout ce qui restoit d'anciennes étoffes chez les fabriquants qui en étoient touts surchargés afin de les mettre dans le cas de pouvoir travailler de nouveau avec ardeur et avec émulation, il étoit prêt à le faire et auroit fait grand bien à toutes les fabriques, mais on l'en déconseilla et il se contenta de donner la première année une bonification de 10 p. °/₀ sur tout ce qui seroit vendu, ce qui ne fit qu'un effort fort passager et fort peu sensible.

On est obligé icy de payer en Italie les soyes au comptant, au lieu que les François obtiennent des Italiens des termes de 9, 12, 18 mois, ce qui vient de ce que la France a beaucoup plus de liaisons de commerce avec l'Italie que n'en a ce pays ci. Pour remédier à celà, le Roy fit icy un fonds de cent mille écus pour former un magasin de soyes qu'on tiroit pour son compte d'Italie, pour les recéder au fabriquant à 9, 10 mois de terme, c'étoit excellent, mais il mit à la tête de cela des conseillers privé et autres gens qui savoient à peine ce que c'étoit que de la soye, et qui la payèrent en Italie 10 p. °/₀ plus cher qu'elles ne valoient, de sorte que les fabriquants n'en voulurent point, cela mécontenta le Roy et les choses en sont restées là.

J'ai vu une des 3 raffineries de MM. Splitgerber et Daun, qui ont le privilège exclusif, monopole qui les met dans le cas de vendre leurs sucres faits le prix qu'ils veulent dans les Etats du Roy, excepté dans la Prusse royale qui a permission de les tirer de l'étranger. Dans chaque raffinerie ils ont environ 50 hommes employés, en tout environ 200 en comptant des manœuvres que l'on prend quelquefois à la journée : ils font l'un portant l'autre 6 à 7 milliers de sucres par jour dans chaque raffinerie, mais fort peu de sucres fins parce qu'ils n'en trouveroient pas le débit ; ils fournissent Vienne, outre les Etats du Roy.

On donne aux apprentis : la 1re année 36 écus, la seconde 42 et la 3e 62, logés, nourris, blanchis et chauffés. MM. Splitgerber et Daun sont morts, le fils du premier a laissé là les affaires et acheté une charge de grand veneur du prince Ferdinand, les deux gendres du vieux Splitgerber sont donc, à présent, les chefs de cette maison ; le premier se nomme Schikler et le second Berents, il y a aussi le neveu de Splitgerber, cela fait 3. Les fils de M. Daun ont, je crois, un interest dans la maison, mais ne s'en mêlent point du tout.

J'ai vu à Berlin, les horloges de Huguenin qui sont les plus belles que j'aye encore vu dans le genre. J'en ai vu qui sonoient 32 airs sur un même cilindre : une horloge astronomique marquant avec précision touts les mouvements des astres et ne se montant que touts les 21 ans.

Je suis parti de Berlin, le 3 mars, à 6 heures du matin, arrivé à Potsdam, à 10 heures et demie, je n'ai vu que la fin de la parade. Le

Digitized by Google

premier bataillon des gardes qui est, je crois, de 700 hommes forme bien le plus beau corps que l'on puisse imaginer, ce sont touts beaux hommes d'au moins 5 pieds 8 pouces de France les plus petits, uniforme habit bleu céleste, boutonnière en broderie d'argent, revers et doublure rouges, veste et culotte chamois, guêtres blanches ; quand le soleil donne sur ce riche uniforme on en est ébloui.

L'ancien château de Potsdam n'est pas grand chose dans les dehors ; pour les dedans, je ne les ai pas vus parce que le Roy y étoit. J'ai vu la galerie de Sans-Soucy, il y a 38 Rubens, des Rembrandt et autres grands maîtres et 34 petits tableaux d'un fini précieux de Van den Werth, un flamand, du chevalier Célesti, de Jules Romain, etc.

Le château même de Sans-Soucy n'est rien, le palais de Japan ne peut exciter quelque curiosité que par le dehors. Le nouveau château est magnifique, mais l'allée qui y conduit, du côté du jardin, me paroît trop étroite, de façon qu'en arrivant on ne découvre point assés la face du château. Les dedans sont bien ornés, cependant je n'y ai trouvé rien d'aussi merveilleux qu'on me l'avoit annoncé. Je n'entre dans aucun détail sur sa construction extérieure en ayant le dessein en élévation.

M. Begouen-Demeaux avait fait une excursion à Dresde car il la mentionne dans son manuscrit sans indiquer comme il s'était rendu dans cette ville :

Je suis parti de Dresde le 16 au soir et suis arrivé à Berlin le 18 au matin : trente six heures de route. J'ai vu du lin dans cette partie de la Saxe, mais point de chanvre, je n'en ai point apperçu, on dit qu'il en croît passablement en Lusace. On trouve aussi beaucoup de pins et sapins depuis Luckau jusqu'aux approches de Berlin mais dès avant Baruth, quoi qu'encore en Saxe, le terrain devient fort mauvais, sablonneux et entièrement semblable à celui du Brandebourg.

Les noces du Prince Royal avec la Princesse de Hesse-Darmstadt sont fixées au 18 de ce mois.

On estime à 18 millions d'écus les revenus du Roy de Prusse, que son armée lui coûte onze millions, sa Cour 2 millions et que le reste entre dans ses coffres.

On est icy de plus en plus animé contre les Français ; on se plaint que les assises rapportant moins ; touts les jours ils augmentent les droits, en inventent de nouveaux, etc., pour y suppléer. Les droits sur les vins sont, dit-on, extrêmement forts et par cette raison, il en vient d'autant moins touts les ans ; lorsqu'ils ont établi ces nouveaux droits, ils les ont perçus sur les vins qui étoient déjà dans les caves et qui par conséquent avoient déjà payé l'ancienne taxe.

Digitized by Google

Quatre mois de l'année, le paysan prussien est obligé de nourrir touts les chevaux de l'armée, au moyen de quoi il n'en coute rien au Roy pendant ce temps pour nourrir toute sa cavalerie. Lorsqu'il alla à Dresde pendant cette dernière guerre, la bourgeoisie vomit toutes sortes d'horreurs contre lui ; il en fit emprisonner 40 des plus notables, et pour réparation de toutes leurs injures demanda des sommes considérables, sans quoi il leur feroit trancher la tête ; il emporta leur argent et leur permit de dire ce qu'ils voulurent.

Au reste on nie très fort à Berlin toutes les abominations dont je l'ai entendu noircir à Dresde et quant à ce qu'il a brûlé touts les biens du comte de Brül, on répond que ce même comte, si le général autrichien ne l'eut empêché, vouloit faire sauter en l'air son chateau de Potsdam que l'on a fait toutes sortes d'indignités dans un de ses chateaux jusqu'à fourrer la bayonnette dans le nés d'un buste du grand père du Roy, lui déchirer les narines et le jetter ensuite contre un superbe panneau de glace pour la briser. Au reste tandis qu'ici les Saxons et Autrichiens brisoient beaucoup plus qu'ils ne pilloient, les Prussiens au contraire quand ils furent en Saxe pillèrent avec tout le soin possible, ils décrochèrent les glaces et vous les empaquetoient ainsi que touts autres meubles et l'on dit qu'un seul général prussien a vendu icy en vente publique pour 70.000 écus d'effets en bons louis.

On a vu qu'après son départ de France M. Begouen ne s'était arrêté que peu de temps à Hambourg. Il avait fait, à son retour, une station plus longue par les détails circonstanciés qu'il nous donne sur cette ville et sur celle de Brème :

Il s'en faut beaucoup qu'Hambourg fasse un commerce aussi considérable que je l'aurois cru et qu'il a effectivement été cy devant. Jadis cette place étoit l'entrepost général de presque toute l'Allemagne et de toute la Baltique, c'étoit elle qui leur fournissoit les vins, les denrées de l'Amérique, les épiceries, etc., mais presque touts les ports de la mer Baltique font aujourd'hui le commerce directement avec la France, y envoyent, par leurs propres vaisseaux en partie, et en partie sur les vaisseaux anglois et hollandois, les productions de l'intérieur de la Russie et de la Pologne, et prennent en retour, des vins, sucres et caffés, les villes de l'intérieur même de l'Allemagne tirent de la France en droiture.

La Prusse chargée des monopoles et dépourvue d'argent ne peut plus rien tirer, plusieurs autres Etats voisins sont dans le même cas.

Les sucres anglois que l'on appelle lompes font un tort considérable à nos sucres terrés, les Anglois étant en état de les donner à bien meilleur marché que nous par la gratification que leur accorde le Gouvernement de 9 1/2 schellings par quintal de sucre en pain et 4 1/2 du

Digitized by Google

brut à la sortie pour l'étranger, il ne laisse pas ainsi à Hambourg que de se faire une grande consommation de leurs caffés qui s'y vendent à peu près sur le même pied et aux mêmes prix que nos Guadeloupes.

La navigation de Hambourg est aussi extrêmement bornée, ils n'osent paraître dans la Méditerrannée où ils sont exposés à toutes sortes de vexations et de pirateries de la part des corsaires de Barbarie.

Cy devant ou du moins pendant quelques années, ils ont été chargés en France d'un surcroit de droit de tonneaux extrêmement fort, au moyen duquel ils n'y venoient que très peu et encore sous pavillon lubecquois et hollandois, il est vrai que le traité vient d'être signé par lequel la France les en a déchargés, de sorte qu'ils y peuvent désormais venir en concurrence des autres nations. Ils ont encore la mer Baltique, mais où, comme je l'ai déjà dit leurs affaires sont bien tombées. La pêche du Groenland leur occupe une vingtaine de vaisseaux par an.

Ils font avec le Portugal et l'Espagne un commerce considérable en toiles de Silésie, ils ne laissent pas aussi que d'envoyer en France de cette espèce de toiles que nous appellons des platilles et qui nous servent dans nos cargaisons pour la côte de Guinée.

Le commerce des sucres est dans ce moment cy extrêmement mauvais à Hambourg. Le grand nombre de raffineurs que les plus modestes estiment de 4 à 500 met trop de concurrence dans la vente des sucres faits, d'autant plus que la plus grande partie de ces gens là ne sont pas en état de garder dans une mauvaise circonstance pour en attendre une meilleure, il faut qu'ils vendent pour payer, s'ils ont acheté les matières chères, et qu'il survienne une baisse ils perdent nécessairement, c'est ce qui leur arrive pour ainsi dire continuellement depuis 2 ou 3 ans, de sorte qu'il en a manqué beaucoup, et qu'il y a furieusement du choix à faire dans les ventes.

La position d'Hambourg, son état politique, le peu d'étendue de son territoire et de ses forces la mettent hors d'état de pouvoir entreprendre aucun commerce fort étendu, elle n'a aucune possession ni en Asie ni en Amérique, aucune compagnie. Quelle différence entre cette ville et Amsterdam. Elle était cy devant en contestation avec le Dannemark qui s'en arrogeoit la suzeraineté mais tout a été arrangé l'année dernière et elle est reconnue actuellement pour Ville libre par toutes les puissances de l'Europe; elle est gouvernée par 4 bourguemaîtres, 4 sindics, lesquels ont le titre de magnificence, et douze sénateurs. On s'y plaint fort des lenteurs et du peu d'exactitude de la justice mais en revanche on y peut vanter l'ordre qui y règne pour le feu.

Il y a sur toutes les tours de la ville des gardes de posés qui à toutes

Digitized by Google

les heures de la nuit soufflent dans une espèce de cornet pour faire connoître qu'ils veillent. Il y a dans tous les quartiers de la ville d'autres gardes de posés qui crient chaque heure, en avertissant auparavant par un tour de cresselle ; en cas de feu, ceux-ci tournent leurs cresselles à rebours et avec rapidité. Ceux qui sont sur les tours donnent le signal et touts les sentinelles sur le rempart tirent leur coup de fusil, le canon de la citadelle tire. Au moyen de quoi en un clin d'œil toute la ville est prévenue qu'il y a du feu. Le Sénat s'assemble aussitôt, toutes les pompes sont apportées, les gens préposés pour le feu, les gardes à cheval, etc. ; et le Sénat ne se sépare que lorsque le feu est éteint.

Il y a, comme on l'a déjà dit, plus de 4 à 500 raffineurs à Hambourg, si l'on veut entendre sous ce titre touts ceux qui travaillent avec un seul homme, eux, leur femme et enfants, mais en effet il n'y a qu'une quarantaine de raffineries qui méritent de porter ce nom. J'ai vu celle de M. Weyer qui est une des plus considérables. Il travaille tantôt avec 10, 12 hommes, tantôt plus, tantôt moins, suivant les circonstances; ils raffinent avec du sang de bœuf, comme à Orléans, se servent de l'eau même du canal et de la terre de Rouen.

Ils font le sucre mélis qui vaut actuellement onze gros avec du très beau sucre brut mêlé de qualités supérieures ou de sucres déjà travaillés, tels que de belles bâtardes. Les bons raffineurs achètent ordinairement icy au comptant, c'est à dire payable en six semaines, deux mois, et vendent à 4 semaines.

Cependant généralement on est beaucoup plus longtemps à retirer ses fonds de la vente des sucres que de celle des caffés qui ordinairement sont payés au bout de six semaines.

Bremen est dans l'ordre politique la première des trois villes anséatiques; et pour le commerce la seconde. Elle est arrosée comme personne nignore par le Veser qui passe devant la ville et ne le sépare que d'un faubourg. Cette rivière est si mauvaise et surtout les eaux en sont si basses que les navires ne peuvent monter jusqu'icy et sont obligés de se tenir à 4 ou 5 milles de la ville. Là on les fait décharger par des allèges ou bateaux couverts dont j'ai vu plusieurs devant la ville et de même faut-il en user pour le chargement.

Le commerce de Brême consiste principalement en laines, en toilerie et en vin, ils reçoivent en payement de ce qu'ils envoyent dans la Wesphalie et dans la Hesse, les toileries qui sont fabriquées dans ces deux provinces et qu'ils distribuent en Espagne, en Portugal et même en Angleterre. La laine du Holstein fait icy un objet considérable. Au moyen de leurs vins et eaux-de-vie, les bordelois ont sur nous un très grand avantage vis à vis de toutes ces places cy, telles

Digitized by Google

que Bremen, Lubec et celle de la mer Baltique où nous avons rarement des occasions; une cargaison entière de nos denrées de l'Amérique étant trop forte pour touts ces endroits là, de sorte qu'en travaillant pour Brême, faute d'occasions directes, nous sommes obligés d'envoyer par Hambourg, d'où il s'en suit de nouveaux frais, une commission d'expédition surtout une nouvelle prime d'assurance qui n'est pas de moins que de 1 jusqu'à 2 pour cent suivant la saison.

Il n'y a icy qu'une seule raffinerie que l'on peut citer et qui est même assés forte et entre les mains d'un homme riche et intelligent, c'est celle de M. Meinerzhagen.

Les caffés se vendent icy à tant de grotes la livre. Actuellement, par exemple, le caffé Saint-Dommingue est icy à 18 1/2 et 19 grotes et le Martinique jusqu'à 20, etc.

Le débouché de Brême est la Wesphalie, le Hanovre et la Hesse, pays pauvre au lieu que Hambourg est beaucoup plus avantageusement placé, étant environné de voisins riches qui sont plus en état d'acheter et de payer. M. Merren m'a dit qu'il y avoit des années où M. Bethmanleur envoyoit jusqu'à 200 milliers de caffé; qu'ils ne vendent rien dans la ville, mais attendent les ordres qui leur viennent du haut pays, c'est-à-dire des 3 provinces citées cy dessus et alors expédient à 6 mois de terme pour le compte des demandeurs mais jamais pour le leur propre.

On fait très rarement construire icy. Il y a environ 120 à 130 navires brêmois naviguant en Angleterre, en France, en Espagne, en Portugal. En général leurs marins sont actifs et vigilans et enfin ont, dit-on, si bonne réputation en Hollande que les assureurs signent le plus volontiers sur les brêmois que sur les navires de toute autre nation.

Brême change avec Hambourg, Amsterdam ou Londres, de sorte que c'est avec l'une de ces trois places qu'ils indiquent leurs remboursements à Paris.

Cy devant les brêmois se servoient beaucoup de l'entremise de Hambourg, tout passoit par cette place, depuis 15 à 20 ans ils ont commencé à secouer ce joug et actuellement presque tout leur commerce se fait directement et cette branche d'expédition est perdue pour Hambourg. En vin, les brêmois font plus que Hambourg, et les caffés presque autant, du moins les années précédentes, car cette année cy il est prodigieux combien Hambourg a reçu de caffés de Bordeaux seulement, plus de 2 millions de livres pendant les deux mois de juin et juillet. Ajoutés à cela ce qu'il a été reçu de Nantes, du Havre et de St-Malo et 5 cargaisons de la Dominique. Brême a reçu de Bordeaux pendant les deux mêmes mois de juin et juillet 700 milliers.

Digitized by Google

Il est réellement prodigieux combien la consommation de cette graine augmente en Allemagne, le paysan même ne peut presque plus s'en passer, il est vrai qu'il le prend extrêmement léger, j'ai entendu dire que d'un lot, ils font 2 ou 3 tasses, c'est à dire d'une livre 64 ou 96 tasses.

M. Begouen rapporte encore un fait extrêmement curieux sur les progrès de l'artillerie russe au milieu du XVIIIe siècle. Il avait vu tirer jusqu'à trente-deux coups de canon à la minute, et en venant en France il n'avait pas manqué de signaler cette supériorité à nos officiers d'artillerie. Ceux-ci s'étant montrés incrédules, M. Begouen fit alors venir une attestation de l'un de ses amis qui avait assisté à l'expérience, et le certificat suisant existe toujours dans les papiers de la famille Begouen :

Je soussigné certifie que j'ai vu tirer à St-Péterbourg jusqu'à 32 coups dans une minute par une pièce de 3 livres de boulet. Il est vrai que c'était simplement à cartouche.

Dresde, ce 17 juin 1769.

(Signé) PERRET, capitaine.

M. Jacques-François Begouen devint député du Havre à l'Assemblée nationale de 1789 et prit une part importante, comme Conseiller d'Etat, à la rédaction du Code de commerce. Il était le père de M. André Begouen-Demeaux, maire du Havre, dont les descendants habitent encore notre ville.

Digitized by Google

Digitized by Google

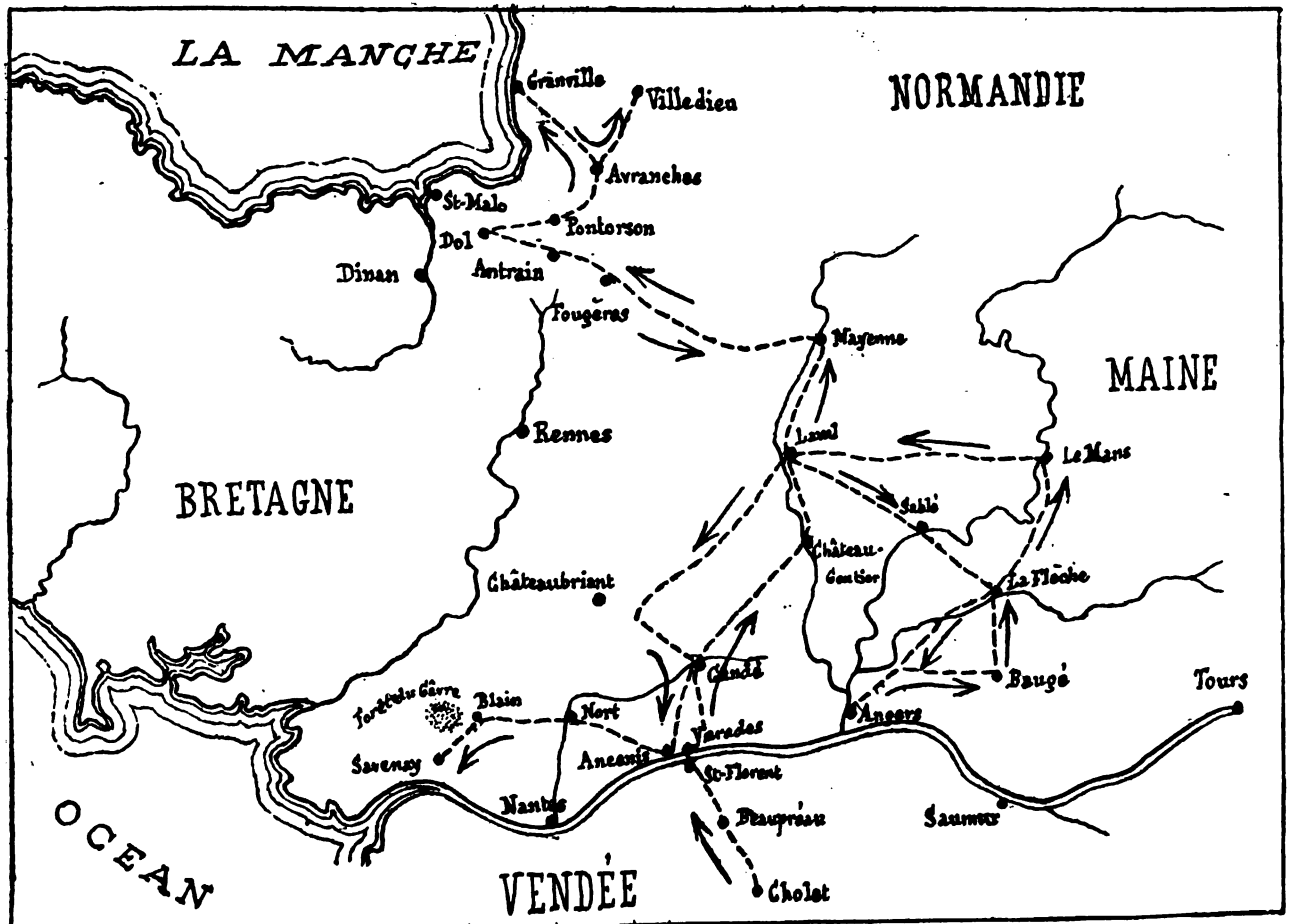

Digitized by Google

CAMPAGNE D'OUTRE-LOIRE DE L'ARMÉE VENDÉENNE, 1793

par M. P. LE MENUET DE LA JUGANNIÈRE

Membre résidant

Comment l'armée vendéenne fut amenée à mettre le siège devant Granville et quelles en furent les conséquences.

Le 17 octobre 1793, écrasée à Cholet par l'armée de Mayence, après une lutte terrible, l'armée vendéenne presque en entier ne songe qu'à mettre le plus rapidement possible un obstacle à la poursuite de l'ennemi, et dans ce but, elle se dirige en grande hâte sur St-Florent, village situé sur la rive gauche de la Loire, où elle effectuera le passage de ce fleuve.

Le 18 au matin, 80,000 fugitifs se trouvent réunis à St-Florent, impatients de franchir la Loire.

C'est une armée en déroute, sans vivres, presque sans munitions, traînant à sa suite une foule de vieillards, de femmes éplorées, d'enfants terrifiés, de blessés. A l'horizon, vers Cholet, le ciel est rouge des incendies allumés par les vainqueurs. Le canon de l'arrière-garde tonne de moins en moins. L'armée de Mayence approche; il faut quitter le plus vite possible cette Vendée, ce bocage, patrie si aimée, et demander asile à la Bretagne.

La Bretagne semble aux Vendéens une terre promise; ils savent les Bretons pour eux, et ils comptent, après les avoir soulevés, avec leur aide rentrer triomphants dans leur bocage.

Tel est du moins le vœu du paysan.

Le fleuve franchi, les chefs se réunissent en conseil à Varades.

L'état-major a été atteint dans ses meilleurs chefs. Bon-

Digitized by Google

champs vient de mourir des suites de ses blessures. Charette et d'Elbée sont restés sur l'autre rive. Lescure est avec l'armée, mais blessé très grièvement.

Il faut nommer un généralissime.

En remettant son commandement, Lescure a proposé pour le remplacer, Henri de La Rochejaquelein, jeune capitaine, qui, malgré son inexpérience et ses vingt et un ans, était connu pour sa loyauté et son courage ; il était très aimé des chefs et des paysans qui ne le désignaient que sous le nom de Monsieur Henri.

La Rochejaquelein est élu. Stofflet lui est adjoint comme major général. C'est un officier sorti des paysans ; au début de la guerre, garde-chasse du comte de Maulevrier, antérieurement caporal instructeur au régiment de Lorraine. Il s'était jusqu'alors fait remarquer par son énergie, sa bravoure, jointes à de grandes aptitudes militaires, et par l'influence qu'il avait sur le soldat vendéen au moment de l'action.

Le prince de Talmont commandera la cavalerie et Marigny restera comme jusqu'alors à la tête de l'artillerie.

Quel plan suivre ? Où conduire l'armée ?

Vigoureusement appuyé par La Rochejaquelein, Lescure ne veut pas s'éloigner de la Vendée ; on jettera la masse dont on dispose sur Angers ou sur Nantes, pour y rentrer au plus vite. Il eût voulu rester sur la rive gauche, dans son Poitou ; mais blessé mortellement, il avait été contre son gré descendu sur le rivage de St-Florent, puis transporté en bateau à Varades. Quelques heures avant, Charles Bréchard, l'un des secrétaires au Conseil supérieur, le voyant au lit couvert de blessures, lui avait demandé comment il se portait et avait reçu cette réponse : « Si je n'avais pas été blessé, j'aurais sabré le premier Royaliste qui aurait tenté de passer la Loire, eût-il été le prince de Talmont. »

Le projet de marcher immédiatement sur Angers ou sur Nantes parut impossible. L'armée catholique était dans un trop grand désordre ; toutes les divisions étaient mêlées, des paroisses sans capitaine et des capitaines sans compagnie. On crut avec raison n'avoir pas le temps de la réorganiser assez vite pour emporter l'une ou l'autre de ces villes qui seraient défendues chaleureusement.

Digitized by Google

La route de Rennes restait ouverte, et ce fut un moment l'avis du plus grand nombre de s'y diriger en ligne droite, pour là, reconstituer l'armée, soulever les populations, de concert avec elles, mettre le siège devant Nantes, s'en emparer et rentrer ensuite triomphants en Vendée. C'était le parti le plus sage et le plus sûr.

Ce plan allait être suivi quand le prince de Talmont annonce qu'un soulèvement important se produira si l'armée passe par ses Etats de Laval ; il affirme que son nom entraînera tout le Craonnais et une grande partie du Maine.

On décide enfin que l'armée se dirigera sur Rennes, par Candé, Château-Gontier et Laval.

D'Autichamps avait proposé de soulever la Normandie et de marcher ensuite sur Paris.

Ce plan plus que hardi avait été écarté.

Le 19, les Vendéens quittent les rives de la Loire et se mettent en marche sur Laval. C'est une émigration de 80,000 personnes, où l'on compte à peine 40,000 combattants, la moitié n'étant composée que de vieillards, de femmes, d'enfants, de malades, de blessés, de traînards, de prêtres.

Cette armée couvre plus de quatre lieues de colonne et offre le plus grand désordre surtout en queue. Elle entre le 23 au matin à Laval après deux petits combats où elle a repoussé l'ennemi.

Le prince de Talmont avait fait entrevoir de puissants renforts : 6,000 Lavallois et paysans manceaux, seulement, viennent grossir les rangs.

Sous Laval, l'armée républicaine qui, par Angers et Nantes a rejoint les Royalistes, est repoussée à Croix-Bataille où son avant-garde seule est engagée et ensuite à Entrammes où elle essuie une défaite complète et des pertes considérables. Elle doit rétrograder à Angers où elle se reformera.

Après cette victoire, l'armée royale, qui n'est plus inquiétée par l'ennemi, fait un séjour à Laval pour se reposer de ses fatigues et s'organiser.

La Rochejaquelein ordonne un recensement. Ce travail donne le chiffre de 39,000 fantassins ; on compte à peine 1,000 cava-

Digitized by Google

liers mal équipés et mal montés. L'artillerie se compose de 55 pièces de tout calibre, d'une trentaine de caissons et de deux forges. Plus de 200 charrettes et carrosses suivent l'armée.

Près de 50,000 vieillards, femmes, enfants, malades, blessés, prêtres, formaient cette multitude attachée à l'armée, entravant ses mouvements et gênant sa marche.

Le tout se rangea par paroisses et fut réparti en cinq grandes divisions. Dans cette armée, il n'y avait que deux unités : la paroisse correspondant à une compagnie et n'ayant pour chef unique qu'un capitaine, et la division correspondant à une brigade sous les ordres d'un général.

A Laval, le Conseil se réunit de nouveau ; il y eut beaucoup d'avis divers. Trois projets y furent discutés.

Celui du prince de Talmont et de ses adhérents était d'aller en Normandie. Il se rangeait ainsi du côté de d'Autichamps qui, dès le passage de la Loire, avait conçu un plan hardi : Se porter rapidement sur un port de mer, St-Malo ou Granville, s'en emparer, attendre là les secours que l'on demandera aux Anglais et ensuite marcher sur Paris après avoir soulevé la Normandie tout imbue des idées girondines.

Celui des Bretons : marcher sur Rennes, soulever la Bretagne et rentrer en Vendée par Nantes.

Celui des Poitevins : profiter de la victoire sous Laval pour rentrer sur le champ par Angers.

Le projet de Talmont est accepté.

Le 2 novembre, l'armée royale sort de Laval, indécise sur la route à prendre. Les généraux hésitent encore. Malheureusement La Rochejaquelein, en tête de la colonne, se croit trop jeune pour prendre à lui presque seul une décision définitive ; il laisse à gauche la route de Vitré, qui eut conduit l'armée à Rennes, et il s'engage sur celle de Mayenne.

Dans cette ville où l'on entre sans coup férir, le Conseil décide que l'armée marchera sur St-Malo, dont on cherchera à s'emparer. Au projet émis par d'Autichamps de marcher sur Alençon pour se porter ensuite sur Paris, La Rochejaquelein tint ce discours : « Si notre cause était désespérée, il ne nous faudrait que de l'audace, nous marcherions droit sur Paris,

Digitized by Google

nous frapperions au cœur le colosse de la République, et si nous étions repoussés, nous irions prendre à dos l'armée du Nord, tandis que les Autrichiens l'attaqueraient en tête. » Quant au prince de Talmont, il s'exprima ainsi : « L'Angleterre soutient la cause des rois ; ses dispositions nous sont favorables. La communication est établie entre Jersey et la Bretagne. Que nous demande-t-on ? D'occuper un point sur la côte pour favoriser le débarquement. Marchons donc sur St-Malo. Là, nous trouverons quelque issue et nous déciderons ce qu'il conviendra d'entreprendre. »

La Rochejaquelein se rangea au plan du prince de Talmont, que la majorité des chefs approuvait.

Le 4, l'armée entre à Fougères, après un vigoureux combat où se dévoila la valeur et l'audace des chefs vendéens.

A Fougères, parmi les prisonniers républicains se trouve un officier du génie, Dobenheim, qui avait été chargé de fortifier la ville à la nouvelle de l'approche des Vendéens.

Dans ses mémoires personnels, il s'exprime ainsi : « Des soldats vendéens se jetèrent sur moi et me conduisirent à un de leurs chefs qui s'appelait Bernard de Marigny... Il m'emmena au Conseil des Brigands et obtint ma grâce, à condition qu'il répondrait de moi... j'avais à choisir entre une mort inutile à la République et une prolongation de vie qui pouvait me fournir l'occasion de la servir au milieu même des ennemis moyennant beaucoup d'adresse, etc. »

L'état-major vendéen reçut Dobenheim dans ses rangs. Il croyait trouver en lui un puissant auxiliaire, dévoué aux principes de la Gironde ; de son propre aveu, ce n'était qu'un traître.

A Fougères, arrivent de Jersey, Freslon et Bertin accompagnés de Prigent, de St-Malo, l'intermédiaire le plus actif qu'il y eût entre le cabinet de Londres et la Bretagne.

Les envoyés apportent une lettre de Georges III contresignée par Pitt et Dundas. Le roi d'Angleterre déclare « offrir un généreux et immédiat secours aux armées royales dont tous les rois de l'Europe devraient encourager les efforts monarchiques. »

Dans une dépêche détaillée, lord Dundas indique que le

Digitized by Google

mieux serait de s'emparer de St-Malo, mais il conseille de marcher sur Granville, à défaut de possibilité de prise de St-Malo, et il promet l'envoi d'une flotte.

Prigent ajoute des instructions écrites provenant du général en chef de l'armée de secours, désigné par les princes, du Dresnay : « Je décide donc que l'armée royaliste fasse une attaque sur les hauteurs de Granville ; l'objet de cette attaque est de protéger le débarquement des troupes anglaises et des provisions qui sont apportées pour le soulagement de l'armée royaliste ; elle décidera le temps nécessaire pour sa marche, elle fixera le jour de l'attaque sur les hauteurs de Granville, et au point du jour désigné, l'armée royaliste apercevra la flotte anglaise à peu près vers la pointe de St-Pierre, entre Granville et Cancale, si toutefois le vent est favorable. »

On convient des signaux. Pour annoncer la prise de Granville, un drapeau blanc sera planté sur le rocher entre deux drapeaux noirs. Les envoyés repartent alors à Jersey avec l'adhésion du Conseil de guerre vendéen à ce projet.

Arrive Bougon-Longrais, l'ancien procureur général, syndic du département du Calvados lors du soulèvement féderaliste.

Il fait tous ses efforts pour déterminer les chefs vendéens à pénétrer en Normandie ; il leur indique le port de Cherbourg comme plus facile à prendre que celui de Granville, et il leur promet de nombreux et puissants auxiliaires. Mais, on s'est engagé vis à vis du cabinet anglais ; le message est parti. Le prince de Talmont s'écrie : « Que nous demande-t-on ? d'occuper un point sur la côte pour favoriser le débarquement ; marchons donc sur St-Malo. »

De plus Dobenheim, admis au Conseil, dissuade de se porter contre Cherbourg et désigne Granville comme le port dont ils doivent présentement s'emparer.

Dans ses mémoires, il s'exprime ainsi : « Je fus mandé plusieurs fois au Conseil, forcé de répondre aux questions des chefs, je leur donnai le change sur les moyens de pénétrer dans la ci-devant Normandie, et sur la résistance que pouvait leur opposer Granville. Tout le monde sait le mal qu'ils auraient fait à la République s'ils s'étaient portés sur Cherbourg, sans attaquer Granville.... On peut forcer un soldat de tirer un

Digitized by Google

coup de fusil et un officier de marcher à la tête de ses troupes; mais on ne peut contraindre un homme de talent de mettre au jour des idées ingénieuses. Un tel homme qu'aucun chef dans son art ne conduit, peut même trouver souvent l'occasion d'égarer ceux qui veulent tirer parti de lui. Par exemple, si je ne dois pas me flatter d'avoir sauvé la République, je puis au moins croire que je lui ai rendu un signalé service, que je ne lui aurais pas rendu si le hasard ne m'avait fait tomber entre les mains de ses plus cruels ennemis. Les militaires instruits de l'état où se trouvait le département de la Manche, lors de l'affaire de Fougères, 5 novembre 1793, et de la parfaite connaissance que j'en avais, ne peuvent guère douter du service que j'ai rendu....

» Les Vendéens n'ayant point d'artillerie de siège et ne trouvant pas à vivre deux jours de suite dans le même lieu, surtout hors d'une ville, toute place fermée d'un mur de clôture ne fût-il que de 3 pieds d'épaisseur était hors d'insulte pour eux. Le moyen d'escalade leur était même interdit... Ils n'avaient ni organisation, ni ouvriers, ni outils, ni assez de temps à rester dans chaque endroit. Ils ne pouvaient préparer ni échelles, ni fascines... D'ailleurs les escalades ne sont praticables que dans l'obscurité et à l'exception de l'élite des plus braves de l'armée, tout le reste n'était absolument propre à rien pendant la nuit, principalement en hiver.

» Leur première ressource était de s'emparer de la presqu'île du Cotentin en s'y portant avec rapidité, et de s'y tenir en conservant Port-Bail et St-Cosme. Cherbourg était sans défense du côté de la terre ainsi que toutes les batteries de la côte. Ils auraient trouvé de la grosse artillerie et de la poudre en quantité plus que suffisante pour se tenir sur une bonne défensive jusqu'à l'arrivée des Anglais... Les malades, les blessés, les femmes et tous les inutiles auraient cessé de les embarrasser. N'ayant à garder que deux points qui ne peuvent être tournés et ayant espoir de voir arriver sur leurs derrières les secours étrangers, les soldats vendéens auraient sans doute été déterminés à se séparer en trois corps. Depuis le passage de la Loire, l'armée vendéenne se tenait en masse. Personne n'allait à l'ennemi quand ne marchaient pas en tête La Rochejaquelein et Stofflet avec les drapeaux. »

Digitized by Google

Les Vendéens n'avaient alors que deux partis à prendre : soit attaquer Cherbourg, ce que leur conseillait vivement Bougon-Longrais, soit marcher sur Rennes après s'être emparé de Dinan. Agir autrement était folie.

Mettre le siège devant St-Malo paraissait impossible. Dobenheim dans lequel on avait trop de confiance appuya vivement le projet d'attaque sur Granville et il fut définitivement décidé au Conseil qu'on marcherait sur Dol et que de là, on irait en passant par Avranches mettre le siège devant cette place.

Le 8, au matin, après 4 jours passés à Fougères dans l'indécision sur le plan à suivre, l'armée se rassemble pour se mettre en marche. Stofflet effrayé de la tentative sur Granville et plus que jamais convaincu de la nécessité de s'emparer de Rennes, dirige de sa propre autorité l'avant-garde et les drapeaux sur la route de la capitale de la Bretagne ; il espérait ainsi entraîner l'armée à sa suite. Vain espoir ! Il s'aperçut bientôt qu'elle ne le suivait pas et il apprit qu'elle était engagée tout entière sur la route de Dol.

Si La Rochejaquelein eût suivi l'avant-garde sur Rennes, l'armée était sauvée ; mais, au début, partisan d'un retour offensif en Vendée, depuis la promesse des envoyés du Cabinet anglais, il s'est rangé au projet de d'Autichamps : la marche sur Paris après s'être emparé de Granville et avoir soulevé la Normandie ; c'est ce que nous affirme Bournisseau dans son *Histoire des guerres de Vendée.*

Le 9, l'armée est à Dol, où de nouveaux renseignements pris sur l'état de Rennes et de St-Malo achevèrent de déterminer l'attaque de Granville, et le 10, elle se met en marche sur Avranches où elle entre le 12, sans combat.

Voilà comment l'armée catholique et royale, à la suite de la déroute de Cholet, après bien des incertitudes et des hésitations, fut amenée à mettre le siège devant la place de Granville.

Siège de Granville. — A quels hommes s'attaquaient les Vendéens? Quelle était la garnison de Granville et quelles étaient ses défenses? M. Launay, dans son ouvrage sur le siège de Granville, nous l'apprend par les passages suivants : « ... Le roi

Digitized by Google

» Charles VII songea à tirer parti pour la France des avantages
» de la Roque de Granville.

» Par un édit de 1445, il accordait aux habitants de la nou-
» velle ville, des privilèges en vertu desquels : « Toutes ma-
» nières de gens, de quelque état qu'ils fussent, qui voudraient
» venir demeurer et faire résidence audit lieu de Granville,
» étaient dorénavant quittes et exempts des aydes ordonnés
» pour la guerre, ensemble de toutes tailles, emprunts, et
» autres subventions, et redevances quelconques, etc. »

« Il était grand alors le nombre des opprimés courbés sous le joug des inégalités sociales..... Un certain nombre de juifs marramos (néo-convertis) y vinrent chercher un abri contre les persécutions politiques et religieuses, qui poursuivaient partout leur race.... Les promesses de l'édit de Charles VII les attirèrent dans Granville, où conservant leur nouvelle foi, ils s'allièrent bientôt intimement au reste de la population..... Ainsi naquit, ou plutôt surgit pour ainsi dire, du jour au lendemain, à la fin du xve siècle, une ville nouvelle, sans parenté, sans affinité avec les cités voisines, véritable parvenue, qui ne dut qu'à elle seule sa marche constante vers le progrès et la civilisation.

» Ni religieuse, ni féodale, ni guerrière, la population Granvillaise, sans lien avec le passé, eut dès les premiers jours pour devise : En avant !.... Aucune noblesse n'avait daigné se mêler à cette roture.... N'ayant rien à répudier, rien à regretter dans le passé, les Granvillais virent sans effroi se lever l'aurore de la Révolution française, dont les théories nouvelles étaient chez eux de pratique courante, depuis trois siècles.... Ils s'étaient toujours tenus en dehors des partis. Ils l'avaient bien prouvé par leur esprit de charité et de tolérance envers les malheureux Huguenots, dont, après la révocation de l'édit de Nantes, ils favorisèrent la fuite à Jersey par tous les moyens en leur pouvoir. Tels étaient les Granvillais en 1793.... Voilà sur quel sol et au milieu de quels éléments, vint s'abattre la Vendée, tout étonnée de rencontrer en plein pays royaliste et entièrement acquis aux idées girondines, une résistance aussi opiniâtre qu'inattendue. »

.... « Au moment où l'action allait s'engager, voici quel était l'état des forces militaires renfermées dans la place.

Digitized by Google

» On comptait 5,535 hommes, 15 pièces de campagne, et quelques canons de gros calibre placés en batterie, le long des remparts de l'enceinte, sur le rond de l'isthme, sur l'esplanade du Roc et sur le bout du vieux môle disparu aujourd'hui.

» Deux chaloupes canonnières, embossées sur l'emplacement actuel des parcs aux huîtres, étaient destinées à balayer le pont et à défendre l'accès du port.

» La petite garnison se composait des éléments les plus disparates, au grand préjudice de son homogénéité. Il y avait trois compagnies de canonniers du Contrat Social, des Tuileries et du Bonnet rouge; des canonniers gardes nationaux de Valognes; le 31e d'infanterie; les 6e, 9e et 11e bataillons de la Manche; trois autres de la Côte-d'Or, de la Somme et du Calvados; un détachement du 19e chasseurs à pied; une compagnie de chasseurs d'Evreux; un détachement de la gendarmerie de la Manche; un autre de hussards; enfin la garnison propre de la place composée de 500 hommes, derniers débris d'un corps qui venait d'être battu à Fougères..... Ces éléments de défense, encore bien que très insuffisants, acquéraient une force réelle par la disposition de la forteresse, que la nature et le génie de Vauban avaient rendue presque inexpugnable. »

Dans un rapport daté du 22 juin 1686 sur les plans de défense de la place, Vauban s'exprime ainsi :

.... « Elle sera de petite garde, quatre compagnies d'infan-
» terie seules pouvant suffire pour la garnison, avec sa bour-
» geoisie qui, en qualité de matelots, savent tous manier le ca-
» non et le mousquet. D'ailleurs comme elle ne sera attaquable
» que par une forte petite tête, la défense n'en sera ni embar-
» rassante ni difficile.... Elle n'est attaquable que par le fau-
» bourg, et ce ne sera jamais qu'à la face droite de la demi-
» lune, que l'ennemi pourra se donner quelque accès, qui sera
» d'autant plus difficile qu'il n'en pourra s'approcher qu'en
» se défilant, après avoir monté un grand escarpement qui se
» trouverait sous la portée des pierres et des grenades.... »

Ce rocher couronné de murs, flanqué d'ouvrages et entouré de trois côtés par la mer, telle était la place que le major Dobenheim avait indiquée aux Vendéens comme facile à prendre, même sans matériel de siège.

Le 14 novembre, l'armée royale partie le matin d'Avranches,

Digitized by Google

arrive sous les murs de Granville après avoir refoulé une partie de la garnison qui s'était portée à sa rencontre.

A la vue de la place, Poirier de Beauvais a des doutes sur la véracité des dires de Dobenheim. A cette occasion, nous lisons dans ses mémoires : « Dobenheim, ingénieur militaire, se donnant pour avoir une connaissance parfaite de la place et de ses fortifications, lesquelles avaient été en partie réparées sous ses ordres, fut chargé d'indiquer et de diriger les attaques... Une chose m'avait frappé : c'est que de Marsange et Dobenheim, parlant des fortifications de cette place, n'étaient pas d'accord sur un fait matériel ; le premier soutenant, pour l'avoir vu dans le temps qu'il y était en garnison, que derrière tel ouvrage il y avait un fossé, Dobenheim disant le contraire. Cette contradiction me trotta par la tête et j'en fis part à La Rochejaquelein qui prit la chose légèrement ; cela me fit penser que par des connaissances particulières qu'il pouvait avoir, Dobenheim lui était suffisamment connu.

» Comme l'armée était en marche et que je n'avais eu connaissance d'aucuns préparatifs, je demandai à des Essarts de quelle manière on était convenu d'attaquer...? que, quant à moi, je n'en savais vraiment rien... si l'on savait qu'il y avait des fossés à passer...? dans ce cas, il nous faudrait des fascines; que nos canons étaient trop faibles s'il fallait faire brèche aux murs; qu'il nous faudrait des échelles.

» Des Essarts croyant ainsi que bien d'autres qu'il suffisait de se montrer devant Granville pour y rentrer, me demanda en riant si je pensais que nous allions attaquer Berg-op-Zoom.

» Je me figurai alors qu'on s'était procuré des intelligences dans la ville pendant que nous étions à Avranches, mais hélas ! rien de tout cela. »

Dans ses mémoires, Dobenheim, comme nous l'avons vu plus haut, ne cache pas ses intentions de trahison à l'égard des Vendéens. Il le confesse le plus cyniquement possible.

Les royalistes n'aperçoivent nulle voile à l'horizon. Les secours anglais viendront-ils? Les a-t-on oubliés ? Pourront-ils, livrés à leurs propres ressources, sans matériel de siège, sans une pièce de gros calibre, battre en brèche ces murs, ce rocher ? Telles sont les questions que se pose le soldat.

Digitized by Google

Quant aux chefs, ils savent qu'il faut à tout prix s'emparer de la place et là attendre la flotte anglaise.

Granville est le but vers lequel marche l'armée, vouloir la conduire plus loin est impossible. Le paysan veut revoir son bocage ; cette marche toujours en avant l'effraye, il a moins de confiance en ses généraux. Déjà un grand nombre de combattants découragés ont rétrogradé et repris la route de la Vendée. Si on échoue devant la place, la retraite sur la Loire est inévitable. Ce sera la déroute et l'agonie de la grande armée catholique et royale.

Devant Granville, l'armée vendéenne joue là son atout ; pour elle, c'est la vie ou la mort.

A midi et demi est signée par La Rochejaquelein, Stofflet et l'état-major, une double sommation adressée au commandant de la place et aux officiers municipaux.

Elles sont ainsi conçues :

« Au Commandant de Granville,

» Monsieur, jaloux d'épargner autant qu'il est en nous le sang français, nous vous sommons au nom de Sa Majesté très chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre, votre unique et légitime souverain, de remettre la ville et le port de Granville que vous défendez et de les livrer aux généraux de Sa Majesté, pour en être pris possession. A ce prix, nous nous obligeons sur notre honneur à vous traiter, vous, Monsieur, vos officiers et vos soldats qui composent la garnison, avec tous les égards convenables, et sous la simple condition que la franchise et la loyauté des officiers de Sa Majesté leur ont jusqu'ici permis d'employer.

» A cet égard, nous vous faisons passer des proclamations propres à vous convaincre de l'esprit de douceur et de loyauté qui caractérisent les fiers, mais sensibles et généreux soldats de la Vendée.

» Nous vous donnons avis au contraire que, si dans une heure précise, nous n'avons pas une réponse favorable de votre part, nous allons bombarder la ville et peut-être la réduire en cendres, et qu'alors vous deviendrez responsable, avec les officiers de votre garnison, des immenses ravages que

Digitized by Google

doit causer aux malheureux habitants de Granville un genre d'attaque que votre opiniâtreté seule aura rendu nécessaire.

» Nous sommes, Monsieur, vos obéissants serviteurs.

» Signé : de La Rochejaquelein, Stofflet, le chevalier des Essarts, Piron, de Hargues, le chevalier de Beaurolliers, le chevalier de Villeneuve et d'Autichamps.

» Le 14 novembre 1793, à midi et demi. »

« Aux officiers municipaux de Granville :

» Messieurs, les généraux et officiers de l'armée catholique et royale, préférant comme ils l'ont prouvé dans tous temps la conquête des cœurs à celle des villes et des forts les plus redoutables, n'ayant en raison des motifs purs et sévères qui les animent d'autre but que d'assurer par la clémence les fondements du trône que la plupart d'entre vous gémissent de voir si indignement renversé ; prêts à toujours distinguer le simple égarement du crime ; accoutumés à trouver dans le repentir du moment le pardon et l'oubli du passé, et ne croyant jamais avoir poussé trop loin la loyauté de leurs principes et de leur conduite à cet égard, vous proposent d'épargner le sang français si cher à leurs cœurs ; ils vous proposent d'ouvrir les portes de votre ville sans coup férir.

» Un peuple d'amis entrera dans vos murs avec le rameau d'olivier pour y faire régner, à l'ombre de l'autorité royale, l'ordre, la paix et le bonheur que vos tyrans vous ont si souvent promis, mais en vain. A ce prix, il vous est facile de sauver de tous dangers et de tout dommage vos vies et vos propriétés, auxquelles nous jurons sur notre honneur le respect le plus inviolable et le plus sacré. C'est alors que nous éteindrons dans nos embrassements mutuels, tout souvenir du passé ; c'est alors que des acclamations réciproques couvriront le moindre murmure qui pourrait s'élever du fond du cœur. Sinon, Messieurs, un fer vengeur arme nos bras, libres de nous avoir pour amis ou ennemis, choisissez. Autant pour le bien de l'humanité, nous désirons en nous l'un de ces titres, aussi peu que nous redoutons l'autre. Si vous préférez le dernier parti, songez que les indomptables habitants de la Vendée, vainqueurs et destructeurs des garnisons de Valenciennes et de Mayence, sont à vos portes et qu'ils vont les

Digitized by Google

ouvrir par le fer et le feu. Quelle que soit votre décision, sachez que tous nos prisonniers, otages de ceux qui vous parviennent, répondent sur leur tête du retour de leurs camarades, et qu'en conséquence, si dans une heure précise nous n'avons reçu de vous aucune réponse, le canon vous annoncera que ces mêmes prisonniers ne sont plus. Car quelles que soient vos intentions, nous vous demanderons de les faire connaître, sans craindre que le refus d'accéder à nos propositions nuise en rien à la sûreté de ceux qui nous l'auront transmis.

» Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs. »

Suivent les mêmes signatures.

Pour des cœurs vraiment républicains, cette sommation était humiliante et blessante, aussi la réponse fut-elle négative.

Alors, dans la soirée, les batteries vendéennes ouvrent le feu et les tirailleurs embusqués dans le faubourg engagent un vigoureux combat de mousqueterie.

Les chefs vendéens comptent sur la trahison du 31e régiment ci-devant Aunis, dont la plupart des officiers sont des ex-nobles, et ils pensent qu'au moment d'un assaut, ils passeraient à eux. Vain espoir ! Le 22 Brumaire, le représentant du peuple à Granville, Le Carpentier, a fait un arrêté portant que tous les officiers ex-nobles du ci-devant Aunis, seraient de suite suspendus et remplacés provisoirement à la nomination du bataillon.

Aussi dans la nuit, vers dix heures, alors qu'un assaut est tenté à la porte de l'isthme, le 31e régiment ne trahit pas la République et l'attaque des Vendéens fut repoussée.

Le lendemain matin, une seconde tentative, cette fois-ci par la grève, échoua dès le début, faute de bonne direction, et l'armée royale débandée et démoralisée reprend en grande hâte la route d'Avranches, laissant derrière elle tout espoir d'être secouru par les Anglais.

Aussitôt le faubourg évacué, le feu y fut mis par les Granvillais pour empêcher les tirailleurs Vendéens de s'y établir une seconde fois, si l'armée royale tentait de continuer le siège.

Digitized by Google

Les chefs ne purent retenir leurs hommes; le retour à Avranches ne fut pas une retraite, mais une déroute complète.

Ce jour même, le Conseil réuni à Avranches décide que l'armée se portera sur Cherbourg dont on sait pouvoir s'emparer facilement.

Stofflet à la tête de l'avant-garde marche sur Villedieu pour diriger ensuite l'armée sur Cherbourg, mais il n'est pas suivi ; c'est en vain que les chefs supplient l'armée de s'engager sur la route prise par l'avant-garde, elle n'obéit pas et refuse de marcher en avant.

Sur l'état des esprits après Granville, de Beauvais s'exprime ainsi : « L'armée ayant refusé de marcher sur Villedieu, cela nous inquiéta beaucoup. Pendant notre expédition de Granville, les têtes avaient fermenté. Comme il y avait trois partis bien prononcés pour trois marches différentes, chacun s'agitait en faveur de celui pour lequel il inclinait. Il en résulta un trouble qu'il est difficile d'imaginer. »

Il fut donc impossible de suivre le projet d'aller vers Cherbourg.

Le lendemain 17 novembre, elle refusa pour la seconde fois de marcher sur Villedieu ; beaucoup de soldats prirent d'eux-mêmes par une marche rétrograde la direction de Pont-au-Beau, Pontorson, etc.

C'en était fait de notre armée, si nos gens n'avaient pas éprouvé des difficultés en s'en allant ainsi à la débandade ; ils eussent garni ainsi toutes les routes depuis Avranches jusqu'aux bords de la Loire, et il eut été aisé de leur faire mettre bas les armes et de les avoir à sa discrétion.

Mais pour notre salut, ceux qui avaient pris le parti de départ furent tués. Cette nouvelle certaine étant parvenue à Avranches, on s'obstina moins à ne pas vouloir marcher en avant et nos soldats prirent une ferme résolution de conserver leur ensemble.

Seulement nous fûmes obligés de prendre le chemin que nos gens nous indiquaient et de marcher sur Pontorson.

Ce jour-là, 17 Novembre, Stofflet revint à Avranches avec l'avant-garde après avoir rencontré, à Villedieu, une vive résistance dont il a triomphé. Arrivé sur les confins du Calvados, apprenant que l'armée du général Sepher approche et

Digitized by Google

n'ayant aucune nouvelle de la marche de l'armée royale qui devait le suivre, il rebroussa chemin et revint en grande hâte à Avranches.

Ici se place un épisode qui a été interprété de bien des façons. Il s'agit du projet tenté par le prince de Talmont de s'embarquer furtivement pour Jersey. Nous lisons dans de Beauvais : « Ce fut le jour où l'armée s'en alla d'Avranches et que Stofflet y arrivait, que MM. de Talmont, de Beaurolliers et d'autres personnes, au nombre desquelles étaient plusieurs dames, formèrent le projet de se rendre à Jersey.

» A la nuit close, cette compagnie quitta la ville pour s'acheminer vers le bord de la mer. Le bruit de cette entreprise étant parvenue à Stofflet, celui-ci sans hésiter ordonna à cinquante cavaliers de les suivre et de les ramener par la force. Ce détachement se met sur leurs traces, mais la tentative ayant échoué, nos voyageurs revinrent par un autre chemin. Il y eut grand bruit à ce sujet-là à leur retour avec Stofflet; on apaisa cette affaire afin de ne pas justifier la nouvelle qui s'était répandue dans l'armée que des chefs voulaient passer à l'étranger. »

Etait-ce une fuite? Par sa conduite au feu, de Talmont a prouvé sa bravoure et on ne peut l'accuser de lâcheté. Son but n'était-il pas plutôt de gagner Jersey et de hâter le secours des Anglais ?

On objectera, il est vrai : pourquoi de Talmont n'a-t-il pas fait part de son dessein au Conseil ? Nous devons remarquer que La Rochejaquelein et Stofflet, les deux têtes du Conseil, étaient alors partis avec l'avant-garde sur Cherbourg et qu'ils n'étaient pas encore de retour quand le prince prit ses dispositions pour s'embarquer. De plus, le Conseil eut-il donné son adhésion à cette entreprise ? Le prince n'avait-il pas de bonnes raisons pour agir le plus promptement et le plus discrètement possible ?

Dans l'état d'esprit où elle se trouvait, l'armée aurait certainement cru à une défection. A ce moment, les paysans n'écoutaient plus que les prêtres. Nous lisons dans le journal de Mercier du Rocher : « Les prêtres jouissaient d'une plus grande considération que les chefs, les prêtres après la déroute de Granville étaient d'avis de retourner dans la Vendée

Digitized by Google

et d'abandonner les chefs. Les chefs furent obligés de solliciter les prêtres. Bernier harangua l'armée pour l'engager à ne pas presser sa retraite en désordre. »

Et quand bien même ce départ caché aurait été une défection, peut-on en faire un grand crime au prince?

L'armée est en pleine révolte. Les chefs non-seulement ne sont plus écoutés, ils sont même menacés. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu engager l'armée sur la route de Cherbourg à la suite de l'avant-garde.

Le prince voyant son autorité méconnue, sa voix couverte par des murmures et des reproches non mérités, se proposait-il de quitter l'armée en pleine révolte? Peut-être. En tous cas, le prince de Talmont sera toujours pour nous un brave et noble cœur, à l'honneur duquel un soupçon de défaillance dans un pareil moment ne saurait faire tache. Quant au prince, il prétendit, dit-on, n'avoir eu d'autre but que de sauver les dames vendéennes qui l'accompagnaient et de hâter les secours. Pourquoi ne pas le croire?

Dans tous les cas, cet incident n'eut aucune influence sur l'abandon de la marche en avant et sur la retraite précipitée vers la Loire.

En effet, lorsque le prince tentait de s'embarquer, les trois quarts de l'armée étaient déjà en route pour le sud et l'avant-garde venait de rentrer à Avranches, puisque Stofflet, le commandant de cette avant-garde, fut le premier averti du départ secret du prince et qu'il prit seul des mesures pour l'empêcher.

Dans ses mémoires, de Beauvais nous apprend que, dans la soirée du 17, les trois quarts de l'armée vendéenne étaient déjà en retraite sur Pontorson, et c'est précisément ce soir-là que de Talmont tentait de quitter la plage.

Du reste, nous lisons plus loin dans le même ouvrage :

« Ce fut le jour où l'armée s'en alla d'Avranches et que Stofflet y arrivait que MM. de Talmont et d'autres personnes formèrent le projet de se rendre à Jersey. » Donc nul doute sur ce point. Dans la soirée du 17, lorsque la nouvelle de la défection du prince fut répandue, les trois quarts de l'armée étaient en pleine retraite, et elle ne put avoir aucune influence sur sa marche.

Digitized by Google

Voilà comment le 18 novembre, après avoir échoué devant Granville, l'armée royale désorganisée et démoralisée reprend en désordre la route de la Loire, ne songeant plus qu'à rentrer rapidement en Vendée.

Retraite vers la Loire. — Après son échec sous Granville, la grande armée vendéenne qui un moment avait inquiété la République n'est plus alors, comme l'a très bien dit Dobenheim, qu'un sanglier blessé qui, avant de périr, ne froissera que les chasseurs maladroits qui se trouveront sur son passage.

La retraite est son agonie.

Quel plan auraient dû suivre les chefs? Quelles fautes ont-ils commises?

A Laval, dès le passage de la Loire, le Conseil de guerre devait suivre le plan de Stofflet : marcher le plus rapidement possible sur Rennes, s'emparer de ses armements et approvisionnements, soulever la Bretagne, et ensuite adoptant le projet du prince de Talmont, s'emparer d'un port, y appeler les secours anglais, s'emparer de Nantes, puis se rangeant au plan de d'Autichamps, soulever la Normandie et marcher ensuite hardiment sur Paris, attaquer la Convention en plein cœur.

Tenter de se rendre maître de St-Malo ou de Granville avant d'avoir pris Rennes, c'était folie. Sans matériel de siège, ces deux places étaient imprenables.

Quant à Cherbourg, ce port dont il était facile de s'emparer, au fond de la presqu'île du Cotentin, il était trop éloigné du centre de l'insurrection. Une fois à Cherbourg, les Vendéens pouvaient s'y trouver bloqués et ils étaient alors à la merci des Républicains, comme le furent plus tard sur un champ, il est vrai moins vaste, les Chouans à Quiberon.

Ces graves fautes ayant été commises, quel parti devait prendre le Conseil Vendéen, le 17 novembre, après l'échec sur Granville?

Il faut pour cela se rendre compte de la marche des armées républicaines opérant dans le but de faire lever le siège de Granville et d'écraser les royalistes.

St-Malo et Dinan étaient gardés par de bonnes garnisons,

Digitized by Google

Dans cette dernière ville se trouvaient 4,000 hommes sous les ordres du général Tribout.

Après la défaite d'Entrammes, l'armée de l'Ouest avait été se reconstituer à Angers, puis avait rejoint à Rennes l'armée des côtes de Brest, et ces deux colonnes, dont l'effectif se portait à 20,000 hommes sous les ordres du général Rossignol, marchaient sur Antrain qu'elles occupaient le 17.

Enfin, l'armée des côtes de Cherbourg, comptant 5,000 hommes sous les ordres du général Sépher, est à Coutances.

Que faisait alors la flotte anglaise? Elle n'était pas encore dans les eaux de France. Arrêtée par des vents contraires, elle ne doubla le cap de la Hougue que le 2 octobre, alors que l'armée royale était déjà fort éloignée.

Elle fit escale à Jersey.

Dans l'incertitude de l'arrivée des secours, que devait faire l'armée vendéenne?

Occuper Avranches et Coutances, reconstituer l'armée, communiquer le plus rapidement possible avec l'Anglais pour lui donner rendez-vous sous Granville ou à Cherbourg. Voilà le seul plan que pouvait adopter le Conseil vendéen.

S'il l'eut suivi, l'armée était sauvée. Dans les vingt jours au plus, la flotte anglaise était sous Granville. Mais non ; il en devait être autrement.

L'armée était affolée, les chefs n'étaient pas écoutés. Ils ne dirigèrent même pas la retraite, ils la suivirent.

En quittant Avranches, les royalistes se dirigèrent sur Dol et montrèrent ainsi leur intention de parcourir la route prise pour venir sur Granville. C'était une folie. Ils indiquaient ainsi aux Républicains la voie qu'ils allaient prendre et de plus ils traversaient en vaincus des villes et des campagnes dont ils avaient épuisé les ressources lorsqu'ils y étaient passés quelques jours auparavant en vainqueurs. Quel accueil recevraient-ils? Comment vivraient-ils?

De plus, leurs chefs n'étaient pas ignorants des positions occupées par les armées ennemies et marcher sur Dol, c'était se trouver resserré entre les garnisons de St-Malo et de Dinan, l'armée de Sépher qui les suivait et l'armée des côtes de Brest que l'on savait près d'Antrain.

Digitized by Google

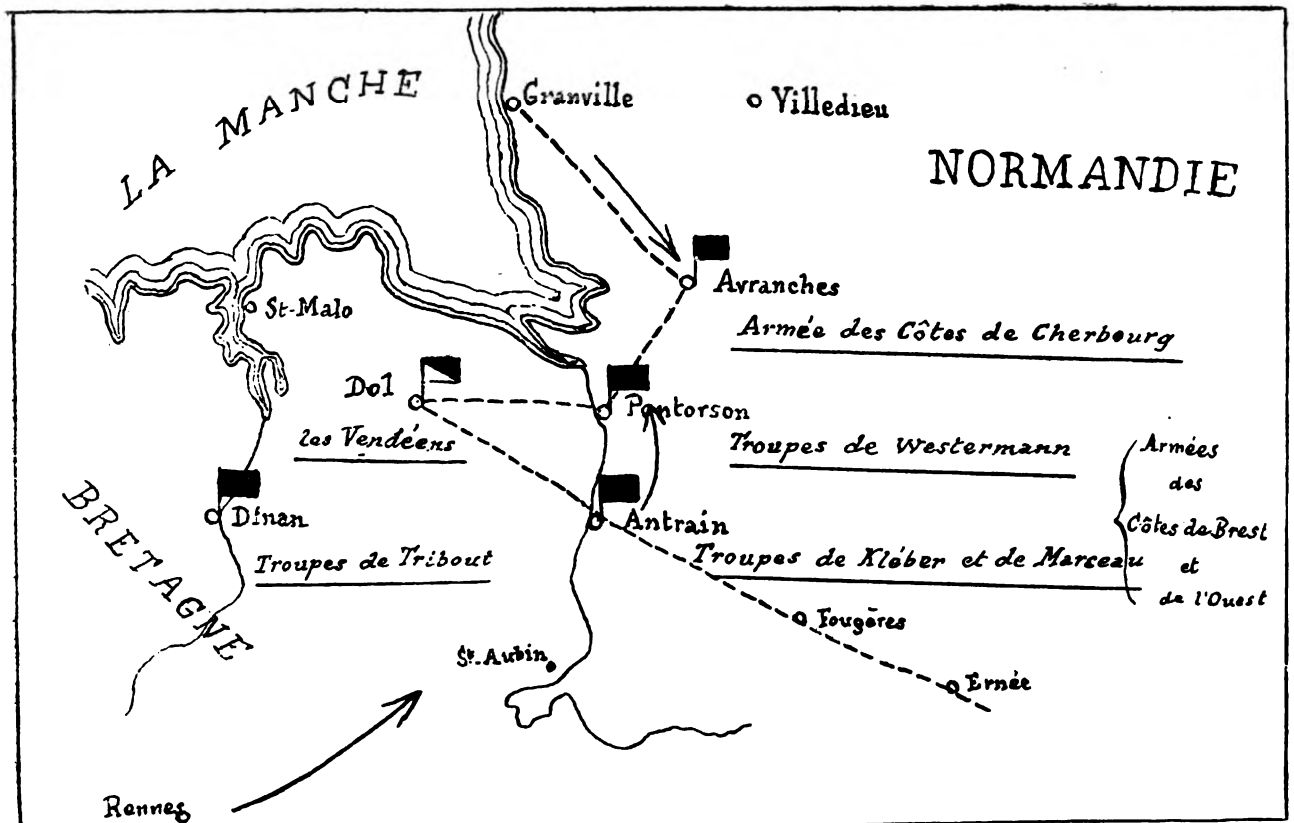

Plan. Echelle $\frac{1}{800.000}$ indiquant les positions occupées par les Républicains et les Vendéens le 20 novembre 1793.

Digitized by Google

Il fallait un miracle pour sauver l'armée vendéenne. Il eut lieu. Quand tout paraissait désespéré, le courage des soldats vendéens triompha de la tactique des généraux de la République.

Le 18, en quittant Avranches, les Vendéens marchent sur Pontorson dont ils s'emparent le soir à la baïonnette; le général Tribout laisse treize canons entre leurs mains.

Le lendemain 20, ils sont à Dol; le général Westermann qui, détaché de la colonne de l'armée de Brest, à Antrain, les a pris à dos en occupant Pontorson sitôt son évacuation, les attaque de nuit trop précipitamment à la porte de Dol, et il est vivement repoussé. Trois heures après, une colonne de l'armée de Brest, venant d'Antrain, commandée par le brave général Marceau, prend contact avec les Vendéens à une lieue environ au sud de Dol. Cette attaque devait se produire simultanément avec celle de Westermann; mais, comme nous venons de le voir, la bouillante ardeur de cet impétueux général a tout compromis. Après l'avoir battu, La Rochejaquelein accourt rapidement renforcer la colonne de Stofflet aux prises avec les troupes de Marceau et les Républicains sont encore là repoussés.

Dans la matinée du 22, Westermann, sans ordre, de sa propre autorité, attaque une seconde fois les Royalistes sur la route de Pontorson et sa troupe est de nouveau mise en déroute. Les Vendéens traversent alors rapidement Dol et se portent hardiment sur la route d'Antrain. L'armée de Rossignol qui veut s'opposer à leur sortie de la ville est culbutée, mise en déroute et poursuivie à la baïonnette jusqu'au delà d'Antrain et elle fuit sur Rennes dans le plus grand désordre.

Que devait alors faire l'armée royaliste?

Profiter de la victoire, poursuivre l'armée républicaine en pleine déroute et entrer derrière elle à Rennes. Son but était alors atteint; elle soulevait la Bretagne, les secours anglais lui parviendraient dès qu'un port serait en son pouvoir et elle rentrerait ensuite en Vendée par Nantes.

Mais l'armée était attirée en ligne droite par la Loire comme par un aimant et elle était sourde à la voix de ses chefs. Il n'y avait plus rien à tenter avec elle.

D'Antrain, l'armée se met en marche sur Laval, en passant

Digitized by Google

par Fougères, Ernée, Mayenne, c'est-à-dire en reprenant la route suivie à l'aller.

L'armée offre un triste spectacle, la dyssenterie y fait de rapides ravages. « A peine la moitié de ces brigands, dit un témoin oculaire, ont-ils des armes ; ils ont peu de munitions et aucune subsistance, ils vivent au jour la journée.

» Cette armée nombreuse, sans munitions, ni vivres, ni souliers et presque sans vêtements, ne peut subsister. Elle est d'ailleurs singulièrement indisciplinée, les chefs souvent sont désobéis et même menacés. » Tel est le tableau de l'armée en retraite. Une cinquantaine de charrettes remplies de malades et de blessés encombraient sa marche. A Fougères, on fut contraint d'abandonner deux mille blessés et malades ; deux cents furent confiés aux hôpitaux de Mayenne, sans compter ceux laissés sans secours sur la route.

Aussitôt le départ des leurs, tous furent impitoyablement massacrés par les Républicains.

A Laval, le Conseil se réunit. Nous lisons dans les mémoires de Poirier de Beauvais : « Il fut encore question à Laval de savoir si l'on irait à Rennes où l'armée *républicaine* battue n'était arrivée que par lambeaux et sans penser nullement nous résister si nous nous y portions. On devait le faire après la dernière bataille d'Antrain, mais enfin il en était encore temps. Il y eut de l'hésitation : les deux projets qui balancèrent celui-ci furent ou de rentrer dans la Vendée par Angers et les Ponts-de-Cé ou bien par Nantes.

» Dans les circonstances où nous étions, on aurait peut-être eu plus d'apparence de réussir en marchant sur Nantes.

» Cette ville présentant une bien plus grande circonférence qu'Angers, il est à croire que certains points seraient moins fortifiés ou moins bien gardés partout ; il y avait plus de chances en notre faveur, et Nantes à nous on pénétrait dans la Vendée par le Pont-Rousseau, au lieu qu'après la prise d'Angers, il nous restait à prendre les roches d'Erigné.

» Notre malheureuse étoile voulut que nous prissions le plus mauvais des partis proposés. »

Il fut décidé que l'on se porterait sur Angers et l'armée prit alors la route de la Flèche.

Digitized by Google

Pour se rendre compte de l'état où se trouve l'armée royale, il est bon de prendre connaissance d'une lettre d'un citoyen Hamon, commissaire, adressée au Comité central du Mans, et ainsi conçue :

« Sablé, le 12 Frimaire.....

» Plus de huit cents sont tombés morts de fatigue. Les chemins sont pleins de chiffons avec lesquels ils enveloppent leurs pieds, de sabots cassés et de mauvais souliers. Quelques bœufs et moutons seulement les suivent. Ils ne vivent que de sarrazin et leurs déjections affreuses, disent assez le long des fossés l'état sanitaire de leur armée. La commune de Ballé a déjà fusillé six rebelles, les habitants de Bajouges en ont amené un que j'ai questionné et qui m'a dit qu'il ne restait pas dans l'armée rebelle 15,000 hommes en état de porter les armes. Cet homme est exténué, décharné et sec comme un balai. »

Nous lisons encore dans une lettre du commissaire Blanchette à l'administration du Mans : « J'étais à la Flèche lorsque l'ennemi y est entré. Tout est dans un état déplorable et je ne conçois pas comment on fuit devant une pareille armée ; elle est de 20 à 25,000 hommes, encore y a-t-il plus de la moitié de femmes, d'enfants et de malades. Cette armée porte l'infection avec elle, on a été obligé de brûler du vinaigre dans les appartements où les brigands étaient entrés. On en a trouvé plusieurs dans les rues et les écuries morts d'inanition. »

Le 3 décembre, les Vendéens sont sous les murs d'Angers.

Après un siège infructueux de trente-deux heures et deux assauts repoussés, à l'arrivée des éclaireurs de l'armée de Brest, partie de Rennes pour débloquer Angers, l'armée royale minée par la fièvre et la dyssenterie, découragée complètement, prend en grande hâte la direction de Saumur où elle va tenter le passage de la Loire. Elle laissait sous les murs d'Angers 2,000 des siens, dont 300 seulement atteints par le feu de l'ennemi. Mais la division de Kléber lui barre la route du fleuve et elle se rallie alors à Baugé pour retourner à la Flèche où elle rentre après un vigoureux combat d'arrière-garde.

Le Conseil se réunit à la Flèche, où l'on stationna deux jours.

Que faire? Où diriger les pas de l'armée en déroute ?

L'armée des côtes de Brest, après s'être réorganisée à Rennes,

Digitized by Google

barre maintenant la route de la Loire. Le prince de Talmont propose de faire campagne entre le Maine et la Normandie et même après avoir reformé l'armée de la porter sur Paris. Quant à La Rochejaquelein, il veut franchir la Loire coûte que coûte. On se décide alors à se porter sur le Mans pour y reposer l'armée et la reconstituer.

C'était le parti le plus sage.

Le 10 Décembre, l'armée quitte la Flèche et marche sur le Mans. A cinq heures du soir, au nombre de 20,000 combattants à peine, les Vendéens entrent au Mans, après avoir repoussé les troupes du général Chabot à Clermont et les avoir une seconde fois mises en déroute à l'entrée du faubourg. Ils ont alors 31 pièces de tout calibre, ce qui leur constitue encore une artillerie respectable.

Durant la nuit du 11 au 12, le Conseil se réunit, mais aucune décision ne fut prise, quoique la séance fut levée que fort tard dans la nuit.

Une grande faute était commise, La Rochejaquelein a formé le parc, place des Halles, au centre du Mans. Qu'une attaque se produise et que les Républicains pénètrent rapidement dans la ville, comment l'artillerie et les nombreux véhicules pourront-ils en sortir au milieu de la panique et du désordre inévitable qui se produira ?

Il fallait faire traverser le Mans par l'artillerie et les charrois et former le parc au nord-ouest de la ville, au carrefour des routes de Laval et d'Alençon. Seuls quelques pièces et caissons seraient restés place des Halles en prévision d'une attaque. Avec ces dispositions, si l'ennemi pénétrait dans la ville et que la retraite fût inévitable, elle pouvait au moins s'effectuer avec ordre.

Les Vendéens comptaient sur au moins 5 jours pour se reposer. Hélas ! le 12, à 11 heures du matin, 42 heures après leur arrivée au Mans, Marceau se présente à Pontlieue à la tête d'une partie de l'armée républicaine.

La générale bat aussitôt dans toute la ville. Malgré la nécessité immédiate de la défense, La Rochejaquelein et Forestier rallient à peine 3,000 hommes et les entraînent rapidement à Pontlieue pour s'opposer à l'envahissement du faubourg.

Les autres chefs cherchent à tirer de leur torpeur les malheureux Vendéens assoupis. Ils réunissent enfin 12,000 com-

Digitized by Google

battants, qui se portent aux différentes issues par où l'ennemi fait irruption. A 9 heures du soir, malgré le courage des tirailleurs vendéens, les Républicains ont pénétré jusque sur la place des Halles.

Dès la première attaque, l'évacuation s'est faite dans le plus grand désordre.

La nuit, le combat se ralentit; mais le lendemain matin à 7 heures l'attaque reprend avec plus de vigueur; l'armée de Kléber a fait sa jonction avec celle de Marceau; elles pénètrent dans la ville par toutes les issues, et font un horrible carnage.

Les chefs vendéens firent des prodiges de valeur pour retenir les tirailleurs à leurs postes et faire mettre des pièces en batterie afin de protéger la retraite; mais écrasés par le nombre, ils durent suivre eux-mêmes le torrent des fuyards et diriger sur Laval l'armée en pleine déroute.

Les Républicains commirent des horreurs au Mans. Les blessés, les malades, les femmes, les enfants furent impitoyablement massacrés. Le carnage continua jusqu'à 8 lieues sur la route de Laval. Les soldats de Westermann altérés de sang en furent les auteurs. Les grenadiers d'Aunis et de Saintonge montrèrent qu'il restait encore des soldats dignes du nom de Français. Bien des femmes leur durent l'honneur et la vie. Aussitôt le combat terminé Kléber et Marceau, écœurés, firent battre la générale comme si l'attaque reprenait, uniquement dans le but de détourner leurs troupes du massacre.

Le 14 décembre, l'armée vendéenne est à Laval; le 15, à 6 heures du matin, elle se dirige en grande hâte sur Ancenis pour y tenter le passage de la Loire, avant l'arrivée de la cavalerie de Westermann lancée à sa poursuite.

A Laval, La Rochejaquelein a préparé hâtivement un recensement. L'armée vendéenne a perdu 18,000 des siens, dont la moitié des non combattants. Elle n'a plus qu'une vingtaine de pièces.

Le 16, l'armée touche la Loire à Ancenis, après être passée par Craon et Pouancé. Il est midi, on construit rapidement des radeaux; ils sont à peine terminés que la cavalerie de Westermann arrive, l'ennemi approche. Un grand nombre de Vendéens se lancent sur le fleuve dans de légères embarcations, sur des poutres, des tonneaux. Beaucoup se noient; d'autres

Digitized by Google

plus heureux atteignent l'autre rive, parmi lesquels, de Beauvais, Stofflet et La Rochejaquelein.

Pendant ce temps-là, de Talmont et quelques chefs reçoivent l'avant-garde républicaine et l'arrêtent, puis ils rejoignent l'armée qui se dirige sur Nort dans le plus grand désordre, aprés avoir laissé 13 pièces de canon à Ancenis.

7,000 hommes à peine et 7 pièces composent cette armée, abandonnée de ses deux généralissimes, ne sachant où diriger ses pas. Le prince de Talmont en prend le commandement.

Que faire? Se jeter dans la forêt du Gâvre près de Blain, puis pénétrer dans le Morbihan bien disposé pour la cause royale, est le seul parti à prendre. Il ne faut pas perdre un instant, la cavalerie ennemie les talonne. A peine arrivés à Nort quelques hussards attaquent la queue de la colonne mais ils sont repoussés.

A Nort, les Vendéens se donnent un chef. Fleuriot, oncle de Charette est nommé ; blessé à juste titre de ce choix, le prince de Talmont abandonne l'armée et se jette dans la forêt du Gâvre.

On arrive enfin à Blain; on commet la faute de quitter le village pour occuper à Savenay une position plus avantageuse, mais plus éloignée de la forêt du Gâvre.

Le 23 décembre, après avoir opéré leur jonction, les colonnes républicaines attaquent vigoureusement la petite armée vendéenne exténuée et privée presque totalement de munitions.

Marigny et les autres chefs firent des prodiges de valeur; mais écrasée par le nombre, cette courageuse petite troupe, lambeau d'une grande et belle armée, acculée à des marais fangeux, reçut le coup fatal.

Le massacre dura plusieurs jours; on donna la chasse aux malheureux fugitifs malades et blessés, comme à des bêtes fauves. Quelques chefs et quelques partis de combattants purent gagner la forêt du Gâvre et échapper ainsi aux baïonnettes républicaines, mais le plus grand nombre des Royalistes fut repoussé dans les marais et y périt.

L'armée catholique et royale de La Rochejaquelein et de Stofflet avait vécu. Gloire à elle!

Digitized by Google

UNE PROMENADE A TRAVERS LES HERBIERS

de l'Exposition scolaire de Rouen, 1896

par **M. I. THÉRIOT**
Membre résidant

La botanique était représentée à l'Exposition rouennaise par un grand nombre d'herbiers dus pour la majeure partie aux instituteurs de la Seine-Inférieure.

Dans cette notice qui sera très brève, je n'ai pas l'intention d'apprécier la valeur de chaque herbier exposé, et par suite de refaire en quelque sorte le travail du jury chargé d'attribuer les récompenses. Mon but est tout autre. Je veux simplement examiner si ces herbiers scolaires répondent bien à leur objet, et donner à l'occasion quelques conseils pratiques aux maîtres que leur goût d'une part, leur désir d'être utiles à leurs élèves d'autre part, conduisent à composer un musée scolaire, dont l'herbier n'est qu'une partie, il est vrai, mais une notable partie dans toute école rurale.

Il importe tout d'abord, pour bien poser la question, de dire quel est le rôle d'un herbier. Pour les botanistes amateurs, pour ceux qui étudient les plantes dans un but scientifique, l'herbier est un document ; les plantes qui le composent et qui sont soigneusement étiquetées sont des témoins précieux et aussi des éléments de comparaison. Pour le débutant, la confection d'un herbier est, en outre, le moyen d'arriver plus vite à la connaissance et à la distinction des types, car la manipulation répétée des mêmes échantillons en grave la forme, le port, l'aspect général, d'une façon nette et définitive dans l'œil du préparateur. A l'école, l'herbier doit avoir évidemment un but différent de ceux-là : il doit être un moyen

Digitized by Google

d'enseignement. Or que doit-on enseigner à l'aide d'un herbier? Non pas à connaître les espèces les plus rares de la localité, ni même les plus répandues, mais bien celles qui sont utiles comme celles qui sont nuisibles, et celles-là seulement. Alors que l'herbier du botaniste renferme sans exception toutes les espèces d'une région avec leurs différentes formes, l'herbier scolaire — qu'il ne faut pas confondre avec l'herbier personnel de l'instituteur — ne contiendra que les quelques plantes qu'il importe de faire distinguer aux élèves et pas d'autres. Ce point est à mes yeux des plus importants, si l'on veut obtenir des résultats positifs et pratiques.

J'ouvre ici une parenthèse.

Tout en considérant l'herbier comme capable de rendre des services aux instituteurs dans leur enseignement, je n'entends pas cependant faire de la plante sèche l'unique ni le meilleur moyen d'apprendre à reconnaître la plante vivante. J'estime, au contraire, que le véritable enseignement de la botanique doit se faire au moyen de la plante fraîche, soit en plein champ pendant une excursion scolaire, soit en classe avec des échantillons recueillis d'avance. Mais comme la mémoire de l'enfant ne peut garder le souvenir précis d'une plante après l'avoir vu une fois seulement, la plante sèche et bien préparée de l'herbier qu'on lui présentera plus tard viendra raviver la première impression et lui donnera un caractère durable.

Des considérations qui précèdent, on peut déduire facilement les conditions dans lesquelles doit se présenter un bon herbier scolaire : il se composera des espèces utiles et nuisibles de la région ; les plantes seront très bien préparées, aussi complètes que le permettront leurs dimensions ; elles seront fixées sur des feuilles épaisses, rigides et mobiles, afin qu'on puisse les séparer facilement de la collection ; elles seront pourvues d'une étiquette indiquant le nom de la plante, le lieu et la date de la récolte, et rappelant sommairement les usages ou les propriétés de chaque espèce.

Maintenant que j'ai défini, à mon point de vue, l'herbier scolaire idéal, me sera-t-il permis d'adresser quelques légères critiques aux exposants Je pense qu'elles ne blesseront aucun de mes collègues ; je n'ai d'ailleurs nullement l'intention de leur causer de la peine ; mon plus vif désir est au contraire de

Digitized by Google

faire profiter les débutants de l'expérience que seize années d'études botaniques m'ont acquise.

Ma première observation a trait à la détermination des plantes. Il est de toute évidence que si l'instituteur présente une plante à ses élèves, il ne doit pas les induire en erreur en lui attribuant un nom qui n'est pas le sien et surtout des propriétés qui appartiennent à une autre espèce. Mieux vaut ne pas enseigner la botanique aux enfants que de leur donner des notions fausses. Or de tous les herbiers que j'ai feuilletés, et j'en ai vu plus de trente, il n'en est pas un, même parmi ceux des Ecoles normales, où je n'aie constaté des erreurs de détermination, tantôt plus, tantôt moins. Et il faut noter que la plupart de ces erreurs sont énormes : il ne s'agit pas d'espèces voisines, affines, qu'un examen minutieux seul peut faire distinguer, mais souvent d'espèces appartenant à des genres différents, parfois même à des familles très éloignées l'une de l'autre. Les quelques exemples suivants prouveront que mon affirmation n'a rien d'exagéré. Dans un herbier, la *Valériane officinale* est appelée *Sureau yèble*. Dans un autre, des *Carex* reçoivent des noms de *Graminées*. Dans un troisième, une *Composée* est classée parmi les *Borraginées*.

Encore une fois, je ne fais pas un crime à mes dévoués collègues d'avoir commis quelques hérésies botaniques. J'estime même, qu'étant livrés à leurs propres forces, leur mérite est grand d'être arrivés aux résultats que chaque visiteur a pu apprécier. Aussi si j'insiste tant sur cette question, c'est surtout pour rappeler aux instituteurs qui ont le goût des sciences naturelles qu'ils peuvent trouver et qu'ils trouveront toujours chez les amateurs et les gens compétents un concours empressé qu'ils ont le tort de ne pas solliciter plus souvent. Pour ma part, j'examinerai avec le plus grand plaisir les plantes que mes collègues m'adresseront pour en faire la vérification.

Dans certains herbiers, le choix des échantillons et leur préparation laissent aussi beaucoup à désirer. Trop fréquemment, une espèce est représentée par un court rameau, quelquefois dépourvu de feuilles, incapable évidemment de donner une idée vraie et suffisante de la plante dont il provient. Je ne veux pas ici reproduire les instructions qu'on peut lire dans tous les guides d'herborisations, notamment dans celui de mon

Digitized by Google

collègue, M. Martel, directeur de l'école primaire supérieure de Rouen. Je me bornerai à dire : prenez vos échantillons aussi longs, aussi complets que possible, racines, fleurs, fruits, et pour cela adoptez comme papier le format 44×28 ; conservez la plante entière chaque fois que ses dimensions le permettent. Pour la préparation, comprimez suffisamment vos plantes, changez souvent le papier, et vous n'aurez pas des échantillons fanés, crispés, qui semblent avoir été pris dans une botte de foin, et méritent d'y retourner plutôt que de figurer dans un musée scolaire.

Je reprocherai enfin à quelques exposants de n'avoir pas eu une conception bien nette de l'herbier scolaire, de l'avoir souvent confondu avec leur herbier personnel, ou même d'avoir rassemblé, au hasard de la cueillette, une série de plantes plus ou moins intéressantes qui ne sont guère là que pour faire nombre et donner plus d'apparence à l'envoi.

Quoi qu'il en soit, je me plais à reconnaître que l'étude de la botanique est en faveur et en progrès auprès du personnel enseignant. Il faut s'en féliciter hautement, chacun y trouve son profit, maître et élèves. C'est donc faire œuvre utile que d'encourager les bonnes volontés, et je n'ai pas obéi à d'autre préoccupation que celle-là en écrivant ce rapide exposé.

Digitized by Google

Analyse littéraire du Sermon de Bossuet

SUR L'ARDEUR DE LA PÉNITENCE

Chapelle du Louvre, 20 Mars 1662

par M. l'abbé DUBOIS
Curé de Sanvic et Membre résidant

J'ai pensé, Messieurs, que vous ne me reprocheriez pas de venir vous entretenir ce soir d'une question de littérature pure. Si nombreux sont les objets qui, de toutes parts, viennent solliciter notre inquiète curiosité, que les moments deviennent bien rares que nous pouvons consacrer au culte tout à fait désintéressé des choses de l'esprit. Et pourtant quelle jouissance plus profonde et plus utile à la fois que de passer quelques instants en l'intime compagnie des maîtres de notre langue, de ceux surtout dont le nom, universellement vénéré, fera à jamais l'éternel honneur des lettres françaises? Etudions, si vous le voulez bien, un sermon de notre grand Bossuet. Ou je me trompe fort, ou nous trouverons, au contact de ce puissant génie, des leçons de plus d'un genre.

C'est que Bossuet occupe dans l'histoire de notre littérature, on pourrait dire dans l'histoire de l'esprit humain. une place à part. On peut trouver peut-être œuvres plus travaillées, plus léchées que les siennes : on n'en trouvera pas de plus fortes, de plus puissantes. Où donc cette association, toujours cherchée, jamais complète, entre le fond et la forme, l'idée et l'expression, la science et l'art, a-t-elle été plus merveilleusement réalisée? Pour une fois dans notre histoire, il s'est rencontré un esprit merveilleusement doué et merveilleusement cultivé, nourri des plus fortes études, continuées pendant les

Digitized by Google

années de la jeunesse et de l'âge mûr avec une ténacité, une persistance dont rien ne peut nous donner l'idée à notre époque de culture hâtive et multiple, et cet esprit a trouvé pour instrument une langue faite à souhait pour ses qualités puissantes, rude encore et inculte, inhabile encore à exprimer dans leur majesté les idées générales, comme à suivre dans leurs dernières nuances les délicatesses de la pensée moderne, mais puissante déjà par les qualités qu'elle tirait de son origine et par celles qu'elle avait acquises au cours de sa longue existence. Bossuet l'adopte, l'étreint, s'en empare, la fait sienne et, pendant le siècle le plus beau de notre littérature, l'histoire de la langue française sera l'histoire du style, de l'éloquence de Bossuet; ensemble ils grandiront, se perfectionneront, s'anobliront, ensemble ils atteindront la perfection, ensemble ils resteront l'objet de l'admiration des siècles à venir. Comme je le lisais encore récemment, Bossuet est un accident qui n'est arrivé qu'une fois dans l'histoire de l'humanité, son auréole tient du nimbe, il semble que cet homme soit au-dessus de l'humanité, si vastes sont ses conceptions, si merveilleusement, si souplement, si parfaitement il les exprime.

On peut faire ces intéressantes constatations dans tous les ouvrages de Bossuet; M. Nisard disait qu'il n'y a pas une page du grand évêque où n'éclatent ses qualités maîtresses, et, aussi longtemps que notre belle langue sera parlée, aussi longtemps qu'elle sera connue, toujours les amis de la haute et saine littérature les admireront dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, dans le *Traité de la Connaissance de Dieu*, dans l'*Histoire des Variations* et tant d'autres pages immortelles. Mais, si je ne me trompe, *les Sermons* se prêtent plus qu'aucun autre ouvrage à ces utiles études. Ils occupent dans l'œuvre du maître une place à part. Jamais Bossuet n'avait pensé qu'ils fussent destinés à voir la lumière; pour lui, c'étaient de simples notes où l'ardeur de son grand esprit se donnait librement carrière pour fixer sa pensée avant de gravir les degrés de la chaire chrétienne. Aussi notre époque, amoureuse de la nouveauté et de l'inédit, avide à bon droit de pénétrer dans l'intimité des grands hommes, dans les procédés de composition des grands artistes, entoure-

Digitized by Google

t-elle les sermons de Bossuet d'un culte tout particulier. Les éditions se multiplient : Gandar, Gazier ont eu la bonne fortune d'accoler leur nom à celui de Bossuet en améliorant grandement le texte donné à la fin du XVIIIe siècle par le bénédictin Déforis. En ces dernières années, un prêtre rouennais, alors professeur au Petit-Séminaire, M. l'abbé Joseph Lebarq, a bien mérité des admirateurs de Bossuet, c'est-à-dire de la France entière, en publiant comme thèse de doctorat une remarquable *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*. Avec une patience et une sagacité merveilleuses, il a porté la lumière dans une foule de questions restées encore ténébreuses dans la chronologie des sermons. Le criterium qu'il rend sensible par de nombreux tableaux, c'est pour lui l'orthographe de Bossuet qui a subi d'étranges fluctuations. Un certain nombre de morceaux datés, sans crainte d'erreur, et auxquels il fait rendre toutes les indications utiles qu'ils renferment, lui servent de points fixes dans sa classification qui, en masse, restera certainement définitive. Le laborieux abbé a depuis donné au public l'édition critique qu'annonçait sa thèse et c'est d'après son beau travail que nous voulons étudier. C'est pour tous les amis de notre grand dix-septième siècle une intime jouissance, en même temps qu'une joie patriotique, de voir enfin méthodiquement classées et traitées avec le soin qu'elles méritaient, jusqu'en leurs débris que des profanes regarderaient comme insignifiants, ces compositions extraordinaires, encore toutes vibrantes de la foi indomptable et si profondément éclairée qui les produisit naguère.

Du reste, si, comme type de la Prédication de Bossuet, nous choisissons, obéissant à un penchant déjà ancien, le *Sermon sur l'ardeur de la Pénitence*, bien des raisons pourraient légitimer notre préférence.

Dans la collection de l'abbé Lebarq, il porte le numéro 126; il fait partie du Carême du Louvre, le premier Carême royal de Bossuet; il a été prononcé le Mercredi de la semaine de la Passion, 29 Mars 1662. Né en 1627, Bossuet avait alors 35 ans, il était dans toute la progression de son beau génie, il arrivait à sa pleine maturité, et, avec cette longue application, cette

Digitized by Google

patience, ces études si longuement continuées qui l'ont élevé si haut, il mettait lui-même en œuvre ces conseils si austères et si pratiques à la fois qu'il donnera plus tard au jeune cardinal de Bouillon. En 1660 déjà, il avait donné le Carême des Minimes : « Dans ces onze discours qui nous restent, véhé-
» ments, rudes parfois, toujours gonflés de raisons décisives
» et tranchantes » (1), il avait déjà donné sa large mesure. En 1661, il continue par le Carême des Carmélites, où il essaie d'une façon plus particulière « de mettre les âmes en commu-
» nication intime avec les vérités surnaturelles.... Nulle part
» peut-être elles ne trouveront plus de pensées exquises à
» méditer. Souvent elles seront exprimées de façon sommaire ;
» n'importe, le tour elliptique n'a pas coutume de nuire à la
» profondeur; il aiderait plutôt à en donner l'illusion dans les
» écrivains qui ne seraient pas comme le nôtre de véritables
» penseurs » (2).

Solennel dans la vie de Bossuet, le moment est solennel aussi dans l'histoire littéraire de la France. Aux auteurs de la première moitié du dix-septième siècle : Corneille, Descartes, Pascal, pleins de sève et d'énergie, mais non complètement dépouillés d'une certaine rudesse archaïque, va succéder une génération nouvelle, plus parfaite au point de vue de la forme, mais qui laissera regretter parfois la virile énergie de ceux qui l'ont précédée. C'est, du reste, un phénomène qu'il est intéressant et facile de constater dans l'histoire de tous les arts. Pour eux comme pour tout le reste, selon le proverbe, la perfection n'est pas de ce monde. Sitôt qu'ils ont dépouillé les derniers restes de la rudesse légèrement hiératique des primitifs, ils sont comme fatalement entraînés vers une certaine mollesse un peu sensuelle ; la peur de dépasser les limites exactes d'un goût raffiné les contient dans un juste milieu, d'où ils n'osent pas sortir, et parfois le spectateur, l'auditeur de cette harmonie impeccable, mais un peu monotone, se prend à regretter l'énergie parfois un peu étrange, mais bien autrement suggestive, des vieux maîtres d'autrefois. C'est le charme de Phidias, dans l'histoire de la sculpture grecque, si on le compare à Praxitèle, de Lucrèce si on le compare à Virgile, de la première manière

(1) Lebarq, tome IV, int. II.

(2) Id., V.

Digitized by Google

de Raphaël si on la compare à la seconde, de Corneille par rapport à Racine, de Pascal par rapport à Fénelon. Chez Bossuet le phénomène est unique. Il marche toujours vers la perfection; mais la sève chez lui est si abondante, il est si peu préoccupé, surtout dans les Sermons, du côté purement artistique de son œuvre, il faut à son inspiration féconde un lit si large, qu'il n'y a pas à craindre pour lui le maniéré, l'étudié, le recherché. Il monte cependant, son goût s'épure, sa manière se perfectionne, et, pour le dire en passant, c'est là ce que l'on peut constater dans l'édition définitive de M. l'abbé Lebarq. En effet, restituant à tous les fragments de Bossuet leur vraie place chronologique, il rend faciles et définitives ces comparaisons entre les diverses époques des sermons de Bossuet. Il n'y a plus à craindre maintenant de s'égarer, il n'y a plus à craindre de voir, comme dans la confusion des éditions précédentes, se dresser d'inexplicables contrastes entre des morceaux d'époques absolument différentes et artificiellement réunis.

Bossuet est donc comme le chorège de ce chœur unique formé par tous nos auteurs du grand siècle; il discipline, pour la faire servir à l'expression de ses conceptions sublimes, la langue qu'il a reçue, il la fait grandir, il la perfectionne du même pas qu'il marche lui-même. Cependant, ne craignez pas que, se dépouillant de lui-même, il perde trop de son énergie propre, il lui en restera toujours assez pour éviter la monotonie et jusque dans ses derniers essais on sentira l'ardente inspiration qui animait ses premiers travaux.

Pour la première fois Bossuet prêche un Carême devant Louis XIV. Il a débuté par le sermon de la Purification, l'un des plus fortement charpentés de ses discours, dans lequel il y aurait peut-être à craindre que la place ne manque un peu pour l'inspiration du jeune prédicateur qui n'a pas pour habitude de régler d'une façon si minutieuse la stratégie de son action. Dans la trilogie de la semaine de la Passion, sur l'*Efficacité de la Pénitence*, sur l'*Ardeur de la Pénitence*, sur l'*Intégrité de la Pénitence*, le tout tiré de l'histoire de Madeleine la pécheresse, il n y a rien à appréhender de semblable. La composition est merveilleuse d'entrain et d'élan. On admire les discours que

Digitized by Google

Bossuet écrit, mais on est pressé d'admirer plus encore ceux qu'il a prononcés dans l'ardeur conquérante de son zèle échauffé par une méditation si fortement conduite et d'une contexture qu'on dirait, par endroits, si abandonnée. Le Dimanche précédent, 26 Mars, il a prêché sur l'*Efficacité de la Pénitence*. Il a montré à tous les pécheurs, par l'exemple de Madeleine, « que s'ils embrassent avec foi et soumission la » grâce de la pénitence, ils y trouveront, sans aucun doute, et » assez de force pour les soutenir, et assez de suavité pour les » attirer ».

Le Mercredi, l'orateur sacré donne le sermon dont nous voulons faire une étude particulière : *Sur l'Ardeur de la Pénitence*. Permettez-moi de vous en offrir ici l'analyse détaillée : entrés plus profondément dans la connaissance intime du chef-d'œuvre que nous étudions, nous nous y remuerons ensuite plus à l'aise.

SUR L'ARDEUR DE LA PÉNITENCE

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix ut cognovit quod accubuisset in domo Pharisæi attulit alabastrum unguenti.
Luc VII, 37.

Exorde : Admirons l'ardeur de Madeleine à la poursuite de Jésus. Imitons-là, car Jésus veut être pressé. Allons répandre à ses pieds des larmes pieuses. La grâce sollicite Madeleine, mais la nature la retient et l'enchante.

Proposition : Retarderons-nous la pénitence? Ah! plutôt, pressons le pécheur de retourner à Dieu.

Division : I. Entendez les caresses, les douceurs de l'amour attirant de Jésus. II. Entendez les reproches, les menaces de l'amour méprisé de Jésus.

I

Etudions pour connaître l'amour paternel de Jésus la parabole du bon Pasteur :

1. La brebis, A s'écarte, B fuit, C perd ses forces.

2. Jésus, A' cherche, B' trouve, C' rapporte la brebis égarée.

A. Le pécheur s'éloigne de Dieu. Interrogeons-nous nous-mêmes. N'est-il pas vrai que le pécheur éloigne Dieu de son cœur? Il l'éloigne de son esprit, il n'y veut plus penser; il chasse comme d'importuns souvenirs les vérités de la foi, il oublie Dieu,

Digitized by Google

B. Il fuit quand il remet à demain, quand il ne fait qu'une demie conversion, ce qui est une chute nouvelle, un engagement plus direct encore.

C. Quelle faiblesse dans le cœur de l'homme perpétuellement divisé, toujours des volontés incomplètes, des désirs inassouvis surtout quand le péché l'a blessé.

A'. Demandez à votre conscience combien de fois Jésus-Christ vous a cherché par ses inspirations, par les divines prédications dans lesquelles on a cherché tous les moyens de toucher, de frapper votre cœur, et par la crainte et par l'amour.

B'. Jésus-Christ vous a trouvé quand une impression profonde a été faite à votre âme, quand une douleur salutaire vous a pénétrés tout entiers et vous a fait invoquer le nom du Seigneur. (Ps. CXIV, 3, 4).

C'. Jésus porte sa brebis perdue par ces fortes résolutions qu'il fomente, soutient, affermit.

Conclusion de la première partie. — Que faire maintenant? M'arrêter et vous conjurer de ne pas recevoir en vain la grâce. O homme fait pour l'amour, toujours il est trop tard de se donner à Dieu, ton cœur fait pour le souverain amour doit se porter vers le souverain aimable ; aime donc Dieu. Quand l'aimeras-tu, car enfin tu veux l'aimer quelque jour? Lui donneras-tu toujours ce que tu n'as pas, en réservant au péché ce que tu possèdes.

Mais, réponds-tu, j'ai des liens. Toujours faudra-t-il les rompre. Laissez apaiser cette passion, après je me convertirai. — Ah! bien plutôt, interrompons cette chaîne malheureuse, rendons-nous à Jésus-Christ. Aussi bien, s'il reste quelque chose à faire, voici les rigueurs de Jésus méprisé.

II

Même dans ses rigueurs, contrairement à ce qu'il faisait dans l'Ancien Testament où sa justice agissait toujours promptement et invinciblement, Dieu, dans le Nouveau Testament, même en sa colère, paraît toujours avec son amour et ses grâces. Mais il n'en est que plus terrible, car qui ne connaît les fureurs d'un amour méprisé, d'un amour divin surtout? Et certes il a bien sujet de s'indigner, car, non contents d'attaquer Dieu en lui-même, ce qui serait déjà une audace extrême, nous résistons à son opération en nous-mêmes, ce qui est bien plus outrageux encore. C'est par là que nous contristons l'esprit de Dieu qui ne peut-être ainsi rebuté qu'en nous, car c'est le seul champ de bataille où il ait accepté de lutter. Alors sa tristesse se tourne en un poids accablant pour le pécheur.

Digitized by Google

A. Il appesantit sa main, B. Il précipite sa vengeance.

A. Il appuie sa main avec une efficacité extraordinaire et il le fait avec grande application car il trouve sa joie dans ce châtiment, selon que l'indique l'Ecriture (Deut., XXVIII, 63), et c'est justice. Aussi ramassant en son sein ses grâces méprisées, il en fait des traits mortels qui nous tuent. Oui ce sont ses grâces qui nous donnent la mort, aussi le prophète nous invite-t-il à fuir la colère de la colombe, de l'agneau, car c'est Jésus, le doux Jésus immolé qui exercera sur nous une éternelle vengeance.

B. Dieu doit régner. Il doit régner promptement ou par ses bontés ou par sa justice. Il règne partout ailleurs, il n'y a que dans ce cœur disputé qu'il ne commande pas. Il ne le souffrira pas longtemps. Il doit à sa gloire d'imposer promptement son empire et il le fera, car son règne approche et la cognée est à la racine de l'arbre.

En voyant se dessiner les grandes lignes de ce discours, on devine déjà « comment — selon l'expression de Gandar — y » respirent toutes les tendresses de la charité chrétienne, au » point d'en faire un des plus beaux que Bossuet nous ait » laissés ». Mais il faut le lire et le relire pour y goûter tout ce que le grand orateur y a mis de douceur évangélique, de zèle paternel et inquiet pour le salut des âmes. C'est un aspect sous lequel nous ne sommes pas accoutumés à considérer Bossuet. Plus familiers avec ses chefs-d'œuvre achevés, publiés de son vivant, volontiers nous dirions de lui comme Lamartine de Napoléon :

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure.

C'est qu'en effet le fond du génie de Bossuet, la grande idée qui alimentait son âme, c'est cette antithèse puissante qu'il a si souvent et si magnifiquement développée, entre la grandeur de Dieu et l'infirmité de l'homme. Il semblerait que ce ne soit pas un homme qui parle, *nil mortale sonans*, quand il confond l'orgueil humain par la proclamation pompeuse et autorisée des excellences divines : « O superbe, ô petit Dieu — clame-t-il » dans le sermon sur l'*Honneur du Monde* —, voici le grand » Dieu vivant qui s'abaisse pour te confondre » (1). « Il n'y a » que vous — dit-il encore à la fin d'un premier point d'un » sermon sur la *Visitation* —, il n'y a que vous, ô souverain

(1) Lebarq, III, 355.

Digitized by Google

» Grand! ô Dieu éternel! qui êtes singulier en toutes choses, » inaccessible en toutes choses, seul en toutes choses. Vous êtes » le seul auquel on peut dire : « Qui est semblable à Vous? » » Profond en vos conseils, terrible en vos jugements, absolu en » vos volontés, magnifique et admirable en vos œuvres. Que si » vous êtes si grand, si majestueux : malheur à qui se fait grand » devant vous! malheur! malheur aux têtes superbes qui sont » hautes et levées devant votre face : Vous frappez sur ces cèdres » et vous les déracinez; vous touchez ces orgueilleuses mon- » tagnes et vous les faites évanouir en fumée » (2). Tout à l'heure, dans le second point du discours que nous analysons, il reviendra à ces grandes images. Tout le monde a présent à l'esprit l'incomparable péroraison de l'*Oraison funèbre de Condé* et ces décorations pompeuses « qui portent jusqu'au Ciel le » magnifique témoignage de notre néant ». Bref, Bossuet semble avoir épousé contre notre nature faible et coupable les justes revendications de la sainteté divine. Eh bien! ce puissant génie a parfois des tendresses de cœur qui nous étonnent. Rien de délicat, de doux, de compatissant, d'harmonieusement balancé, comme le début du premier point, où il montre la brebis coupable qui s'écarte, qui fuit, qui perd ses forces, et Jésus qui la cherche, qui la trouve, qui la rapporte; c'est un tableau achevé que je me reprocherais de ne pas vous citer tout entier :

Voyez une âme engagée dans les voies du monde : elle s'éloigne du bon Pasteur et en s'éloignant elle l'oublie, elle ne connaît plus son visage, elle perd tout le goût de ses vérités. Il s'approche, il l'appelle, il touche son cœur. Retourne à moi, dit-il, pauvre abandonnée, quitte tes plaisirs, quitte tes attaches, c'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu, jaloux de ton innocence et passionné pour ton âme, elle ne reconnaît plus la voix du Pasteur qui la veut désabuser de ce qui la trompe et elle le fuit comme un ennemi qui lui veut ôter ce qui lui plaît. Dans cette fuite précipitée, elle s'engage, elle s'embarrasse, elle s'épuise et tombe dans une extrême impuissance. Que deviendrait-elle, Messieurs, et quelle serait la fin de cette aventure, sinon la perdition éternelle, si le Pasteur charitable ne cherchait sa brebis égarée, ne trouvait sa brebis fuyante, ne rapportait sur ses épaules sa brebis lasse et fatiguée, qui n'est plus capable de se soutenir? parce que, comme dit Tertullien, errant deçà et delà, elle s'est trop tra-

(2) Id., 7.

Digitized by Google

vaillée dans ses malheureux égarements : *multum enim errando laboraverat.*

N'est-elle pas délicieuse la traduction du mot délicieux du vieil Africain? n'est-ce pas que tout ce morceau vous fait penser à Fénelon bien plus qu'à Bossuet; on dirait une idylle rivale des suaves peintures de l'Angelico et qu'aurait vivement tracée l'austère et grandiose pinceau du *Jugement dernier*.

Et le discours continue sur ce ton pénétrant. L'orateur fait voir à l'âme pécheresse, d'un côté, ces éloignements quand on la laisse, ces fuites quand on la poursuit, ces langueurs quand on la ranime, et de l'autre, ces impatiences d'un Dieu qui la cherche, ces touches pressantes d'un Dieu qui la trouve, ces secours, ces miséricordes, ces soutiens tout puissants d'un Dieu qui la porte. Tout le premier point n'est que le développement de ces pensées tendres et ingénieuses à la fois. Je regrette de ne pouvoir savourer avec vous chacune de ces lignes qui nous révèlent, je le disais tout à l'heure, un côté moins connu du génie de Bossuet, mais il faudrait tout citer; écoutez au moins cette phrase, si délicieusement enlevée, pour vous dire quelles sont les fuites de l'âme pécheresse :

Ce sont, vous dit-on, ces délais, ces remises de jour en jour, ce demain qui ne vient jamais, cette occasion qui manque toujours, cette affaire qui ne finit point et dont on attend toujours la conclusion pour se donner tout à fait à Dieu.

Dans un passage fort important du même point, Bossuet indique comment Jésus-Christ cherche les âmes par les différents sujets des prédications qu'elles entendent. A cette occasion, il dévoile sa stratégie et indique les différents sermons qu'il avait déjà prononcés :

Combien de fois, dit-il à ses auditeurs, Jésus-Christ vous a-t-il cherchés dans les saintes prédications? Il n'y a sentier qu'il n'ait parcouru, il n'y a vérité qu'il n'ait rappelée; il vous a suivi dans toutes les voies dans lesquelles votre âme s'égare. Tantôt on a parlé des impiétés, tantôt des superstitions, tantôt de la médisance, tantôt de la flatterie, tantôt des attaches et tantôt des aversions criminelles. Un mauvais riche vous a paru pour vous faire voir le tableau de l'impénitence ; un Lazare mendiant vous a paru pour exciter votre cœur à la compassion et votre main aux aumônes, dans ces nécessités désespérantes. Enfin on a couru par tous les détours par lesquels vous pouviez vous perdre ; on a battu toutes les voies par lesquelles

Digitized by Google

on peut entrer dans une âme : et l'espérance et la crainte, et la douceur et la force, et l'enfer et le paradis, et la mort certaine et la mort douteuse, tout a été employé.

Parmi les sermons ici indiqués, plusieurs sont malheureusement perdus; M. Lebarq les indique : ce sont ceux sur la *Prière*, sur la *Charité fraternelle*, sur l'*Enfer*.

Mais j'ai hâte d'arriver à la fin de ce premier point. C'est pour moi un des passages les plus étonnants de Bossuet. C'est un poème lyrique, la plus ardente, la plus enlevée des odes. L'orateur, le poète plutôt, fait appel aux sentiments les plus élevés de l'âme chrétienne et, par une suite de mouvements d'une éloquence surhumaine, il l'élève à des hauteurs où on ne la croirait pas capable de planer. Il y a là de la philosophie, de la théologie, de l'ascétisme, une passion céleste, une superbe ironie, le tout exprimé dans cette langue austère, qui jamais ne sacrifie à l'effet et qui n'a dans sa sincérité qu'à peindre au vif, pour le faire partager, le sentiment qu'elle exprime :

O homme fait à l'image de Dieu, tu cours après les plaisirs mortels, tu soupires après les beautés mortelles, les biens périssables ont gagné ton cœur. Si tu ne connais rien qui soit au-dessus, rien de meilleur ni de plus aimable, repose-toi, à la bonne heure, en leur jouissance. Mais si tu as une âme éclairée d'un rayon de l'intelligence divine, si, en suivant ce petit rayon tu peux remonter jusques au principe, jusques à la source du bien, jusques à Dieu même, si tu peux connaître qu'il est, et qu'il est infiniment beau, infiniment bon, et qu'il est toute beauté et toute bonté, comment peux-tu vivre et ne l'aimer pas ?

N'est-pas que je ne me suis pas trompé et que rarement l'âme humaine a exprimé plus simplement et plus noblement à la fois d'aussi hautes pensées? Et l'orateur poète continue :

Homme, puisque tu as un cœur il faut que tu aimes ; et selon que tu aimeras bien ou mal, tu seras heureux ou malheureux ; dis-moi qu'aimeras-tu donc ? L'amour est fait pour l'aimable et le plus grand amour pour le plus aimable, et le souverain amour pour le souverain aimable ; quel enfant ne le verrait pas, quel insensé le pourrait nier ? C'est donc une folie manifeste, et de toutes les folies la plus folle, que de refuser son amour à Dieu qui nous cherche.

Quelle passion, quelle logique, quel entraînement ! que sont toutes les recherches de style et toutes les trouvailles de rime

Digitized by Google

et de cadence auprès de cette poignante émotion si merveilleusement rendue? Suivez maintenant ce duel triomphant du prédicateur avec l'âme croyante, mais coupable :

Qu'attendons-nous, chrétiens ? Déjà nous devrions mourir de regret de l'avoir oublié durant tant d'années, mais quel sera notre aveuglement et notre fureur si nous ne voulons pas commencer encore ! Car, voulons-nous ne l'aimer jamais, ou voulons-nous l'aimer quelque jour ? Jamais ! qui le pourrait dire ? Jamais ! le peut-on seulement penser ? En quoi donc différerions-nous d'avec les démons ? Mais si nous le voulons aimer quelque jour, quand est-ce que viendra ce jour ? Pourquoi ne sera-ce pas celui-ci ? Quelle grâce, quel privilège a ce jour que nous attendons, que nous voulions le consacrer entre tous les autres, en le donnant à l'amour de Dieu ? Tous les jours ne sont-ils pas à Dieu ? Oui tous les jours sont à Dieu, mais jamais il n'y en a qu'un qui soit à nous, et c'est celui qui se passe. Eh quoi ! voulons-nous toujours donner au monde ce que nous avons et à Dieu ce que nous n'avons pas ?

Je ne crois pas m'abuser en proclamant que de tels passages ne craignent la comparaison avec rien de ce qu'il y a de plus beau dans les littératures les plus vantées. Et que penser de cet homme, oui, de cet homme comme nous, si merveilleusement doué que, non encore sous le coup, sous l'impression de son auditoire, mais au cours d'une simple improvisation écrite qui ne sera connue que de lui seul, sème comme en se jouant de telles merveilles? Quelle jouissance d'assister, pour ainsi parler, à l'éclosion de pareils chefs-d'œuvre, de voir se dérouler la lutte entre l'idée grande, sublime, élevée, céleste, et l'expression qu'il faut tirer à coup de génie d'une langue si pauvre, si froide, si nue sur les lèvres de la plupart des hommes.

Si l'on veut jouir, et dans des conditions exceptionnellement favorables, de ces émouvantes péripéties, il faut se transporter dans notre sermon, peu après le commencement du second point, à un passage qui me semble typique pour cette sorte d'études. Tout à l'heure, l'expression juste, précise, heureuse, semblait jaillir spontanément comme la fleur de sa tige. Maintenant, l'opération paraît infiniment plus laborieuse, c'est un enfantement douloureux dont il va nous être donné de suivre les phases diverses, en même temps que nous constaterons les cris de détresse du grand esprit en quête de l'expression adéquate de sa pensée :

Digitized by Google

Il faut savoir, chrétiens, dit-il, que l'objet de la justice de Dieu, c'est la contrariété qu'elle trouve en nous, et j'en remarque de deux sortes. Ou nous pouvons être opposés à Dieu considéré en lui-même, ou nous pouvons être opposés à Dieu agissant en nous, et cette dernière façon est sans comparaison la plus outrageuse. Nous sommes opposés à Dieu considéré en lui-même, en tant que notre péché est contraire à la sainteté et à la justice, et, en ce sens, chrétiens, comme ces divines perfections sont infiniment éloignées de la créature, l'injure qu'il reçoit de nous, quoiqu'elle soit d'une audace extrême, ne fait pas une impression si prochaine.

La phrase devient laborieuse, tourmentée; on voit l'effort, les incises se multiplient, on sent dans l'esprit une difficulté, une angoisse. Comme il doit souffrir le noble esprit accoutumé à commander à la langue comme à une esclave dès longtemps soumise. La monture résiste et le cavalier ne se tient en selle qu'en luttant désespérément. Il continue :

Mais ce Dieu qui est si fort éloigné de nous par toutes ses autres qualités, entre avec nous en société, s'égale et se mesure avec nous par les tendresses de son amour, par les pressements de sa miséricorde (oh ! le joli mot, *pressement*, pourquoi l'avons-nous laissé perdre ?) qui attire à soi notre cœur.

L'élocution semblait plus facile; l'onde torrentueuse et mouvementée de tout à l'heure semblait reprendre son cours majestueux; mais voici de nouveaux obstacles, de nouvelles tempêtes, et Bossuet va se plaindre, oui, se plaindre, s'indigner, et la page qui reçoit ses confidences nous apportera, nous conservera le secret de sa lutte douloureuse. Ecoutons-le :

Comme donc c'est par cette voie qu'il s'efforce d'approcher de nous, l'injure que nous lui faisons en contrariant son amour porte coup immédiatement sur lui-même, et l'insulte en retombe, *si je l'ose dire*, sur le front propre d'un Dieu qui s'avance, *s'il m'est permis de parler ainsi*. Mais il faut bien, ô grand Dieu, que vous permettiez aux hommes de parler de vous comme ils l'entendent et d'exprimer comme ils peuvent ce qu'ils ne peuvent assez exprimer comme il est.

Cette dernière phrase m'a toujours profondément touché; on y voit, comme dit excellemment Ozanam, parlant lui aussi de Bossuet : « cette justice de Dieu qui fait, il veut le dire, suer » Bossuet sur ses livres comme le laboureur sur son sillon, » quand il interrompt le sommeil de ses nuits et, après avoir

Digitized by Google

» récité tête nue l'office nocturne, il reprend la plume victo-
» rieuse qui écrira l'*Histoire des Variations* ».

Il faut enfin conclure, car il n'y a pas de raison pour qu'en si bonne compagnie je ne m'oublie longtemps encore ; je veux donc finir en vous citant un délicieux passage qui semble unir la tendresse et la majesté que nous avons trouvé comme les caractéristiques du génie du grand prédicateur français :

Ce qui presse les pécheurs, ce qui les accable, ce n'est pas tant la face du Père irrité, c'est la face de cette colombe tendre et bienfaisante qui a gémi tant de fois pour eux, qui les a toujours appelés par les soupirs de sa miséricorde ; c'est la face de cet Agneau qui s'est immolé pour eux, dont les plaies ont été pour eux une vive source de grâces. Car d'où pensez-vous que sortent les flammes qui dévoreront les chrétiens ingrats? de ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix pour nous être une source d'amour infini ; c'est de là que sortira l'indignation, de là la juste fureur et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempée dans la source même des grâces ; car il est juste et très juste que tout et les grâces mêmes tournent en amertume à un cœur ingrat. O poids des grâces rejetées, poids des bienfaits méprisés, plus insupportable que les peines mêmes, ou plutôt et pour mieux dire, accroissement infini dans les peines! Ah! mes frères, que j'appréhende que ce poids ne tombe sur vous, et qu'il n'y tombe bientôt!

N'avais-je pas bien raison de vous promettre en la compagnie de Bossuet un plaisir délicat et élevé? Or, c'est à chaque page que les sermons de ce grand évêque nous réservent ces pures et profondes jouissances! Trop heureux Français que nous sommes, nous pouvons chaque jour puiser à longs traits à la coupe enchantée de la plus belle littérature du monde, et, parce que ce plaisir est trop facile, nous le dédaignons trop souvent. On fait de fatigants et dispendieux voyages pour admirer une œuvre d'art renommée et, certes, on n'a pas tort. Lisons donc nos grands auteurs et nous apprendrons dans cette lecture que, selon le mot du poète :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'ANNÉE 1897

pour Janvier et Février

par M. A. DUMÉNIL

Membre correspondant

Janvier

Moyenne barométrique : 758$^{m}/^{m}$5, inférieure à la normale ; minimum : 742$^{m}/^{m}$ le 30, de six heures à neuf heures du soir ; maximum : 776$^{m}/^{m}$ le 2, à dix heures du matin. Il y a eu deux jours de basse pression : 743$^{m}/^{m}$5 le 22 et 742$^{m}/^{m}$ le 30 ; les hautes pressions au-dessus de 770$^{m}/^{m}$ n'ont été constatées que les trois premiers jours, ensuite il n'y a eu que dix jours de 760 à 766$^{m}/^{m}$, et dix-huit jours de 742 à 759$^{m}/^{m}$. Les variations les plus importantes ont été : baisse de 12$^{m}/^{m}$ du 5 au 6 ; de 16$^{m}/^{m}$ du 21 au 22, et de 21$^{m}/^{m}$ du 29 au 30. Hausse de 11$^{m}/^{m}$ du 13 au 14 ; de 9$^{m}/^{m}$ le 23, et de 9$^{m}/^{m}$ le 31.

Moyenne thermométrique, +2°05 ; les minima ont varié entre —5° le 24 à +6°8 le 8 ; les maxima, de +9° les 8 et 9 à —2° le 23, et les moyennes quotidiennes, de +7°9 le 8 à —2°7 les 23 et 24. Les nuits les moins froides ont été celles des 1er et 8, +6°8, et pour toute la série des quinze jours consécutifs de gelée à glace, du 15 au 30. Il n'y a eu que deux jours sans dégel, les 21 et 23.

Ce premier mois de l'année a été favorisé par une température très douce jusqu'au 10, sous l'influence des vents du sud ; ils passent ensuite au nord-est et au nord du 11 au 28, alors la température s'abaisse pour donner une série de quinze jours consécutifs de gelée du 15 au 30, avec chute de neige du 21 au 29, très abondante les 23 et 24 ; réduite à l'état liquide, la neige tombée pendant ces deux jours a produit 35$^{m}/^{m}$ de hauteur d'eau.

Digitized by Google

Jusqu'alors la vie végétale n'a pas cessé de fonctionner dans les champs, dans les prés et dans les jardins ; déjà le 18, on pouvait voir des gros bourgeons à feuilles aux lilas, aux cassis, des bourgeons à fruits à quelques poiriers, des jeunes feuilles nouvellement écloses sur les tiges de quelques rosiers, et la motte de terre des pousses vertes des plantes bulbeuses : lys, jacynthes, perce-neige, tulipes, etc. Pareille précocité en janvier a été constatée en 1887, 1890 (qui eut une température moyenne de +6°3), 1893, 1894 et 1896.

Février

Moyenne thermométrique : +6°88, plus élevée que la normale ; les minima ont varié de —1°8 le 17 à +8° les 2 et 11 ; les maxima, de +5° les 7 et 17 à +13°6 le 26, et les moyennes quotidiennes de +1°7 le 17 à +10°5 le 26.

Moyenne barométrique, 767m/m, supérieure de 5m/m environ à la moyenne normale ; minimum, 743m/m le 2 à dix heures du matin ; maximum, 782m/m le 23, à neuf heures du soir ; les variations barométriques ont donné une baisse de 14m/m du 4 au 5 ; de 8m/m du 24 au 25, et de 13m/m du 27 au 28. Hausse de 13m/m du 2 au 3 ; de 19m/m du 6 au 7 ; de 11m/m du 14 au 15, et de 8m/m le 21.

Les basses pressions du 30 du mois précédent ont persisté jusqu'au 6, se relevant le 7 pour gagner 772m/m le 8, s'infléchissant de 5m/m les 13 et 14, et atteignent leur maximum : 780 à 782m/m le 23, puis une légère détente se produit chaque jour jusqu'au 27, et tombe à 758m/m le 28.

Les vents n'ont varié qu'entre le sud et le nord-ouest par sud-ouest et ouest, ils ont été très dominants du sud-ouest ; c'est sans doute à ces courants des régions équatoriales et océaniques que nous devons la douce température qu'ils ont apportée avec eux de ces contrées chaudes et qui nous a donné un régime climatologique n'ayant aucune ressemblance avec les mois d'hiver : ni grêle, ni neige, très faible gelée, pas de vents polaires, une température moyenne plus élevée qu'en

Digitized by Google

mars; la végétation est aussi développée dans la campagne qu'au commencement du mois d'avril des années 1888, 1889, 1891 et 1895.

Premières petites feuilles vertes aux groseillers le 13; floraison des perce-neige le 15.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois de Janvier 1897

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction du Vent	Forts Vents
1er	1	2m/m	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	S. O.	—
2	1	0.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. E.	—
3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S.	—
4	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S.	—
5	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	S.	—
6	1	5.	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S.	1
7	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.	—
8	1	13.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.	—
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	—
10	1	2.5	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S.	—
11	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	N. E.	—
12	1	1.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	N. E.	—
13	1	9.	—	1	0.	—	—	1	—	—	—	1	N. E.	—
14	—	—	—	1	0.	—	—	—	—	—	—	1	N. E.	—
15	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	N. E.	—
16	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	N. E.	—
17	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	N.	—
18	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	N.	—
19	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	N.	—
20	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	E.	—
21	—	—	—	1	0.	—	1	—	—	—	—	1	N.	—
22	—	—	—	1	30.	—	1	—	—	—	—	1	N.	1
23	—	—	—	1	280.	—	1	—	—	—	1	—	N. E.	1
24	—	—	—	1	80.	—	1	—	—	—	—	1	N.	1
25	—	—	1	1	0.	—	1	—	—	—	—	1	O.	1
26	—	—	1	1	0.	—	1	—	—	—	1	—	N. O.	1
27	—	—	1	1	25.	—	1	—	—	—	1	—	N.	—
28	—	—	1	1	10.	—	1	—	—	—	1	—	N.	—
29	—	—	—	1	5.	—	1	—	—	—	1	—	O.	—
30	1	9.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N. O.	—
Totaux et Moyennes	9	43m/m5	4	11	430.	—	18	7	—	—	10	21	S., N. et N. E.	1

Digitized by Google

THERMOMÈTRE			Nor. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
nima	Maxima	Moyennes		
)°4	+8°.4	+7°20	773m/m6	Beau le jour. Pluie et brouillard le soir.
1.4	6.2	5.30	775.6	Brouillard la matinée. Gouttes le soir.
1.8	4.8	3.80	771.4	Brouillard la matinée et le soir.
1.2	3.2	1.	766.9	Beau. Gelée à glace.
1.	2.	0.50	762.2	» »
.2	6.8	2.80	753.9	Pluie. Forts vents le soir et la nuit.
1.5	8.	6.25	755.	Pluie le soir.
1.8	9.	7.90	752.5	Pluie toute la journée. Temps très doux.
1.8	9.	6.90	751.1	Beau.
1.3	8.	6.65	752.	Pluie, brouillard ; le soir **auréole** lunaire.
.8	6.2	4.	753.8	Brouillard très épais à 60 mètres.
1.	5.	4.50	755.3	Brouillard, pluie le soir et la nuit.
1.7	4.	3.35	756.7	Brouillard, pluie l'après-midi, neige le soir.
1.2	2.	1.10	763.7	Neige le matin ; le soir **auréole** lunaire.
1.5	8.	1.25	761.9	Couvert et froid.
.3	0.3	0.	758.9	»
.	1.6	0.30	762.5	»
.2	3.8	1.80	764.6	Beau.
.8	2.8	0.	762.9	»
.	1.2	0.60	762.1	»
.8	- 0.5	—1.65	751.1	Quelques flocons de neige le matin.
.4	+1.4	—1.50	745.2	Neige le matin. Forts vents.
.5	—2.	—2.75	751.3	Neige abondante, chemins impraticables.
.	0.	—2.50	758.4	Neige la matinée.
.6	3.5	0.	754.6	Neige et grêle.
.6	2.4	+0.90	758.7	»
.5	2.	- 0.25	762.2	»
.0	3.5	+1.25	765.7	»
.8	2.3	0.75	761.5	Neige la matinée.
.3	3.4	1.85	744.1	Dégel, pluie.
.4	2.6	2.	748.5	
'42	+3°68	+2°05	758m/m5	

Digitized by Google

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction des Vents
1er	1	50m/m	—	—	—	—	—	—		—	—	1	S O.
2	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
3	1	1.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
4	1	0.5	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
5	1	13.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
6	1	13.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N. O.
8	1	2.	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. O.
9	1	9.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
10	1	9.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
11	1	17.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
12	1	0.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. E.
13	1	2.	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	O.
14	1	0.5	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	N. O.
15	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—		1	N. O.
16	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	N. E.
17	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	—	S. E.
18	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	S.
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
20	1	1.8	—	—	—	—	—	—	—	—		1	S. O.
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N. O.
23	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. O.
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
27	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	S. O.
28	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	S.
Totaux et Moyennes	20	120m/m8	—	—	—	—	4	14	—	1	10	17	S. O.

Digitized by Google

ERMOMÈTRE Maxima	Moyennes	Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
+9°7	+5.35	746m/m	Brouillard et pluie de 4 h. m. à 10 h. m. le 2, 52m/m haut'r d'eau.
10.	9.	743.2	Pluie, forts vents, doux.
8.2	7.	757.3	Pluie, brouillard matinée.
9.3	7.90	760.	» »
0.2	7.70	749.2	Pluie, forts vents le soir et la nuit.
9.	7.40	749.2	Pluie toute la journée.
5.	4.	762.7	Beau, mais couvert.
6.5	3.10	771.2	Pluie le soir.
9.	6.50	766.7	Pluie, brouillard.
9.	8.25	767.8	» »
9.7	8.85	765.3	» »
7.	6.20	766.3	Pluie fine, brouillard.
8.	0.80	765.3	Pluie, brouillard très épais à 80 mètres.
8.	7.25	765.2	Pluie, brouillard.
8.5	6.50	772.1	Brouillard le matin.
6.	2.90	778.	Beau ; le soir **auréole** lunaire.
5.2	1.70	776.3	Brouillard le matin, beau.
10.6	4.60	772.9	» »
11.	7.35	773.5	Beau.
9.	7.40	771.9	Pluie le matin.
8.4	7.20	775.	Forts vents le matin, beau.
9.6	7.30	779.8	» »
11.7	9.35	781.	Brouillard le matin, beau.
11.7	7.70	779.	Beau.
12.	8.50	773.5	»
13.6	10.50	771.6	»
9.8	7.55	771.3	Beau, brouillard le matin.
11.5	8.85	762.2	» »
+9°15	+6°88	767m/m	Minimum barométrique : 743m/m le 2 à 10 heures du matin. Maximum » 782m/m le 23 à 9 heures du soir.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 8 Janvier 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents: MM. A. Barrey, A. Bléry, abbé Dubois, Dupuis, Houdry, Charles Lamy, Lefranc, Le Minihy de la Villehervé, Leroi, Levarey, Jean Mack, Alph. Martin, Renault, Rident et Dr Sorel.

M. le Président donne lecture de la correspondance reçue depuis la dernière séance. Elle comprend notamment une lettre de décès d'un de nos membres correspondants, M. Chervin ; une autre lettre de M. Levacher, informant la Société qu'étant obligé de quitter le Havre, il se trouve dans l'obligation de donner sa démission de membre résidant. Sur sa demande, la Société l'accueille au nombre de ses membres correspondants.

M. Martin informe la Société qu'il a reçu de M. Veuclin une brochure sur les origines de l'alliance franco-russe et une demande d'admission en qualité de membre correspondant.

MM. Blum, Vallée et de Cantelou informent qu'ils acceptent de faire partie de la Commission d'examen du Concours Folloppe pour 1897. Cette Commission se trouvant désormais au complet, il est décidé, après un échange d'observations, que la première séance se tiendra le jeudi suivant.

Abordant l'ordre du jour et en l'absence de M. Rey d'Alissac, M. Leroi donne lecture de trois séries de poésies intitulées : *Au pays normand*, *Etudes* et *Airs variés*, réunies sous le titre général de : *Rimes éparses*.

Il serait difficile de décrire le charme pénétrant de ces pièces, souvent imprégnées d'une intense saveur de terroir et dont quelques-unes, délicieusement ciselées, ont mérité les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

Digitized by Google

M. l'abbé Dubois, dont l'érudition nous promenait récemment dans les campagnes neustriennes, tient à nous démontrer que ses études sur la Gaule mérovingienne ne lui font pas oublier les célébrités religieuses qui, bien postérieurement au siècle du Roi Soleil, ont fait retentir la chaire chrétienne des accents chaleureux de leur prédication. Le choix de M. l'abbé Dubois s'est porté sur l'Aigle de Meaux qu'il examine au point de vue littéraire. L'analyse des sermons prêchés devant la Cour pendant son premier Carême remplit toute cette étude, nous devrions dire cette apologie, car l'orateur est rempli pour Bossuet d'une admiration que nous partageons — au point de vue littéraire.

La séance est levée à neuf heures quarante-cinq.

Le Secrétaire par intérim,

A. Barrey.

Séance du 12 Février 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. A. Barrey, A. Bléry, Alfred Brunet, abbé Dubois, Dr Fauvel, Le Minihy de la Villehervé, Levarey, Jean Mack, Alph. Martin, Rey d'Alissac, Rident, Ruffin et Thériot.

Excusés : MM. Leroi, Dupuis et Polet.

M. le Président communique à l'Assemblée divers documents parvenus à la Société depuis la dernière réunion, parmi lesquels nous remarquons notamment :

1° Le résumé des principales observations météorologiques de l'année 1896 faites par M. Duménil, et les observations météorologiques du mois de janvier ;

2° L'ordre du jour voté par la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, dans son assemblée générale du 8 décembre 1896.

La lecture des considérants de cet ordre du jour provoque un échange d'observations entre divers membres, et l'Assemblée décide d'informer la Société française de Tempérance qu'elle approuve la plupart des vœux émis ayant pour but de

Digitized by Google

combattre l'alcoolisme, qui est un grave danger non seulement pour la population française, mais encore pour l'avenir du pays, et, en outre, que notre Association a, à diverses reprises, publié dans son *Recueil* des travaux traitant des conséquences de l'abus de l'alcool ;

3° Le programme des concours ouverts par l'Académie Stanislas, de Nancy, pour 1898-99 et 1900.

Enfin, M. le Président donne connaissance d'une lettre par laquelle M. Diard nous informe qu'il accepte avec plaisir le titre de membre correspondant et adresse ses remerciements aux membres de la Société Havraise d'Etudes diverses.

M. d'Alissac fait une causerie de quelques minutes sur une illusion d'optique produite par un phare à feu tournant.

M. le Président remercie notre collègue et le prie de vouloir bien, afin de conserver une trace de la curieuse observation signalée au cours de sa causerie, rédiger une note qui pourra être insérée dans le *Recueil*.

M. d'Alissac promet de répondre au désir qui lui est exprimé.

M. Martin lit ensuite une intéressante étude historique, préparée en collaboration avec M. Veuclin, membre correspondant de la Société. Cette étude, qui a pour titre : *Havrais et Russes au XVIIIe siècle*, relate un voyage en Russie effectué par M. Begouen-Demeaux à la fin du siècle dernier.

Sur la proposition de M. le Président, l'Assemblée vote l'impression de ce travail.

M. le Président dit qu'il y a lieu d'ouvrir le concours de poésie (fondation Folloppe) pour l'année 1897 ; mais avant de faire imprimer le programme de ce concours, M. Lévarey en soumet la rédaction à l'Assemblée.

Plusieurs membres pensent que diverses modifications pourraient être apportées aux conditions dudit concours. — Les examinateurs du concours de 1895-1896, dit M. Le Minihy de la Villehervé, sont à même de pouvoir indiquer les principales modifications qu'il serait désirable d'introduire dans le programme de 1897.

M. le Président répond qu'il n'y voit, pour sa part, aucun

Digitized by Google

inconvénient, pourvu que ces modifications ne soient pas contraires aux intentions du donateur.

Cette question, qui sera d'ailleurs portée à l'ordre du jour, pourra être discutée à la réunion du mois de mars.

La séance est levée à neuf heures quarante-cinq.

Le Secrétaire,

Jean MACK.

Séance du 12 Mars 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. A. BARREY, A. BLÉRY, Alfred BRUNET, CAPELLE, CHAMARD, DELACROIX, Dr FAUVEL, GLANEUR, HOUDRY, DE LA JUGANIÈRE, LEFRANC, LE MINIHY DE LA VILLEHERVÉ, LEVAREY, Jean MACK, Alph. MARTIN, MILLARD, NEVEU, RENAULT, REY D'ALISSAC, RIDENT, Dr SOREL et THÉRIOT.

La correspondance communiquée à l'Assemblée par M. le Président comprend notamment :

1° Une lettre par laquelle notre collègue, M. Bléry, nous informe qu'il a récemment retrouvé, au cours des travaux de classement et d'inventaire qui s'exécutent en ce moment à la Bibliothèque de la Ville, quelques ouvrages appartenant à la Société, et qui étaient égarés au milieu des collections de cette bibliothèque.

M. le Président adresse ses remerciements à M. Bléry qui a bien voulu nous faire parvenir ces ouvrages ;

2° Une demande formulée par M. le Consul du Portugal au Havre, demande ainsi conçue : « Désirant connaître le *Recueil* de la Société Havraise d'Etudes diverses, je viens vous prier de m'envoyer un numéro si possible, et en même temps de me dire si on peut s'abonner au même *Recueil* et quelles sont les conditions de l'abonnement ».

Quelques observations sont présentées au sujet de cette demande par différents Membres, et la Société décide d'adresser,

Digitized by Google

à titre gracieux, les fascicules de notre *Recueil* de l'année écoulée, et de faire connaître à M. le Consul du Portugal que notre *Recueil* n'étant pas mis en vente, nous le verrions avec plaisir entrer au sein de la Société en qualité de Membre résidant. Une lettre rédigée dans ce sens devra être adressée à M. Castano de Carvalho.

M. le Président informe l'Assemblée que M. Léon Berthaut, membre correspondant et lauréat de la Société, et M. Pierre Cottard, également lauréat de nos concours, ont récemment obtenu les palmes d'Officier d'Académie.

M. Levarey dit que nous devons nous réjouir de la distinction honorifique accordée à deux de nos lauréats, et charge M. le Secrétaire d'adresser à MM. Berthaut et Cottard les félicitations de la Société.

M. Thériot lit un travail intitulé : *Une promenade à travers les herbiers de l'Exposition de Rouen.*

Au cours de son intéressante étude, notre collègue signale un certain nombre de plantes sur lesquelles figuraient des indications erronées, erreurs provenant d'une connaissance incomplète des herbiers et susceptibles de fausser l'esprit des élèves si ces herbiers étaient utilisés pour leur instruction. M. Thériot, après avoir rectifié quelques-unes de ces erreurs, déclare se mettre à la disposition des personnes, notamment des instituteurs, qui désireraient avoir recours à l'expérience qu'il a pu acquérir par quinze années consacrées à l'étude de cette science.

M. le Président remercie M. Thériot et met aux voix l'impression du travail dont il vient d'être donné lecture. La publication est votée.

M. le Président fait un court exposé de la question des modifications à apporter aux conditions du Concours de 1897, et en vue de faciliter la discussion, M. Lévarey lit le testament de M. Folloppe.

La discussion sur ce sujet s'engage entre un assez grand nombre de Membres : les uns sont partisans de fixer un maximum de vers et cela afin d'éviter l'envoi de volumineux recueils qui comprennent tous les genres et toutes les formes, et

Digitized by Google

conséquemment très difficiles à comparer ; les autres, se basant sur la volonté du donateur, pensent qu'il y a lieu de laisser toute liberté aux concurrents en ce qui concerne l'importance et la variété de leurs envois.

En présence de ces divergences de vues, M. le Président dit qu'il y aurait peut-être lieu, pour donner satisfaction à tous les Membres, d'introduire dans le programme de 1897, un paragraphe qui rappellerait aux concurrents que « l'appréciation des œuvres se fera surtout d'après *la qualité* et non d'après *la quantité* ». L'impression de ce nouveau paragraphe est appuyée par M. Glaneur et acceptée par l'Assemblée.

Incidemment, M. Chamard dit que la publicité que nous faisons pour annoncer nos concours lui paraît insuffisante. C'est à ce motif que notre collègue attribue, d'ailleurs, l'absence d'œuvres d'une valeur réelle.

M. Chamard pense qu'il serait indispensable de faire publier le programme de nos concours, non seulement dans les divers journaux de Paris et de province, mais encore et surtout dans les revues littéraires dont on pourrait se procurer une liste.

M. le docteur Sorel se demande s'il n'y aurait pas avantage à traiter directement avec une agence de publicité qui se chargerait de faire insérer l'annonce des concours dans des journaux spéciaux.

Après un échange d'observations, l'Assemblée décide de renvoyer cette affaire au bureau qui statuera sur le meilleur moyen à employer pour arriver à donner à nos concours une publicité aussi grande que possible.

Après une causerie préliminaire de quelques minutes sur le travail qu'il a entrepris, M. de la Jugannière lit le commencement d'une étude ayant pour titre : *Comment l'armée vendéenne fut amenée à mettre le siège devant Granville et quelles en furent les conséquences.*

M. le Président remercie notre collègue.

Sont présentés en qualité de Membres résidants :

M. Godet, négociant, par MM. Rident et Glaneur ;

MM. Follain, négociant, et Gallet, courtier, par MM. le docteur Sorel et Jean Mack ;

Digitized by Google

M. Coudeloup, ingénieur, par MM. Neveu et Lefranc ;

M. Rouget-Marseille, fondé de pouvoirs, par MM. Martin et Rident.

Les votes sur l'admission de ces nouveaux Sociétaires auront lieu à la réunion d'avril.

La séance est levée à dix heures quarante-cinq.

Le Secrétaire,

Jean Mack.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACTIF SOCIAL

Corps de Bibliothèque		1.800 —
Tableaux, Cartes, Buste, etc.		300 —
Imprimés : Recueils de la Société depuis l'origine jusqu'en 1896		2.600 —
Volumes composant la Bibliothèque et dont la valeur réelle, de beaucoup supérieure à l'estimation, ne peut être exactement calculée, le prix des collections des diverses Sociétés correspondantes consistant surtout dans leur ensemble		5.700 —
		10.400 —
En Caisse : Jetons de Bronze	171 —	
10 Cotisations à recouvrer	240 —	
	411 —	332 40
Déficit en caisse	78 60	
Total		10.732 40

Certifié par le Trésorier de la Société Havraise d'Etudes diverses.

Le Havre, le 9 Avril 1897.

Alfred BRUNET.

Digitized by Google

COMPTES DE L'EXERCICE 1896

RECETTES réalisées en 1896		DÉPENSES constatées en 1896	
Solde en Caisse de l'exercice 1895	316 65	Primes contre l'incendie (Cᵉ d'Assurances générales)	5 30
Revenu de l'Actif social	néant	Impression du Recueil (3ᵉ et 4ᵉ trimestres 1895, 1ᵉʳ, 2ᵉ et 3ᵉ trimestres 1896)	2.249 —
Vente de collections ou de volumes du Recueil	néant	Frais de Secrétariat et d'administration	300 —
Une cotisation de 1895	24 —	Indemnité au concierge pour le service des séances et les encaissements	120 —
Cotisations de 67 Membres résidants (24 fr.)	1.597 55	Achat de livres	10 10
Subvention du Conseil Général	500 —	Timbres-poste et timbres de quittance	7 50
Subvention extraordinaire du Conseil Général	300 —	Médailles de vermeil pour les Lycées	60 55
Subvention du Conseil Municipal	400 —	5 Médailles pour le concours	306 75
Vendu 13 insignes	26 —	Graveur	4 60
Déficit en caisse	78 60	Cotisation à la Société des Amis de l'Université de Normandie, comme membre fondateur	20 —
		Jetons de présence remboursés	159 —
Total des recettes.	3.242 80	Total égal	3.242 80

Digitized by Google

CONCOURS DE 1897

RÈGLEMENT

En exécution du legs fait en sa faveur par M. Martin-Alphonse Folloppe, la *Société Havraise d'Etudes diverses* ouvre, pour l'année 1897, le troisième de ses Concours annuels de Poésie, dont les prix, consistant en espèces et en médailles, seront distribués dans une séance dont la date sera ultérieurement fixée.

Les conditions de ce Concours sont arrêtées ainsi qu'il suit :

Article Premier

Toute personne est admise à prendre part au Concours Folloppe, sans distinction de nationalité, qu'elle habite la France ou l'Etranger. Les Membres résidants de la *Société Havraise d'Etudes diverses* peuvent concourir comme les Membres correspondants.

La Commission désignée pour examiner et classer les travaux adressés à la Société, s'inspirera autant que possible des desiderata exprimés par le testateur et qu'il a ainsi formulés :

« Aucun sujet ne sera imposé aux concurrents... Les poésies » touchant à la politique et à la religion ne devront point » comme telles être exclues du Concours... Je désire que » l'esprit qui présidera aux Concours ainsi qu'à la composition » du *Recueil*, soit un esprit libéral, et qu'à mérite à peu près » égal sous le rapport de l'art, les poésies pleines de nobles » sentiments l'emportent sur les autres. Je désire aussi que la » justesse de l'expression soit préférée à la richesse de la » rime.... »

Dans le cas où aucun des ouvrages soumis au Concours ne

Digitized by Google

serait jugé digne d'être couronné, le montant des prix non décernés sera réservé et servira à augmenter la valeur ou le nombre des prix du Concours de l'année suivante.

Article 2

Les travaux envoyés doivent être inédits et n'avoir pas été l'objet d'une mention dans un Concours ouvert par une autre Société.

La Société croit devoir rappeler aux concurrents que l'appréciation des œuvres se fait surtout d'après la qualité et non d'après la quantité.

Article 3

Les manuscrits seront écrits en français.

Ils seront adressés ou déposés au Secrétariat de la Société, à l'Hôtel de Ville du Havre, au plus tard le 30 Novembre 1897.

Article 4

Chaque manuscrit devra porter une devise. Cette devise sera reproduite sur un billet cacheté, joint au manuscrit, et qui contiendra les nom, prénoms, profession et domicile de l'auteur.

Les Concurrents qui se feront connaître d'une manière directe ou indirecte, seront, par ce seul fait, exclus du Concours.

Article 5

Les billets seront ouverts d'office pour les manuscrits ayant obtenu une récompense. Les autres le seront seulement sur la demande des auteurs.

Article 6

Les manuscrits ne seront pas rendus; toutefois les auteurs auront la faculté d'en faire prendre, à leurs frais, la copie au siège de la Société.

Article 7

La Société se réserve le droit de publier dans son *Recueil* de

Digitized by Google

l'année 1898, les travaux qui auront été distingués. Elle mettra à la disposition des auteurs, dont les ouvrages seront imprimés, les planches typographiques pour en faire, s'ils le désiraient, un tirage à part, à prix réduit. Les auteurs s'entendront à cet effet avec l'imprimeur.

En outre, les poésies couronnées seront insérées au *Recueil* de poésies publié sous le titre de l'*Abeille Havraise* et distribué conformément aux dispositions du testament.

Le Président, Ach. Lévarey.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire, J. Mack.

Les Concurrents sont priés de vouloir bien paginer leurs manuscrits.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Société, Hôtel de Ville du Havre.

Digitized by Google

SUJET PROPOSÉ

PRIX FOLLOPPE

Prix 800 fr. (espèces) et Médaille d'Or d'une valeur de 200 fr.

*Autres Prix en Médailles, s'il y a lieu, et en Mentions honorables, pouvant donner droit à l'insertion dans l'*Abeille Havraise

Tout ouvrage en vers, quelle que soit sa forme et à quelque genre qu'il appartienne.

Digitized by Google

TABLE

	Pages
Membres du Bureau et Membres d'honneur	5
Membres résidants	6
Membres honoraires	8
Membres correspondants	8
Sociétés correspondantes	12
Récits hagiographiques des temps mérovingiens : l'enfance d'Audoenus, par M. l'abbé Dubois	17
Havrais et Russes au XVIIIe siècle, par MM. A. Martin et E. Veuclin	35
Campagne d'outre-Loire de l'Armée vendéenne (1793), par M. P. Le Menuet de la Jugannière	69
Une promenade à travers les herbiers de l'Exposition scolaire de Rouen, 1896, par M. I. Thériot	95
Analyse littéraire du Sermon de Bossuet sur l'ardeur de la pénitence, par M. l'abbé Dubois	99
Observations météorologiques de l'année 1896 (janvier et février), par M. A. Duménil	113
Procès-Verbaux des Séances	121
Actif social	129
Comptes de l'Exercice 1896	130
Concours de 1897	131

Havre — Imprimerie Micaux, rue Jules-Lecesne, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES

DE LA 64me ANNÉE

1897

DEUXIÈME TRIMESTRE

LE HAVRE

IMPRIMERIE H. MICAUX

—

1897

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés n'est pas acceptée par la Société et reste à leurs auteurs.

Digitized by Google

HAVRAIS ET MALOUINS AU XVIIIe SIÈCLE

par M. Alphonse MARTIN
Membre résidant

Lorsqu'une ville se développe rapidement et grandit au point de dépasser ses aînées et ses voisines, il en résulte nécessairement des rivalités et des jalousies qui s'apaisent et se réveillent périodiquement.

Pendant son existence de près de quatre siècles, le Havre n'a pas été exempt de ces sentiments et ses administrateurs municipaux ont eu souvent à lutter contre les ports du littoral de la France et de l'étranger.

C'est le souvenir d'une de ces luttes que nous voulons rappeler aujourd'hui. Cette fois il ne s'agit pas de l'éternelle querelle du Havre et de Rouen qui paraît sommeiller depuis quelques années. Si nous voulions rappeler cette rivalité, nous dirions que les temps sont bien changés depuis que, dans une assemblée de notables rouennais tenue à Rouen le 8 mai 1515, on avait réclamé la création d'un port de refuge à l'embouchure de la Seine, soit à Harfleur, soit à Honfleur, pour la garde des navires de Rouen obligés de faire escale à cet endroit.

Il s'agit ici d'une discussion avec les administrateurs d'un port breton, c'est-à-dire avec Saint-Malo, qui a réclamé, à plusieurs reprises, la création de Dock-Entrepôts ou *port franc*, en même temps que ceux du Havre sollicitaient la même faveur.

L'établissement de ce privilège était dû à l'initiative du grand Colbert, mais déjà, au Moyen-Age, les ports de Harfleur et de Leure avaient été constitués comme les entrepôts des

Digitized by Google

Rouennais et des Portugais qui y étaient francs, c'est-à-dire exempts de payer les droits de douane connus sous le nom de *coutumes*.

L'utilité des Docks-Entrepôts avait été reconnue par édit de septembre 1664, où il est dit : « Parce que les entrepôts des » villes maritimes et autres et les transits par l'étendue des » provinces dans lesquelles les bureaux des dites fermes sont » établis, peuvent beaucoup contribuer à la facilité du com- » merce, nous voulons que nos Fermiers, pour la facilité et » commodité du dit commerce de nos sujets et des étrangers, » établissent des magasins ès villes de la Rochelle, *Havre*, etc. » pour y recevoir les marchandises destinées aux pays étran- » gers et y être entreposées franches de droit d'entrée et de » sortie : lesquels magasins pour la sûreté réciproque de nos » fermiers et marchands seront fermés à deux serrures, de » l'une desquelles le fermier gardera la clef et un député des » marchands gardera l'autre, etc., etc. »

Cette institution des Docks-Entrepôts ne dura pas longtemps au Havre si toutefois elle avait été mise en pratique dans cette ville. En 1688, les Entrepôts furent supprimés, à l'exception de ceux qui avaient été constitués à Marseille, à Bayonne et à Dunkerque.

Plus tard, un certain nombre de villes et notamment Saint-Malo essayèrent de recouvrer les franchises qui leur avaient été enlevées et ce fut l'ouverture des hostilités entre le Havre et Saint-Malo.

Le commerce de Saint-Malo était fort étendu au commencement du XVIIIe siècle. Ses négociants faisaient un trafic considérable avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, les autres ports français et surtout Nantes.

Les Anglais y achetaient les toiles de Bretagne et de Normandie, les étoffes, les savons, les vins et les spiritueux. Les Hollandais lui fournissaient le bois, les cordages et tout ce qui était nécessaire à la construction de ses vaisseaux ; en échange ils en tiraient du miel, des savons, des huiles, etc.

Le commerce des Malouins était surtout très riche en Espagne. Ils chargeaient pour Cadix les toiles de toute nature, les

Digitized by Google

étoffes de Lyon, Tours, Amiens, Reims ; les retours consistaient en or et argent, cuirs, indigos, bois de campêche.

La pêche de la morue était aussi un objet principal et le poisson était envoyé à Bordeaux, dans les autres villes du midi de la France, à Bilbao (Espagne) et en Italie.

En 1713, les Malouins, prétextant un agrandissement de leur territoire, sollicitèrent du Roi la franchise de leur port. Cette première demande fut écartée. Ils la renouvelèrent vingt ans plus tard, c'est-à-dire en 1734, se fondant. cette fois, sur l'enlèvement de leurs vaisseaux au Pérou, sur l'extinction de leurs privilèges, sur la dépréciation des billets de banque, l'affluence des banqueroutes et la diminution du commerce dans leur ville, restreint, disaient-ils, à la pêche de Terre-Neuve; enfin, l'excès de leurs misères!

A la nouvelle de cette deuxième tentative, le Havre, dit M. A.-G. Lemale, s'émut, et les échevins, vigilants pour la défense des intérêts municipaux, se réunirent immédiatement en assemblée générale, pour aviser aux moyens de faire rejeter la demande des Malouins.

Dans cette réunion, le Procureur-Syndic exposa que de la solution de cette question *dépendait l'avenir du Havre.* Si le port de Saint-Malo était déclaré franc, *celui du Havre allait devenir inutile.*

Emotionnée par cette perspective peu rassurante, l'assemblée décida que le Procureur-Syndic se rendrait auprès du Gouvernement pour le déterminer à repousser les sollicitations qui lui étaient adressées et, dans le cas où l'Etat se déciderait à accorder l'Entrepôt à l'un des ports de la Manche, de demander qu'on voulût bien choisir le Havre. Dans tous les cas, il lui fallait rendre inutiles les démarches des députés de Saint-Malo.

Les échevins du Havre rédigèrent et firent présenter au Roi un premier mémoire pour lui exposer leurs raisons et lui faire prévoir les conséquences qui auraient pu résulter de l'accueil favorable de la demande des Malouins:

« Si les habitants de Saint-Malo, disent nos échevins, ont à » se plaindre du mauvais état de leur commerce, ceux du » Havre se trouvent dans des conditions identiques et sont à

Digitized by Google

» même de prouver que leur sort n'est guère enviable; les » malheurs allégués par les premiers sont communs aux se- » conds.

» En outre, ceux-ci ont à se plaindre du transfert des Com- » pagnies des Indes et du Sénégal au port de Lorient, alors » que précédemment elles étaient établies au Havre. »

Le Havre voyait son commerce de Terre-Neuve ruiné et n'y envoyait plus que quatre ou cinq navires au lieu de ceut-vingt qui auparavant partaient pour cette pêche.

Enumérant les raisons qui pouvaient militer en faveur d'une demande de franchise, les échevins havrais soutenaient, avec justesse, qu'il fallait un port de mer d'un accès facile d'ou les négociants eussent pu retirer les marchandises qui leur étaient nécessaires et en disposer promptement; il fallait que, par la situation du port franc, l'introduction des marchandises étrangères et la fraude des droits des fermiers généraux devinssent impossibles. Or, le port de Saint-Malo, bien loin de posséder tous ces avantages, était le plus impropre à cette destination.

Ce port est vague, non fermé et situé dans une province réputée étrangère, (1) disent les échevins du Havre; il est en résumé d'autres petits ports, de petites rivières et d'autres réduits favorables aux débarquements clandestins. Dans cet état quel tort ne ferait pas aux Fermes de l'Etat l'affranchissement de ce port, quel préjudice n'occasionnerait-il pas aux manufactures de Normandie, au commerce des autres provinces arrosées par la Seine et les rivières y affluant. Pour relever la ville de Saint-Malo de ses pertes et de ses disgrâces, faudrait-il exposer la capitale du royaume à être réduite aux dernières extrémités? Faudrait-il lui sacrifier le commerce et les manufactures de tant de villes et de provinces et exposer les Fermes royales à la perte de leurs droits ?

Par toutes ces conditions, dont quelques-unes étaient exagérées, il faut bien le reconnaître, les adversaires du port franc de Saint-Malo concluaient qu'en supposant nécessaire l'éta-

(1) On retrouve ici, c'est-à-dire y a 150 ans, cette légende tout à fait injuste que les Bretons n'étaient pas Français et devaient payer un tribut pour entrer en France.

Digitized by Google

blissement d'un port de cette nature, dans la Manche, Saint-Malo ne possédait aucune des qualités pour en obtenir le siège.

Il fallait alors démontrer que le choix du Havre était préférable et c'est ce que nos échevins essayèrent sans succès.

D'après eux, le port du Havre, au contraire, réunit *seul* (?) tous les avantages désirables pour son affranchissement et cela pour plusieurs raisons : d'abord (nous laissons parler nos échevins), il est le plus accessible de l'Europe, c'est un fait dont toutes les nations conviennent ; il ne s'y trouve ni courants, ni rochers, ni autres écueils ; il joint à cet avantage celui de recevoir et renvoyer de tous les vents les navires qui y abordent de toutes parts.

« Puis, lorsque les marchandises et denrées sont une fois parvenues dans ce port, elles n'ont plus de risques de mer à courir, les négociants peuvent les en retirer aisément et les faire transporter, à jour fixe, à leur destination définitive. La Seine qui baigne les murs de la ville leur présente un secours également commode et sûr pour les transports à Rouen, à Paris, etc.

« Ensuite, ce port est dans le sein de la ville, son entrée du côté de la mer est défendue par deux tours et fermée d'une chaîne de fer ; il ne reste d'issue que dans la ville et celle-ci n'a que deux portes qui sont exactement gardées. Une situation si avantageuse mettrait les fermiers royaux en état d'établir facilement et à peu de frais des bureaux pour prévenir et empêcher la fraude.

« Enfin, un autre avantage pour le bien du commerce et qui ne se rencontre dans aucun autre port de marée, c'est de tenir son plein pendant six heures et que, pendant ce plein, d'une seule et même marée, il peut y entrer plus de 100 navires chargés et en sortir pareil nombre sans aucun risque et l'on peut regarder le port du Havre par sa situation à l'embouchure de la Seine comme le port de la ville de Paris. »

Par toutes ces considérations, les échevins havrais ne doutaient pas du rejet pour la deuxième fois de la prétention des habitants de Saint-Malo. Toutefois, ils ne s'en tinrent pas à cette seule protestation et ils firent bien.

Ils adressèrent des requêtes à toutes les personnes influentes près du Gouvernement. L'affaire resta longtemps pendante

Digitized by Google

devant le Conseil du Commerce et de nouveaux mémoires furent échangés entre les défenseurs des deux villes rivales.

Les habitants de Saint-Malo n'ayant pas réussi à faire prévaloir leurs premières raisons, changèrent de tactique ; ils ne demandèrent plus la franchise de leur port à titre de faveur, mais comme une justice qui leur était due ; c'était leur patrimoine, ils en avaient été injustement dépouillés et ils demandaient à être réintégrés dans cette possession qu'ils avaient eue, disaient-ils, pendant cinq siècles.

Voyant cette persistance, les échevins du Havre firent aussitôt rédiger un autre mémoire beaucoup plus étendu et surtout plus sévère que le précédent, tout ménagement envers les Malouins semblait être devenu inutile.

Prenant en main la défense des intérêts du gouvernement, les échevins havrais firent de nouveau remarquer que cet affranchissement n'était demandé que dans un intérêt particulier, qu'il ne pourrait avoir pour effet que de faciliter l'échange des marchandises françaises et étrangères, d'empêcher l'or et l'argent de sortir du royaume. Mais l'expérience avait fait connaître que l'on ne devait pas prodiguer ces sortes de privilèges ; que si, en 1688, on avait jugé à propos de donner pour un semblable établissement la préférence à Dunkerque sur Saint-Malo on avait pourvu à tout ; que les habitants de cette dernière ville naturellement *inquiets, ambitieux et entreprenants*, n'étaient pas alors restés dans le silence et que quelques raisons qu'ils aient pu apporter pour obtenir cette faveur, on avait alors, comme en 1713, préféré l'intérêt général du royaume à l'intérêt particulier de la ville de Saint-Malo.

Examinant une seconde fois les résultats de l'affranchissement du port de Saint-Malo, les échevins du Havre alléguaient que les avantages étaient imaginaires et d'une exécution impossible.

Suivant les Malouins, si leur port eût été franc, l'étranger aurait dû y aller chercher les vins, les eaux-de-vie, les sels français, les produits de nos manufactures, les denrées de nos colonies et du Levant. Mais ils oubliaient que ces marchandises n'auraient pu être transportées de leur lieu de provenance à Saint-Malo, sans être chargées d'un fret qui aurait rebuté les étrangers ; que jusque-là ces derniers étaient obligés d'appor-

Digitized by Google

ter dans tous les ports du royaume leurs espèces ou leurs marchandises, de sorte qu'en l'état de choses actuel et sans le secours des Malouins, tous les ports de France étaient abondamment pourvus de marchandises étrangères; première preuve de l'inutilité d'un port franc à Saint-Malo, qui, s'il leur eût été accordé, aurait, d'après les échevins havrais, occasionné une disette générale, tandis que les habitants de Saint-Malo *toujours sans bornes dans leurs idées* auraient embrassé tout le commerce étranger et avec une poignée d'hommes ils auraient voulu faire la loi à deux nations entières, en réunissant le Septentrion avec le Levant.

Au dire des Malouins, leur port serait devenu l'entrepôt de toutes les marchandises étrangères et les marchands des Indes occidentales seraient venus les y chercher. Mais il n'était pas admissible que des marchandises venant du Levant eussent passé devant Cadix, entrepôt du commerce des Indes occidentales pour aller jusqu'à Saint-Malo, chargées de plusieurs frets et de nombreuses commissions. D'un autre côté les négociants français désirant des marchandises auraient eu la sage économie de les faire transporter directement de Cadix plutôt que de les envoyer à Saint-Malo.

Aux objections qui leur furent faites par les syndics de la Chambre de Commerce de Normandie, entr'autres au sujet des grandes foires de Guibray et de Caen, les habitants de Saint-Malo se contentèrent de répondre que l'introduction des étoffes étrangères n'était ni assez avantageuse pour la tenter, ni aussi facile que les syndics se l'imaginaient à cause de la différence des espèces françaises avec celles de Hollande et d'Angleterre. Les Malouins ne songeaient pas qu'ils ne demandaient l'affranchissement de leur port, que pour établir leur commerce avec l'étranger en échange des marchandises françaises, auquel cas l'espèce est au pair et par conséquent l'introduction des marchandises étrangères était aussi avantageuse pour eux. Or de cette introduction, répondaient les Havrais, résulterait la chute des foires de Guibray et de Caen, des manufactures de Haute et Basse Normandie, des villes d'Amiens, Abbeville, Beauvais, Reims, Lille, etc.

Après avoir formulé différents projets de commerce, les habitants de Saint-Malo en reconnaissaient eux-mêmes l'impossibilité de les exécuter.

Digitized by Google

Ces projets, comme le faisaient remarquer leurs adversaires, ne pouvaient s'exécuter sans un très grand nombre de vaisseaux et toujours animés du même enthousiasme, les Malouins n'avaient pas assez d'expressions pour manifester leur joie. Combien de vaisseaux seront construits pour fournir à toutes les entreprises! Quelle quantité de matelots il faudra! Quelle affluence d'artisans pour les armements! Quelle augmentation pour notre marine!

Avec quelle assurance cette poignée d'hommes cantonnée sur un rocher ne lit-elle pas dans l'avenir, ripostaient les Havrais. Si l'on ne voit que quelques Français en mer, tandis que l'Angleterre et la Hollande la couvrent des leurs, c'est que ces deux nations sont obligées de venir en France chercher ce que leur propre sol leur refuse et qu'elles n'ont pas d'autres voies de communication. Les Malouins prétendaient-ils accaparer ces deux Etats par le nombre de leurs navires.

Enfin les habitants de Saint-Malo terminaient en disant que si leur port eut été franc, les navires étrangers chargés pour Paris y auraient abordé de préférence au Havre.

Cette opinion est erronée, si l'on comparait l'accès si facile du port du Havre avec l'inaccessibilité de celui de Saint-Malo.

D'un autre côté, il était évident que toutes les villes du royaume, quelle que fut leur situation eussent retiré certains avantages de la franchise, par suite de l'augmentation des affaires.

Dans ces circonstances, les échevins du Havre tout en ne réclamant pas formellement cette faveur pour leur ville, demandaient la préférence pour le cas où un quatrième port franc serait créé, parce que ce port ne pouvait être autre que celui du Havre et qu'il était beaucoup supérieur à Saint-Malo.

Tout d'abord, cette affaire ne reçut pas de solution. Au mois d'Août 1735 M. Plaimpel, Procureur-Syndic du Havre, dut retourner à Paris afin de contrebalancer de nouveau l'influence des députés de Saint-Malo.

Grâce à cette opposition énergique, le gouvernement rejeta la demande des Malouins, mais n'accorda pas non plus la franchise au port du Havre, c'était ce que voulaient au moins nos ancêtres.

Digitized by Google

On serait tenté de croire qu'après ce deuxième échec, les habitants de Saint-Malo renoncèrent à leur projet favori. L'énergie et la persévérance qui caractérisent les habitants de la Bretagne les portèrent au contraire à faire une nouvelle tentative en 1759, époque où ils demandèrent pour la troisième fois un entrepôt.

Cette nouvelle demande, dit M. A. G. Lemale, pouvait être mieux accueillie car les Malouins avaient alors de puissants protecteurs à la Cour et les arguments qu'ils mettaient en avant étaient de nature à intéresser le gouvernement en leur faveur. Ils énumeraient les pertes énormes que les Anglais leur avaient fait subir et représentaient la concession d'un entrepôt comme une indemnité à laquelle ils avaient droit.

L'un des échevins du Havre, M. Eustache, fut député par la municipalité, près de la Cour, afin d'empêcher encore l'accueil favorable de la pétition des Malouins. Les échevins havrais furent appuyés par le duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville, qui réussit à obtenir du ministre la promesse qu'aucune ville ne serait traitée plus favorablement que celle du Havre. La Chambre de Commerce de Rouen et les principales villes de provinces, stimulées par la municipalité havraise, protestèrent également contre la demande des habitants de Saint-Malo. En présence de cette réprobation générale leur demande fut repoussée pour la troisième fois.

A la même époque, Caen et Harfleur essayèrent d'imiter Saint-Malo, mais leurs demandes eurent le même insuccès et les Havrais demeurèrent tranquilles de ce côté.

Ce ne fut seulement en 1802 que, par arrêté du 30 juillet, la faculté d'entreposer fut accordée à plusieurs ports dont le Havre et Saint-Malo faisaient partie. Cette dernière ville ne tarda pas à profiter de la nouvelle faveur, grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce, mais au Havre, on discuta pendant longtemps sur le point de savoir comment l'on exécuterait la nouvelle décision. Une premiére réunion des négociants le 11 Avril 1802 n'eut pas de résultat.

Par un autre arrêté du 8 Novembre 1802, le premier Consul affecta l'ancien couvent des capucins du Havre pour le service de l'entrepôt réel mais la guerre avec l'Angleterre suspendit jusqu'en 1810 l'application de cette décision.

Digitized by Google

Plus tard, c'est-à-dire en 1844, lorsqu'il fut question d'établir les Docks-Entrepôts actuels on vit surgir une nouvelle lutte intestine entre les administrateurs de la cité et ceux du commerce. Il fallait décider à qui incombait, de la ville ou de la Chambre de Commerce, la charge et le profit des nouveaux Entrepôts dont le privilège fut concédé aux frères Périer, cette concession, rappelait tout récemment M. Ch. Vesque, fut vivement critiquée et un spirituel critique Victor Caumont publia une brochure intitulée les *Entrepôts du frère Joseph.* Il voulait parler de Joseph Périer. On sait l'importance qu'ils ont acquis et les services qu'ils rendent aujourd'hui.

Digitized by Google

LE VIEUX CHATEAU

par M. Louis LAMY
Membre résidant

Si vous cherchez parfois quelque mélancolie,
Si votre cœur se plaît à rêver doucement,
Si vous aimez cette heure où la lutte s'oublie
Dans un calme naissant qui chasse le tourment,

Allez au vieux château qu'abrite la falaise
Un de ces jours d'automne où les cieux semblent gris ;
L'air est froid, les oiseaux comme atteints de malaise
Rasent la terre au loin, poussant d'étranges cris.

Vous franchirez la grille, et la longue avenue
Pleine de majesté vous troublera d'abord ;
Sans crainte avancez-vous ; nul n'attend la venue
D'un être humain : allez, tout sommeille et tout dort.

Plus de vie en ces lieux, leur grandeur est passée ;
Les festins d'autrefois ne s'y donneront plus,
Les échos sont muets, la splendeur trépassée
Y donne le frisson en regrets superflus.

Depuis longtemps déjà mourut le dernier maître
Ainsi que ses valets touché du même doigt ;
Dans la loge d'entrée où le ciel le fit naître,
Seul, un vieux paysan demeure sous ce toit ;

Et le château désert maintenant ne s'éveille
Qu'au printemps, quand parfois, des couples follement
Viennent dans le grand parc que l'amour ensoleille
Pour taquiner l'écho, puis rire bruyamment,

Digitized by Google

Alors promenez-vous dans les vastes allées
Où le silence étreint, où l'œil est stupéfait,
Où les arbres si hauts font des voûtes ailées,
Vrai travail de géant que les siècles ont fait.

Approchez-vous du lac où s'ébattaient les cygnes,
Où les joncs, les roseaux se pliaient sous le vent ;
Le lac est desséché ; partout on voit les signes
D'un abandon complet et d'un vide émouvant.

Dans l'antique logis dont les salles sont nues,
Entrez donc lentement, visitez chaque endroit,
Et là, vous sentirez des douleurs continues,
Car ces pièces ont l'air de souffrir, d'avoir froid :

Les meubles sont partis ainsi que les tentures,
Les sombres murs sont veufs des portraits des aïeux,
Le temps qui fait son œuvre a disjoint les toitures
Et la pierre s'effrite et tombe sous les yeux.

Et vous remarquerez cette ruine affreuse
De tout ce qui brillait ; vous songerez que Dieu
Donne à toute splendeur qui s'étale, orgueilleuse,
L'existence d'un rêve, et qu'après vient l'adieu ;

Que si la vie est belle et riche en apparences,
Si les festins dorés se suivent à l'envi,
On ne voit pas au fond des âmes leurs souffrances,
Et le néant se dresse en spectre plus hardi.

Et vous vous promettrez, revenant sur vous-même,
De chercher un bonheur intime, près de vous,
Ayant pour idéal l'ambition suprême
Non de briller : d'aimer et d'être aimé de tous.

Digitized by Google

L'ÉTRENNE

Comédie en un acte, en vers

par M. Robert de la VILLEHERVÉ

Membre correspondant

Digitized by Google

PERSONNAGES

Valentine

Suzette

Odalbert

FRANCE - 1804

Digitized by Google

L'ÉTRENNE

Minuit dans un château au milieu d'un parc. C'est la chambre de la mariée. — Au fond, très richement drapé, un grand et somptueux lit du XVIIIe siècle. — Dans les pans coupés : à droite, une fenêtre qui donne sur le jardin ; à gauche, une porte dérobée. — Au premier plan, à droite, une autre porte. Tapis épais, amples rideaux ; sur la tablette de la cheminée, une lampe allumée. Un des rideaux du lit a été écarté, est retenu par quelque cordelière. Les atours de la mariée sont épars. La jeune femme n'est pas dans le simple appareil, mais rapidement elle y pourrait être. C'est l'instant où sa mère et ses parentes viennent de la quitter. Sous la tapisserie qu'elle soutient, dans l'embrasure de la porte de droite, elle leur parle encore.

Scène première

VALENTINE, ***seule,***

VALENTINE

Oui, vous êtes ma mère, et vous êtes ma tante,
Et puisque je vous dois mon sort, j'en suis contente.
Oh ! bien contente !
On lui répond, elle répète ce qu'on lui a dit, et y réplique :
Non ? comment, non ? quand je ris ?
Allez ! Toutes n'ont pas le meilleur des maris.
Plus d'une même, qui s'y résigne, a le pire,
Et pourtant !...
Mais elle laisse retomber la tapisserie.
Bonsoir ! là ! bonsoir !
Et venant en scène :
Donc, je respire.
Je suis seule. Ce n'est pas trop tôt, j'étouffais !
Un rideau au fond s'agite. Suzette passe sa tête, et d'une petite toux appelle l'attention.

Digitized by Google

SUZETTE

Hum! hum!

VALENTINE, *poussant un cri d'effroi.*

Quelqu'un!

Scène II

VALENTINE, SUZETTE

SUZETTE

Je...

VALENTINE

Toi! Mais qu'est-ce que tu fais
Ici? Mais quelle idée as-tu dans la cervelle?
Veux-tu bien t'en aller? Ma chambre de nouvelle
Mariée, à la fin, ce n'est donc qu'un moulin
Quelconque où, du lever du jour à son déclin,
Chacun, s'il veut entrer, n'a qu'à pousser la porte!

SUZETTE

Pardonnez-moi!

VALENTINE

Non... Je suis bonne, je supporte
Depuis l'aube des tas d'ennuis et de tourments.
Des oncles m'ont tuée en leurs embrassements;
Des tantes m'ont donné des conseils par centaines.
Et que de pleurs! autant d'yeux, autant de fontaines!
Plus un regard! Partout un flot torrentiel.
On avait ouvert les cataractes du ciel.
Les femmes, passe encor! Mais des vieillards fossiles!
Ma joue en avait des fleuves avec des îles!

Digitized by Google

J'étais Iphigénie et, d'un commun émoi,
C'était à qui le plus aurait pleuré sur moi !
Ah ! que c'est amusant, les noces ! J'en suis folle !
Et tout à l'heure encore, à l'instant, comme on vole
Un soir, au coin d'un bois, la bourse d'un passant,
Ma mère sur son cœur m'a prise, et me versant
Toute l'eau de ses deux urnes, tant elle m'aime,
A fait de moi la nymphe Aréthuse elle-même !
Je n'ai rien dit pourtant ! Mais que, par trahison,
Pour m'inonder aussi de larmes sans raison,
Tu te caches derrière un rideau, toi, Suzette,
Ma sœur de lait, c'est mal. Joue à cligne-musette,
Si tu veux. C'est un jeu charmant quand on y sait
Jouer. Mais ailleurs ! va, bonsoir !

SUZETTE, *avec une révérence et pour se retirer,*

Madame...

Mais arrivée à la petite porte du fond, elle éclate tout à coup en sanglots.

Oh ! c'est
Plus fort que moi !

Et elle se cache le visage dans son mouchoir.

VALENTINE, *découragée, au public,*

Que vous disais-je ? Une autre averse !

A Suzette, doucement :

Va-t'en, voyons ! Tout ce chagrin me bouleverse.
Mon mari ne saurait beaucoup tarder. Crois-tu
Qu'il ait assez de calme et de ferme vertu
Pour que dans ces excès ridicules d'alarmes
Il prenne encore à gré tes soupirs et tes larmes ?

Elle lui essuie les yeux.

Ces perles, un orfèvre en serait ébloui.

SUZETTE

Mais vous, la mariée, êtes-vous heureuse ?

VALENTINE, *après un temps et baissant la tête,*

Oui.

Digitized by Google

SUZETTE, *avec éclat*,

C'est-à-dire non ! C'est-à-dire, sœur aimée,
Qu'autour de vous on s'est contenté de fumée,
Qu'on a pesé les sacs d'écus, les majorats,
Les parchemins ou ce qu'en ont laissé les rats,
Jugé les titres, dit son mot de la livrée,
Calculé ce que peut, ayant été sevrée
A la fin de Louis-Quatorze, n'est-ce pas ?
Attendre encor de mois son bienheureux trépas,
La vieille tante, et que résolu de tout faire
Comme il est de bon goût qu'on fasse en votre sphère,
On n'a rien engagé sans d'abord prendre avis
De vingt parents, d'un tas d'autres parents suivis,
Car il n'est chanoinesse au monde, ni vidame,
Qui peut-être, en la paix de quelque Notre-Dame,
Dormait depuis cinq ans ou plus, qu'en ces cas-là
On n'appelle ; mais vous, on vous a dit : Voilà !
Ce que dit la meunière à l'ânesse bâtée,
Et l'on ne vous a pas seulement consultée !

VALENTINE

Consultée ? on commande et nous obéissons,
Et de tout temps ce fut la règle.

SUZETTE

En vos maisons !
Et docilement prête à tous les purgatoires,
Aucune jamais n'a jeté leurs écritoires
A la tête de vos notaires, sous ses pieds
Brisé leurs plumes d'oie et brouillé leurs papiers,
Et de bravoure et de franchise et de ciel ivre,
Car il n'est de liens dont on ne se délivre,
Dit non ! Pas même vous !
Se rapprochant et plus bas :
Pas même toi ?

VALENTINE

Parlons

Digitized by Google

Raison. Moi j'aurais dit non! Pour que d'échelons
En échelons la mer montât, de flots plus amples
Me couvrît tout entière, et qu'il fût deux exemples
De ce qu'est un déluge universel! Jamais!
On aurait vu décroître et périr les sommets
Des monts, et pour bâtir une arche salutaire
Le pauvre vieux Noé n'habite plus la terre!

Et passionnément, à elle-même :

Mais, ô mon tendre ami qu'on n'a pas invité,
Odalbert, mon cousin! dans mon cœur irrité
Qui n'a que sa fidèle amour pour allégeance,
Ton souvenir palpite et vit; et ma vengeance
Est proche.

Haut, gentiment, à Suzette :

Le sommeil te presse, ma Suzon.
Les pavots sont en fleurs. Cueille dans leur saison
Les pavots.

SUZETTE

Grand merci de l'offre gracieuse,
Mais je retourne au bal.

Et avec une belle révérence de cérémonie :

Madame...

Puis à part :

Ah! soucieuse,
Votre sœur veillera sur vous!

Scène III

VALENTINE, *seule*,

VALENTINE

Et maintenant,
Bien qu'à la vérité je tremble en te prenant,
A nous deux, mon petit couteau! Sors de ta gaîne!
Et toi, Vertu, par qui Rome républicaine
Chassant Tarquin sous les bâtons lui cria : Va!
Et dans sa force et dans sa rage se leva,

Digitized by Google

Lucrèce, relisons ton histoire.

Dans le meuble d'où elle a tiré son couteau, elle prend un volume d'histoire romaine, le feuillette rapidement, cherche le passage, le trouve, et lit très vite, puis, s'écriant :

O merveille
De bravoure, ton âme en mon âme s'éveille !
Odalbert, ne crains rien. S'il est trop résolu
Mon mari sera veuf comme il l'aura voulu.

Et sur une petite table elle dispose le volume ouvert et bien en vue.

Que ce livre l'instruise au moins !

Même jeu avec un autre bouquin.

Pour sa gouverne
Qu'il voie encor ce que Judith fit d'Holopherne
Et ce que pour montrer aux siens sur leur rempart
Elle mit dans un sac au moment du départ.
Car pousser un verrou je peux encor le faire
Et, ma propre gardienne, être à ce point sévère
Que plaintes ni courroux, pour aucune raison,
Ne me feraient ouvrir une heure ma prison.
Mais aussi quels ennuis constants ! et quel supplice !
Non, que mon sort ainsi que j'ai dit s'accomplisse ;
Je ne ferais qu'errer de Charybde en Scylla.
Foin ! Lucrèce, ou Judith, je ne sors pas de là !
Et voici l'Arsenal et la Bibliothèque !

Elle montre le couteau et les deux livres.

Donc, quelques droits que sur ma douceur hypothèque
Votre espoir, monsieur mon mari, vous choisirez ! —
Et vous pourrez encor pleurer, vous qui pleurez !

Elle remonte et soulevant les rideaux qu'elle ne tardera pas à écarter, regarde au dehors, se colle un moment le front aux vitres.

La belle nuit ! combien rafraîchissante et pure !

Puis elle ouvre la fenêtre toute grande.

Les feuilles sur le ciel font comme une guipure !
Que nous eûmes de soirs pareils !

Et s'abandonnant à la rêverie :

Oui, tout l'ancien
Enchantement, ce rêve au bois musicien
Parmi les chèvre-pieds de marbre et les Hercules
Bercé dans la douceur des tièdes crépuscules ;
Tout ce qu'il me disait d'exquis et de charmant
Et de tendre, mais si mystérieusement,

Digitized by Google

Car il n'admettait pas qu'en l'azur de leurs toiles
Un mot, un seul, en fût surpris par les étoiles ;
Et jusqu'à nos adieux, ce dernier soir de mai
Qu'avait pour nous de tant d'ivresses parfumé
L'âme blanche des lys comparable à nos âmes,
Et de quels puérils desseins nous amusâmes
Si vainement, hélas! notre affreuse douleur,
Que du temps ait passé comme fuit un voleur,
Je m'en souviens.

ODALBERT, *invisible, sous la fenêtre, et d'une voix, la plus caressante qu'il se peut,*

Tu n'es pas la seule.

VALENTINE, *pâle de saisissement,*

Oh !

Scène IV

VALENTINE, ODALBERT, *d'abord hors du théâtre,*

VALENTINE *seule, écoutant,*

Silence
Absolu...
Elle écoute encore.
Quelquefois la feuille se balance
Et chuchotte, et le vent semble aussi quelquefois
Quand il s'égaie auprès de nous être une voix.
Un peu plus rassurée :
Oui, caquet de feuillage ou brise qui frissonne,
Ce n'était que cela, j'en suis sûre, et personne,
Quoique pour en mourir de peur j'aie entendu,
Ne m'écoutait dans l'ombre et ne m'a répondu.

ODALBERT, *se montrant (c'est un officier de cavalerie.)*

Si fait !

Digitized by Google

VALENTINE

Vous!

ODALBERT

Odalbert, ton Odalbert, l'unique
Odalbert! et les jeux de la brise ironique
Ne m'ont pas dit avec ta voix : Je me souviens.
Donc j'arrive à propos, heureux coquin. Je viens...

VALENTINE

Je le vois. Mais risquant des surprises pareilles,
Saviez-vous que le parc est plein d'yeux et d'oreilles?

ODALBERT

En effet, je m'en suis tout d'abord aperçu.

VALENTINE

Et si vous l'ignoriez, si vous n'aviez pas su
Que c'est le jour qu'on a pris pour mon mariage,
Ces lumières de fête à travers le feuillage
Suffisent. On entend les musiques du bal.
Mon Dieu, vous égalez Alexandre, Annibal,
César, et je le sais, et que, toute bravoure,
Loin de fuir le Péril, votre orgueil le savoure.
Mais d'un moment à l'autre on peut venir.

ODALBERT, *tranquillement,*

C'est vrai.
Partons alors, viens-t'en. Dis-moi : Je te suivrai.
Et laisse à ton mari l'escalier et la porte.
Saute! mes bras te sont ouverts, et je t'emporte!

VALENTINE

Comme cela!

Digitized by Google

ODALBERT

Sans plus de complications.
Et nous serons un bel exemple aux nations !

VALENTINE *avec une douloureuse surprise,*

Oh ! c'est vous qui parlez !

ODALBERT

Ou, veux-tu, cœur sans tache ?
Qu'une échelle de soie à ton balcon s'attache !
Car tu peux avoir peur de sauter, j'y consens,
Et vers ton Odalbert qui t'adore, descends.
Mais sois prompte !

VALENTINE, *avec une surprise croissante,*

Oh ! c'est vous qui parlez !

ODALBERT

Ou plus vite
Que la foudre, c'est moi qui monte. Je m'invite,
De peur que ces trésors où l'avril a souri,
Tes yeux divins, tes bras, tes lèvres, un mari
Ne m'en puisse ravir l'étrenne en ses démences.
Donc, pends à ton balcon l'échelle des romances,
— Ou si tu n'en as pas, les amours sont ailés,
Et ce n'est pas pour rien.

VALENTINE, *au comble de son émotion,*

Oh ! c'est vous qui parlez !

ODALBERT, *s'apprêtant à entrer dans la chambre,*

Regarde !

VALENTINE

Monsieur !.. non, je ne veux pas !
Mais il ne l'écoute aucunement.

Digitized by Google

ODALBERT

Querelle
Pour rire ! Tu le veux très bien, ma tourterelle.
Mais que tes yeux où luit un double diamant
S'allument. Tords ces poings mignons, et méchamment
Proteste, indigne-toi, gronde, appelle, fais rage.
Sois la Révolte, sois la Haîne, sois l'Orage !
L'Amour, ce roi, veut un spectacle de gala !
Puis, toutes les beautés ont de ces façons-là,
C'est leur premier bonheur de nous mettre au martyre,
Mon ange, et nous savons ce que parler veut dire.
Aussi n'épargne rien. Le grand jeu !

VALENTINE

Vous avez
Fini ?

ODALBERT

Pas encore.

VALENTINE, *qui s'exaspère,*

Oh !

ODALBERT

Très bien, ces yeux levés.
Très bien, ce mouvement d'épaules. Mais pour être
Dans la tradition, parle, appelle-moi traître,
Cruel, bandit, soudard, tyran, monstre, et s'il faut
Qu'on t'aide, si tu crains de rester en défaut,
— Tu me vois, je me tiens déjà l'oreille basse, —
Je te soufflerai. Donc commence, et d'abord passe
Les bornes, pour qu'après ce jeu fallacieux
Je t'apaise d'un tas de baisers sur tes yeux.

VALENTINE, *maintenant tout-à-fait détachée de lui, et à elle-même,*

Un vrai soudard !

Digitized by Google

ODALBERT

Bien dit. Tu t'en es avisée !
Oui, c'est juste. J'ai l'air de mon aïeul Thésée,
Et pardieu, ce vainqueur fauve des Cercyons
N'avait pas tant d'ardeur en ses intentions
Quand, traînant après soi la plus fameuse élite,
Il soumit et, joyeux, fit captive Hippolyte !
Aussi, ne brave pas Thésée, ou sur les eaux
Frémis qu'il ne t'enlève en ses étroits vaisseaux
Dont la voile se gonfle et que guide Neptune !
Et qu'ensuite, ravi de sa bonne fortune,
Il ne passe sa vie entière à tes genoux.

Tout en parlant il veut effectivement l'attirer à lui et s'agenouille devant elle.

VALENTINE, *se dérobant,*

En vérité !

ODALBERT, *qui la poursuit,*

Certe !

Mais elle traverse le théâtre, court à ce qu'elle a appelé l'arsenal et met la main sur son couteau. Odalbert, se reculant :

Ouais !

Puis faisant contre fortune bon cœur :

Mais où donc sommes-nous?
Dans quelle désastreuse et sauvage Hyrcanie,
Pour que manifestant un si cruel génie,
Sur un couteau d'abord se jette avec des airs
Dont serait effrayé le tigre en ses déserts,
Une enfant, car tu n'es qu'une enfant, ma petite !

VALENTINE

Il se peut. Mais de vos manières interdite,
Cette enfant n'est pas loin d'être une femme.

Digitized by Google

ODALBERT

Non,
Pas loin du tout, mon cœur, ou j'y perdrai mon nom.
Et regardant autour de lui où sont les issues :
La porte est là !
Il y court et en pousse le verrou.
Je vois une aube d'amour naître !
Puis, continuant son inspection et apercevant la petite porte du fond :
C'en est une autre.
Il va y courir. Mais tant d'audace a finalement désarmé Valentine, qui, très calme, mais non sans quelque amère ironie :

VALENTINE

Vous oubliez la fenêtre !

ODALBERT, *interloqué,*

La fenêtre ?

VALENTINE, *qui sourit,*

Sans doute ?
A ce sourire Odalbert prend le change.

ODALBERT

Ainsi donc tu te rends !

VALENTINE, *qui dès ce moment ne cessera plus de s'amuser,*

C'est qu'il le croit !

ODALBERT

Vois-tu, chère, les tisserands
Peuvent croiser leurs bras et bayer aux étoiles.
Je les vaux tous, moi qui t'ai prise dans mes toiles !

VALENTINE

Si peu !

ODALBERT

Mais à présent trêve aux discours. Déjà,
Parmi tous ces débats que ton cœur abrégea

Digitized by Google

Ne s'enfuirent que trop de minutes perdues.
Il suffit. Je veux mordre aux pommes défendues!

VALENTINE

Tout beau! vous avez faim!

ODALBERT

Comme un ogre. Je veux
Tes douces mains, ton front poli, tes beaux cheveux,
Ces contours, ces regards, cette lèvre hautaine...

VALENTINE

Pour y mordre comme aux pommes!

ODALBERT

Sois-en certaine!
Et quand j'y brûlerai mes doigts avec l'effroi
Du pire avare, avec l'orgueil du plus grand roi,
De ce festin d'honneur où mon rêve s'installe,
Je serai le divin Lucullus!

VALENTINE

Ou Tantale.

ODALBERT

Car en vain séparés par des soins imprudents,
Tu sais de quel amour je t'aime. —

VALENTINE

A belles dents!
Mais si pourtant je ne veux pas être mangée?

ODALBERT

Car les tourments dont j'eus mon âme ravagée,
Tu les connus aussi, car ils te sont restés
Présents les souvenirs de nos trop brefs étés;

Digitized by Google

Car même cette nuit, en l'angoisse dernière
Que de ta vie on ait fait une prisonnière
Pour on ne sait trop quel destin insidieux,
Tu te les rappelais, ces jours, et nos adieux
Près des touffes de lys, au jardin solitaire,
Ce dernier soir de mai, quand des bois, de la terre
Et des cieux, pitoyable à nos rêves défunts,
Se faisait un si doux échange de parfums !

VALENTINE

Et que, vous conformant docile à ma pensée,
Vous n'étiez pas encor l'audacieux Thésée.

ODALBERT, *s'échauffant de plus en plus,*

Souviens-toi ! Souviens-toi ! Nous avions des palais
De feuillage, ou de fleurs, lorsque tu le voulais,
Et nous y courions, fous, dans nos fainéantises,
Dès l'aube, comme vont les chèvres aux cytises,
Les femmes aux miroirs, les guêpes au raisin !
Il se prodigue pour la convaincre.
Je t'aime ! Souviens-toi !
Sa voix en chevrotte, il bêle presque.

VALENTINE, *tout à coup,*

Mais vous chantez, cousin !
A part :
Ah ! tu cherches encor la flèche qui m'entame !

ODALBERT, *sans s'arrêter à la désobligeante remarque,*

Oui, souviens-toi !

VALENTINE, *à part,*

Fort bien !

ODALBERT

Souvenez-vous, Madame !
Mais Valentine l'arrête.

Digitized by Google

VALENTINE

Agitato. Plus vite !

Et chantant :

Oui, souviens-toi !

ODALBERT

Comment ?

VALENTINE

L'air est prodigieux et l'accompagnement
Unique.

Elle chante.

Souviens-toi, lorsque la brise ailée...

N'est-ce pas du Méhul ?

Odalbert ne répond rien, mais très correct et non moins furieux, il va se retirer. Valentine feignant l'étonnement :

Vous partez ?

Et avec une grande révérence :

Désolée.

Mais puissiez-vous ailleurs vaincre en d'autres assauts !

Alors, par la petite porte du fond qui s'est ouverte sans bruit, se montre Suzette. Elle tient levé un chandelier à deux branches dont les bougies éclairent son visage.

SUZETTE

Et je reconduirai Thésée à ses vaisseaux.

Scène V

SUZETTE, ODALBERT, VALENTINE

ODALBERT, *en fureur, à Suzette,*

Ah ! masque !

A Valentine, d'un ton de reproche :

Fourbe !

Mais Valentine rit, elle bat des mains, elle triomphe.

Digitized by Google

VALENTINE

Ah bien ! quel plaisir vous me faites !
Vite ! des madrigaux pour compléter nos fêtes !
L'amour, ce roi, veut un spectacle de gala !
Tigresse ! allez ! Cruelle ! Eh bien ?.. Ces façons-là,
Mais pour les amants c'est leur salut au martyre,
Mon ange, et nous savons ce que parler veut dire !

SUZETTE, *qui se moque, montrant Odalbert,*

Il est soumis, il tend le cou sous l'arrosoir.
Cependant elle veut l'emmener.
Et là-dessus, venez, Monsieur !
Mais lui, de colère, il lui souffle aux mains ses deux bougies

ODALBERT

La paix !
Et courant à la fenêtre :
Bonsoir !
Il se précipite. Suzette court également à la fenêtre, le regarde s'enfuir

SUZETTE

Et ne vous cassez rien, ce serait grand dommage !

Scène VI

VALENTINE, SUZETTE

SUZETTE

Il s'en est allé. Tel plumage, tel ramage.
Voilà comment ils sont quand on les a dorés !
Au moins l'oiseau n'est pas trompeur.
Mais Valentine n'a pu se tenir de pleurer de rage, d'avoir aimé ce cavalier. Elle s'est tournée à demi et cache son visage dans ses mains. Suzette qui riait, la voit, s'étonne :
Mais vous pleurez ?

Digitized by Google

Elle la rejoint. Elle lui écarte les mains avec une douce violence, et pour qu'elle se console lui donne un baiser.

Valentine !

VALENTINE

Ah! Suzon! je me serais tuée
Pour lui!

SUZETTE

Vous y songiez? Pauvre âme habituée
Aux livres! Mettez-y l'allumette! C'est d'eux,
C'est d'eux que vous tirez de tels desseins hideux!

S'emparant des livres et du couteau ensuite :

Ah! je les devinais ces bouquins!... Et pointue
Comme une aiguille, c'est l'arme dont on se tue
Quand on est à ce point savante et que l'on a
Quelque galant semblable, en feu comme l'Etna!
La peste! il n'était pas en peine à l'escalade!
Me voici. Rendez-vous! J'en eusse été malade.

VALENTINE

Tu nous écoutais donc ?

SUZETTE

Avec avidité.
Oui, j'ai tout entendu, car j'ai tout écouté,
Pour en cas de besoin vous tirer de sa griffe.

VALENTINE

L'impertinence même!.. Un Thésée apocryphe!

SUZETTE

Et ses manières d'ogre avec son appétit!

VALENTINE

Il n'était pas du tout ainsi quand il partit.

Digitized by Google

SUZETTE

Non. Pas un mouvement dont on se formalise,
Des adorations comme dans une église.
Des respects, des soupirs, —

VALENTINE

Que même il nous cachait.
Il portait sur son cœur dans un petit sachet
Un ruban qu'il me prit un jour. Quelle folie!

SUZETTE

Très douce! Et vous étiez restée ensevelie
Dans ce rêve. Et qu'il fût détruit, vous en pleuriez,
Dût la terre périr sous les flots meurtriers
Et d'un nouveau déluge être toute inondée.

VALENTINE, *protestant*,

Non, ce n'est pas cela! Tu n'as pas cette idée !
Mon rêve? Ah, j'en ai bien souci vraiment. J'y tiens!
Ne regrette jamais plus vivement les tiens.
C'est de rage que j'ai pleuré, c'est de colère.
Vouloir mourir pour lui! pense! Le populaire
En eût fait des chansons, je l'aurais mérité!

SUZETTE

N'insistons pas sur cette éventualité!

VALENTINE

Et quand il m'offensait à plaisir, éperdue,
Au lieu de lui donner la récompense due,
Mais tout de suite! et de sonner, que des laquais
Le jettent promptement dehors, je suffoquais,
Oui, mais je l'écoutais pourtant, et l'on peut croire
Qu'il en était heureux et qu'il s'en fera gloire !
Ah! je m'en veux du mal! Car il fallait au moins
Appeler à mon aide, ameuter des témoins,

Digitized by Google

Briser tout ! C'était digne. Il m'a fait place nette,
Je n'ai pas cassé même un cordon de sonnette,
Tenté même d'avoir un secours, ahuri
Même un valet. Je n'ai rien fait.

SUZETTE

Vous avez ri !
Et certe à moins qu'en des revanches éclatantes
Vous ne l'eussiez remis tout vivant à vos tantes
Pour lui donner de la férule, et des avis,
Les plus méticuleux qu'homme ait jamais suivis,
Que vouliez-vous de mieux contre un tel adversaire?
Vous avez ri! Cela seul était nécessaire.
Il vous l'a bien fait voir du reste, le galant,
De l'unique façon qui vaille, en s'en allant.
Donc, qu'un juste sommeil pèse sur sa paupière.
Autrement cependant vous faisiez d'une pierre
Deux coups. Et des conseils dont il ne put sortir
Encor, votre mari se tirait !

VALENTINE

Le martyr !
Faut-il à chaque pas que des pièges nous leurrent !
Elles pleuraient sur moi des larmes, elles pleurent
Sur lui de la sagesse !

SUZETTE

Oui, toutes à la fois !
De la sagesse, avec des larmes dans la voix !
Et votre aïeule, vos cousines, votre mère,
Même des veuves dont la douleur énumère
Des peuples de maris, honneur de leurs maisons,
Quand tantôt j'ai passé près de leurs pâmoisons,
Le sermonnaient ensemble, et que Dieu les bénisse,
Il sera jour avant que leur sermon finisse !

VALENTINE

Mais, lui, que disait-il ?

Digitized by Google

SUZETTE

Hélas, comme il paraît
Qu'il faut que chacun pleure aux noces, il pleurait.
Oh, très peu ! mais de rage aussi comme vous-même.
C'était son tour. Le cercle est fait.

VALENTINE

Crois-tu qu'il m'aime ?

SUZETTE, *mutine,*

Tu mériterais bien que l'on te dît : nenni.
Mais au même instant on frappe de légers coups dans la porte.

VALENTINE

Ah, Suzon !

SUZETTE

Sa réponse !

VALENTINE

Et le sermon fini !
Aussitôt elle court vers la fenêtre qu'elle ferme et dont elle clôt les rideaux.

SUZETTE, *qui la regardait faire,*

Bien.
Et lui montrant le couteau :
Mais ce bijou-là, plein de coquetterie ?

VALENTINE

Cache-le pêle-mêle avec la librairie.
J'étais folle !
De nouveaux coups dans la porte aussi légers que les premiers ; seulement on les frappe plus nombreux sur un rythme particulier, comme pour se faire reconnaître. Suzette tout de suite s'est rapprochée de Valentine qui, lui serrant la main :
Ah ! Suzon ! qu'il frappe doucement !

Digitized by Google

SUZETTE

Il est timide.

VALENTINE

Il est discret.

SUZETTE

Il est charmant.

La réplique de Valentine est un baiser qu'elle lui donne, et Suzette, s'échappant :

Adieu.

Puis, avec une révérence, au moment de sortir :

Madame!

Scène VII

VALENTINE, *seule*,

VALENTINE

Elle est partie. Oh! je suis toute
Glacée.

Se rappelant subitement le verrou qu'Odalbert a poussé :

Et le verrou, mon Dieu!

Elle court à la porte, soulève la tapisserie, et le doigt sur ce verrou :

Sans qu'il s'en doute,
Comme nous sommes près l'un de l'autre! J'entends
Mon cœur battre. Et le sien? peut-être. En même temps,
Oui, tous deux. Mais demain s'il m'était infidèle?

Et voyant à sa portée une rose qui s'est détachée de quelque bouquet et qu'on a laissée là, à demi effeuillée :

Une fleur! M'aime-t-il? Oh! je le saurai d'elle.

Au public :

Ne le lui dites pas si vous le rencontrez.

Elle arrache rapidement tous les pétales, puis triomphante :

Ah! passionnément! Et j'hésitais ?

Elle tire le verrou, court vers le lit, s'y blottit dans les rideaux, et comme son mari frappe une dernière fois et qu'elle ne montre plus que sa tête charmante et un rien de ses épaules :

Entrez!

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LE SYSTÈME DES IMPOTS

et le moyen de remédier au déficit budgétaire

par M. Casimir ROUGET-MARSEILLE

Membre résidant

Messieurs,

Le sujet que je vais avoir l'honneur de traiter est bien aride et je vous présenterais presque des excuses pour venir vous en entretenir. Votre réunion, habituée aux douceurs poétiques et aux charmes d'études aussi intéressantes qu'artistiques, m'en voudra peut-être de la transporter sur un terre à terre où l'idéal ne peut apparaître, mais puisque la Société Havraise d'Etudes diverses fait appel à toutes les bonnes volontés et ne dédaigne pas les humbles travailleurs, je vais essayer de vous parler de notre système financier et serai trop heureux si je puis vous intéresser quelque peu.

Je ne ferai aucune politique, mais il me sera cependant permis d'affirmer mon plus entier dévouement à l'idée républicaine, qui, depuis un siècle, a si bien métamorphosé la nation Française qu'elle en a fait la plus glorieuse du monde en même temps que le flambeau de la lumière morale et intellectuelle. D'où vient donc que notre pays, si fertile dans toutes ses provinces, si riche en hommes de talent et de génie, si fécond en travailleurs de toutes sortes, arrive cependant à grever outre mesure ses budgets et accroît perpétuellement sa dette dans des proportions inquiétantes pour le salut public. Je ne parlerai pas de l'accroissement de dette résultant de notre indemnité de guerre, puis des milliards nécessaires à notre relèvement matériel et moral après la défaite. Je ne

Digitized by Google

saurais m'appesantir non plus sur les dépenses considérables faites pour fondre de nouveaux canons et reconstruire nos grands cuirassés et nos torpilleurs, trop inférieurs à ceux des nations voisines. Non, je ne m'occuperai que des milliards dépensés en pleine paix pour améliorer l'industrie, le commerce, l'agriculture, et qui n'ont pas produit les effets entrevus et voulus par nos législateurs. Les six milliards dépensés depuis 1880 n'ont rien produit et une crise commerciale aigüe semble permanente depuis quelques années. L'industrie périclite et l'agriculture souffre. Les travailleurs errent dans toutes les villes à la recherche d'ouvrage qu'il est impossible de leur procurer. Alors comment expliquer cette souffrance de tout un pays en regard de la progression constante des cours des principales valeurs, surtout des rentes sur l'Etat, et de cette diminution effrayante du taux de l'intérêt qui en découle obligatoirement. Comment concilier ce que l'on peut croire une prospérité sans égale avec la misère qui malheureusement nous environne de tous côtés. N'y aurait-il pas un vice sérieux dans notre organisation financière et ne semblerait-il pas que les charges du pays puissent être réparties d'une meilleure façon afin de rétablir l'équilibre qui n'existe plus dans les forces vives de la nation.

Tout d'abord, il paraîtrait indispensable de réduire les dépenses générales et c'est là la véritable pierre d'achoppement de tous les Gouvernements. Les députés et sénateurs, trop préoccupés de leur future réélection, emploient toutes leurs influences pour obtenir des subventions nombreuses et élevées à leurs circonscriptions respectives. Afin d'arriver à ce but, ils votent tout ce qui est demandé par leurs collègues et cette bienveillance réciproque amène alors le vote de dépenses multiples, parfois inutiles et non compensées par des recettes budgétaires équivalentes.

Le déficit augmente chaque année et pour le conjurer, il y aurait lieu, non-seulement de réformer le système actuel d'impôts, mais encore de créer de nouvelles taxes. Quel problème redoutable s'impose alors aux économistes. De quelque côté que l'on se retourne, ne trouve-t-on pas la trace d'un impôt quelconque. Sans vouloir affirmer que l'air que nous respirons soit imposé outre mesure grâce à l'impôt des

Digitized by Google

portes et fenêtres, considérons qu'en outre des impôts généraux que chacun connaît, parce qu'ils sont exorbitants : foncier, propriétés bâties, personnelle et mobilière, portes et fenêtres, patentes, il existe des taxes multiples qui enveloppent le contribuable français et l'enserrent dans un étau dont il ne peut sortir. On paye pour son chien, on paye doublement pour son cheval et sa voiture, on paye encore pour son vélocipède, son billard, etc. Il existe des taxes spéciales de brevets d'invention, d'épreuves d'appareils à vapeur, de vérification de poids et mesures, etc. La taxe militaire assujettit tous ceux qui bénéficient d'exemptions légales par suite d'études spéciales et même ceux que leurs infirmités ont rendu impropres au service. Parlerai-je des impôts indirects ? Là aussi, tout est bien imposé. Les Douanes, d'un côté; les Octrois, de l'autre; enfin les taxes générales sur les tabacs, les cartes à jouer, les allumettes chimiques, la poudre, le sucre, etc., etc., englobent tous les modes de consommation et tous les objets usuels. Donc, de ce côté-là, plus rien à imposer et surtout pas d'augmentation de taxes, car la matière imposable, non-seulement n'est plus compressible, mais menace d'éclater. Comment donc décharger le pays et rendre à ses finances l'élasticité voulue pour lui redonner son essor de jadis. Une seule solution se présente : c'est l'impôt sur la rente. A ce sujet, des flots d'éloquence ont été déversés, des torrents d'encre ont coulé et cependant rien ne paraît se décider. Des hommes de grand talent ne craignent pas d'affirmer qu'un impôt sur la rente atteindrait notre crédit dans ses sources vives et que dans l'avenir nous verrions tarir la source des emprunts. C'est une grave erreur et d'autant moins raisonnée qu'ils ne craignent pas d'annoncer dans l'avenir de nouvelles conversions du taux de l'intérêt. Or, depuis un temps relativement court, n'a-t-on pas converti la rente 5 0/0 dans des proportions énormes, d'abord en 4 1/2 0/0, puis ensuite en 3 1/2 0/0. Notre crédit en a-t-il été atteint ? Non. Eh bien ! pourquoi envisage-t-on avec effroi un impôt de 50 centimes pour cent sur nos rentes, alors qu'à bref délai on convertira de nouveau la rente 3 1/2 0/0 en 3 0/0 et la rente 3 0/0 en rente 2 1/2 0/0. Il est hors de doute que cet impôt sur la rente contrariera ceux qu'il atteindra, mais celà ne doit pas arrêter le législateur. Après tout, il est rationnel que celui qui possède un capital acquis contri-

Digitized by Google

bue aux charges du pays dans une proportion beaucoup plus forte que celui qui ne vit que du produit de son travail.

L'impôt nouveau n'atteindrait que faiblement les petits rentiers et n'enlèverait pas l'aisance aux gros porteurs de titres de rentes. Il ne leur ôterait, en un mot, qu'une portion de leur superflu et j'avance carrément l'idée que le cours de la rente n'en serait que faiblement atteint. Un exemple frappant s'en trouve d'abord dans les cours élevés de la rente 2 1/2 0/0 du protectorat de l'Annam et du Tonkin à 95 francs. Un autre exemple non moins frappant se trouve dans les conversions actuelles des obligations du Crédit foncier (emprunt communal 1879) de 3 0/0 en 2.60 0/0. Or, l'on voit les obligations du type de 2.60 0/0 au capital pair de 500 francs, alors que ce revenu de 2.60 diminué encore par un impôt de 11 0/0, le réduit à un revenu inférieur de 2 1/2 0/0 à peine compensé par des chances illusoires de gain en raison de tirages de lots: Puisque un établissement trouve de l'argent à ce taux réduit, que la Ville de Paris en trouve aussi abondamment au même taux, pourquoi donc l'Etat n'en trouverait-il pas lui aussi et quel motif puéril de croire qu'aux moments critiques les emprunts ne se couvriraient pas? Il vaut donc mieux, dès maintenant, songer sérieusement à la prompte création de cet impôt de 50 centimes pour cent sur la rente sur l'Etat et en employer le montant à dégrever principalement le commerce, l'industrie, l'agriculture, mais plus encore les charges qui écrasent les classes laborieuses dont on entend dans le lointain le grondement menaçant provoqué hélas! par la misère et le besoin. Venons en aide au travail et à leur tour les travailleurs, ouvriers, employés, humbles prolétaires, sauront témoigner leur vive reconnaissance aux classes aisées par un dévouement mieux compris, ainsi que par une coopération intelligente, sérieuse et utile pour la future prospérité de notre belle France.

Digitized by Google

DE L'ÉDUCATION DES FILLES

D'APRÈS MOLIÈRE ET FÉNELON

par M. DIARD

Professeur agrégé des Lettres

Membre correspondant

INTRODUCTION

« L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement », dit Géronte, dans les *Fourberies de Scapin*. Ce principe a été compris de tout temps, et les plus grands esprits des époques les plus diverses comme mœurs, comme religion, se sont occupés de cette question. Il faut cependant remarquer que l'éducation des garçons a été l'objet à peu près exclusif des préoccupations de nos ancêtres. Montaigne, écrivant sur ce sujet à propos d'un enfant qui n'est pas encore né, suppose tout d'abord et démontre par raisons convaincantes que cet enfant sera un garçon. Il part de cette supposition toute gratuite et écrit cet admirable chapitre des *Essais* auquel Rousseau a emprunté la partie la plus saine de son *Emile*. De même, Quintilien ne songe qu'à former un orateur et Rabelais un fils de roi. Tous ont en vue l'homme et son rôle dans la société ; la femme pour eux n'est rien ou presque rien, et à l'exception de la lettre de saint Jérôme à Lœta, il faut arriver jusqu'au XVIIe siècle pour trouver un auteur qui songe sérieusement à l'éducation des filles. Sans doute, Agrippa d'Aubigné admire les femmes instruites qui connaissent plusieurs langues, même la grecque et l'hébraïque ; mais, à ses yeux, l'instruction n'est bonne que pour les princesses et autres grandes dames. Dans les moyennes conditions, la science des femmes

Digitized by Google

est plutôt dangereuse; elle hausse trop le cœur, apporte le mépris du ménage et de la pauvreté, le mépris aussi d'un mari moins éclairé, d'où des querelles et des dissensions. D'Aubigné semble avoir prévu le ménage de Chrysale et, sauf ses réserves pour les princesses, il partage l'opinion du bonhomme.

Le traité de Fénelon était donc une œuvre absolument originale, mais si le directeur des *Nouvelles Catholiques* est le premier qui ait donné aux principes de cette éducation une forme précise et dogmatique, l'auteur des *Précieuses Ridicules*, de l'*Ecole des Maris*, de l'*Ecole des Femmes* et des *Femmes Savantes*, avait senti avant lui l'importance de cette question et l'avait traitée sur le ton de la comédie, qui corrige en riant.

Si l'on songe qu'à la fin du XIXe siècle, la loi fait encore de la femme un être inférieur à l'homme et la tient en tutelle, on ne s'étonnera pas de la triste condition à laquelle la réduisaient les sociétés antiques et du peu de considération dont elle jouissait auprès des philosophes et des écrivains. L'émancipation relative de la femme, commencée par le Moyen-Age, s'est continuée avec succès surtout au XVIIe siècle, et l'œuvre a été reprise de nos jours avec plus d'ardeur que jamais. Pour nous en tenir au XVIIe siècle, nous voyons à cette époque la femme intervenir dans toutes les questions les plus graves et y jouer un rôle prépondérant. Elle règne avec Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et prend part au conseil du roi avec Madame de Maintenon; elle tire le canon pendant la Fronde, décide en souveraine, trônant dans le Salon bleu ou dans les Ruelles, sur tout ce qui touche les sciences, les lettres, la philosophie, tente même une révolution religieuse à laquelle Fénelon se prête, et trouve dans le génie délicat de Racine l'interprète le plus élégant et le plus profond de ses aspirations, de sa sensibilité, de sa forme d'esprit, qui, par certains côtés, semblent la rendre supérieure à l'homme. Aussi Racine n'hésite-t-il pas à donner à la femme le plus beau rôle, même dans les moindres détails et les situations secondaires, comme celle de Junie qui devine Néron avec plus de pénétration que n'en montre Britannicus.

Tout s'enchaîne. Plus la femme prend une part active à la vie sociale, plus elle se mêle aux hommes, plus aussi elle tient de place dans la tragédie et dans la comédie. Avec Molière, elle

Digitized by Google

obtient droit de cité sur la scène comique dont les anciens l'avaient tenue presque complètement éloignée, mais en même temps elle tombe sous les coups de la satire, elle est exposée à subir des reproches, à entendre de dures vérités ou de bons conseils ; en un mot, elle devient sujet d'étude pour le poète comique, au grand déplaisir des Cathos et des Madelons, des Célimènes et des Arsinoés, mais à la plus grande gloire des Eliantes et des Henriettes.

Le « Contemplateur » a donc étudié les femmes et surtout les jeunes filles, et il les a peintes tantôt telles qu'elles devraient être, tantôt telles qu'elles sont ; il les a représentées dans des situations toujours à peu près semblables, mais sans monotonie, grâce à la variété des caractères, et si on lit attentivement ses comédies à ce point de vue, on découvre ça et là un certain nombre de traits dont l'ensemble forme, non pas un tableau complet et savamment ordonné, mais une esquisse légère que l'esprit suit aisément.

Au risque de la gâter en appuyant sur les lignes principales, nous essaierons de réunir ces traits épars, de faire voir que Molière a touché à toutes les parties de l'éducation des filles, éducation religieuse, morale et intellectuelle, et de montrer à l'occasion jusqu'à quel point il est d'accord avec Fénelon sur cette question si délicate et si importante. Nous suivrons à peu près dans cette modeste étude le plan adopté par Fénelon lui-même. Où trouver un meilleur guide et quel plus sûr garant de la moralité du poète comique que l'autorité du prêtre qui l'a si injustement critiqué ? Aussi, malgré l'opposition, plus apparente que réelle, qui existe entre eux, n'hésitons-nous pas à mettre ici Molière sous la protection de Fénelon, tout en demandant pardon à celui-ci de la liberté grande (1).

---

(1) Ce travail est fait avec l'édition Firmin-Didot 1877. Elle ne contient que vingt-quatre pièces, auxquelles il faudrait ajouter la *Jalousie du barbouillé*, le *Médecin volant*, *don Garcie de Navarre*, la *Princesse d'Elide*, *Mélicerte*, la *Pastorale comique*, le *Sicilien*, les *Amants magnifiques* et *Psyché*. Le dictionnaire des théâtres donne le titre de neuf autres pièces qui ne nous sont pas parvenues.

Digitized by Google

Chapitre Ier. — DE LA FAMILLE DANS MOLIÈRE

Le caractère dépend le plus souvent du milieu dans lequel on est appelé à vivre ; Isabelle et Léonor, de l'*Ecole des Maris*, en sont la preuve. Il est donc important d'étudier les personnages qui entourent les héroïnes de Molière pour bien saisir d'où viennent leurs défauts et leurs qualités, pour se rendre un compte exact des principes d'éducation dont elles sont victimes ou dont elles ont à se louer, en un mot, des influences qu'elles subissent.

Quoi qu'en dise Rousseau, Molière a respecté la famille ; il l'a respectée surtout dans ce qu'elle a de plus touchant et de plus saint : l'autorité maternelle. A l'exception de Lucile, dans le *Bourgeois gentilhomme*, d'Henriette et d'Armande, dans les *Femmes Savantes*, aucune de ces héroïnes n'est guidée et sauvegardée par une mère. Sans doute Philaminte s'acquitte mal de ses devoirs, son affection pour les pédants nuit singulièrement à la tendresse qu'elle devrait avoir pour ses deux filles. Mais, outre que cette peinture n'est que trop fidèle, son autorité n'est pas contestée ; Armande, qui y trouve son compte, s'y soumet avec empressement et la rappelle avec insistance à Henriette qui semble la méconnaître. Celle-ci, qui en souffre, n'ose la combattre ouvertement ; elle conseille à Clitandre de se montrer un peu plus complaisant pour sa mère ; elle obéit quand Philaminte veut qu'elle assiste à l'entretien avec Trissotin, et se contente d'alléguer pour excuse son ignorance des choses de l'esprit ; en revanche, elle riposte spirituellement à sa tante et au pédant, ainsi qu'à Vadius dans la scène suivante ; une exclamation de douloureuse surprise lui échappe quand sa mère lui montre le mari qu'elle lui destine, mais elle ne lutte pas en fille révoltée contre cette décision ; elle fera tout son possible pour en éviter l'effet, mais son dernier refuge sera le couvent et non un enlèvement. C'est à Trissotin qu'elle s'adresse pour qu'il renonce de lui-même à ce mariage, et quand Chrysale est prêt à accepter « l'accommodement » que sa femme propose, la pauvre enfant ne trouve pas un mot de colère contre cette volonté despotique qui brise ses rêves les plus doux. L'autorité maternelle dans le personnage de Philaminte est donc respectée malgré ses exagérations. Madame Jourdain est encore traitée

Digitized by Google

plus favorablement, elle est le guide et le soutien de sa fille que la folie paternelle expose à un sot mariage; elle défend avec vigueur les droits de la femme légitime et remplit en conscience ses devoirs de mère ; elle est tout juste l'opposé de Philaminte.

Il y a bien encore un type de mère dans le *Tartufe :* c'est Madame Pernelle, mais elle est seulement la mère d'Orgon et la grand'mère de Mariane ; ce n'est qu'un rôle secondaire, elle n'habite pas, Dieu merci, la maison où l'intrigue se déroule, elle est sans influence directe sur les événements et n'apparaît qu'au début de la pièce pour gourmander tout le monde au profit de Tartufe, et à la fin pour assister « toute ébaubie » à l'écroulement de l'échafaudage si habilement édifié par celui qui l'avait si bien tartufiée.

Une jeune fille sans mère, telle est donc en général la situation choisie par Molière pour ses héroïnes (1). Quel personnage, en effet, jouerait une mère dans ce monde de valets effrontés ou de suivantes intrigantes ? Sa dignité, ce caractère sacré que nous reconnaissons tous et que nous vénérons dans notre mère, n'y seraient-ils pas compromis? Sa clairvoyance, sa tendresse vigilante et inquiète ne déjoueraient-elles pas toutes les ruses, toutes les fourberies? Et qu'aurait de comique la situation d'une mère auprès de ces maris avares, de ces pères sans énergie ou au contraire absolus dans leur volonté ? Si Philaminte est comique, c'est comme femme savante et comme épouse du bonhomme Chrysale, et non comme mère d'Henriette ; de même que le bon sens de Madame Jourdain forme un contraste comique avec la bêtise de son mari.

---

(1) Cette situation est fréquente dans les comédies, et là où il y a une mère il est rare qu'elle s'acquitte sérieusement de ses devoirs maternels. Exemples : dans le *Méchant de Gresset,* rôle de Florise, mère de Chloé, qui trouve sa fille sotte, manque de caractère et se laisse mener par Cléon ; dans l'*Optimiste,* rôle de Madame de Prinville, mère d'Angélique, elle n'intervient que pour contrarier son mari et sa fille qu'elle gronde toujours ; dans le *Mercure galant,* de Boursault, cinq rôles de femmes et pas une mère ; dans les *Femmes,* de Desmoutier, sept femmes dont trois mères ; une seule, Madame de St-Clair, aime tendrement sa fille, mais ce côté du personnage est perdu dans une peinture générale de la coquetterie féminine ; dans les *Philosophes,* de Palissot, Cydalise, mère de Rosalie, éprise de Philosophie comme Philaminte de Belesprit, est sur le point de sacrifier sa fille en lui faisant épouser un philosophe qui n'en veut qu'à la dot comme Trissotin. Regnard n'offre point de rôles de mère et Racine enterre Babonette.

Digitized by Google

Mais donnez à Elise la mère qu'elle regrette, quelle figure cette mère fera-t-elle ? Et si nous souffrons de la conduite d'Harpagon à l'égard de ses enfants, ne nous semblerait-il pas intolérable de le voir traiter de même sa femme dont il ne dit mot, et qui, sans aucun doute, lui a toujours été moins chère que sa cassette ?

Molière a donc sagement éloigné de la scène un personnage qui, en général, y eût été ou gêné ou gênant (1), et en cela il a fait preuve de respect pour le caractère maternel. Remarquons en passant que les comiques anciens ont compris autrement la dignité de la femme ; dans *Térence,* la jeune fille séduite, quand elle est de condition libre, ne paraît jamais et pour cause majeure ; c'est le plus souvent la mère qui vient exposer aux spectateurs la situation de sa fille, en déplore les conséquences et avise aux moyens d'y porter remède.

Molière a-t-il également respecté l'autorité paternelle ? Quel caractère a-t-il donné aux pères dans ses comédies ? On connaît les critiques de Rousseau à ce sujet et la réfutation si juste de St-Marc Girardin à propos de l'*Avare.* Si l'on étudie cette question de plus près, voici les observations que l'on peut faire.

Dans l'*Ecole des Maris*, les *Fâcheux* et l'*Ecole des Femmes*, les jeunes filles sont confiées à des tuteurs, et sur ces trois pièces il y en a deux d'une très grande importance pour le sujet qui nous occupe. *Sganarelle, Ariste* et *Arnolphe* ont, en effet, des théories intéressantes sur l'éducation des filles. Dans un grand nombre des autres comédies où il y a deux pères, celui de la jeune fille et celui de l'amant, l'un d'eux a presque toujours un rôle insignifiant et parfois même on ne le reconnaît comme père qu'au dénouement, par une de ces *agnitions* romanesques qui terminent trop souvent les pièces de notre grand comique. D'autres sont ridicules comme hommes, mais respectés comme pères ; tels sont M. Jourdain, Chrysale et Argan. Henriette a

(1) Dans *Turcaret,* la baronne a mis à la porte sa servante Marine qui lui faisait sans cesse des remontrances, des remontrances maternelles. « Vous avez eu raison de la chasser », dit le chevalier ; et le valet Frontin approuve aussi : « Oui, Madame, vous avez eu raison. Comment donc ! mais *c'est une espèce de mère* que cette servante-là. »

Digitized by Google

fort à se plaindre de la faiblesse de son père ; elle n'en parle cependant qu'avec modération :

> Mon père est d'une humeur à consentir à tout,
> Mais il met peu de poids aux choses qu'il résout ;
> Il a reçu du ciel certaine bonté d'âme
> Qui le soumet d'abord à ce que veut sa femme.

Angélique est peu satisfaite d'apprendre que son père veut la marier à Thomas Diafoirus et non à Cléante, mais c'est Toinette qui proteste et Angélique intervient à la fin de peur que son père ne se rende malade. Quand Argan feint d'être mort, cette fille qu'il contrariait dans ses amours s'abandonne à une douleur sincère et regrette de l'avoir irrité contre elle : « O ciel ! quelle infortune, quelle atteinte cruelle ! Hélas ! faut-il que je perde un père, la seule chose qui me restait au monde et qu'encore, pour un surcroît de désespoir, je le perde dans un moment où il était irrité contre moi ! Que deviendrai-je, malheureuse, et quelle consolation trouver après une si grande perte !... Hélas ! je pleure tout ce que dans la vie je pouvais perdre de plus cher et de plus précieux : je pleure la mort de mon père ! »

Il y a aussi des pères qui oublient leurs devoirs et en sont punis par la résistance ou l'irrévérence de leurs enfants, comme Harpagon, qui usent de leur autorité d'une façon brutale, comme Gorgibus dans *Sganarelle :*

> Mais suis-je pas bien fat de vouloir raisonner,
> Où de droit absolu j'ai pouvoir d'ordonner ?

Que dit Mariane, qu'Orgon contrarie aussi dans son amour? Elle ne veut pas mentir en affirmant que Tartufe lui plaît : « Pourquoi me faire dire une telle imposture ? » C'est encore la suivante, Dorine, qui prend en main la cause des amoureux. « Sortirai-je pour Valère, dit Mariane,

> Sortirai-je pour lui, de quelque éclat qu'il brille
> De la pudeur du sexe et du devoir de fille ? »

Quelle scène touchante que cette prière de Mariane à son père, au quatrième acte, et comme Orgon, pour y résister, a besoin de se rappeler les leçons de Tartufe : « Allons, ferme, mon cœur ! point de faiblesse humaine ! » Ici encore l'autorité paternelle est respectée, quoique combattue. Il y a enfin certaines pièces où le père a le beau rôle ; Gorgibus, des *Précieuses*

Digitized by Google

Ridicules, Alcantor, du *Mariage forcé*, don Luis, du *Festin de pierre*, jouissent d'une influence qui s'impose à tous, contre laquelle on lutte en vain.

Toutefois on ne saurait nier que cette influence soit souvent battue en brèche, en général, par les suivantes, filles fort impertinentes, « qui se mêlent sur tout de dire leur avis », et dont les théories se résument dans cette phrase de Lisette (*l'Amour médecin*) : « Allez, allez, il ne faut pas se laisser mener comme un oison, et pourvu que l'honneur n'y soit pas offensé, on peut se libérer un peu de la tyrannie des pères. » Les filles elles-mêmes ne font pas toujours preuve de toute la soumission que pourrait désirer leur père, et c'est bien dans la bouche d'une fille, Lucinde, que se trouvent ces mots adressés à un père, Géronte : « Il n'est puissance paternelle qui me puisse obliger à me marier malgré moi... et je me jetterai plutôt dans un couvent que d'épouser un homme que je n'aime point. » Ce que dit franchement Lucinde ici, toutes les héroïnes de Molière le pensent, mais nous avons montré que fort peu poussent la révolte jusqu'à ce degré de résolution et de fermeté.

Molière a donc mis sur la scène des pères dont l'autorité est peu respectée. Nous l'accordons, mais si nous faisions son apologie, les bonnes raisons ne nous manqueraient pas pour le justifier. Nous dirions, par exemple, que le type du père vieux et imbécile lui a été légué par la tradition ; que ce type se rencontre assez fréquemment dans le monde pour qu'un poète comique ait le droit de le reproduire au théâtre ; nous pourrions même invoquer les droits sacrés de l'amour, si hautement revendiqués par les romanciers au préjudice de toute autorité (1).

Mais qu'il suffise de faire remarquer que les pères auxquels on manque de respect sont ceux qui manquent eux-mêmes de tendresse pour leurs enfants, qui veulent s'imposer comme

---

(1) Dans un opéra intitulé *Alcide*, paroles de Campistron, musique de L. de Lully et Marais, représenté en 1693, on lit cette réponse de Déjanire à Alcide :

C'est l'amour qui conduit mes pas.
J'ai cru me pouvoir tout permettre.
J'ai négligé pour lui vos ordres absolus.
Depuis quand *n'excuse-t-il plus*
Tous les crimes qu'il fait commettre ?

Digitized by Google

maîtres au lieu de se faire aimer comme pères, et donnent ainsi raison à La Fontaine quand il dit : « Notre ennemi, c'est notre maître » (1).

Mais quand le père est dépourvu de bon sens, d'énergie ou de tendresse, ces trois qualités se trouvent représentées, ensemble ou séparément, soit par un ami, soit par un oncle qui complètent la famille et protègent les amoureux. Tels sont Chrysale, de l'*Ecole des Femmes*, Cléante, de *Tartufe*, Ariste, des *Femmes Savantes* et Béralde, du *Malade imaginaire*. Les oncles ne jouissaient pas de cette réputation de bonté chez les anciens; leur sévérité était devenue proverbiale : « Crains la colère d'un oncle ! » dit à un jeune libertin un des personnages de *Térence :*

J'appuierai, presserai, ferai tout ce qu'il faut,

dit au contraire Ariste à Clitandre.

A défaut d'un ami ou d'un oncle, l'amour a pour auxiliaire une suivante qui, grâce au franc-parler que le père lui accorde, joue un rôle important dans la maison et souvent la gouverne à sa guise. C'est Marinette, ou Lisette, ou Dorine, ou Martine ou Toinette ; ou bien encore une femme d'intrigue qui flatte la manie du maître et le trompe au profit des enfants, comme Frossine; ou enfin un homme *consolatif* comme Scapin. Ces personnages, qui sont plus que des confidents, ne sont pas assurément d'une haute moralité et leur commerce peut être dangereux pour une jeune fille. Mais comme en résumé ils servent toujours la cause que le spectateur trouve bonne, et que leurs intrigues aboutissent au mariage des intéressés, la fin justifie les moyens — au moins au théâtre — et tout est bien qui finit bien.

Pour achever cette revue, il ne nous reste qu'à faire remarquer un détail important. Il n'y a dans tout le théâtre de Molière que deux familles complètes, et dans chacune d'elles, le père ou la mère sont occupés de tout autre chose que de l'éducation de leurs enfants. M. Jourdain est tout entier à ses visées de noblesse et Philaminte songe avant tout à ses réformes académiques. La famille des *Femmes Savantes* est la plus nom-

(1) Voir à propos de cette citation l'explication singulière que donne St-Marc Girardin du vers qui suit : « Je vous le dis en bon français. » (*Cours de littérature dramatique*, V, ch. LXX).

Digitized by Google

breuse; elle comprend un père, une mère, deux filles, un oncle et une tante, aussi n'est-il pas étonnant que l'accord ne règne pas entre tant de personnes, et de nos jours, sans doute, Chrysale n'oserait pas demander le divorce, mais Philaminte le demanderait pour cause d'incompatibilité d'humeurs. La famille du *Tartufe* se compose d'autant de personnages, mais Cléante est le frère d'Elmire, et Elmire, seconde femme d'Orgon, n'est pas la mère de Damis et de Mariane. De même, dans le *Malade imaginaire*, Béline est la seconde femme d'Argan, et seulement la belle-mère d'Angélique et de Louison qu'elle voudrait voir toutes deux au couvent.

D'où il résulte que les jeunes filles dans Molière manquent toujours des deux appuis naturels de l'enfant, ou au moins de l'un des deux. Le père leur fait défaut dans toutes les pièces, car on ne peut compter la protection que Chrysale accorde à Henriette pour un appui efficace, et si Alcantor oblige Sganarelle à épouser Dorimène, c'est uniquement pour se débarrasser de sa fille : « Loué soit le ciel ! m'en voilà déchargé ! » Une seule des deux mères que Molière a mises sur la scène s'occupe de sa fille et la protège contre son père : c'est Madame Jourdain.

Fénelon termine son traité par un chapitre sur les gouvernantes, où il dit que là où la mère fait défaut, son livre pourra être utile aux gouvernantes, n'en comprendraient-elles que le gros. Nous voyons que Molière n'est pas de cet avis; il ne substitue aucune autorité étrangère à celle de la mère, et cependant, ses jeunes filles, à peu d'exceptions près, sont honnêtes; elles feront presque toutes de charmantes femmes, des épouses aimantes, des mères intelligentes et dévouées. Il nous faut donc chercher à quels principes elles doivent leur éducation, quels sont les personnages qui autour d'elles professent ces principes et les disposent à suivre la voie de l'honneur et de la raison.

Chapitre II — ÉDUCATION RELIGIEUSE

« La piété, dit Bossuet, est le tout de l'homme ». Aussi Fénelon prend-il la piété pour fondement et pour point de départ de l'éducation des filles. Mais il est de faux dévots ainsi que de faux braves, il y a une fausse piété comme il y a un

Digitized by Google

faux point d'honneur. Fénelon a bien soin d'en faire la distinction et de prémunir la duchesse de Beauvilliers contre les pratiques exagérées, les histoires sans autorité, les dévotions que l'Eglise n'a pas approuvées et qui proviennent d'un zèle indiscret. « Le mieux est de n'en pas parler. » On n'en parle pas à Saint-Cyr et Madame de Maintenon a souvent recours au prélat pour diriger l'éducation religieuse de ses pupilles. La piété qu'on leur enseigne est une piété bien entendue, raisonnable et aimable.

Molière a attaqué les faux dévots et les prudes, plutôt que les pratiques religieuses. Il a respecté la religion et s'est contenté de flétrir ceux qui la déshonorent; cependant il a laissé voir dans certains passages quelle est sa véritable pensée sur ce point délicat.

On sait qu'Orante mène une vie exemplaire ;
Tous ses soins vont au ciel.

On sait aussi qu'Arsinoé est « à bien prier exacte au dernier point », et que

Dans tous les lieux dévots elle étale un grand zèle.

Mais on sait encore que la première est prude à son corps défendant et que l'autre bat ses gens et ne les paye point, met du blanc et veut paraître belle. Voilà donc deux exemples à fuir ; les jeunes filles ne devront pas affecter des dehors pieux et se conduire de façon à contredire leur piété apparente, elles renonceront à l'espoir de concilier la coquetterie mondaine avec la chasteté, le plaisir avec la religion ; mais elles auront aussi à éviter l'excès dans les deux sens.

Si Molière s'en prend courageusement à la bigoterie, il n'hésite pas à proclamer son admiration et son respect pour la dévotion sincère. C'est dans la bouche de Cléante, du *Tartufe*, qu'il exprime son opinion, et il faudrait citer toute la vigoureuse riposte de ce personnage, le sage de la pièce, à Orgon aveuglé par les grimaces de son protégé : « Je ne vois, dit-il, nul genre de héros

Qui soient plus à priser que les parfaits dévots,
Aucune chose au monde et plus noble et plus belle
Que la sainte ferveur d'un véritable zèle. »

Digitized by Google

Et plus loin, après avoir dépeint les hypocrites, les dévots intrigants, il ajoute :

> Mais les dévots de cœur sont aisés à connaître.
>
> .....
>
> Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu,
> On ne voit point en eux ce faste insupportable,
> Et leur dévotion est humaine, est traitable.

Si l'on rapproche ces derniers mots des expressions de Fénelon, on voit que les deux écrivains sont d'accord et s'expriment presque dans les mêmes termes. L'un veut une piété humaine, traitable ; l'autre une piété raisonnable, aimable. Tous deux appliquent à la religion ce que saint Paul dit de la sagesse :

> La parfaite raison fuit toute extrémité
> Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Enfin Molière nous a laissé dans la personne de Tartufe un portrait du faux dévot qui est la meilleure des leçons que l'on puisse donner. On connaît l'homme et les désordres qu'il cause dans cette famille dont le chef finit par vouloir le chasser et se trouve au contraire exposé à être chassé par lui. Comment Tartufe s'est-il insinué dans cette maison ? « Par le dehors plâtré d'un zèle spécieux. »

> Chaque jour à l'église, il venait d'un air doux
> Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux ;
> Il attirait les yeux de l'assemblée entière
> Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière ;
> Il faisait des soupirs, de grands élancements,
> Et baisait humblement la terre à tous moments.

Voilà bien les pratiques exagérées que blâme Fénelon. Et Tartufe continue à donner avec à propos des marques de sa piété. Il distribue aux pauvres les dons qu'Orgon lui fait, mais il a soin de les distribuer aux yeux d'Orgon lui-même. A quoi lui servirait d'être secrètement charitable et d'appliquer le précepte de l'Evangile : « La main gauche doit ignorer ce que donne la main droite. » Sa dévotion ressemble à celle de Louis XI ; il demande au ciel la faveur d'un tête à tête avec Elmire ; il adore en elle les beautés que le ciel a formées ; il a découvert que cet amour peut se concilier avec la pudeur et sa dévotion envers Dieu peut sans pécher se reporter sur son plus

Digitized by Google

bel ouvrage. Et quelle sécurité, quelle jouissance paisible il promet à Elmire ! Comme l'adultère a des chances avec un si saint personnage ! Elle trouvera avec lui : « De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur ! » Quel idéal pieux !

Dans la seconde entrevue, il se défie d'Elmire et veut la compromettre vis-à-vis de sa conscience. Il exige « un peu de ses faveurs. » Il lui faut des réalités et pourquoi Elmire les lui refuserait-elle ? Par crainte des arrêts du ciel ?

Je vous puis dissiper ces craintes ridicules,
Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.
Le ciel défend, de vrai, certains contentements,
Mais il est avec lui des accommodements.
Selon divers besoins il est une science
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de rectifier le mal de l'action
Avec la pureté de notre intention.
De ces secrets, Madame, on saura vous instruire.

Ne croit-on pas relire une page des *Provinciales* et le naïf jésuite que Pascal interroge dirait-il autre chose ?

Vous êtes assurée ici d'un plein secret,
Et le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait.
Le scandale du monde est ce qui fait l'offense
Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

La belle dévotion ! Supposez un Tartufe femelle, ou simplement donnez à Elmire des principes semblables et voyez quelles seront les conséquences de la fausse dévotion dans un ménage jusqu'alors uni et heureux. Et combien de femmes sont coupables et se croient innocentes, parce qu'elles sont convaincues que « le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait. » Heureusement Elmire n'est pas dévote de la même manière que Tartufe ; elle connaît ses devoirs, elle les pratique sans affectation, mais avec fermeté ; sa vertu est sincère et aimable, tandis que la dévotion de celui qui la sollicite au mal est fausse et odieuse.

On voit donc que Molière n'a pas, à proprement parler traité la question de l'éducation religieuse des jeunes filles. Mais, comme dit Montaigne, on s'instruit par suite et par fuite ; Tartufe, Orante, Arsinoé nous instruisent par fuite ; Elmire peut nous servir de modèle à suivre. Enfin nous avons aussi

Digitized by Google

montré que, dans les quelques mots par lesquels Molière exprime son opinion sur cette matière, il est entièrement du même avis que Fénelon. La première chose qu'Arnolphe exige d'une femme est qu'elle sache prier Dieu, mais Molière ne veut pas plus que Fénelon de cette piété que Tartufe enseigne à Orgon et qui étouffe en nous le bon sens et l'humanité.

Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde
Et comme du fumier regarde tout le monde.
. . . . . .
Il m'enseigne à n'avoir d'affection pour rien ;
De toutes amitiés il détache mon âme,
Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela !
— Les sentiments humains, mon frère, que voilà !

Aussi quand un homme ou une femme ont ces sentiments, quand leur piété, à condition qu'elle soit vraie, va jusqu'à ce détachement des affections humaines, c'est dans le cloître qu'ils doivent vivre, et non dans le monde auquel ils sont étrangers. Or s'il s'agit de former des jeunes filles pour le monde et non pour le cloître, elles pratiqueront donc la dévotion, la piété aimable qu'admire Molière et que prescrit Fénelon.

Si nous voulions exposer nos idées personnelles sur ce sujet, ou seulement discuter les théories actuelles sur l'éducation religieuse des deux sexes, il y aurait beaucoup à dire encore. Le sentiment religieux, quelle qu'en soit la source, est général et inné ; que l'on fasse son devoir pour satisfaire un dieu ou pour obéir à la conscience, il y aura toujours des devoirs à remplir et une conscience à respecter et l'éducation devra toujours en tenir compte. Mais sans insister davantage sur ces hautes questions, il y a un point acquis : c'est que dans la pratique de la religion, comme en toute chose, il faut tenir un juste milieu ; que la sincérité doit être la base de toutes nos actions et qu'il ne faut être ni dévot ni dévote à la façon de Tartufe ou de celui que peint La Bruyère : « Un dévot est un homme qui, sous un roi athée, serait athée. » La religion ne peut être affaire de mode et nous n'approuvons dans aucun temps ni la femme bigote, ni la femme libre-penseuse.

Digitized by Google

Chapitre III — ÉDUCATION MORALE

Les mœurs sont le champ le plus vaste où la comédie puisse moissonner ; aussi Molière est-il plus fécond sur ce chapitre que sur le précédent ; nos défauts sont si nombreux que qui les étudie trouve une ample matière, surtout quand c'est un homme qui étudie les défauts des femmes, quand cet homme est Molière et quand il a eu le malheur de rencontrer une femme comme Armande Béjart. Il est, hélas ! trop certain qu'en remplissant le rôle de Célimène, Mlle Molière ne jouait pas la comédie, et que les nombreuses scènes du *Dépit amoureux* que l'on remarque dans presque toutes les pièces de son mari ne sont que les querelles de son propre ménage transportées sur le théâtre.

Ce que Vauvenargues dit de l'homme est encore plus vrai de la femme : elle est en disgrâce auprès de ceux qui pensent, et c'est à qui la chargera de plus de vices. Lorsque l'Amour reproche à Psyché sa conduite, La Fontaine lui fait dire : « Vous êtes tombée justement dans les trois défauts qui ont le plus accoutumé de nuire aux personnes de votre sexe : la curiosité, la vanité et le trop d'esprit ». « Si la curiosité, lisons-nous plus loin, rendait les gens malheureux jusque dans l'autre monde, il n'y aurait pas d'avantage à être femme ». Outre ces trois défauts, ce qui contribue à la perte de Psyché, c'est la jalousie qu'inspire à ses sœurs la vue des richesses de leur cadette, c'est le luxe auquel elle se livre avec tant de complaisance et qui excite les convoitises. La Fontaine ne tarit pas sur ce point, et les descriptions de toilettes, de soins donnés à la beauté, d'appartements richement décorés abondent dans son récit. Psyché se plait à changer de parure chaque matin et Acante fait cette réflexion : « Changer d'ajustement tous les jours ! Je ne voudrais point d'autre paradis pour nos dames ! » On avoua qu'il avait raison.

La Fontaine nous donne en passant une idée des ressources de la coquetterie féminine ; il nous dit que de son temps les femmes ont trouvé le secret de devenir vieilles à vingt ans et de paraître jeunes à soixante « moyennant trois ou quatre boîtes, l'une d'embonpoint, l'autre de fraîcheur et la troisième

Digitized by Google

de vermillon, elles font subsister leurs charmes comme elles peuvent ».

A ces défauts s'en ajoutent d'autres que Fénelon cherche à prévenir : l'affectation, la finesse, la démangeaison de parler en toutes choses, la fausse honte, et je signale, ainsi que La Fontaine, le bel esprit et l'amour immodéré de la parure.

Molière ne les a pas tous mis en scène ; si la vanité est tournée en ridicule dans la personne de M. Jourdain, nous n'avons pas trouvé dans son théâtre de type particulier de jeune fille vaniteuse, ni même, ce qui est assez remarquable, de jeune fille curieuse ; en revanche, le trop d'esprit, la timidité, la pruderie et tous les autres défauts combattus par Fénelon, ont trouvé en lui un peintre et un censeur, comme il a signalé les dangers de l'ignorance et fait l'éloge de la franchise, de la sincérité et de la pudeur.

C'est à dessein que nous n'avons pas mentionné parmi les écrivains qui ont médit des femmes, les poètes satiriques qui, depuis Archiloque jusqu'à Boileau, n'ont pas manqué d'écrire une satire sur l'autre sexe. Nous croyons qu'aucun d'eux n'était fermement convaincu du mal qu'il disait ; Archiloque a mal parlé des femmes par vengeance, Juvénal par indignation de rhéteur, Boileau par imitation. Au contraire, La Fontaine a passé sa vie dans la société des femmes et a été quelque peu marié, Molière l'a été trop et Fénelon, directeur des *Nouvelles-Catholiques*, était à même, par différents moyens, de connaître le sujet qu'il traitait. S'ils disent du mal des femmes, c'est donc par expérience et par conviction.

Quels remèdes proposent Molière et Fénelon, et d'abord de quel principe s'inspirent-ils pour arriver à corriger les défauts qu'ils signalent ?

Ici encore remarquons le singulier accord qui existe entre ces deux esprits, si différents dans l'usage qu'ils ont fait de leurs facultés. « Faites-vous aimer des enfants », dit Fénelon ;

Je trouve que le cœur est ce qu'il faut gagner,

dit Ariste dans l'*Ecole des Maris*, et toute la comédie roule sur cette maxime, méconnue par Sganarelle à ses dépens, observée par Ariste à son plus grand profit. Parce que Sganarelle s'est

Digitized by Google

fait détester d'Isabelle, elle le joue, elle se moque de lui, elle le rend ridicule en déclarant à Valère son amour, en présence même de son tuteur qui prend la déclaration pour lui, et finalement elle lui extorque son consentement à un mariage qui renverse tout l'échafaudage d'éducation si savamment combiné. Ariste a su se faire aimer de Léonor ; ce n'est pas là sans doute l'amour tel que l'entendent les héros du roman ; c'est une affection raisonnée, sérieuse, solide et qui résiste à toutes les sollicitations.

> ..... O l'étrange martyre !
> Que tous ces jeunes fous me paraissent fâcheux !
> .....
> Et moi, d'un tel vieillard je prise plus le zèle
> Que tous les beaux transports d'une jeune cervelle.

Nous avons déjà montré que l'autorité, quelle qu'elle soit, n'est pas respectée dans Molière toutes les fois qu'elle est brutale et absolue ; qu'elle rencontre au contraire soumission et tendresse quand elle est accompagnée de douceur et d'affection. Se faire aimer, agir par la persuasion, tel est donc le principe d'éducation que conseillent Molière et Fénelon.

Quelles sont en effet les conséquences de la contrainte ? La révolte et le mal. Toutes les héroïnes de Molière dont le père ou le tuteur usent violemment de leur autorité, se croient tout permis et trouvent une excuse aux fautes les plus graves dans la contrainte où on les tient.

> Mais l'injuste rigueur dont envers moi l'on use
> Dans tout esprit bien fait me servira d'excuse.

Isabelle, qui dit ces vers, est tellement convaincue de ses droits à l'indulgence du spectateur, qu'elle le répète dans sa lettre à Valère : « La contrainte où je me trouve me fait passer..... » Elle le redit encore au début du troisième acte, et dès le premier, Ergaste a énuméré à Valère les avantages qu'il y a pour lui à trouver Isabelle aux mains d'un tuteur sévère, sauvage,

> D'un dragon surveillant, dont la sévérité
> Ne lui laisse jouir d'aucune liberté.

Ariste est d'avis que :

> Les soins défiants, les verrous et les grilles
> Ne font pas la vertu des femmes ni des filles ;
> C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir.

Digitized by Google

C'est aussi l'opinion de La Fontaine : « Le lendemain qu'il l'eut épousée il en fut jaloux. Il lui donna des espions et des gardes ; pauvre esprit qui ne voyait pas que si la vertu ne garde une femme, en vain l'on pose des sentinelles alentour. » Au nom de ce principe, il dit à propos de je ne sais quelle ville : « Cette ville est un lieu de félicité pour les femmes ; elles y font tout ce qu'elles veulent, et cela leur fait vouloir tout ce qui est bien. »

En somme, Molière est partisan de la douceur comme système d'éducation, et nous croyons que c'est de nos jours l'opinion la plus généralement acceptée. Est-ce un bien ? Nous n'entreprendrons pas de traiter cette question, mais il nous semble qu'il y a dans ce système, en ce qui concerne les jeunes filles, un hommage remarquable à la pudeur native, à la vertu innée, au sentiment naturel du devoir qui fait honneur à ceux qui le rendent et à celles qui en sont l'objet.

D'ailleurs ce n'est pas là le seul hommage que l'on trouve dans Molière à l'adresse des femmes. Il ne manque pas une seule occasion de flétrir les prudes comme Arsinoé, Orante ou Araminte. « L'honnêteté des femmes, dit Uraine dans la *Critique*, n'est pas dans les grimaces. Il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages. L'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre, et je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, donne un sens criminel aux plus innocentes paroles et s'offense de l'ombre des choses. Croyez-moi, celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien. » C'est la même affectation de pudeur que l'auteur raille dans les *Femmes Savantes*, soit dans le rôle d'Armande avec ses théories sur l'amour platonique, soit dans cette académie féminine qui a le projet d'épurer la langue

> Par le retranchement de ces syllabes sales
> Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales.

Mais Molière ne manque pas non plus l'occasion de célébrer la vertu des femmes et de respecter leurs instincts de pudeur. Quel chaste embarras dans les entrevues d'Alcmène avec ce double époux qu'elle croit unique ; comme elle rougit dès qu'un soupçon traverse son esprit et jette l'alarme dans son cœur ! C'est sans embarras au contraire, mais avec une fran-

Digitized by Google

chise qui n'exclut pas la chasteté, avec une sincérité beaucoup plus pudique que les scrupules de sa sœur, qu'Henriette exprime sa pensée sur le mariage :

> Les suites de ce mot, quand je les envisage,
> Me font voir un mari, des enfants, un ménage,
> Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
> Qui blesse la pensée et fasse frissonner.

Il est vrai qu'Henriette ne songe pas à certains détails dont Cathos ne peut souffrir la pensée ; en quoi elle est plus chaste que celles qui songent.

« Je suis une pauvre paysanne, dit Charlotte, mais j'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée ». C'est là en deux mots le dénouement des amours de Paul et de Virginie. La pudeur d'Elvire a été surprise ; don Juan l'a séduite après tant d'autres, en l'épousant après d'autres aussi. Comme elle se défend de s'être laissé tromper ! Comme elle cherche des prétextes pour expliquer l'abandon dont elle est victime ! De quel accent elle s'accuse de l'aveuglement où l'ont plongée les transports d'une passion condamnable ! Après les reproches et les menaces du premier acte, quelle tendresse dans les prières du quatrième, alors que le châtiment du seul coupable approche, et qu'elle cherche à détourner de dessus sa tête l'épouvantable coup qui le menace !

« Je vous ai aimé avec une tendresse extrême, rien au monde ne m'a été si cher que vous ; j'ai oublié mon devoir pour vous, j'ai fait toutes ces choses pour vous, et toute la récompense que je vous en demande, c'est de corriger votre vie et de prévenir votre perte. Sauvez-vous, je vous prie, ou pour l'amour de vous, ou pour l'amour de moi. Encore une fois, don Juan, je vous le demande avec larmes, et si ce n'est assez des larmes d'une personne que vous avez aimée, je vous en conjure par tout ce qui est le plus capable de vous toucher ».

Malheureusement rien n'est capable de toucher don Juan, et son châtiment, comme le remarque Sganarelle, satisfait un chacun, « ciel offensé, lois violées, filles séduites, familles déshonorées, femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content ». Telle est la haute moralité de cette comédie qui a soulevé tant d'injustes récriminations.

Digitized by Google

Enfin l'on retrouve jusque dans les farces ce respect de la pudeur des femmes, et les plus folles, les plus rieuses reprennent leur bon sens et leur sérieux dès que leur honnêteté est en jeu. « J'ai l'humeur enjouée et sans cesse je ris; mais tout en riant je suis sérieuse sur de certains chapitres, et ton maître s'abusera s'il croit qu'il lui suffise de m'avoir achetée pour me voir toute à lui ». C'est en ces termes que Zerbinette pose ses conditions à Scapin, et c'est ainsi que Molière rend hommage à cette première vertu des jeunes filles, qui est leur plus sûre sauvegarde.

A la fausse honte d'Armande, à la pruderie d'Arsinoé, l'auteur comique oppose la franchise et la sincérité d'Eliante et d'Henriette. De même Fénelon veut que l'on accoutume les jeunes filles à dire ingénument leurs inclinations sur les choses permises ; il bannit la finesse et la dissimulation, qui viennent toujours d'un cœur bas et d'un petit esprit ; Molière les bannit aussi, mais il semble qu'à ses yeux ces défauts viennent plutôt des nécessités de la situation que du caractère même des jeunes filles.

L'amour du luxe est traité avec plus d'indulgence par le poète que par le prélat, et cela se comprend. Toutefois il ne faut pas que cet amour aille au-delà de certaines limites :

> Elle aime à dépenser en habits, linge et nœuds ?
> Que voulez-vous ? Je tâche à contenter ses vœux,
> Et ce sont des plaisirs qu'on peut, dans nos familles,
> Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.

Mais remarquons qu'Ariste dit : *lorsque l'on a du bien*, c'est-à-dire qu'il ne faut pas pousser l'amour du luxe au-delà des ressources dont on dispose.

Les dangers de la coquetterie sont exposés tout au long dans le rôle de Célimène qui finit par voir son salon désert, Eliante mariée, Alceste dédaigneux, sa beauté et sa jeunesse méprisées, Arsinoé triomphante.

La manie des conversations frivoles sur tout ce qui se dit et tout ce qui se fait est ridiculisée dans le rôle de Madelon des *Précieuses*. Molière est évidemment de l'avis de Fénelon qui dit: « Savoir se taire et conduire quelque chose, cette qualité si rare la distinguera dans son sexe ». Voilà un véritable trait de satire et du meilleur comique. Donc on devra désabuser les

Digitized by Google

jeunes filles du bel esprit, et même craindre qu'elles n'aient trop d'esprit. Mais faudra-t-il les laisser dans une ignorance complète ?

Fénelon répond : « Donnez-leur une curiosité raisonnable, sinon elles en auront une déréglée ». Molière répond par l'Agnès de l'*Ecole des Femmes*.

Agnès ne sait rien, ne devine rien, ne connaît pas quand on se moque ; elle a conservé cet air doux et posé qui, alors qu'elle avait quatre ans, a inspiré l'amour à Arnolphe ; elle a gardé aussi l'ingénuité et l'ignorance de cet âge. Arnolphe l'a prise à sa mère, l'a fait élever dans un couvent et s'est appliqué à la rendre idiote. Quand il l'a admise chez lui, il l'a entourée de gens aussi idiots qu'elle, et cependant Horace a réussi à se faire aimer d'elle, à s'introduire dans sa chambre, à recevoir d'elle une lettre qui est un chef-d'œuvre d'amour ingénu ; elle l'a caché dans une armoire, elle lui a donné un rendez-vous la nuit, elle s'évade avec lui, elle se laissera battre plutôt que de le quitter, et à Arnolphe qui veut l'emmener, elle répond formellement : « Je veux rester ici ». Peste ! la belle éducation, et que voilà une innocente qui en remontrerait à une rouée ! Cependant elle n'est pas coupable ; tout le mal vient de l'ignorance où Arnolphe l'a soigneusement tenue. Comment en est-elle venue là ?

Je crains qu'on ne l'ait encore trop instruite, ou plutôt qu'on lui ait mal appris le peu qu'elle sait. En effet, on lui a enseigné la civilité, sans doute la civilité puérile et honnête, et c'est pour n'y pas manquer qu'elle a répondu aux saluts d'Horace. On a oublié de lui dire qu'une jeune fille n'est pas obligée de rendre les saluts que lui adresse un jeune homme. On lui a appris la charité chrétienne, aussi elle,

Qui ne peut sans pleurer voir mourir un poulet,

elle a reçu Horace pour le guérir des blessures que ses yeux lui avaient faites ! Que voulez-vous ? On ne l'a pas initiée aux figures de rhétorique, et elle ignore qu'on puisse être blessé et même mourir par métaphore. Elle demeure interdite aux questions de son geôlier, mais elle avoue que si Horace lui eût demandé davantage, elle eût tout accordé, le tout par bonté d'âme. De peur d'éveiller sa curiosité, on lui a caché qu'il existe des trompeurs, aussi elle a cru à tout ce que lui a dit

Digitized by Google

Horace, il lui suffit qu'il lui ait dit plus de cent fois combien il l'aime. Elle ne voit pas qu'il y ait dans sa conduite de quoi courroucer le ciel, elle sait gré à Horace de lui avoir appris des choses si plaisantes et si douces, qu'elle ne savait point encore. Enfin elle a obéi aux ordres d'Arnolphe, elle a jeté par la fenêtre un grès sur la tête d'Horace, mais elle y a joint une lettre qui adoucit singulièrement le procédé brutal auquel on l'avait contrainte. Pourquoi cette lettre? Arnolphe lui a dit que tous les jeunes hommes sont des trompeurs et que son galant est comme les autres, elle n'en sait rien et le demande naturellement à celui qui doit le mieux le savoir.

Arnolphe lui a dit encore que le mariage efface le péché. Après s'être évadée avec Horace qui veut l'épouser et la remet entre les mains de son tuteur qu'il ne connaît pas, elle peut répondre à Arnolphe:

Je n'entends point de mal dans tout ce que j'ai fait.

. . . . . .

C'est un homme qui dit qu'il me veut pour sa femme ;
J'ai suivi vos leçons, et vous m'avez prêché
Qu'il se faut marier pour ôter le péché.

Il faudrait citer toute cette scène si amusante et si dure pour Arnolphe qui s'entend dire par Agnès elle-même qu'elle aime Horace, que lui, elle ne l'aime point, qu'elle ne lui doit rien pour les soins qu'il a pris de son enfance. Ainsi se trouve prouvée la vérité de ce que lui a dit Chrysalde au début:

Une femme stupide est donc votre marotte ?

ARNOLPHE

Tant que j'aimerais mieux une laide bien sotte
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSALDE

L'esprit et la beauté...

ARNOLPHE

L'honnêteté suffit.

CHRYSALDE

Mais comment voulez-vous après tout qu'une bête
Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?

. . . . . .

Digitized by Google

Une femme d'esprit peut trahir son devoir,
Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir,
Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire
Sans en avoir l'envie et sans penser le faire.

Tel est le vrai mot de la situation. Sans doute il ne faut pas que la jeune fille soit intruite au point de ne plus avoir rien à apprendre une fois mariée, mais il ne faut pas non plus la jeter dans le mariage comme on jette les gens à l'eau pour leur apprendre à nager. Ni demi-vierge, ni Agnès. Il y a donc une éducation morale qu'il faut lui donner à l'avance, certaines idées qu'il convient d'éveiller en elle, ce que Fénelon appelle une curiosité raisonnable, de manière à lui épargner de douloureuses déceptions et de pénibles étonnements. Cette éducation morale demande toute l'expérience et tout le tact d'une mère; un Arnolphe, ou même un père plein de tendresse aurait la main trop rude et flétrirait la fleur qu'il voudrait préserver.

Chapitre IV. — ÉDUCATION INTELLECTUELLE

L'éducation intellectuelle d'Agnès n'a pas été plus soignée que son éducation morale « Savoir prier Dieu, coudre et filer ». Voilà ce qui suffit à Arnolphe. Quant Horace lui lit la lettre dont nous avons parlé, son premier mot est un mot de regret.

Voilà, friponne, à quoi l'écriture te sert,
Et contre mon dessein l'art s'en fut découvert !

Le Chrysale des *Femmes savantes* est de l'avis d'Arnolphe :

Nos pères sur ce point, étaient gens bien sensés, etc.

La tirade est connue. C'est bien, comme il le dit, l'opinion de nos pères, car nous lisons dans Montaigne: « A l'adventure, nous et la théologie ne requerrons pas beaucoup de science aux femmes, et François, duc de Bretagne, fils de Jean V, comme on lui parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Écosse, et qu'on lui adjouta qu'elle avait été nourrie simplement et sans aucune intruction de lettres, répondit qu'il l'en aimait mieux, et qu'une femme était assez savante quand elle savait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari ».

Digitized by Google

Molière et Fénelon partagent-ils cette manière de voir et veulent-ils réduire la femme au rôle de ravaudeuse? Tous deux distinguent sur ce point des matières différentes dont les femmes devront être instruites, comme être douées d'une intelligence à développer, et comme maîtresse de maison ; ici encore ils ont la même opinion et s'expriment presque dans les mêmes termes.

La femme, dit en résumé Fénelon, est chargée de l'éducation de ses enfants, de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de tout faire avec économie et honorablement; d'ordinaire, même de faire les fermes et recevoir les revenus. — La science des femmes doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions. On apprendra donc aux femmes: à instruire leurs enfants, à gouverner la maison avec économie, sans tomber dans la parcimonie et l'avarice, on leur enseignera l'ordre, la propreté, la politesse qui les empêche de juger superficiellement les gens, la science de se faire servir qui consiste à se faire aimer.

C'est ce que dit Chrysale :

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
> Et régler la dépense avec économie
> Doit être son étude et sa philosophie.

Est-ce tout? Non, la femme est un être intelligent, et comme telle, elle a droit à un autre genre d'éducation. Molière ne la lui refuse pas.

> Je consens qu'une femme ait des clartés de tout

dit Clitandre, mais il nous montre plutôt ce que la femme doit ignorer, sans énumérer les connaissances qu'elle doit avoir. Elle peut se passer de philosophie, d'astronomie, de grec et de latin ; elle doit se priver surtout d'embrasser les pédants par amour du grec. Fénelon est plus complet ; il trace tout un programme d'instruction qui, pour l'époque et de la part d'un prêtre, peut être considéré comme assez libéral. La femme saura lire, écrire correctement ; elle possèdera la grammaire, que Chrysale ne trouve pas indispensable, les quatre règles, des notions de justice et de droit, la connaissance des droits et des devoirs seigneuriaux. L'importance de ce dernier point s'explique par

Digitized by Google

la date de l'ouvrage de Fénelon ; aujourd'hui on en ferait volontiers grâce aux jeunes filles.

Comme accessoire, on lui permettra des lectures honnêtes, on lui enseignera l'histoire de France et des pays voisins, le latin pour l'Eglise, mais point d'italien ni d'espagnol de peur des romans ; on lui mettra entre les mains des ouvrages d'éloquence et de poésie bien choisis ; on pourra même l'initier aux beaux-arts, mais avec beaucoup de précautions. On l'habituera surtout à craindre et à mépriser l'oisiveté ! Enfin, Fénelon résume toute sa pensée dans ce principe qu'on est peut-être trop porté à oublier de nos jours : il faut former l'esprit de la femme pour les choses qu'elle doit faire toute sa vie.

On voit que, comme Molière, il rejette la philosophie, l'astronomie et le grec. Molière, comme Fénelon, redoute aussi les romans, et il faut avouer que ses héroïnes font un mauvais usage de l'art de la lecture qu'on leur a enseigné ! Il y a là une question grave et sur laquelle les opinions sont partagées : doit-on laisser lire les jeunes filles ?

La question ainsi posée semble fort simple et Fénelon y répond quand il permet des lectures honnêtes, des ouvrages d'éloquence et de poésie bien choisis. Mais la tentation est forte et le fruit défendu est bien doux. On apprend de bien belles choses dans les romans de toute époque. Voyez comme Madelon est instruite après avoir lu le *Grand Cyrus*, et comme elle sait par cœur le procédé à suivre avant d'en arriver au mariage ! Aussi elle rougit de son père qui veut que l'on commence par se marier, et, fidèle aux leçons de l'histoire romanesque, elle croit « que quelque aventure un jour lui viendra développer une naissance plus illustre. » De là les belles colères de tous les Gorgibus, celui des *Précieuses ridicules* comme celui de *Sganarelle*, contre les romans qui rendent leurs filles folles.

« Et vous qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les diables ! »

Voilà, voilà le fruit de ces empressements
Qu'on vous voit nuit et jour à lire les romans.
De quolibets d'amour votre tête est remplie
Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.

Digitized by Google

Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits.

Proscrivons donc les romans, disent Fénelon et Molière. Lafontaine au contraire les recommande : « Le vieillard avait permis à l'aînée de lire certaines fables amoureuses que l'on composait alors, à peu près comme nos romans, et l'avait défendu à la cadette lui trouvant l'esprit trop ouvert et trop éveillé. C'est une conduite que nos mères de maintenant suivent aussi. Elles défendent à leur fille cette lecture pour les empêcher de savoir ce que c'est qu'amour, en quoi je tiens qu'elles ont tort et cela même est inutile la nature servant d'Astrée. Ce qu'elles gagnent par là n'est qu'un peu de temps, encore n'y gagnent-elles point ; une fille qui n'a rien lu croit qu'on n'a garde de la tromper et est plus tôt prise. Il est de l'amour comme du jeu ; c'est prudemment fait que d'en apprendre toutes les ruses, non pas pour les pratiquer, mais pour s'en garantir. « Si vous avez des filles, laissez-les lire. » (1)

Voilà une apologie ingénieuse et qui est bien du Lafontaine. Cependant nous prenons contre lui le parti des mères qui défendent la lecture des romans à leurs filles et nous approuvons la proscription de Molière et de Fénelon. De l'aveu même de Lafontaine et suivant ses propres expressions, la nature sert d'Astrée ; il est donc au moins inutile de lire *l'Astrée*. Puis, il pousse les choses à l'extrême quand il dit qu'une fille qui n'a rien lu est plus tôt prise. Nous l'avons bien vu pour Agnès, mais entre n'avoir rien lu et lire des romans, il y a place pour d'autres lectures capables d'éclairer les jeunes filles sans leur tourner la tête, pour ces lectures honnêtes dont parle Fénelon. Enfin est-il bien aussi prudent qu'il le prétend d'apprendre toutes les ruses de l'amour ou celles du jeu et cette science que l'on aura acquise n'excitera-t-elle pas à tenter des expériences dangereuses ? On n'aime pas à garder pour soi ce que l'on sait et il faut être bien fort pour résister à la tentation de mettre sa science à l'épreuve. Un homme qui sait comment on fait sauter la coupe sera tenté d'essayer son adresse et ne se contentera pas de surprendre celle des autres. Mieux vaut encore Agnès

(1) Les Américains ne sont pas de cet avis. Voici le texte d'un article de loi porté par la Chambre de l'Etat de New-York : « Quiconque vendra, donnera ou prêtera un roman à un enfant de moins de seize ans sans la permission de ses parents ou de ses tuteurs, sera passible de prison ou d'une amende pouvant aller jusqu'à 250 francs. »

Digitized by Google

que Cathos, Madelon ou Armande ; mieux vaut surtout Henriette comme nous le verrons plus loin. Consentons, avec Clitandre, ou plutôt exigeons qu'on donne aux jeunes filles toute l'instruction que l'on voudra, quel usage en feront-elles ? Devront-elles s'ériger en docteurs, aborder les plus hautes questions de philosophie, choisir entre Aristote, Pythagore et Descartes, préférer Platon, tenir cour plénière de bel esprit, fonder des académies et négliger pour ces sublimes occupations le soin de leur ménage, compromettre l'avenir de leur famille, en un mot prendre modèle sur Philaminte, Bélise et Armande ?

« Apprenez-leur, dit Fénelon, qu'il doit y avoir pour le sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice. » Ici Fénelon va trop loin ; le vice est mauvais en soi, tandis que la science ne peut devenir mauvaise que par l'usage qu'on en fait. — « Elles ne devront même pas parler des choses qui sont au-dessus de la portée commune des jeunes filles, quoiqu'elles en soient instruites. Je ne voudrais faire apprendre le latin qu'aux filles d'un jugement ferme et d'une conduite modeste *qui cacheraient ce qu'elles auraient appris*. »

Fénelon ne veut donc pas de pédantes ; c'est aux pédantes aussi que Molière fait une guerre à outrance dans les *Précieuses ridicules* et dans les *Femmes savantes* : Lafontaine ne les aime pas davantage, et s'il rend hommage dans plusieurs dédicaces de ses fables à quelques femmes d'un esprit aimable et élevé, il n'est point partisan des précieuses. Quand Vénus cherche pour son fils une autre femme qui puisse lui faire oublier Psyché, elle pense à lui donner une des Muses, mais elle repousse aussitôt cette pensée et s'écrie : « Pour les Muses ce n'est pas le fait de l'Amour qu'une précieuse, elle le ferait enrager ! »

Que peut faire ce pauvre Chrysale contre trois ? S'il risque des reproches, il évite tout d'abord de les adresser à sa femme, il se tourne du côté de sa sœur qui le laisse dire sans l'écouter et se contente de l'ahurir en le traitant d'esprit composé d'atomes bourgeois. S'il exprime une volonté en l'absence de Philaminte, sa fille Armande s'empresse de lui rappeler que c'est la mère qui est maîtresse et qu'il y a fort à craindre qu'elle ne

Digitized by Google

partage pas sa manière de voir. Enfin lorsque son frère, triste, lui reproche son manque d'énergie, voici la piteuse réponse qu'il est réduit à lui faire :

« Mon Dieu, vous en parlez, mon frère, bien à l'aise
Et vous ne savez pas comme le bruit me pèse !
J'aime fort le repos, la paix et la douceur,
Et ma femme est terrible avecque son humeur !
Du nom de philosophe elle fait grand mystère,
Mais elle n'en est pas pour cela moins colère,
Et sa morale, faite à mépriser le bien,
Sur l'aigreur de sa bile opère comme rien.
Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête
On en a pour huit jours d'effroyable tempête.
Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton,
Je ne sais où me mettre et c'est un vrai dragon.
Et cependant avec toute sa diablerie
Il faut que je l'appelle et mon cœur et m'amie.

Voilà la précieuse qui fait enrager son mari. Elle a aussi une belle-sœur que la contagion du bel esprit a gagnée ; celle-ci ne fait pas enrager son mari, et pour cause, mais elle se rend insupportable à tous les hommes, se figurant que tous sont épris de ses charmes. Clitandre même qui la prie de favoriser sa passion pour Henriette, ne peut pas lui ôter de la tête que sa prière n'est qu'un adroit détour et que c'est elle qu'il aime. Il lui dit pourtant très nettement : « Je veux être pendu si je vous aime. » Philaminte a encore une fille aînée, Armande, atteinte de la même maladie que sa mère et sa tante : aussi a-t-elle réussi à dégoûter Clitandre qui l'aimait. L'amour platonique n'est point le fait de ce jeune homme ; il veut suivre la mode, qui est de se marier, et il a jeté ses vues sur Henriette. Armande s'en mord les lèvres et va jusqu'à oublier ses théories, à consentir à former des nœuds de chair, des chaînes corporelles.

« Il n'est plus temps, Madame, une autre a pris la place. »

Cette verte et franche riposte est sa punition, la précieuse a perdu un amour honnête et sincère qu'elle ne retrouvera sans doute jamais.

C'est Henriette, que le bon sens naturel et un caractère ferme ont soustraite à l'épidémie. Aussi le trio des précieuses

Digitized by Google

la déteste et c'est à qui la fera souffrir. Sa sœur l'espionne et la dénonce à sa mère, sa tante ne lui parle qu'une fois et c'est avec aigreur: elle lui reproche de manquer d'émotion, d'être insensible aux beautés du sonnet sur la fièvre de la princesse Uranie, mais enfin elle consent à lui céder Trissotin. Ce qu'il y a de plus grave pour la pauvre Henriette, c'est que sa mère, après lui avoir imposé une séance de lecture, veut également lui imposer le pédant pour mari, et il ne tient pas à elle que sa fille ne soit sacrifiée pour l'amour des vers, du grec et du latin.

Enfin toute la maison suit les traces de la maîtresse, Chrysale en souffre et s'en plaint vivement..... à sa sœur :

Mes gens à la science aspirent pour vous plaire
Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire
.....
Enfin je vois par eux votre exemple suivi
Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi.

Cependant une servante, Martine, s'est montrée rebelle aux leçons de Bélise, on la chasse et Chrysale proteste en termes émus :

Une pauvre servante au moins m'était restée
Qui de ce mauvais air n'était point infestée,
Et vous me la chassez avec un grand fracas
A cause qu'elle manque à parler Vaugelas !

Ainsi Chrysale esclave et malheureux, Philaminte despotique et revêche, Bélise folle, Armande restée vieille fille, le bonheur d'Henriette compromis et Martine chassée, tels sont les effets du bel esprit dans un ménage.

Aussi devons-nous être pleinement de l'avis de Clitandre dans ce passage qui résume la pensée de Molière sur l'éducation intellectuelle des filles et l'usage qu'elles doivent en faire et qui servira de conclusion à ce chapitre :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout,
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante
Et j'aime que souvent aux questions qu'on fait
Elle sache ignorer les choses qu'elle sait.
De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache.

Digitized by Google

C'est aussi, comme on le voit, l'opinion de Fénelon qui demande, presque en termes identiques, que les jeunes filles cachent ce qu'elles auront appris.

Chapitre V. — DE L'AMOUR

La comédie, en général, a ceci de particulièrement moral que par sa nature même elle est obligée d'être gaie, franche, et de rejeter toutes les actions criminelles ou odieuses sauf dans certains cas exceptionnels où elle ridiculise et flétrit le vice, comme dans Tartufe. Aussi l'amour y est-il représenté sans rouerie, sans crime, et il n'y a point place dans la comédie pour les anxiétés, les doutes, les jalousies et les fureurs de l'amour adultère par exemple ou de l'amour trompé par un traître de mélodrame. L'amour est donc moins chargé de passions que dans la tragédie ; il est moins pathétique, mais il est plus ingénu, plus moral, et la peinture en est, par suite, moins dangereuse. (1)

Tel est le caractère de l'amour dans Molière. Tous ses amoureux sont honnêtes et semblent avoir toujours présente à l'esprit la maxime d'Arnolphe : « Le mariage efface le péché. » C'est, selon l'expression vulgaire, pour le bon motif qu'ils font leur cour ; on en pourrait citer plusieurs que le hasard, les nécessités de la situation ou les fourberies d'un adroit valet ont rendu maître de celles qu'ils aiment et qui cependant ne veulent les devoir qu'à leur père ou à leur tuteur, ils viennent les leur remettre et c'est le plus sûr moyen de les obtenir.

S'il faut absolument recourir à la ruse, il est rare que ce soit l'amoureux lui-même qui s'en charge. C'est un Scapin quelconque qui se risque et bien que la conduite de ces auxiliaires ne soit pas exempte de reproches, nous avons fait observer plus haut que le dénouement de la pièce nous porte à l'indulgence et que si l'honnêteté des moyens laisse à désirer, le mariage auquel ils aboutissent leur sert de justification.

De même du côté des jeunes filles. Sans doute nous ne leur

(1) Nous n'ignorons pas que les adversaires du théâtre trouvent au contraire cette peinture d'autant plus dangereuse qu'elle semble plus inoffensive ; mais nous croyons que les deux opinions peuvent se soutenir et qu'elle peut produire des effets différents selon les personnes.

Digitized by Google

trouverons pas la réserve pudique que nous pourrions souhaiter et l'on admettrait difficilement dans le monde qu'une jeune fille s'expliquât sur ses amours avec autant de liberté et d'aplomb que le font les héroïnes de Molière. Mais il faut tenir compte des nécessités du genre. D'abord la pièce roule presque toujours sur un amour contrarié et en général celui de qui vient l'obstacle est soit un tuteur jaloux et bourru, soit un père atteint d'une monomanie qui ne veut pour gendre qu'un gentilhomme comme M. Jourdain, un apothicaire comme le bonhomme Argan, un dévôt comme Orgon ; soit enfin une mère, rôle rare dans Molière ainsi que nous l'avons fait remarquer au début, qui elle aussi a des idées fixes et veut sacrifier sa fille à leur réalisation. L'auteur, en mettant ainsi les torts du côté de l'autorité, nous gagne d'avance à la cause des jeunes gens et nous porte à excuser ces filles que « la contrainte où elles se trouvent fait passer sur des formalités où la bienséance du sexe oblige. »

De plus il faut que l'action se déroule vivement, aussi bien au point de vue de l'intérêt que de l'unité du temps; l'auteur n'a pas le loisir de nous faire assister à la naissance de l'amour, à ses développements, à toutes ses péripéties, il ne peut que nous le représenter déjà né et grandi, connu de tous et au moment de la crise suprême qui doit l'anéantir ou le satisfaire. La jeune fille n'en est donc plus, quand il nous la fait connaître, aux premiers embarras de la pudeur, aux timidités, aux craintes, elle aime et elle se sait aimée; forte de cette conviction, elle lutte courageusement pour l'amour, c'est-à-dire pour l'existence. Nous voyons tous les jours ce spectacle autour de nous dans la vie réelle et nous applaudissons à la fermeté des jeunes filles qui ne veulent pas « se laisser mener comme un oison » et se révoltent comme Lucinde guérie de son mutisme : « Il n'est pas puissance paternelle qui me puisse obliger à me marier malgré moi. » Le spectateur répète avec Hyacinthe, des *Fourberies de Scapin* : « Hélas ! pourquoi faut-il que de justes inclinations se trouvent traversées ! La douce chose que d'aimer lorsqu'on ne voit pas d'obstacles à ces aimables chaînes dont deux cœurs se lient ensemble ! »

Les jeunes filles montrent dans leur amour autant d'honnêteté que les jeunes gens. A part Ascagne qui a poussé les choses un peu bien loin, et la Dorimène du mariage forcé, qui

Digitized by Google

déclare aimer le jeu, les visites, les cadeaux et les promenades, et nous inquiète sur l'avenir de son mari, les héroïnes de Molière sont honnêtes, et à l'exemple de ceux qu'elles aiment, si les intérêts de leur amour exigent quelque intrigue obscure et douteuse, elles n'y mettent pas la main, laissent agir leur soubrette.

Ce souci de l'honnêteté dans l'amour se retrouve jusque dans les rôles de ces valets et de ces soubrettes fort peu scrupuleux quand il s'agit de leurs maîtres, mais pas encore pervertis au point de laisser de côté le bon motif ; eux aussi ont l'intention de se marier, et il y en a qui se marient.

On conçoit qu'avec ce mariage inévitable qui termine la comédie et en fait la moralité, il n'y ait pas place pour l'amour platonique, ni pour les complications romanesques. Molière n'est pas partisan du mariage que suit l'amour, mais il est aussi éloigné de l'amour que ne suit pas le mariage. Madelon n'est pas de cet avis : « La belle galanterie que la leur ! s'écrie-t-elle. Quoi ! débuter par le mariage ! La belle chose que ce serait si d'abord Cyrus épousait Mandane et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie ! » Aussi est-elle punie de sa sottise ; il n'y a pour elle ni amour, ni mariage. De même Armande qui veut n'aimer que pour aimer et ne marier que les cœurs, apprend à ses dépens que l'âme et le corps marchent de compagnie et que le mariage est assez à la mode. C'est la méthode de Clitandre, c'est aussi celle d'Henriette qui fait malicieusement à sa sœur cette remarque :

> Mais vous ne seriez pas ce dont vous vous vantez
> Si ma mère n'eût eu que de ces beaux côtés ;
> Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie
> N'ait pas vaqué toujours à la philosophie.
> De grâce souffrez-moi, par un peu de bonté,
> Des bassesses à qui vous devez la clarté,
> Et ne supprimez point, voulant qu'on vous seconde,
> Quelque petit savant qui peut venir au monde.

C'est même la méthode de femmes plus grossières, comme Charlotte et Mathurine, et pour les abuser, don Juan, l'épouseur du genre humain, est obligé de leur promettre le mariage.

Il ne faut pas croire cependant que les héroïnes de Molière soient des jeunes filles positives, qui n'aiment qu'à bon escient,

Digitized by Google

ne placent leur cœur qu'à coup sûr et ont perdu toute ingénuité. « Chacun a son but en se mariant, dit la fille aînée du *Malade imaginaire* ; pour moi qui ne veux un mari que pour l'aimer véritablement et qui prétends en faire tout l'attachement de ma vie, je vous avoue que j'y cherche quelque précaution. » Voilà une jeune fille prudente, en qui la raison domine, et il serait difficile de blâmer sa circonspection et sa réserve. Mais à côté d'elle, les types d'amour ingénu ne sont pas rares ; il y a des Isabelles et des Agnès qui jouent gros jeu et s'abandonnent avec naïveté aux mouvements de leur cœur. Nous n'en citerons pour preuve que cette charmante lettre d'Agnès à Horace, qui est à nos yeux un chef-d'œuvre d'ingénuité :

« Je veux vous écrire et je suis bien en peine par où je m'y prendrai. J'ai des pensées que je désirerais que vous sussiez, mais ne sais comment faire pour vous les dire et je me défie de mes paroles. Comme je commence à connaître qu'on m'a toujours tenue dans l'ignorance, j'ai peur de dire quelque chose qui ne soit pas bien et d'en dire plus que je ne devrais. En vérité je ne sais ce que vous m'avez fait, mais je sens que je suis fâchée à mourir de ce qu'on me fait faire contre vous, que j'aurais toutes les peines du monde à me passer de vous et que je serais bien aise d'être à vous. Peut-être qu'il y a du mal à dire cela, mais enfin je ne puis m'empêcher de le dire et je voudrais que cela se pût faire sans qu'il y en eût. On me dit fort que tous les jeunes gens sont des trompeurs, qu'il ne les faut point écouter et que tout ce que vous me dites n'est que pour m'abuser ; mais je vous assure que je n'ai pu encore me figurer cela de vous et je suis si touchée de vos paroles que je ne saurais croire qu'elles soient menteuses. Dites-moi franchement ce qui en est, car enfin, comme je suis sans malice, vous auriez le plus grand tort du monde si vous me trompiez et je pense que j'en mourrais de déplaisir. »

Abstenons-nous de tout commentaire et répétons avec Horace :

> Avez-vous jamais vu d'expression plus douce ?
> Un plus beau naturel peut-il se faire voir ?

L'amour est donc considéré par Molière comme chose sainte et digne de respect. Il est honnête, il est prudent et parfois aussi ingénu ; et quelles que soient les ruses auxquelles il a

Digitized by Google

recours pour arriver à ses fins, quelle que soit la hardiesse que lui inspire la contrainte où on le tient, il se sanctifie par le mariage. Est-il rien de plus moral et d'un meilleur exemple ?

Chapitre VI. — DU MARIAGE

Molière a-t-il traité le mariage aussi favorablement que l'amour, ou bien la triste expérience qu'il en avait faite ne l'a-t-elle pas porté à le présenter sous un aspect sombre qui le rend peu enviable. Si l'on s'en tient, comme nous le faisons, à ses comédies, il y a du pour et du contre.

Nous y rencontrons tout d'abord un mot que l'on ose à peine prononcer aujourd'hui et encore moins écrire. Ce mot revient souvent et avec lui des plaisanteries fréquentes, accompagnées d'exhortations à supporter patiemment la chose. Mais il est très digne de remarque que la chose elle-même ne figure pas dans son théâtre et qu'on n'y trouve pas d'amour adultère, de maris trompés. L'inévitable trio des drames contemporains, le mari, la femme et l'amant, n'y a pas de place. Il a cependant mis sur la scène des femmes qui ont des amants, comme la comtesse d'Escarbagnas et Célimène, mais toutes deux sont veuves et libres de disposer de leur cœur et de leur personne. Il a représenté aussi des ménages malheureux ; toutefois, le malheur est dû, non pas à un manque de conduite de l'un ou de l'autre des époux, mais à un défaut de caractère, à la manie du bel esprit chez Philaminte, à la folie de M. Jourdain, à l'aveuglement d'Orgon, aux exigences du *Malade imaginaire*. Il serait téméraire de se porter garant de la vertu de Béline, la seconde femme d'Argan, et elle fait bien voir combien elle serait soulagée si son mari mourait ; mais enfin on ne voit pas qu'elle le trompe de son vivant. Il ne faudrait pas répondre non plus de la sécurité conjugale de Sganarelle qui a tant peur de la chose dans le mariage forcé et Georges Dandin pourrait bien un jour ou l'autre être plus qu'un mari confondu. Mais en somme on peut dire que, si dans les comédies de Molière, il est souvent question de maris trompés et de femmes trompeuses, il n'y a pas une de ces pièces qui roule sur ce sujet, tant rebattu depuis.

Digitized by Google

Peut-être objectera-t-on Tartufe ? Nous y trouvons en effet le mari, la femme et l'amant : un mari insupportable, une femme encore jeune et sans enfants (Elmire est la seconde femme d'Orgon), un amant qui offre toutes les garanties désirables de discrétion et qui a mis le mari en état de tout voir sans rien croire. Mais outre que cet amant n'est écouté qu'autant qu'il le faut pour convaincre le mari de sa fourberie, nous y trouvons aussi d'excellents préceptes de conduite à l'adresse des femmes dans la situation d'Elmire.

Damis l'engage à révéler à son mari les tentatives de Tartufe, après la première entrevue. Sa réponse est pleine de sagesse : Non, Damis....

Ce n'est point mon humeur de faire des éclats ;
Une femme se rit de sottises pareilles
Et jamais d'un mari n'en trouble les oreilles.

Cependant Damis a parlé et bien que Tartufe ait avoué sa faute avec tous les adoucissements et toute l'humilité dont il a le secret, Orgon n'est pas convaincu. C'est précisément le silence de sa femme qui lui fait considérer comme une calomnie la dénonciation dont son frère a été l'objet.

Vous étiez trop tranquille enfin pour être crue
Et vous auriez paru d'autre manière émue.

ELMIRE

.....
Pour moi de tels propos je me ris simplement,
Et l'éclat là-dessus ne me plaît nullement.
J'aime qu'avec douceur nous nous montrions sages
Et ne suis point du tout pour ces prudes sauvages
Dont l'honneur est armé de griffes et de dents,
Et veut au moindre mot dévisager les gens.
Me préserve le ciel d'une telle sagesse !
Je veux une vertu qui ne soit point diablesse,
Et crois que d'un refus la discrète froideur
N'en est pas moins puissante à rebuter un cœur. (1)

Excellente conduite ! La femme doit trouver en elle-même, dans son honneur et le sentiment du devoir, assez de force

(1) Entre ces deux passages, Elmire revient sur cette règle de conduite, acte III, scène 5.

Digitized by Google

pour rebuter les amants et ne faire intervenir son mari qu'après avoir épuisé toutes les autres ressources. C'est aussi ce que pense Dandin : « Quoiqu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien. Il y a un certain air doucereux qui les attire, ainsi que le miel fait les mouches, et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord. »

Que les manières d'Angélique attirent ou non les amants, les tribulations de Georges Dandin ne sont que la juste punition de sa faute. Georges Dandin était riche ; ne pouvant devenir noble, il a du moins voulu prendre femme dans la noblesse. On connaît le monologue qui ouvre la pièce, et nous disons avec l'ambitieux : « Vous avez fait une sottise, la plus grande du monde. Votre mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition et s'allier, comme vous avez fait, à la maison du gentilhomme. »

Cette condamnation des unions avec plus grand que soi et la leçon qui en résulte, Molière y revient avec vigueur dans le *Bourgeois gentilhomme*. C'est Madame Jourdain qui fait entendre la protestation du bon sens contre la folie de son mari. Elle se place, il est vrai, à un point de vue autre que celui de Georges Dandin, au point de vue de la famille tout entière qu'un gendre gentilhomme dédaignera, mais la moralité est la même et toutes les mères sensées diront avec elle : « Je veux un homme en un mot qui m'ait obligation de ma fille et à qui je puisse dire : Mettez-vous là mon gendre, et dînez avec moi. »

Molière n'approuve pas plus les mariages d'intérêt que les mariages d'ambition. « J'ai toujours ouï dire qu'en mariage comme ailleurs contentement passe richesse, s'écrie Jacqueline dans le *Médecin malgré lui*. « Les pères et les mères ont cette maudite coutume de demander toujours « Qu'a-t-il ? et qu'a-t-elle ?.... On n'a que son plaisir en ce monde et j'aimerais mieux bailler à ma fille un bon mari qui lui fut agréable que toutes les rentes de la Biausse ! » Ce sont les mêmes idées qu'exprime Angélique en se défendant d'être de celles « qui font du mariage un commerce de pur intérêt, qui ne se marient que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent et courent sans scrupule de mari en mari pour s'approprier leurs dépouilles. » Mais le plaidoyer le plus éloquent et le plus com-

Digitized by Google

plet contre les mariages d'intérêt est celui que Molière met dans la bouche de Valère en réponse au *sans dot* d'Harpagon. Relisez le passage et vous verrez qu'avec les mariages d'intérêt, Valère combat ceux où il y a de la disproportion d'âge et les unions où l'on contrarie l'inclination des enfants. Molière en effet blâme l'abus de l'autorité paternelle en cette matière. Sachez, dit Dorine à Orgon,

> Sachez que d'une fille on risque la vertu
> Lorsque dans son hymen son goût est combattu.

C'est précisément ce qui est arrivé à Georges Dandin ; il a épousé Angélique sans la consulter, et quand il lui reproche de ne pas satisfaire aux engagements de la foi qu'elle lui a donnée publiquement, il s'attire la triomphante réplique que voici : « Moi, je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez consulté que mon père et ma mère ; ce sont eux, proprement dit, qui vous ont épousé. » Et après lui avoir énuméré « les douces libertés qu'elle veut prendre », elle termine par cette phrase que l'on n'a peut-être pas assez remarquée, ou qui, sans doute, a paru sincère dans sa bouche : « Rendez grâces au ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis. »

Molière enfin n'admet que les mariages d'inclination. C'est là seulement que se trouve cette douce conformité dont parle Valère ; c'est là le rêve d'Henriette, c'est dans un mariage ainsi compris qu'elle compte trouver le bonheur.

ARMANDE

> De tels attachements, ô ciel, sont pour vous plaire ?

HENRIETTE

> Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire
> Que d'attacher à soi par le titre d'époux
> Un homme qui vous aime et soit aimé de vous ;
> .....
> Ce nœud bien assorti n'a-t-il pas des appas ?

C'est aux pères et aux mères à répondre après avoir fait un retour sur eux-mêmes, et nous ne doutons pas qu'en voyant leur fille la main dans la main de celui qu'elle aime et dont elle est aimée, ils ne soient de l'avis de Molière et ne ressentent les

Digitized by Google

paisibles émotions de Chrysale contemplant Henriette et Clitandre :

> ..... Ah ! les douces caresses !
> Tenez, mon cœur s'émeut à toutes ces tendresses,
> Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours
> Et je me ressouviens de mes jeunes amours !

Pauvre Chrysale ! Molière ne nous dit pas dans quelles circonstances il a épousé Philaminte, mais assurément ce ne sont pas là les jeunes amours dont il se ressouvient et il y a dans sa joie paternelle une certaine amertume, un regret qu'il cherche du moins à épargner à son enfant. Molière nous conseille de suivre son exemple sur ce point.

Cependant il manque quelque chose à l'exposé des idées de Molière sur le mariage. Aucune de ses pièces ne nous montre une femme dans son ménage d'une façon assez complète pour qu'il soit possible d'en tirer des règles de conduite. Il nous donne bien des exemples à fuir, mais point de modèle à imiter. Peut-être le sujet ne prêtait-il pas au comique, peut-être s'il en eût eu le temps nous eût-il montré Henriette mariée et réalisant l'idéal de l'épouse, de la mère et de la femme du monde. Nous en sommes réduits sur cette question aux conjonctures ou à la fameuse scène entre Arnolphe et Agnès, au troisième acte de l'*Ecole des Femmes*.

Elle débute comme les entrevues d'Auguste et de Cinna, d'Agrippine et de Néron. Il y a même entre ces trois scènes, d'un caractère si différent, des rapprochements curieux; nous ne parlerons que des premiers vers :

> Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose
> Observe exactement la loi que je t'impose

dit Auguste à Cinna, et il lui rappelle ensuite le peu qu'il était, les bienfaits dont il a été comblé, etc.

> Approchez-vous, Néron, et prenez votre place
> .....
> Vous régnez. Vous savez combien votre naissance
> Entre le trône et vous avait mis de distance.....

C'est absolument du même ton qu'Arnolphe s'adresse à Agnès et il suit le même ordre d'idées qu'Auguste et Agrippine :

Digitized by Google

Agnès, pour m'écouter laissez là votre ouvrage,
Levez un peu la tête et tournez le visage.
Là, regardez-moi là durant cet entretien,
Et jusqu'au moindre mot imprimez-le vous bien.

Il est assis comme Agrippine, mais il n'invite pas Agnès à s'asseoir, d'ailleurs il n'a fait apporter qu'un siège. Puis du ton de cette même Agrippine disant à Néron : « Vous régnez, » il continue :

Je vous épouse, Agnès, et cent fois la journée
Vous devez bénir l'heur de votre destinée,
Contempler la bassesse où vous avez été,
Et dans le même temps admirer ma bonté
Qui de ce vil état de pauvre villageoise,
Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise.
.....
Vous devez toujours, dis-je, avoir devant les yeux
Le peu que vous étiez sans ce nœud glorieux,
Afin que cet objet d'autant mieux vous instruise
A mériter l'éclat où je vous aurais mise.

Ne croirait-on pas entendre Auguste accablant Cinna du souvenir du peu qu'il était et des faveurs auxquelles il doit son élévation ? Vient ensuite un tableau du mariage qui n'est rien moins qu'attrayant.

Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage,
A d'austères devoirs le rang de femme engage.
.....
Votre sexe n'est là que pour la dépendance,
Du côté de la barbe est la toute puissance.
.....
Et ce que le soldat dans son devoir instruit
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
A son supérieur le moindre petit frère,
N'approche pas encor de la docilité
Et de l'obéissance et de l'humilité,
Et du profond respect où la femme doit-être
Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.

La femme esclave ! Est-ce là le rôle qu'elle doit remplir dans la maison ? Nous sommes ramenés à la plus haute antiquité,

Digitized by Google

et les Maximes, dont la lecture termine cette scène, sont des lois draconniennes. En voici le résumé : L'homme qui prend une femme ne la prend que pour lui, elle ne doit se parer que pour son mari, et ne point se soucier que les autres la trouvent laide, point de raffinements de coquetterie, démarche modeste quand elle sort, point de réceptions particulières, de cadeaux, de correspondance, de belles assemblées, de jeu ni de fêtes. C'est un réglement de couvent qu'Arnolphe a rédigé, et non une règle de conduite pour une femme appelée à vivre dans la société. Aussi comprend-on qu'Agnès, après un tel tableau, préfère Horace à Arnolphe, et le dise à ce dernier, avec sa naïveté d'enfant terrible :

> Chez vous le mariage est fâcheux et pénible
> Et vos discours en font une image terrible.
> Mais las ! il le fait, lui, si rempli de plaisirs
> Que de se marier il donne des désirs.

Arnolphe devine, avec une clairvoyance un peu tardive, le motif de cette préférence.

> Ah ! c'est que vous l'aimez, traîtresse !

Il n'est pas besoin d'autre explication. Ce mariage qui fait envie, c'est le mariage d'amour, nous en revenons donc à ce que nous avons dit plus haut. La première maxime du mariage, la première condition du bonheur, c'est la mise en pratique du précepte : « Aimez-vous les uns les autres. » Molière, si souvent d'accord avec Fénelon, l'est aussi avec l'évangile.

Conclusion. — HENRIETTE ET ANTIOPE

Fénelon offre comme idéal de la femme accomplie, la femme forte de l'Ecriture ; Molière, nous l'avons vu, n'a pas tracé de portrait achevé en ce genre. Toutefois, il a laissé un type de jeune fille qu'il s'est complu à orner de toutes les qualités propres à la rendre désirable pour épouse. La jeune fille, telle que la conçoit Fénelon, ne se trouve pas dans le *Traité d'Education*, mais dans le *Télémaque*.

C'est Antiope, et elle a ce premier point commun avec Henriette, qu'elle est privée de sa mère. Il est vrai qu'Henriette est la fille de Philaminte et que Philaminte existe ; mais elle est si

Digitized by Google

peu mère pour elle qu'on peut ne pas la compter et qu'elle n'a eu évidemment aucune influence sur le développement moral de sa fille. Henriette et Antiope doivent donc toutes deux à leur heureuse nature les qualités dont elles sont douées. Voici celles d'Antiope, telles que Télémaque les énumère :

« Antiope est douce, simple et sage; ses mains ne méprisent point le travail, elle prévoit de loin, elle pourvoit à tout ; elle sait se taire et agir de suite sans emportement; elle est à toute heure occupée et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait tout à propos ; le bon ordre de la maison de son père est sa gloire, elle en est plus ornée que de sa beauté. . . . . Elle s'est rendue aimable à toute la maison, parce qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes. Le cœur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare de vains ornements ; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion ; elle ne parle que par nécessité et si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres.

Voici les qualités d'Henriette ; deux sœurs jumelles ne se ressemblent pas plus.

Henriette est douce. Quand sa sœur lui cherche querelle, elle se contente de lui répondre sans emportement, en la raillant doucement sur ses inconséquences ; elle espère même avoir son appui auprès de leur mère :

> Loin de vous soupçonner d'aucun chagrin, je croi
> Qu'ici vous daignerez vous employer pour moi.

Elle supporte également avec douceur la bourrasque dont l'accable son père qui lui suppose des doutes sur la valeur de ses résolutions énergiques ; elle ne s'est cependant point trompée et c'est sur elle que toute cette énergie s'est épuisée ; mais elle ne dit rien.

Elle est simple et sage, c'est ce qui lui a valu l'amour de Clitandre, que l'affectation et les idées bizarres d'Armande ont rebuté. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare pas de vains ornements et c'est bien là ce qui fait son malheur auprès de sa mère et de sa tante. Elle dit à sa mère qu'elle se trouve

Digitized by Google

bien de n'être qu'une bête, et à Trissotin qui lui parle de ses célestes appas, elle répond :

Hé ! monsieur, laissons-là ce galimatias !

Autre réponse du même genre au même personnage quand il lui dit :

Les sciences n'ont rien qui vous puisse enflammer,
Et vous ne vous piquez que de savoir charmer.

HENRIETTE

Aussi peu l'un que l'autre.

Elle est sage et prévoit de loin, lorsqu'elle adresse à Clitandre ces paroles pleines de bons sens :

L'amour dans son transport parle toujours ainsi,
Des retours importuns évitons le souci.

Elle fait encore preuve de sagesse et de prévoyance, quand elle demande à Trissotin de renoncer de lui-même au mariage projeté par Philaminte.

Nous n'avons pas entrepris un parallèle qui serait nécessairement forcé ; Antiope a des qualités, Henriette en a de semblables et d'autres différentes qui ne sont pas moins recommandables.

Elle a de l'esprit, et du meilleur. Toutes ses discussions avec sa sœur sont d'une raillerie spirituelle ; elle cloue Vadius sur place quand il s'avance pour l'embrasser, par cette vive riposte :

Excusez-moi, monsieur, je ne sais pas le grec.

Et quand Trissotin exprime la crainte que ses vers ne l'importunent, elle trouve immédiatement cette saillie bien meilleure que l'épigramme du pédant : « Point. Je n'écoute pas. »

Sa piété filiale lui fait supporter avec patience les défauts de ses parents, quoiqu'elle en souffre.

Sa bonne foi la fait croire sans hésitation à l'amour de Clitandre : « Il me l'a dit, ma sœur ; aisément je le crois. »

Sa franchise lui inspire sa démarche auprès de Trissotin ; elle le prévient qu'elle ne l'aime pas et le menace plaisamment des suites fâcheuses que leur union pourrait avoir. Mais nous la savons trop honnête pour exécuter ses menaces et son hon-

Digitized by Google

nêteté se manifeste surtout quand, se croyant ruinée, elle refuse Clitandre tout en lui faisant voir qu'elle le regrette :

Je sais le peu de bien que vous avez, Clitandre.
Et je vous ai toujours souhaité pour époux,
Lorsqu'en satisfaisant à mes vœux les plus doux
J'ai vu que mon hymen ajustait vos affaires ;
Mais lorsque nous avons les destins si contraires,
Je vous chéris assez, dans cette extrémité,
Pour ne vous point charger de notre adversité.

Est-il possible de pousser plus loin l'honnêteté, la tendresse et l'abnégation ?

Enfin on peut dire d'elle, comme d'Antiope : « Le cœur de son père se repose sur elle », puisque c'est à elle que Chrysale doit ses seuls souvenirs agréables.

Cette réunion de qualités, dont on trouvera un habile résumé dans *Nisard*, fait d'Henriette le type de la jeune fille telle qu'elle doit être et nous disons avec plus de sincérité que Trissotin : « J'aime tout de bon l'adorable Henriette. » De même nous approuvons Mentor, quand il répond à son pupille « Vous avez raison, Télémaque, Antiope est un trésor digne d'être cherché dans les terres les plus éloignées. » Unissez Antiope à Télémaque, Henriette à Clitandre, et toutes deux seront dans leur ménage la femme accomplie rêvée par Molière et Fénelon.

Ainsi se trouve prouvée la vérité de ce que dit Boileau dans ses stances sur l'*École des femmes* :

« Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité ;
Chacun profite à ton école.
Tout en est beau, tout en est bon,
Et ta plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon. »

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

fait au nom de la Commission du Concours Folloppe pour 1897 (1)

par M. CHAMARD
Membre résidant

Malherbe, jadis, sous figure d'une comparaison qu'on peut dire étrange, soutenait une opinion qui ne l'était pas moins. Lui, un maître de la rime, si célèbre en son temps et encore au nôtre, il se plaisait à répéter qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles. Cent ans après, Fénelon est d'un avis bien différent : à l'imitation de plusieurs anciens, il considère la poésie comme la mère de la civilisation et des arts. Plus près de nous, Victor Hugo ne se fait guère d'elle une moindre idée. Pour lui la poésie est un écho sonore, une voix retentissante qui se mêle à tous les bruits de la nature et qui célèbre les grands évènements d'une époque ; le poète est un mage qui fait briller de plus en plus éclatante aux regards des hommes la lumière du Progrès. Alfred de Vigny, enfin, professe que le poète passe incompris au milieu de ses contemporains, et il se retire, fier et mélancolique dans sa tour d'ivoire, gardant jalousement secrètes jusqu'à sa mort ses dernières œuvres, les plus belles et les plus significatives.

Si juste vénération que puisse avoir notre Société pour l'homme généreux qui l'a faite sa mandataire annuelle, je ne me hasarderai point à le citer après tous ces grands noms. Et pourtant, lui aussi a ses idées sur la poésie. Ce sont celles d'un

(1) La Commission était composée de : MM. Rident, président, Leroi, Le Minihy de la Villehervé, Chamard, rapporteur, membres de la Société ; Blum, professeur au Lycée ; de Cantelou, publiciste, et Vallée, rédacteur au journal *Le Havre*.

Digitized by Google

brave homme qui, s'il n'a pas laissé d'œuvre remarquable sinon peut-être son testament, a dû se sentir une fois au moins soulevé vers les hauteurs sur l'aile divine de la Muse. « La poésie, écrit-il, est la meilleure nourriture morale qu'on puisse offrir aux hommes ». Et c'est pourquoi, au Jury, chargé de répartir les récompenses du Concours fondé par ses libéralités, il a imposé l'obligation de préférer à toutes les autres, « les poésies pleines de nobles sentiments ».

Dans l'examen des travaux qui nous ont été soumis cette année, est-il besoin de dire que nous nous sommes entièrement conformés à sa volonté expresse ?

Douze manuscrits seulement nous ont été adressés au lieu des vingt-trois de l'an dernier. Il est vrai que le nombre de vers des nouveaux n'est peut-être pas bien inférieur à celui des anciens réunis. Et à ce propos, les futurs candidats au prix Folloppe feraient bien de se dire que la poésie n'est pas matière de poids ou de volume ; la qualité seule vaut qu'on la recherche et la moindre pierre précieuse délicatement enchâssée sera toujours préférable à un lourd amas de verroteries. Pour avoir oublié le sage précepte de Boileau :

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire,

plusieurs ont inutilement entassé vers sur vers et pages sur pages, diminuant à mesure le mérite de leur œuvre, bien loin d'y rien ajouter.

Comme l'an dernier, nous avons fait trois parts des douze manuscrits :

Les pièces dramatiques,
Les poèmes narratifs et didactiques,
Les recueils lyriques.

Décidément, le théâtre semble peu favorable aux candidats. Il a ses règles particulières qui ne font que compliquer les difficultés déjà grandes de toute composition poétique. La nécessité s'impose de trouver une action vraisemblable, de la soutenir à l'aide de personnages plus ou moins nombreux, tous naturels, tous animés d'une vie intense, tous doués de caractères conformes à leurs faits et gestes ou plutôt n'agissant qu'en conformité avec leur caractère. Et le dialogue, à son tour, doit être varié, souple, vivant comme l'action et les carac-

Digitized by Google

tères. Tout cela n'est certes pas chose facile. Quoi qu'il en soit, nous avons dû écarter de compagnie et sans beaucoup de remords, il faut l'avouer, une comédie et un mystère trop inférieurs, tous les deux, à ce que l'on peut raisonnablement exiger d'ouvrages de ce genre.

Nous nous sommes vus contraints de procéder avec la même sévérité pour les travaux de la deuxième catégorie, cinq poèmes, de valeur très inégale, il est vrai. Trois d'entre eux ne nous ont point paru sans mérite : d'abord un poème didactique intitulé *Pasteur* ; mais une œuvre qui est une pure exposition de doctrine et qui n'est pas relevée de temps à autre par la chaleur du sentiment, par l'enthousiasme du vrai, ou la profonde admiration de la science, en un mot par quelques-uns de ces beaux mouvements lyriques dont Lucrèce et Virgile sont coutumiers ; cette œuvre-là reste sèche en dépit des efforts de l'auteur pour la parer de la langue du vers. Nous sommes trop gâtés par l'abondance des idées, la richesse du verbe et la magnificence des images qui caractérisent notre poésie scientifique au XIXe siècle, pour pouvoir retourner à l'école, presque exclusivement descriptive, de l'abbé Delille.

Les deux autres poèmes qui ont attiré notre attention sont, sinon de véritables épopées (le moment en est passé), du moins un ensemble audacieux, on peut le dire, de petites compositions épiques pour la plupart. Mais ici, nous le regrettons, l'audace n'a pas été couronnée de succès ; outre que ces amoureux de récits héroïques ont été précédés sur la route par des génies de dangereux voisinage, Victor Hugo et Leconte de Lisle, et par Coppée aussi, moins grand sans doute que les deux précédents, mais de haute et juste renommée encore, l'entreprise de nos deux vaillants athlètes eût demandé plus de soin, beaucoup plus de soin, et plus de temps peut-être qu'ils n'ont pu en consacrer à une pareille œuvre. Tous deux se sont rencontrés en plus d'un point : l'un chante les gloires de la France, l'autre plus particulièrement celles de notre Normandie et, comme si ce n'était déjà assez, les exploits des guerres médiques rapprochés des souvenirs si tristes, si héroïques pourtant de notre défense contre la Prusse en 1870-71. Oui, certes, ce sont là de louables essais, louables surtout par ce qu'ils ont de hardi ; mais ni l'invention, il nous semble, n'en est assez neuve, ni la forme suffisamment châtiée.

Digitized by Google

Restaient cinq recueils de poésie lyrique : hymnes, odes, élégies, sonnets, ballades, compositions sérieuses et chansons légères, nous n'avions que l'embarras du choix. L'un d'eux fut écarté d'un commun accord. Dans les huit courtes pièces dont il était composé, parmi lesquelles quatre sonnets, l'auteur faisait preuve d'un certain sentiment de la nature et, çà et là, on y pouvait trouver de belles choses, quoique pas très nouvelles peut-être. Mais la mesure était enfreinte à chaque page, les règles de l'hiatus, de l'élision, de la rime n'y comptaient pour rien ou à peu près, et néanmoins l'œuvre, à coup sûr, n'était pas d'un adepte de ces écoles nouvelles qui ont transformé nos vers en lignes de prose plus ou moins harmonieusement accentuées.

Un autre recueil, lui aussi formé de huit petites pièces, et toutes en l'honneur de l'enfance, se recommandait par d'assez grandes qualités de fond : pensées naïves et ingénieuses, douce mélancolie, souvent de la délicatesse de sentiment, de la grâce et de la gentillesse ; mais la forme était lourde encore, heurtée, inégale, même plus d'une fois incorrecte.

Un troisième cahier nous retint bien davantage : celui-ci nous paraissait être d'une plume déjà exercée, d'une inspiration souvent originale. Aussi quelques-uns d'entre nous furent-ils d'avis de lui accorder, sinon un prix (ce que ne permettaient pas des fautes de facture vraiment trop marquées), du moins la première récompense de cette année ; mais, après une vive discussion, la hardiesse des sujets choisis, la licence de plusieurs d'entre eux, le peu de variété de l'ensemble, par dessus tout la considération des intentions morales de M. Folloppe, amena enfin les Membres dissidents à l'opinion de la majorité qui, très favorable à cette œuvre en ce qui touche la forme, ne pouvait se résoudre à en louer, ni surtout à en accepter le fond.

La Commission n'avait plus devant elle que deux recueils de longueur très inégale : l'un assez volumineux, *Les Pâquerettes* ; l'autre composé seulement de quelques pages, *La Gerbe du Pauvre*. — C'est à ce dernier qu'elle est convenue d'attribuer la première mention honorable avec médaille de vermeil à titre d'encouragement. L'auteur est M. Monmert, instituteur dans l'une de nos écoles communales. Les quatorze sonnets (car c'est là tout ce qu'il a envoyé à notre Concours, et nous sommes

Digitized by Google

loin de l'en blâmer) renferment presque tous une idée originale, un sentiment sincère, une notion très juste des nécessités de la composition poétique. L'exécution malheureusement laisse encore beaucoup à désirer : çà et là des idées ou des métaphores disparates, parfois de l'obscurité, de la monotonie, du remplissage, un vers faux, un autre non moins fourni de nasales que le vers si connu de Voltaire :

Non, il n'est rien que Nanin n'honore

enfin plusieurs sonnets véritablement par trop irréguliers. Et c'est grand dommage, car l'un d'eux est d'une belle conception et d'une langue ferme à la fois sobre et colorée :

Au Christ de la Glèbe

Tu seras maudit, tu arracheras
ton pain à la terre.

Sous ta croix de misère, incessante torture,
Tu poursuis, obstiné, ton labeur précieux ;
Pour tes frères maudits tu combats la nature,
Sans accuser jamais ni l'homme ni les Cieux !

Va ! je t'admire ainsi pauvre et silencieux,
Toi dont l'œuvre nourrit l'humaine créature !
Va ! sème en paix le blé dans les champs spacieux
Et, dans ton cœur, l'espoir de la moisson future...

Au sol de tes aïeux vouant ta vie austère,
Des palais, des cités, dédaigne les rumeurs :
Gloire à qui, comme toi, sait souffrir et se taire !

Armé du soc luisant conquiers le pain du monde
Et tombe, calme et fier, sachant comment tu meurs,
Un soir, agenouillé sur la glèbe féconde !

Et cet autre, d'un ton si différent, n'est pas moins beau :

Viens !

Belle, nous n'avons pas l'ombre de l'oranger,
Le chant des gondoliers sur les barques lointaines,
Ni les ciels enchanteurs de Palerme ou d'Athènes,
Où les baisers ardents, souvent, vont s'échanger.

Mais, là-bas, dans les bois qu'Eros vient protéger,
Les parfums printaniers des floraisons prochaines
Vont embaumer pour nous l'ombrage des vieux chênes
Où tu seras déesse et moi, tendre berger.

Digitized by Google

Vois, le long des sentiers du coteau solitaire,
L'Avril enguirlandé qui revient de Cythère,
Avec des genêts d'or pour étoiler le jour !

Viens... déjà le désir met tes mains dans les miennes,
Viens, et je te dirai tous mes songes d'amour,
Sans en finir aucun — pour qu'ainsi tu reviennes. —

Quelques efforts de plus, et voilà qui nous promet, pour un jour prochain, un poète presque impeccable.

Les *Pâquerettes*, comme le dit la devise choisie par l'auteur, M. Montier, avocat à la Cour d'appel de Rouen, les « Pâquerettes » sont de « petites fleurs blanches au cœur d'or ». En plein automne, il a trouvé moyen de nous en envoyer un joli bouquet et nous avions d'autant plus de plaisir à respirer, par ce pluvieux hiver, sa douce senteur de prés fleuris que quelques-unes d'elles étaient restées très fraîches. Elles le sont encore et le seront longtemps. Au surplus, autant que nous l'avons pu voir, les pâquerettes ne sont pas les seules à composer ce bouquet. Nous y avons découvert beaucoup d'autres fleurs. Voyez, par exemple, celles-ci :

Les Papillons

Ils se sont rencontrés tous deux au cœur d'un lis,
En buvant la rosée odorante — et l'ivresse
Sous les vibrations fait luire la caresse
Des soleils diaprés de leurs ailes sans plis.

Du violent amour les frêles corps remplis
S'inclinent attirés et pâmant de tendresse,
L'antenne, à leur front d'or, s'abaisse et se redresse
Ils s'aiment dans l'éclat candide ensevelis !

Mais un zéphyr les cueille ensemble de la tige :
Et soudain, vers l'azur natal, comme un vertige
Les jette, unis encor, couple immatériel.

Pour eux, un blanc calice est trop pâle auréole :
Et fleur double de l'air, pur et vivant symbole,
L'un à l'autre attachés, ils montent dans le ciel !

De même parcourez la jolie pièce *La Fontaine d'Aréthuse à Rouen* (page 20) et surtout jouissez de ce délicieux badinage :

Digitized by Google

Le petit Chat

Tandis qu'il neigeait, l'autre jour,
Miaulant à la porte close
Je vis en traversant la cour
Un petit chat gris, au nez rose.

Le givre étoilait le carreau,
La terre gelée était dure ;
Ainsi que moi, sous mon manteau,
Il avait froid sous sa fourrure.

J'eus pitié du pauvre animal :
Je l'appelai : lui, pas timide,
S'approcha ; je le pris sans mal
Et remontai d'un pied rapide.

Dans la salle devant le feu
Je le posai sur une chaise ;
Dépaysé d'abord un peu
Il se remit vite à son aise.

Je vis son minois s'allonger
Puis il parut se reconnaître
Et lui, tout à l'heure étranger
Dans la maison se trouva maître.

On eût dit que depuis dix ans,
Il n'avait eu d'autre retraite.
Sa patte, de ses poils luisants,
Fit avec grand soin la toilette !

Il procéda tranquillement
Puis sa besogne terminée
S'alla voluptueusement
Coucher devant la cheminée.

Tout cela n'est-il pas bien observé et agréablement rendu ?

Vous le voyez, et quoi qu'il en dise, les *Pâquerettes* de M. Montier ne sont pas, à beaucoup près, d'une seule espèce ni d'une nuance unique ; elles sont variées, très variées, et leur petit cœur d'or est animé. Parfois même il semble que s'aiguisent tout autour, comme d'un vilain chardon, les piquants de la satire : la page 67, par exemple, sur une jeune et triste

Digitized by Google

renommée maintenant ensevelie dans la tombe... Mais non, décidément, les Pâquerettes ne sont pas faites pour s'armer de pointes cruelles. Que M. Montier continue à les cueillir telles qu'on les trouve en nos prairies, toujours simples, sans prétention, pleines d'un charme printanier; qu'il n'y mêle pas de fleurs orgueilleuses, au coloris trop crû, ni d'herbes banales ; qu'il sache mettre en ce nouveau bouquet plus d'unité, d'harmonie et de grâce constante, et nous lui prédisons un succès des plus légitimes. Pour l'instant nous n'avons pu lui accorder, comme à M. Monmert, qu'une mention honorable et une médaille d'argent.

Telles sont, Messieurs et chers confrères, les seules récompenses que votre Commission, après un mûr examen particulier et deux longues délibérations générales, ait cru possible d'attribuer aux concurrents de cette année. Elle ne se dissimule pas que c'est peu et elle est la première à le regretter; mais l'importance des prix à décerner, le bon renom du Concours et de la Société appelée à le juger, lui donne le droit et lui impose le devoir de se montrer plus difficile que les candidats. Elle vous propose donc de sanctionner de votre approbation les décisions qu'elle a prises et de reporter au Concours de l'an prochain, conformément aux dispositions arrêtées par vous pour l'attribution du prix Folloppe, les mille francs d'argent et de médaille dont elle n'a pu faire emploi cette année.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'ANNÉE 1897

pour Avril, Mai et Juin

par M. A. DUMÉNIL

Membre correspondant

Avril

Minimum thermométrique: +1°2 le 11 ; maximum : +21° le 27, la température moyenne jusqu'au 26, n'est que de +7°5, contre +7°7 en Mars ; la moyenne des minima n'est à peine plus élevée que celle de Février et Mars, mais un réchauffement semble s'établir à partir du 26: +13°34 pour les cinq derniers jours.

Minimum barométrique : 732m/m5, le 1er, à onze heures du matin ; maximum, 773m/m5 le 15, à neuf heures du soir.

Variations: baisse de 18m/m du 2 au 3; de 11m/m le 3; de 10m/m du 5 au 6; de 12m/m du 11 au 12; de 10m/m le 19 et de 10m/m du 29 au 30. Hausse de 11m/m le 1er ; de 10m/m le 2 ; de 16m/m le 4; de 23m/m du 4 au 5; de 10m/m du 7 au 8; de 15m/m du 14 au 15, et de 9m/m du 20 au 21. Il y a eu quatre jours, — les quatre premiers — de basses pressions moyennes au-dessous de 750, treize entre 750 et 760, onze entre 760 et 770, et deux jours seulement au-dessus de 770, les 15 et 16.

Au point de vue des chutes de pluies, qui ont encore été très fréquentes, ce mois présente exactement les mêmes résultats qu'en Mars, ils n'ont eu chacun que huit jours sans pluie.

Les hirondelles de cheminées qui avaient fait leur première apparition dès le 28 Mars, ont été très rares pendant toute la période de froid ; ce n'est que depuis le 25 qu'on les voit constamment chaque jour en nombre de plus en plus grand.

Digitized by Google

Les premiers martinets ont été vus le 26, et les hirondelles de fenêtres le 30.

Premiers coassements des grenouilles de mares le 13 ; épis de seigle le 19 ; feuilles aux hêtres le 20 ; fleurs aux fraisiers le 25 ; fleurs aux pommiers hâtifs le 25; premières feuilles à la vigne le 29 ; fleurs aux lilas violets le 30.

Mai

Minimum thermométrique : +2°8 le 13, avec gelée à glace ; maximum 24° le 30. La moyenne : +11°20 est inférieure de 2° environ à la normale.

Moyenne barométrique : 763$^{m}/^{m}$5, légèrement supérieure à la normale ; minimum, 757$^{m}/^{m}$ les 26, 27 et 28 ; maximum, 774$^{m}/^{m}$ le 15, à dix heures du matin. Les variations barométriques ont été moins fréquentes que depuis le mois d'Août de l'année dernière ; baisse de 9$^{m}/^{m}$ du 10 au 11 ; de 12$^{m}/^{m}$ du 15 au 17. Hausse de 8$^{m}/^{m}$ du 3 au 4 ; de 14$^{m}/^{m}$ du 11 au 15. La pression moyenne n'a été inférieure à 760 $^{m}/^{m}$ que pendant huit jours consécutifs, du 22 au 30.

Ce mois a encore été froid presque tous les jours, jusqu'au 21, avec une température moyenne de +10°, contre +13° du 21 au 31. Pluie normale, c'est la première fois depuis neuf mois que la hauteur d'eau mensuelle ne présente pas d'excédent sur son chiffre moyen.

Le seul orage de ce mois, le 17, a eu cela de particulier qu'il est venu de l'Est, direction rare ici, et a séjourné sur la localité pendant une durée de cinq heures, depuis six heures jusqu'à onze heures du soir, avec de nombreux et forts coups de tonnerre et peu de pluie : 3$^{m}/^{m}$ de hauteur d'eau seulement.

Les martinets ne sont pas nombreux. Les hirondelles de fenêtres, arrivées le 30 Avril, se sont montrées rarement pendant la période froide, jusqu'au 15 ; mais depuis ce jour, elles ont beaucoup augmenté et se livrent actuellement à la confection de leurs nids.

On a noté la floraison des lilas blancs le 6, et des aubépines blanches et rouges le 16.

Digitized by Google

Juin

Minimum thermométrique : +8°5 le 11 ; maximum : +29° le 24; moyenne : +17°.

Minimum barométrique : 756$^{m}/^{m}$5 le 18, de deux heures à huit heures du soir ; maximum : 770$^{m}/^{m}$ les 11, 12, 13, 14, 15, 16, 22 et 23 ; moyenne : 765$^{m}/^{m}$. Les oscillations du baromètre ont été fréquentes, mais de peu d'étendue ; cependant nous avons constaté une série invariable de 770$^{m}/^{m}$ depuis six heures du soir le 11, jusqu'à dix heures du matin le 16, soit pendant cinq jours consécutifs sans apparence de la plus faible variation ; baisse : de 5$^{m}/^{m}$ le 1er ; de 8$^{m}/^{m}$ le 8 ; de 7$^{m}/^{m}$ le 16 ; de 9$^{m}/^{m}$ du 17 au 18 ; de 7$^{m}/^{m}$ le 23. Hausse : de 5$^{m}/^{m}$ le 1er ; de 7$^{m}/^{m}$ le 10 ; et de 10$^{m}/^{m}$ du 20 au 21. La pression moyenne n'a été inférieure à 750 que pendant deux jours.

Ce mois a quatre périodes de pluies avec orages et trois de beau temps. Froid du 17 au 20 inclus. Deux chutes de pluies torrentielles pendant les orages des 8 et 30, l'une de 38$^{m}/^{m}$, l'autre de 45$^{m}/^{m}$ de hauteur d'eau.

L'orage à grêle qui s'est abattu sur la localité et les environs, pendant l'après-midi du 30, a causé des dégâts considérables dans les jardins et aux récoltes dans les champs ; il s'est annoncé à quatre heures par les grondements du tonnerre au Sud-Ouest ; mais entre cinq heures vingt-cinq et six heures quinze le tonnerre n'était plus un bruit succédant à l'éclair, c'était un roulement continu, sans fracas, et de nombreux éclairs de faible intensité ; ce n'est qu'à l'arrivée de la grêle que ce roulement prolongé a cessé pour faire place aux coups de tonnerre intermittents, comme pendant les orages ordinaires, et lorsque l'orage a été passé au Nord, ce même roulement a repris encore une fois depuis six heures trente-cinq jusqu'à six heures quarante-cinq.

Aussitôt après la chute de grêle qui couvrait le sol d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur, on a constaté une baisse thermométrique de 11°, de 24° est descendu à 13°. Le baromètre n'a oscillé qu'entre 763, 762 et 763$^{m}/^{m}$.

Le vent, pas fort heureusement, a varié du Sud-Ouest au Nord.

Digitized by Google

Ce violent orage, comme celui du 26, s'est abattu sur la ville de Bolbec comme une trombe d'eau et de grêle, produisant en moins de cinq jours des inondations des maisons et des caves de la ville et ravageant les récoltes aux environs, dont les pertes sont incalculables. Ces deux catastrophes météoriques jettent la population de Bolbec et des environs dans l'épouvante et la plus profonde consternation.

Epis de blé le 10, on coupe les foins et les trèfles le 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Orages	Brouillards	Ciel pur	Nuageux	Couvert	Direction du Vent	Force du Vent
1er	1	12m/m	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.	1
2	1	2.	1	1	—	—	—	1	—	—	1	—	N.	—
3	1	16.	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	S.	—
4	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	—
6	1	5.	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	S.	—
7	1	1.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
8	1	0.5	—	—	—	—	—		—	—	1	—	N.	—
9	1	1.5	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	S.	—
10	1	1.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.	—
11	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	S. E.	—
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.	—
13	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	—
14	1	2.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.	1
15	1	0.5	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	—
16	1	1.	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	S. O.	—
17	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.	1
18	1	10.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	1
19	1	3.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.	1
20	1	7.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	1
21	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	N.	—
23	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	E.	1
24	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N. E.	1
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. E.	—
26	1	1.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	—
27	1	1.	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	S. E.	—
28	1	1.	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	O.	—
29	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	O.	—
30	1	4.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux et Moyennes	22	74m/m	3	3	0m/m	5	—	4	2	—	21	9	N. S. O.	1

Digitized by Google

THERMOMÈTRE		Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
Maxima	Moyennes		
+11°	+8°	736m/m9	Pluie, froid par vents forts du Nord.
7.6	4.80	755.5	» grêle, neige, **Tonnerre**, éclairs, 5 h. du matin.
6.8	4.15	747.2	» neige, froid.
8.3	6.40	748.9	» matin, beau l'après-midi, froid.
8.	4.80	762.	Beau froid ; le soir: **auréole** lunaire.
5.8	3.80	755.4	Pluie, neige, froid
9.2	5.50	755.8	» grêle, forts vents O., froid.
9.	5.60	763.3	» matin, beau l'après-midi.
12.5	7.15	766.	Gelée blanche matin ; pluie soir et nuit.
8.	6.65	766.2	Pluie, froid.
11.4	6.30	766.2	Beau, vents très variables; le soir : **Halo** lunaire.
12.	8.	757.5	Assez beau, sans soleil.
16.7	11.85	757.	Pluie matin, beau l'après-midi ; soir: **auréole** lunaire.
11.4	9.70	759.5	» forts vents O. ; soir : **auréole** lunaire.
11.4	7.60	771.2	» grêle.
12.	7.70	770.9	**Halo** sol. partiel, 7 h. à 8 h.; pluie l'après-midi et la nuit.
12.	9.75	765.8	Pluie, forts vents S. O. et O., le soir et la nuit.
11.8	9.40	765.4	» forts vents O. matin, froid.
13.2	9.10	758.	**Halo** sol. partiel 10 h. 30, pluie, forts vents S.-O. soir et nuit.
11.2	9.	755.8	Pluie, forts vents matin.
15.5	10.50	759.4	» fine matinée.
11.	9.50	762.3	Brouillard matin, froid.
11.	7.	759.8	Gelée blanche, froid, beau.
11.	7.	756.2	» »
13.5	8.25	757.2	**Halo** sol. partiel à 6 h., Parhélie, beau.
15.	10.25	757.	» » »
21.	15.	761.9	**Tonnerre** S.-O. et S.-E. de 4 h. 30 à 6 h. 30 du soir, pluie.
20.2	15.70	764.9	Pluie matin, **Tonnerre** et éclairs S.-O. S. S.-E. 7 h. à 9 h. soir.
16.2	12.85	766.6	Beau, **Tonnerre** S. S.-E. à 2 h. 30 du soir.
18.3	12.90	759.7	Pluie soir et nuit.
—	—	—	
+12°07	+8°47.	759m/m6	Minimum barométrique : 732m/m5 le 1er, à 11 h. du matin. Maximum » 773m/m5 le 15, à 9 h. du soir.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois de Mai 1897,

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction des Vents	Forts Vents
1er	1	0m/m	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
2	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	N. O.	—
3	1	0.	—	—	—	1	—	1	—	—	1	—	N. O.	—
4	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N.	—
5	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
7	1	3.	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.	—
8	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	O.	—
9	1	2.5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
10	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
11	1	5.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	1
12	1	0.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
13	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	N.	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	1
17	1	3.	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	N.	—
18	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. E.	1
19	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. E.	—
20	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. E.	—
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	—
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	1
23		—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	—
24	1	0.	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N.	—
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.	—
26	1	0.3	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
27	1	2.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.	—
28	1	3.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.	—
29	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.	1
30	1	9.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	1
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
Totaux et Moyennes	14	30m/m8	4	—	—	4	1	7	1	1	26	4	N. N.-E. N.-O.	7

Digitized by Google

faites à Yébleron (Seine-Inférieure), par A. Duménil.

THERMOMÈTRE Minima	Maxima	Moyennes	Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
+6°7	+13°	+9°85	761m/m6	Pluie, grêle le matin; beau le jour.
4.2	15.	9.60	762.1	Beau.
5.	14.5	9.75	763.	Brouillard matin, pluie fine l'après-midi.
5.	13.2	9.10	769.2	Beau.
4.8	12.	8.40	765.1	Pluie. Forts vents O. un peu de soleil vers 6 h. soir.
5.	12.	8.50	766.9	Beau.
3.	11.5	7.25	767.5	Pluie, grêle matinée.
8.	16.8	12.40	767.6	Brouillard matin.
10.	14.	12.	768.3	Pluie matin, beau l'après-midi ; soir **auréole** lunaire.
5.8	15.2	10.50	766.2	Beau.
5.5	10.	7.75	761.5	Pluie, grêle matin, forts vents N. Pluie à nouveau la nuit.
4.	9.7	6.85	765.7	» matin, grêle le soir, temps froid.
2.8	11 5	7.15	769.7	Beau, mais froid, **gelée** à glace le matin.
3.5	14.8	9.15	772.	»
6.	16.2	13.10	773.	»
6.5	14.2	10.35	768.3	» forts vents N.-E. beancoup de poussière.
9.	16.	12.50	763.	Brouillard matin. **Orages** S. S -E. le soir. 6 h. à 10 h. pluie.
10.5	18.8	14.65	762.4	Brouillard matinée, beau l'après-midi. **Eclairs** le soir.
10.	16.2	13.10	763.1	Brouillard matin. Beau.
8.3	14.7	11.50	761.7	Beau. Epais brouillard le soir.
9.5	19.	14.25	760.1	»
9.5	16.	12.75	758.5	»
8.	13.5	10.75	758.	»
7.6	12.8	10.20	758.7	Brouillard et petite pluie fine matinée. Beau l'après-midi.
7.6	18.4	13.	759.	Beau. **Halo** solaire complet de 11 h. à midi.
7.8	17.6	12.70	757.5	Pluie le soir.
10.	18.	14.	757.	» » et la nuit.
7.	13.5	10.25	757.	» le matin, le soir et la nuit.
9.6	19.	14.30	758.5	» matinée et forts vents S.-O.
12.4	24.	18.20	760.5	» » **fort coup de vent** S.-O. vers 7 h. soir.
10.	21.	15.50	763.5	Beau.
+7°18	+15°23	+11°20	763m/m5	Moyenne barométrique : 763m/m5 légèrement supérr° à la normale Minimum » 757m/m, les 26, 27 et 28. Maximum » 774m/m, le 15 à 10 h. du matin.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois de Juin 1857.

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Directions du Vent	Forts Vents
1er	1	1m/m2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.	—
2	1	9.	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	N.	—
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
4	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	N.	—
5	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	N. E.	—
6	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N.	—
7	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. O.	—
8	1	38.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. E.	—
9	1	1.5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
10	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.	—
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	S.	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	S.	—
14	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. O.	1
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	—
16	1	1.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
17	1	0.5	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	1
18	1	1.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
19	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.	1
20	1	8.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	1
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.	—
22	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	O.	—
23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	1
24	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.	—
25	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N.	—
26	1	2.	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	S.	—
27	1	3.5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S. O.	—
28	1	1.5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S. E.	—
29	1	0.5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.	—
30	1	45.	1	—	—	—	—	—	1	—	1	—	E.	—
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux et Moyennes	16	114m/m72	2	—	—	—	—	9	6	2	23	3	N. N. O. O. S.	8

Digitized by Google

faites à Yébleron (Seine-Inférieure), par A. Duménil.

THERMOMÈTRE Minima	Maxima	Moyennes	Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
+12°	+19°	+15.50	761 m/m8	Pluie matinée, beau l'après-midi.
9.	18.	13.50	764.7	» » **Tonnerre** S.-O. matin, brouillard le soir.
9.7	22.	15.85	765.8	Beau.
11.4	14.6	13.	764.4	Brouillard très épais à 100 mètres.
11.2	18.	14.60	765.4	» » »
12.5	22.2	17.35	766.6	» » matinée, beau l'après-midi.
12.6	20.6	16.60	766.6	Léger brouillard matin. Beau.
12.8	20.5	16.65	762.	Pluie abondante. **Orage** S. S.-E. à 10 h. du soir.
13.	18.	15.50	759.	Pluie, forts vents O.
12.	16.7	14.35	766.4	Pluie fine matin, beau l'après-midi.
8.5	22.	15.25	769.5	Très beau.
13.2	25.	19.10	770.	»
14.5	26.5	20.50	770.	»
15.5	20.5	18.	770.	Brouillard très épais à 80 mètres matin, beau l'après-midi.
10.8	22.	16.40	770.	Beau.
11.5	19.5	15.50	765.8	Pluie, forts vents O. l'après-midi, **baisse** barométrique.
8.8	16.	12.40	764.2	» grêle, forts vents N.-O , froid.
8.6	16.8	12.70	757.1	» forts vents O., froid.
9.2	16.	12.60	765.4	Forts vents N.-O., froid. Pluie soir et nuit.
9.5	16.5	13.	760.8	» O. Pluie matinée.
9.5	19.	14.25	768.4	Beau.
12.3	25.	18.65	770.	» brouillard matin.
15.	26.	20.50	765.5	»
17.7	28.5	23.10	763.4	Gouttes l'après-midi
17.	27.	22.	764.2	Beau. Brouillard soir et nuit.
15.	29.	22.	762.2	Brouillard matin. **Orages** l'après-midi. Pluie.
17.	23.	20.	760.5	Pluie. **Orages.**
17.	24.	20.50	762.8	» »
17.	22.	19.50	763.1	» matin, beau l'après-midi.
13.5	24.	18.75	763.4	» **Orages, grêle.** Récoltes endommagées.
—	—	—	—	
+12°6	+21°4	+17°	765m/m	Minimum barométrique : 756m/m5 le 18 de 2 h. à 8 h. du soir Maximum » 770m/m les 11, 12, 13, 14, 15, 16, 22 et 23 Moyenne » 765m/m.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 9 Avril 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents: MM. Alfred Brunet, A. Barrey, Chamard, de la Juganière, Dupuis, Dr H. Fauvel, Glaneur, Houdry, Le Minihy de la Villehervé, Levarey, Mack, Alph. Martin, Robert Martin, Millard, Neveu et Rident.

Excusé : M. Lamy.

Après la lecture du procès-verbal de la séance de Mars, lequel est adopté sans observations, M. le Président communique à l'assemblée un certain nombre de lettres et documents adressés à la Société.

Puis M. Levarey fait connaître qu'il a reçu de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne plusieurs lettres dans lesquelles le Président de cette Association l'informe qu'il se rendra, avec un groupe de Membres, à Caudebec, St-Wandrille et enfin au Havre, où lui et ses collègues seraient heureux de se rencontrer avec les Membres de la Société Havraise d'Études diverses. — M. le Président a répondu que le Bureau de notre Compagnie se ferait un plaisir de les recevoir et de leur servir de guide pendant les quelques heures qu'ils passeront dans notre ville.

M. le Président se demande si, en dehors de cette réception, il ne serait pas bon d'organiser un punch intime auquel seraient conviés ces visiteurs.

Plusieurs Sociétaires croient, en effet, qu'il serait d'un excellent esprit de confraternité de réunir, au cours d'une petite soirée intime, les Membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne et ceux de la Société Havraise d'Études diverses.

Digitized by Google

La Société décide donc, après un échange d'observations, d'organiser un punch par souscription pour les Membres de la Société et d'y inviter les Membres de la Société de Tarn-et-Garonne qui seront présents au Havre.

M. le Président informera son collègue de Montauban de la décision qui vient d'être prise.

M. le Président communique ensuite deux lettres adressées par MM. Bailhache et Herrenschmidt par lesquelles nos deux collègues envoient leur démission de Membres de la Société.

Après avoir exprimé les regrets que cause à la Société la détermination prise par ces Membres, M. le Président propose de nommer deux délégués chargés de faire une démarche auprès de M. Bailhache en vue du retrait de sa démission. MM. Rident et Le Minihy acceptent la mission qui leur est confiée par l'assemblée.

Quant à M. Herrenschmidt, dont la démission était prévue depuis quelque temps déjà, M. le Président pense, qu'en raison des motifs invoqués (exigences professionnelles), il n'y a pas lieu d'insister auprès de notre collègue pour le faire revenir sur une détermination qui lui paraît d'ailleurs irrévocable.

Sur la proposition de plusieurs Sociétaires, l'assemblée décide, conformément aux Statuts, d'accorder à M. Herrenschmidt un congé annuel et renouvelable jusqu'au jour où notre collègue pourra revenir parmi nous et prendre part à nos travaux.

M. le Président dépose sur le bureau une brochure intitulée : *La photographie du spectre infra-rouge et étude des rayons Rœntgen* que l'auteur, M. Nodon, membre correspondant, a bien voulu faire parvenir pour la bibliothèque de la Société.

Des remerciements sont adressés au donateur.

Les communications étant épuisées, M. le Président donne la parole à M. Le Minihy de la Villehervé pour la lecture de son rapport général sur les travaux de l'année 1896.

Notre honorable collègue, au cours de son travail, signale, étudie et critique quelquefois, très courtoisement d'ailleurs, les différentes productions des Sociétaires de l'année écoulée, et après avoir mentionné les faits les plus saillants auxquels a été mêlée la Société Havraise d'Études diverses, notre rappor-

Digitized by Google

teur général exprime, en termes empreints de généreux sentiments de sympathie, les regrets que nous a causés la disparition de plusieurs de nos collègues durant l'exercice 1896.

Le rapport de M. Le Minihy, souligné par des applaudissements, est approuvé par l'assemblée.

M. le Président adresse à notre collègue les remerciements de la Société pour la tâche, généralement délicate, qu'il a bien voulu accomplir.

L'impression du rapport, mise aux voix, est adoptée.

M. Alfred Brunet soumet les comptes de l'exercice 1896. Ces comptes sont approuvés et des remerciements sont votés en faveur de notre dévoué trésorier.

Concours Folloppe. — La Commision du concours de poésie de 1896 ayant achevé son travail d'examen et de classement, M. le Président prie M. Chamard, rapporteur de cette Commission, de bien vouloir faire connaître les décisions de la Commission (le rapport sera lu à la prochaine réunion).

La Commission propose à la Société, en raison de l'insuffisance des travaux présentés pour le concours Folloppe de 1896, de n'accorder que deux mentions avec médailles à titre d'encouragement.

Ces deux mentions sont attribuées :

1° au manuscrit intitulé : *La Gerbe du pauvre ;*

2° au manuscrit ayant pour titre : *Pâquerettes.*

Conformément à l'article 5 du règlement du concours, M. le Président ouvre les billets cachetés concernant ces deux manuscrits, et constate que l'auteur de *La Gerbe du pauvre* est M. Gabriel Monmert, instituteur au Havre, et que les *Pâquerettes* ont pour auteur M. Emile Montier, avocat à la Cour d'appel de Rouen, déjà lauréat de la Société.

M. le Président est heureux d'adresser à ces deux lauréats les félicitations de la Société, et charge M. le Secrétaire de leur faire connaître par lettre le résultat du concours.

Revenant sur la question de la publicité des concours annuels, déjà agitée à la dernière séance, plusieurs Sociétaires demandent la nomination d'une sous-Commission qui aurait pour mission de rechercher les meilleurs moyens à employer

Digitized by Google

pour arriver à donner une publicité aussi large qu'efficace à ces concours.

Cette sous-Commission, composée de MM. Rident, Chamard et Leroi, dressera, de concert avec le Bureau de la Société, une liste des revues, journaux, etc., auxquels le programme devra être envoyé.

M. de la Juganière termine la lecture de la première partie de son étude intitulée : *Comment l'armée vendéenne fut amenée à mettre le siège devant Granville*. En raison de l'heure avancée, notre collègue renvoie la lecture de la deuxième partie de son travail à la réunion de Mai.

Il est ensuite procédé au vote sur l'admission de cinq nouveaux Membres.

Les scrutins étant favorables, M. le Président déclare MM. Godet, Follain, Gallet, Coudeloup et Rouget-Marseille admis en qualité de Membres de la Société.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire,

Jean Mack.

Séance du 14 Mai 1897

Présidence de M. RIDENT, Vice-Président

Sont présents : MM. A. Barrey, Blanadet A. Bléry, Alfred Brunet, Chamard, Coudeloup, d'Alissac, Delacroix, Dupuis, Follain, Gallet, Glaneur, Godet, de la Juganière, Louis Lamy, Le Minihy de la Villehervé, Jean Mack, Alph. Martin, Neveu, Rident et Rouget-Marseille.

Excusé : M. Levarey.

Après avoir communiqué à l'assemblée divers documents parvenus à la Société depuis la réunion d'Avril, M. le Président souhaite, en quelques mots aimables, la bienvenue aux Membres récemment admis au sein de la Société et qui ont bien voulu assister à cette séance. Il espère que nos nouveaux

Digitized by Google

collègues, MM. Rouget-Marseille, Gallet, Follain, Godet et Coudeloup tiendront à participer activement aux travaux de la Société. M. Rouget-Marseille dit qu'ils feront tous leurs efforts pour se rendre utiles à notre association; quant à lui, il assure la Société de tout son concours.

M. le Président informe l'assemblée que l'un des membres correspondants de la Société, M. Nodon, vient d'être nommé, par M. le Ministre de l'Instruction publique, Officier d'Académie pour ses travaux scientifiques dont les derniers ont été communiqués au Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu récemment à la Sorbonne. M. Rident est heureux d'adresser à notre collègue les sincères félicitations de la Société pour cette distinction bien méritée.

La parole est ensuite donnée à M. Louis Lamy qui veut bien lire une poésie dont il est l'auteur, intitulée : *Le Vieux Château.*

M. le Président remercie notre collègue et met aux voix l'impression de cette pièce de vers dans le *Recueil* de la Société. — Adopté.

M. Chamard, rapporteur de la Commission d'examen au concours Folloppe de 1896, donne connaissance du rapport qu'il a rédigé au nom de ladite Commission. Ce travail renferme quelques critiques sévères mais non acerbes sur divers manuscrits soumis au dernier concours ; il contient aussi de justes éloges adressés aux auteurs des deux manuscrits couronnés : *La Gerbe du pauvre* et *Pâquerettes*, et propose d'insérer dans notre *Recueil* quatre pièces de vers extraites, les deux premières de *La Gerbe du pauvre* de M. Monmert, et les deux autres des *Pâquerettes* de M. Emile Montier.

L'assemblée félicite M. Chamard et M. le Président lui adresse ses remerciements. — L'impression de ce rapport, mise aux voix, est adoptée.

M. de la Juganière termine la lecture de son étude : *Comment l'armée vendéenne fut amenée à mettre le siège devant Granville.*

M. le Président demande à notre collègue s'il lui serait possible d'intercaler dans le texte un ou deux des plans qu'il a bien voulu soumettre à l'assemblée au cours de ses lectures. M. de la Juganière répond affirmativement.

Digitized by Google

M. Martin lit une note historique ayant pour titre : *Havrais et Malouins au XVIIIe siècle.*

M. le Président remercie nos deux collègues et propose l'impression de leurs travaux dans le *Recueil* de la Société. Cette proposition est adoptée.

La lecture de l'étude de M. Diard : *L'éducation des femmes d'après Molière* est renvoyée à la séance de Juin, M. Levarey, possesseur du manuscrit, ne pouvant assister à cette réunion pour raison de santé.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire,

Jean Mack.

Séance du 18 Juin 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. A. Barrey, A. Bléry, Alfred Brunet, Chamard, d'Alissac, Dr H. Fauvel, Glaneur, Houdry, Louis Lamy, Levarey, Jean Mack, Alphonse Martin, Millard, Neveu, Rident et Rouget-Marseille.

M. le Président dépose sur le bureau un certain nombre de volumes adressés pour la Bibliothèque, et communique à l'assemblée la correspondance reçue par la Société depuis la dernière réunion.

La parole est ensuite donnée à M. Rident qui a bien voulu se charger de nous lire une comédie de M. Robert de la Villehervé, membre correspondant.

Cette comédie inédite *L'Etrenne* est d'une finesse exquise et fait valoir, une fois de plus, le véritable talent poétique de notre concitoyen.

L'assemblée exprime sa satisfaction en soulignant par des applaudissements la lecture de l'œuvre de M. Robert de la Villehervé.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée décide l'impression de cette comédie dans le *Recueil* et adresse des félicitations à son auteur.

Digitized by Google

Puis M. Rouget-Marseille nous communique une étude sur le système des impôts et le moyen de remédier au déficit budgétaire.

Les conclusions de ce travail, très étudié d'ailleurs et fort clair, amènent une discussion intéressante. Quelques membres combattent le moyen mis en avant par M. Rouget-Marseille (lequel consiste à frapper la rente d'un impôt de cinquante centimes pour cent francs.), se basant sur ce que l'Etat, qui s'est engagé à ne jamais imposer la rente, ne peut, sans faillir à ses engagements, diminuer, sans leur consentement, le revenu des porteurs de titres de rente ; il pourrait seulement, et c'est là son droit, faire une conversion qui laisserait toute liberté aux rentiers pour accepter, laissant leurs fonds placés sur l'Etat aux taux réduits de 3 ou de 2 1/2 0/0, ou de refuser en retirant leurs capitaux pour les placer ailleurs, dans l'industrie, le commerce, etc.

Après cette discussion, M. le Président met aux voix l'impression du travail de notre collègue. L'impression est votée et des remerciements sont adressés à l'auteur.

M. Levarey lit ensuite quelques chapitres d'une étude toute littéraire d'un de nos distingués Membres correspondants, M. Diard, professeur agrégé des lettres.

Cette étude intitulée *De l'éducation des filles d'après Molière et Fénelon* paraît intéresser d'une façon spéciale l'assemblée. Sur la demande de plusieurs Membres, M. Levarey continuera cette lecture à la prochaine réunion.

M. le Président propose dès maintenant l'impression du travail de M. Diard dans le *Recueil* de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Martin communique à l'assemblée une étude historique faite en collaboration avec notre collègue M. Braquehais sur la *Longévité au Havre et en Normandie*.

L'impression de cette étude, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à dix heures trente.

Le Secrétaire,

Jean Mack.

Digitized by Google

TABLE

Pages

Havrais et Malouins au XVIIIe siècle, par MM. A. MARTIN..... 141

Le vieux Château, par M. Louis LAMY..... 151

L'Etrenne, par M. Robert DE LA VILLEHERVÉ..... 153

Étude sur le système des Impôts et le moyen de remédier au déficit budgétaire, par M. Casimir KOUGET-MARSEILLE..... 177

De l'Éducation des Filles, d'après Molière et Fénelon, par M. DIARD..... 181

Rapport fait au nom de la Commission du Concours Folloppe pour 1897, par M. CHAMARD..... 225

Observations meteorologiques de l'année 1897 (avril, mai et juin), par M. A. DUMÉNIL..... 233

Procès-Verbaux des Séances..... 244

Havre — Imprimerie Micaux, rue Jules-Lecesne, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES

DE LA 64me ANNÉE

1897

TROISIÈME TRIMESTRE

LE HAVRE

IMPRIMERIE H. MICAUX

1897

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés n'est pas acceptée par la Société et reste à leurs auteurs.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

sur la richesse immobilière et les recettes budgétaires des Villes du Havre et de Rouen

par M. ROUGET-MARSEILLE

Membre résidant.

Messieurs,

Il a été si souvent question dans notre département de l'importance commerciale et industrielle des Villes de Rouen et du Havre, oserais-je dire même de leur rivalité, qu'il m'a semblé utile de vous entretenir de leur situation financière et de mettre sous vos yeux la division de leur fortune spéciale et ensuite celle de leurs principales sources de recettes.

Mon travail, basé sur des documents sérieux et très véridiques, est absolument exempt de toute critique à l'égard de qui que ce soit.

Je n'ai qu'un seul désir, c'est que l'examen attentif de ses résultats serve peut-être dans l'avenir à l'étude de projets pouvant dégrever notre ville des charges qui l'obèrent et provoquer aussi l'établissement de mesures propres à assurer d'une façon plus rémunératrice la rentrée des taxes générales de son budget.

Pour mémoire, je rappellerai que la population des deux villes se rapproche sensiblement. Celle de Rouen se divise ainsi :

Municipale.....	107.050
Totale.....	114.817

Celle du Havre :

Municipale.....	117.009
Totale.....	119.470

Digitized by Google

En réalité, en ne tenant compte que de la population municipale, le futur chef-lieu de la « Seine-Maritime » a 10.000 habitants de plus que la vieille capitale de la Normandie. La richesse du Havre a progressé comme sa population et l'on trouve une preuve de sa vitalité dans la valeur considérable des propriétés immobilières appartenant en propre à la ville du Havre et qui dépasse trente-trois millions, alors que la valeur de celles de la ville de Rouen n'est supérieure que de quatorze millions. Chiffre infime, comparativement à la récente origine de la cité de François Ier, « Franscescopolis ». fondée en 1516, et à l'ancienneté de « Rotomagus », antique capitale des « Veliocasses », de « Rudomum », centre de la 2e Lyonnaise romaine, devenue depuis la patrie de Corneille, de Fontenelle, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

En outre, ce chiffre de quatorze millions se trouve réduit par suite de propriétés dont la ville de Rouen n'aura la jouissance complète que dans un laps de temps très éloigné, ainsi que je l'expliquerai plus loin.

Le chiffre total des propriétés de la ville du Havre est de trente-trois millions trois cent mille francs, auxquels il faut ajouter un million pour la valeur des collections des musées et du muséum d'histoire naturelle. A Rouen, le chiffre total des propriétés de la Ville est de quarante-six millions huit cent mille francs et celle des remarquables collections de ses beaux musées de trois millions sept cent mille francs, d'où un total de cinquante millions cinq cent mille francs.

Donc, Le Havre.....	34.300.000 francs
— Rouen.....	50.500.000 —
Différence.....	16.200.000 francs

Ainsi répartie :

Propriétés.....	13.500.000 francs
Collections.....	2.700.000 —

Voici maintenant la division par groupements généraux :

Hôtel de Ville et annexes

Le Havre... 2.600.000 fr., Rouen..... 1.800.000 fr.

En plus, Le Havre 800,000 francs.

Digitized by Google

Ecoles diverses de garçons et de filles, (primaires, supérieures, maternelles, professionnelles, ménagères, d'apprentissage, etc.)

Le Havre... 6.500.000 fr. Rouen..... 5.150.000 fr.

En plus, Le Havre 1.350.000 francs

Temples protestants

Le Havre..... 330.000 fr. Rouen..... 330.000 fr.

Eglises catholiques

Le Havre.... 3.600.000 fr. Rouen..... 8.870.000 fr.

En plus, Rouen 5.270.000 francs

Provenant en grande partie de la magnifique église gothique de Saint-Ouen dont la valeur artistique incontestable est estimée trois millions six cent mille francs.

Presbytères

Le Havre..... 160.080 fr. Rouen..... 350.000 fr.

En plus, Rouen 190.000 francs

Provenant en partie du beau presbytère de Saint-Maclou, estimé 120.000 francs.

Bâtiments divers (justice de paix, abris d'ouvriers, fourneaux alimentaires, morgue, lavoirs publics, réservoirs, etc.).

Le Havre..... 490.000 fr. Rouen..... 650.000 fr.

En plus, Rouen 160,000 francs

Parmi le chiffre de Rouen, figure 35.000 francs pour la nue-propriété des châlets et kiosques de commodité dont la ville n'aura la jouissance qu'en *1921*.

Hôtel des Douanes

Le Havre..... Néant Rouen..... 1.100.000 fr.

En plus, Rouen 1.100.000 francs

Au Havre, l'hôtel des Douanes appartient à l'Etat.

Dispensaires

Le Havre..... 100.000 fr. Rouen..... 100.000 fr.

Pas de différence

Digitized by Google

Squares, promenades, jardins publics de toutes sortes, etc.

Le Havre..... 3.300.000 fr. Rouen..... 2.200.000 fr.

En plus, le Havre 1.100.000 francs

Théâtres, accessoires, magasins aux décors, etc.

Le Havre..... 1.500.000 fr. Rouen..... 2.800.000 fr.

En plus, Rouen 1.300.000 francs

Halles, abattoirs, marchés aux bestiaux, marchés divers, etc.

Le Havre..... 3.630.000 fr. Rouen ..... 4.600.000 fr.

En plus, Rouen 970.000 francs.

Musées divers, muséums d'histoire naturelle

Le Havre..... 1.950.000 fr. Rouen..... 2.450.000 fr.

En plus, Rouen 500.000 francs

Collections des divers musées

Le Havre..... 1.000.000 fr. Rouen..... 3.700.000 fr.

En plus, Rouen 2.700.000 francs

Cirques

Le Havre..... Néant Rouen..... 200.000 fr.

En plus, Rouen 200.000 francs

Il y a lieu d'ajouter que la ville de Rouen n'a que la nue-propriété du cirque, ne devant en avoir la jouissance complète qu'en *1924*.

Bureaux d'octroi

Le Havre..... 200.000 fr. Rouen..... 100.000 fr,

En plus, Le Havre 100.000 francs

Casernements divers, casernes de pompiers, postes de police, etc.

Le Havre..... 740.000 fr. Rouen..... 1.900.000 fr.

En plus, Rouen 1.160.000 francs

Cimetières

Le Havre..... 500.000 fr. Rouen..... 1.100.000 fr.

En plus, Rouen 600.000 francs

Digitized by Google

Docks, entrepôts

Le Havre..... Néant Rouen..... 3.600.000 fr.

En plus, Rouen, 3.600.000 francs

Au Havre, les docks n'appartiennent pas à la ville.

Il est vrai d'ajouter aussi qu'à Rouen la ville n'en a actuellement que la nue-propriété et qu'elle n'en aura la jouissance complète que dans une période très éloignée, en *1975*

Lycée de garçons

Le Havre..... 2.500.000 fr. Rouen..... 2.100.000 fr.

En plus, le Havre 400.000 francs.

Lycée de filles

Le Havre... ... 900.000 fr. Rouen..... 550.000 fr.

En plus, Le Havre 350.000 francs

Service général des eaux (bâtiments, annexes, servitudes, réservoirs, Canalisations complètes)

Le Havre..... 4.000.000 fr. Rouen..... 4.300.000 fr.

En plus, Rouen 300.000 francs.

Au Havre, les usines et canalisations sont la propriété de la ville, moyennant une redevance de 375.000 fr. par an à l'ancienne Société des eaux jusqu'en *1954*. (Transaction du 19 mai 1885, approuvée par le Préfet le 9 juin 1885).

A Rouen, la ville n'en a que la nue-propriété et n'en aura la jouissance complète qu'en *1943*.

Propriétés diverses (immeubles, terrains, délaissements) fournissant un revenu

Le Havre..... 300.000 fr. Rouen..... 800.000 fr.

En plus, Rouen 500.000 francs

Les propriétés du Havre se divisent ainsi :

1° Au Havre..... 200.000 francs
2° A Saint-Laurent et communes voisines. 100.000 —

Celles de Rouen se divisent, savoir :

1° A Rouen..... 550.000 francs
2° A Darnétal, Saint-Martin-du-Vivier, Petites-Eaux, etc..... ..... 250.000 —

Digitized by Google

Monuments historiques spéciaux

Le Havre..... Néant Rouen..... 1.100.000 fr.

En plus, Rouen 1.100.000 francs

Parmi les monuments de Rouen figurent la tour et l'ancienne église Saint-Laurent, la tour du Beffroy, la tour de la Grosse-Horloge, la fontaine monumentale de la rue de la République, la fontaine de la Crosse, la fontaine de la Croix-de-Pierre ; enfin la tour aux Normands (rue des Espagnols) et la tour Saint-André (rue Jeanne-d'Arc).

Ecoles des sciences, de médecine, etc., laboratoires, etc., amphithéâtre de physique, etc.

Le Havre..... Néant Rouen..... 650.000 fr.

En plus, Rouen 650.000 francs

Ces diverses écoles n'existent pas au Havre.

Je vais passer maintenant à l'examen des principales recettes budgétaires annuelles, en laissant de côté une grande quantité de petits articles sans importance réelle ou s'appliquant à des opérations d'ordre purement administratif.

1° RECETTES PROVENANT D'IMPOSITIONS

Centimes ordinaires sur les contributions foncières, personnelles et mobilières

Le Havre..... 61.000 fr. Rouen ..... 65.000 fr.

En plus, Rouen 4.000 francs

Centimes pour chemins vicinaux sur les quatre contributions

Le Havre..... 125.000 fr. Rouen..... 85.000 fr

En plus, Le Havre 40.000 francs

Provient de ce qu'au Havre il y a une imposition de 5 centimes alors qu'à Rouen elle n'est que de 3 centimes 333.

8 centimes sur les patentes

Le Havre..... 70.000 fr. Rouen..... 65.000 fr

En plus, Le Havre 5.000 francs

Digitized by Google

3 centimes pour frais de perception

Le Havre ..... 30.000 fr. Rouen ..... 30.000 fr.

Pas de différence

1/2 centime pour secours aux réservistes

Le Havre..... 13.000 fr. Rouen..... 13.000 fr.

Pas de différence

Centimes extraordinaires pour remboursement des annuités d'emprunts

Le Havre..... 770.000 fr. Rouen..... 780.000 fr.

En plus, Rouen 10,000 francs

Les centimes imposés de ce chef sont :

Au Havre de 30 1/2

A Rouen de 30 3/4

2° ATTRIBUTIONS DIVERSES

1° *Sur chevaux et voitures*

Le Havre..... 1.000 fr. Rouen..... 2.000 fr.

En plus, Rouen 1.000 francs

2° *Sur vélocipèdes*

Le Havre..... 4.000 fr. Rouen..... 3.000 fr.

En plus, Le Havre 1.000 francs

3° *Sur permis de chasse*

Le Havre..... 6.000 fr. Rouen..... 6.000 fr.

Chiffre égal

3° RECETTES DE TOUTE NATURE

Rôles de la taxe des chiens

Le Havre..... 35.000 fr. Rouen..... 39.000 fr.

En plus, Rouen 4.000 francs

Digitized by Google

Droits d'octroi

	Le Havre	Rouen
Ordinaires.....	2.800.000 francs	3.300.000 francs
Décimes et surtaxes diverses.....	860.000 —	590.000 —
Totaux.....	3.660.000 francs	3.890.000 francs

En plus, Rouen 230.000 francs

Droits de péage

Le Havre..... Néant Rouen..... 150.000 fr.

En plus, Rouen 150.000 francs

Ce droit est payé par les navires entrant dans le port de Rouen.

Droits de pesage, mesurage, etc.

Le Havre..... . 37.000 fr. Rouen..... 55.000 fr.

En plus, Rouen 19.000 francs

Abattoirs

Le Havre..... 100.000 fr. Rouen..... 120.000 fr.

En plus, Rouen 20.000 francs

Marchés aux bestiaux

Le Havre..... 20.000 fr. Rouen..... 100.000 fr.

En plus, Rouen 80.000 francs

Marchés divers, foires, etc., étalages mobiles, etc.

Le Havre..... 145.000 fr. Rouen..... 275.000 fr.

En plus, Rouen 130.000 francs

Service des eaux

Le Havre..... 500.000 fr. Rouen..... 101.500 fr.

En plus, Le Havre 398.500 francs

Mais il est bon d'ajouter que la ville du Havre est grevée d'une annuité de 375.000 fr. jusqu'en 1943.

La recette de Rouen se décompose ainsi :

Digitized by Google

Redevance annuelle de la Compagnie ..... 70.000 francs

Intérêts annuels d'une somme de 700.000 fr. due par la Compagnie à la ville (au taux de 4 1/2 0/0) et dont la ville peut retarder indéfiniment le remboursement, en vertu d'une convention du 1er avril 1887..... 31.500 —

Redevances des docks, entrepôts

Le Havre..... 250.000 fr. Rouen..... Néant

En plus, le Havre 250.000 francs

Redevance de la Compagnie du Gaz

Le Havre..... 125.000 fr. Rouen..... 165.000 fr.

En plus, Rouen 40.000 francs

Redevances des Compagnies électriques

Le Havre..... 40.000 fr. Rouen..... 75.000 fr.

En plus, Rouen 35.000 francs

Produit des Ecoles de médecine

Le Havre..... Néant Rouen..... 40.000 fr.

En plus, Rouen 40.000 francs

Location et occupation des propriétés communales

Le Havre..... 9.000 fr. Rouen..... 90.000 fr.

En plus, Rouen 81.000 francs

La ville de Rouen possède de nombreux immeubles productifs de revenus, entr' autres l'hôtel de la Douane donnant 18.000 francs ; les dépendances du théâtre des Arts rapportant 26.000 francs et enfin divers locaux affectés au service de la régie des contributions indirectes 3.000 fr. La ville de Rouen tire aussi actuellement un revenu de plus de 30.000 francs des immeubles acquis pour l'assainissement du quartier « Martainville » et l'élargissement de diverses rues, entre autres celle du « Grand-Pont ».

Concessions dans le cimetière

Le Havre..... 65.000 fr. Rouen..... 40.000 fr.

En plus, Le Havre 25.000 francs

Digitized by Google

La somme de 65.000 francs ne représente que les 2/3 du produit des concessions ; le surplus est affecté au bureau de bienfaisance.

Droits de voirie

Le Havre..... 40.000 fr. Rouen ..... 40.000 fr.

Pas de différence

Droits de stationnement

Le Havre..... 5.000 fr. Rouen..... 10.000 fr.

En plus, Rouen 5.000 francs

Redevance des Compagnies de tramways électriques

Le Havre..... 30.000 fr. Rouen..... 6.000

En plus, Le Havre 24.000 francs

Mais il y a lieu de remarquer qu'à Rouen le 2e réseau de tramways ne paie encore aucune redevance et que d'ici quelques années, il va y être assujetti, de même que le premier réseau paiera plus tard un chiffre plus élevé.

Vente de fournitures scolaires

Le Havre..... 65.000 fr. Rouen..... Néant

En plus, Le Havre 65.000 francs

Mais il y a lieu de considérer que sur la recette de 65.000 fr. le bénéfice réel de la vente n'est que de 20.000 francs, le prix d'achat de 45.000 francs formant ailleurs une dépense d'ordre. Ce bénéfice de 20.000 francs est employé à alimenter la Caisse des Ecoles.

Intérêts de fonds placés

Le Havre..... 10.000 fr. Rouen..... 45.000 fr.

En plus, Rouen 35.000 francs

Pour terminer, je vous dirai que la situation financière des deux villes se traduisait au 31 mars 1897 :

1° Le Havre :

Fonds placés au Trésor..... 425.000 francs

— — à la Caisse des Dépôts pour les retraites des employés..... 50.000 —

Digitized by Google

L'excédent de recettes de l'exercice 1896 clos à cette date s'élevait à.....	470.000	francs
Avec des réserves de dépenses pour un chiffre de	400.000	—
2° Rouen :		
Fonds placés : 1° au Trésor.....	1.410.000	–
Fonds placés : 2° à la Caisse des Dépôts pour la retraite des employés.....	50.000	—
L'excédent de recettes de 1896 s'élevait à.	1.820.000	—
Avec des réserves de dépense pour un chiffre de.....	1.500.000	—

Tels sont, Messieurs, les chiffres sur lesquels j'ai retenu votre bienveillante attention. J'espère que leur aridité aura été compensée pour vous par le vif intérêt que vous portez à notre ville. Je laisse à chacun la conclusion qu'il voudra bien en tirer, au mieux des intérêts financiers de la belle cité qui a su conquérir une si grande place dans le monde commercial et industriel et porter le bon renom de la Normandie à travers tous les continents.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CURE MARINE

par M. le Dr Henri FAUVEL
Membre résidant

Nous habitons au bord de la mer et nous en ignorons les merveilleuses ressources. Nous prescrivons à nos malades des pilules, des sirops, des vins coûteux et malsains. Un médecin distingué, le docteur Lalesque, vient de publier une étude complète de la cure marine dans les traitements des maladies. Un de nos collègues, M. Barray, nous a intéressé bien des fois par ses observations météorologiques : il ne vous sera sans doute pas indifférent de voir l'atmosphère étudiée à un tout autre point de vue. C'est encore le résumé d'un livre nouveau que je vous offre, résumé non passif, semé parfois d'observations et de critiques personnelles.

L'étude de l'atmosphère peut se diviser en trois parties : la première étudie le *milieu*, c'est la *climatologie* ; la seconde, l'action du milieu sur l'*organisme*, c'est la *climatophysiologie ;* la troisième, ses effets curatifs, c'est la *climatothérapie*.

Première Partie. — *Climatologie*. — La France, baignée par trois mers, une grande, une moyenne, une petite, jouit de trois climats côtiers bien différents.

La grande mer, c'est de la pointe du Raz à Hendaye, l'*Océan Atlantique*. La mer moyenne, d'Espagne en Italie, c'est la *Mer Méditerranée*, le lac au milieu des terres, comme son nom latin l'indique. La petite mer c'est la *Mer du Nord*.

La grande mer possède des caractères fondamentaux, dont

Digitized by Google

l'ensemble constitue le *climat atlantique*, lequel, comme nous le verrons, est le véritable *climat marin* de la France.

Certaines circonstances de *topographie locale*, nature ou relief du sol, présence ou absence de forêts, atténuent ou accentuent, ainsi que la latitude, les caractères primordiaux d'un climat; il peut y avoir un *climat breton*, un *climat girondin*; ce sont des nuances d'une *entité climatique*, non des climats différents.

La cause des climats, c'est l'influence plus ou moins immédiate des *courants océaniens* qui, sillonnant les mers en tous sens, répartissent leur calorique dans les trajets le long des terres souvent lointaines; les continents heurtés ou hachés par les courants jouissent d'un véritable *climat d'emprunt*.

La distribution de ces courants, chauds sur les côtes d'Europe, froids sur celles des Etats-Unis, est la cause de ce phénomène depuis longtemps connu que, dans notre hémisphère et à latitude égale, les côtes orientales des continents sont plus froides que les côtes occidentales. Ce principe est rigoureusement vrai et applicable, non seulement au bassin de l'Atlantique, mais aussi à celui du Pacifique.

Des trois courants constants qui sillonnent l'Atlantique, le plus important, le *Gulf-Stream*, est un courant chaud. Dans sa course, quand l'atmosphère se refroidit jusqu'au-dessous de la glace fondante, il se maintient à 26° et au-dessus. « Son pouvoir rayonnant, au dire de Maury, est tel que la quantité de chaleur répandue sur l'Atlantique dans une seule journée d'hiver suffirait pour élever la masse d'air atmosphérique qui couvre la France et la Grande-Bretagne du point de congélation à la chaleur de l'été ».

Arrivé à la hauteur du 46° latitude nord, le Gulf-Stream se divise en deux branches inégales : l'une, la plus importante, remonte vers l'Irlande ; l'autre se recourbe vers l'Espagne et le Portugal. De cette branche descendante se dégage un *courant collatéral* fort important pour nous, qui, après être entré dans le golfe de Gascogne et en avoir léché le littoral, rejoint la branche ascendante au niveau du cap Lizard.

De là vient, vous le savez, que le myrte et le laurier fleurissent dans la verte Irlande ; de là viennent aussi les hivers pluvieux

Digitized by Google

et doux de la Bretagne. Je ne puis vous relater les expériences curieuses et les discussions du prince Albert de Monaco ; cela nous entraînerait loin de notre sujet. Retenons simplement qu'une importante partie du littoral atlantique est baignée par des eaux à température élevée et constante.

Etudions maintenant les caractères : A. Physiques ; B. Chimiques ; C. Biologiques de l'atmosphère du littoral atlantique, pour bien nous rendre compte de ce qu'est un *climat*.

Chaleur. — Les stations du Midi ayant été longtemps recherchées pour fuir uniquement les rigueurs de l'hiver, on conçoit l'importance attribuée à l'élément chaleur. Maintenant, heureusement, on ne se base plus uniquement sur la chaleur et le thermomètre pour juger de la valeur thérapeutique d'un climat.

Mais il importe de connaître la *quantité moyenne* de chaleur répartie, par année, par saison, par mois, par jour, à une contrée.

De là une recherche très importante pour l'établissement, pour la constitution d'un climat :

La recherche des moyennes de la température ;

La recherche du régime de ces moyennes.

La *moyenne annuelle* indique la quantité *moyenne de chaleur* que reçoit annuellement chaque point du littoral atlantique. Brest : 11° 77 ; Vannes : 11° 17 ; Arcachon : 13° 34.

Le degré de ces moyennes classe le climat atlantique parmi les *climats tempérés*.

La *moyenne saisonnière* est bien plus importante pour le médecin expatriant son malade dans telle ou telle station pour une période plus ou moins longue, il doit connaître surtout la *formule* de climatologie saisonnière.

	Automne	Hiver	Printemps	Eté
Brest	12° 91	6° 33	10° 68	17° 16
Arcachon	14° 41	5° 87	12° 63	20° 55

Là s'affirme l'un des caractères du climat tempéré : les hivers ne sont pas froids, les étés ne sont pas chauds. La température des deux saisons de transition, automne et printemps, est d'une douceur remarquable.

Digitized by Google

Si nous envisagions les *moyennes mensuelles*, nous verrions que l'égale répartition de calorique y est surtout remarquable. Le climat atlantique est non seulement tempéré, il est uniforme.

La région française de l'Ouest, dans la bande littorale, n'est pas plus froide en hiver que la région méridionale de Valence ou de Marseille, grâce à son climat d'emprunt.

Il est regrettable, pour les *moyennes diurnes*, que les relevés thermométriques ne se fassent pas dans toutes les stations à la même heure. A Brest, ces relevés se pratiquent à 7 heures du matin et à 8 heures du soir ; tandis qu'ils ont lieu à 9 heures du matin et à 5 heures du soir pour Arcachon. Il est impossible dès lors de rapprocher les résultats.

Prenons les résultats d'Arcachon, observations à :

1° 9 heures du matin,

2° Maximum diurne, entre 1 heure et 2 heures,

3° 5 heures du soir.

La moyenne de la température diurne comprise entre 9 h. matin et 5 h. soir est :

Hiver	7° 23
Printemps	14° 83
Automne	16° 23

La température est essentiellement tempérée et douce.

La connaissance des *moyennes de température* nous permet de déterminer la *valeur calorimétrique* d'un climat.

Deux climats peuvent avoir la même valeur calorimétrique, mais différer par la façon dont ce calorique leur est réparti.

L'un peut le recevoir avec régularité et continuité, l'autre par saccades. De là, deux classes de climats différents : 1° *Climats à régime thermique variable* ; 2° *Climats à régime thermique stable.* Je ne puis ici reproduire les graphiques du livre de M. Lalesque; ils démontrent tous que la température diurne la plus stable appartient à l'automne. Puis viennent le printemps et l'hiver.

Ce qui donne surtout une idée exacte de la stabilité thermique c'est l'amplitude de la variation nycthémérale de la tem-

Digitized by Google

pérature ; en d'autres termes, l'écart qui se produit chaque jour (intervalle de 24 heures) entre la température maximum et la température minimum. Moins l'amplitude est grande, plus le climat est stable. L'abaissement minimum du thermomètre se produit vers le lever du soleil. Peu après son apparition au-dessus de l'horizon, le thermomètre se relève. L'ascension, en général rapide, présente deux types : 1° un type traduit par une ligne tendant à se rapprocher de la verticale, *ascension directe ;* 2° un type représenté par une ligne oblique, entrecoupée de petites saccades : *ascension troublée.* L'ascension directe indique que l'échauffement de l'air se fait avec une plus grande régularité de continuité, elle est liée à une plus grande sérénité de l'atmosphère.

Les deux mêmes types se retrouvent dans la descente.

La recherche de la température nocturne acquiert de nos jours une grande importance. Grâce aux carreaux perforés, aux tendelets de tarlatane, à la cure de la fenêtre ouverte, les malades n'étant plus séquestrés comme autrefois, la méthode graphique est aussi utile la nuit que le jour.

B. *L'humidité.* — L'air renferme toujours une certaine quantité d'eau, sous deux états différents : invisible, la vapeur d'eau proprement dite ; visible, constituant les hydro-météores, dont le plus important est la pluie. La vapeur d'eau joue un rôle protecteur pour les malades. Même invisible, elle fait à la terre un manteau protecteur qui met les malades à l'abri des grandes oscillations thermiques.

L'intensité des rayons du soleil, le rayonnement, c'est-à-dire l'émission de chaleur de la terre vers les espaces célestes sont bien atténués. Si la terre n'était pas entourée d'une couche de vapeur d'eau, la chaleur du jour serait excessive, même aux latitudes nord, tandis que les nuits, par suite du rayonnement, seraient très froides, même à l'équateur. Au Sahara, les nuits sont froides et pénibles, par suite de la sécheresse de l'air. La nuit, il y gèle. Partout où l'air est sec, les oscillations thermiques sont très étendues. A Davos, grâce à l'absence de vapeur d'eau, j'ai vu les malades déjeuner dehors, au milieu de la neige.

Au voisinage de la mer, où le degré de vapeur d'eau se rap-

Digitized by Google

proche du point de saturation, les oscillations nocturnes et diurnes sont peu sensibles.

L'*état hygrométrique* de l'air, c'est-à-dire son humidité relative ou fraction de saturation, est soumis à des oscillations *annuelles*, *saisonnières*, *mensuelles*.

Moyennes annuelles. — Dans tous les tableaux l'état hygrométrique est représenté en centièmes. L'état hygrométrique 100 indique que l'air est à son maximum de saturation. L'état 85 p. 100 indique que l'air contient 85 p. 100 d'eau.

Brest	contient	85 7
Arcachon	—	77 0

D'après Stennam Weber, un climat est :

Très sec	au-dessous de		55	pour	100
Sec moyen	entre	75 et	55	—	—
Humide moyen	—	75 et	90	—	—
Très humide	—	90 et	100	—	—

Le climat atlantique est un climat d'*humidité moyenne*.

Les pluies. — Reste à calculer la *moyenne* atmosphérique, c'est-à-dire la quantité moyenne de l'eau tombée. Elle est évaluée en *millimètres*. Longtemps, en médecine, on s'en tint à la moyenne thermométrique.

« Une grande quantité de pluie, dit Stayens, ne constitue pas une condition aussi défavorable qu'on pourrait le croire. » De même que pour la température, le point important réside moins dans la quantité que dans le régime de la pluie.

Moyenne hygrométrique — En dehors des grandes lois qui régissent le mode de distribution des pluies sur les continents, il existe des conditions de topographie locale, modificateurs de ces lois. Tels sont : la proximité des grandes étendues d'eau (la mer en particulier), l'exposition au vent humide, le voisinage de montagnes, de collines, de forêts qui, arrêtant la vapeur d'eau, augmentent l'abondance des chutes d'eau sur un versant et la diminuent sur l'autre.

Moyenne annuelle :

Arcachon	899 m m. 9
Brest	853 m m. 4

Digitized by Google

Je passe sur les *moyennes annuelles*, sur les *moyennes saisonnières* et sur les *moyennes mensuelles*.

Pour le *régime des pluies*, il m'est impossible de vous citer les observations patientes de M. Lalesque et je ne puis non plus vous faire passer sous les yeux ses tableaux et ses graphiques. Je vous les résumerai pourtant.

De ces études, il ressort :

1° Que la pluie tombe exceptionnellement pendant toute la journée sans discontinuer ;

2° Plus fréquemment, la pluie tombe dans la journée, par averses, séparées par des éclaircies de plusieurs heures, au milieu desquelles le soleil brille ;

3° Fait très important, très souvent la pluie tombe aux premières heures du jour, par intervalles, jusqu'à 9 ou 10 heures. Puis alors, il y a une éclaircie, la pluie cesse et, après une matinée voilée et humide, il y a une belle après-midi de soleil ;

4° La pluie nocturne est propre à nos climats. Assez souvent une pluie abondante tombe la nuit, cesse tout le jour et reprend la nuit. Il se produit quelquefois ainsi des séries successives de 3 à 4 nuits pluvieuses avec 3 ou 4 journées de soleil intercalaires.

En général, dans nos climats, les averses sont fréquentes, mais de courte durée ; en général les pluies sont plus abondantes le matin ou la nuit.

La pluie a une action marquée sur la température ; elle l'élève constamment, non seulement pendant les pluies du jour, mais aussi au moment des pluies nocturnes. Phénomène très important pour le médecin et qui montre quelle source d'erreurs se produit quand on envisage simplement le thermomètre dans l'appréciation médicale d'une station climatérique.

La pluie est bienfaisante : relèvement et uniformisation de la température du jour ; relèvement et uniformisation de la température nocturne.

Les vents. — Les vents jouent un grand rôle dans la constitution sanitaire d'une station.

Plusieurs éléments entrent en cause : la configuration des

Digitized by Google

côtes; autant de côtes, autant de régimes différents. Vous savez ce qu'on appelle la *rose des vents*. Ces roses sont construites en portant sous le vent, c'est-à-dire dans la direction où une molécule d'air serait entraînée.

Pour Brest et pour Vannes, les deux directions prédominantes sont N.-E. et S.-O. C'est précisément la direction de la Manche.

Pression atmosphérique. — On sait que la pression exercée par l'atmosphère sur tous les corps se mesure par la hauteur à laquelle se maintient la colonne de mercure du baromètre.

Si l'on réunit les observations faites sur un grand nombre de points, on découvre l'*influence de la latitude*.

Sur la pression moyenne du baromètre il existe une zone de faible pression vers l'équateur (758 millim.).

Entre le 10° et le 40° latitude nord, la pression augmente et atteint même un maximum de 765 millim. Vers le pôle, la pression diminue et arrive à 755 et 750 dans les contrées les plus septentrionales.

L'air atmosphérique est à son maximum de pression au niveau de la mer.

Dans un même lieu, la pression atmosphérique est soumise : 1° à des variations périodiques et régulières ; 2° à des variations accidentelles et d'amplitude variable.

L'oscillation diurne du baromètre dépend en partie de l'échauffement du sol par les rayons solaires et de l'abondance des vapeurs formées le jour et condensées la nuit. Plus la température variera entre le jour et la nuit, plus l'oscillation du baromètre sera marquée, et inversement. C'est à l'équateur que les oscillations du baromètre sont les plus marquées : elles peuvent atteindre 2, 3 et même 4 millim. ; dans nos régions, elles ne dépassent jamais un millimètre.

Si, à la surface du globe, les oscillations régulières ou irrégulières ne sont jamais assez profondes pour déterminer les troubles physiologiques, produits expérimentalement dans les laboratoires ou dans les voyages en ballon, il n'en est pas moins acquis que plus le baromètre sera stable mieux les malades s'en trouveront.

Digitized by Google

Parmi les oscillations irrégulières, nous pouvons noter : 1° des descentes lentes, sans secousses ; 2° des variations barométriques brusques, causées presque toujours par des orages violents ; 3° enfin les grandes oscillations de l'hiver, causées par les cyclones.

Les variations barométriques sont bien moindres et moins brusques sur les côtes de Gascogne que dans la Manche. M. Lalesque déclare qu'Arcachon jouit d'une stabilité atmosphérique presque absolue. Il convient d'ajouter que M. Lalesque exerce la médecine à Arcachon.

Caractères chimiques de l'atmosphère. — Les caractères chimiques du climat marin découlent de la présence dans son atmosphère de divers corps qui sont : l'ozone, le sel marin, le brome iodé.

L'ozone, simple état allotropique de l'oxygène, est plus abondant dans l'air de la mer que dans l'air des continents, par les vents d'ouest que par les vents d'est, et surtout après les orages. La présence des forêts de pins augmente la quantité d'ozone.

Sel marin. — L'air marin contient du chlorure de sodium, mais il en contient moins qu'on ne le croit généralement. Certains expérimentateurs ont nié la présence du sel marin dans l'atmosphère marin. Le sel n'est pas volatil, du moins à la température vitale : « une vapeur aqueuse, légère, insipide et dégagée de sel, dit M. Morognes (Mémoires de l'Académie des Sciences), est la seule qui s'élève des eaux de l'Océan ».

Le sel marin n'est pas volatil, mais il peut être question de gouttelettes imperceptibles, que le vent saisit à la crête des lames et éparpille, qu'il divise et pulvérise.

Chatin a démontré la présence d'iode et de brome dans l'atmosphère. Sachant que les substances sont en grande abondance dans les plantes marines, dans les *pinos*, dans les *zostères*, certains praticiens ont recommandé les bains de varechs ; c'est une cure qui a été tentée dans nos stations du pays de Caux.

Il nous reste à dire quelques mots, pour en finir avec ces préambules de la cure marine, sur la pureté atmosphérique. C'est la condition essentielle de toute cure d'air, aussi bien dans

Digitized by Google

les voyages sur mer que dans les stations de plaine ou de montagne.

L'air est un aliment, c'est le premier des aliments. L'air est un médicament, pour les tuberculeux surtout. Il fournit des aliments à l'hématose ; il introduit dans l'économie des substances absorbables, auxquelles il sert de véhicule ; il exerce une action topique sur la muqueuse respiratoire. Quand on songe que chaque inspiration introduit dans nos poumons un demi-litre d'air dix-huit fois environ par minute, on comprend l'importance de sa pureté. L'air pur ne se trouve qu'aux déserts, sur la montagne ou à la mer. Mais, pour la pureté absolue, la mer prime tout. Le vent de mer est aseptique. Le nombre de microbes est bien moins considérable quand le vent souffle de la mer. — La pluie également est bienfaisante, elle balaie l'atmosphère et rabat la poussière des microbes. Un litre d'eau de pluie balaie 300 litres d'air, dit Frankland.

« Le chiffre des bactéries, faible en temps de pluie, dit Frankland, s'élève quand toute humidité a disparu de la surface du sol » (Miquel).

Le rôle purificateur de la pluie survit quand elle est reçue et absorbée par un sous-sol essentiellement perméable, comme le sable. Les côtes de l'Océan réalisent toutes les conditions d'hygiène. Aussi Miquel a-t-il pu dire que les côtes de l'Océan contiennent cent fois moins de microbes que l'air des habitations parisiennes.

Nous avons vu que l'atmosphère subit des influences météorologiques diamétralement opposées, selon qu'elle se trouve au-dessus des terres ou au-dessus des mers. La mer se refroidissant et s'échauffant très lentement, sa température reste toujours sensiblement égale ; la terre, au contraire, passe rapidement d'un extrême à l'autre. L'atmosphère marine jouit donc d'une température égale et stable, tandis que l'atmosphère terrestre est inconstante et variable.

De là, si nous voulons synthétiser, deux formules climatologiques fondamentales : 1° Les *climats marins*, égaux et doux ; 2° les *climats continentaux*, variables et durs.

Le véritable climat marin de la France est représenté par le climat atlantique. Le climat méditerranéen ne représente pas

Digitized by Google

l'idéal du climat marin : il contient trop peu de vapeur d'eau dans son atmosphère, en sorte que les rayons solaires arrivent directement à terre pendant le jour et le sol rayonne avec rapidité la nuit vers l'espace. Dans la Méditerranée, sur la plage, il y a un trop grand écart entre la journée chaude et la nuit souvent glaciale.

Il en est de même pour les vents. Les côtes de l'occident de l'Atlantique sont soumises aux courants océaniens, chauds et humides ; au contraire, sous l'influence des dépressions barométriques qui se produisent si souvent dans le golfe de Gênes, les courants aériens s'engouffrent dans la vallée du Rhône, entre les Alpes d'une part, et d'autre part, les Cévennes et les Pyrénées ; ces vents accélérés, secs et froids, ces vents du Nord, produisent un abaissement notable de la température. Il faut avoir entendu souffler ce vent, vous connaissez son nom, c'est le *mistral.*

Nous ne pouvons mieux faire que de citer l'opinion d'E. Reclus : « Le climat méditerranéen, dit-il, est chaud, mais n'est pas un climat marin ». La France n'a donc qu'un climat marin, l'Atlantique.

Nous pouvons, maintenant, étudier l'influence du climat marin sur l'homme sain et sur l'homme malade.

L'étude de l'influence sur l'homme sain s'appelle la *climatophysiologie* ; l'étude de l'influence sur le malade s'appelle la *climatothérapie.*

L'homme sain et l'homme malade cherchent, avant tout, à se préserver des causes de maladie ; ils cherchent un climat *sain.* L'action préservatrice d'un climat découle de quatre éléments primordiaux : température, état hygrométrique, vents, pression barométrique.

Pour la *température,* il existe une erreur bien accréditée ; le monde se figure que plus la température est élevée, plus le climat est sain. Nous avons vu que la salubrité d'un climat dépend en partie de sa *stabilité thermométrique,* que le climat soit chaud ou froid. Ce n'est pas le froid qui donne les maladies, les angines, les laryngites, les pneumonies ; ce sont les alternatives de chaud et de froid, les oscillations brusques. Le froid

Digitized by Google

n'engendre pas la tuberculose, la chaleur n'en préserve pas. Ce sont les changements subits qui amènent l'inflammation de la muqueuse, créent *la porte d'entrée* et rendent fertilisable le terrain dans lequel la graine, la mauvaise graine va tomber.

La même stabilité est nécessaire dans l'état hygrométrique ; or, cette stabilité, nous l'avons vu, n'existe que dans les climats marins. L'opinion, enracinée, que l'humidité est une cause de maladie, est fausse également. Les Hébrides, balayées par les courants humides du Gulf-Stream, l'Islande, jouissent d'une immunité remarquable. Leur salubrité tient uniquement à la stabilité hygrométrique.

Il n'en est pas de même de l'humidité du sol. Les sols humides prédisposent à la tuberculose. En Angleterre, la phtisie a diminué dans les villes dont le sol, primitivement humide, a été drainé. De même dans les terrains sablonneux, c'est-à-dire pireux et perméables, la maladie est moins fréquente. Avec un sol sablonneux, un terrain incliné, l'air est beaucoup plus sec, il est drainé lui-même.

La *zone côtière*, le promontoire breton, de Brest à La Rochelle, composée de granits, de schistes, est rocheuse et *imperméable*. La zone méridionale de la Gironde à l'Adour, composée d'alluvions, de dunes, est poreuse et *perméable*. Les dunes sont composées uniquement de sable. On appelle *sable* l'ensemble des grains indélayables dans l'eau, lors du lavage d'une terre ; c'est du quartz fin, blanc ou gris. Les terres sablonneuses, sol et sous-sol, sont *extrêmement perméables* et filtrent les eaux de précipitation. Nulle stagnation des eaux dans ces régions.

Les *vents* constituent un des éléments météorologiques les plus redoutés. Le vent est dangereux par le refroidissement qu'il produit et par les poussières qu'il soulève ; il faut que les régions soient abritées pour qu'elles soient saines. Dans les Landes, les dunes, qui atteignent quelquefois jusqu'à cent mètres, constituent un écran naturel et efficace. L'effet varie, si le flanc de la colline est nu ou boisé. Quand la colline est nue, le courant d'air heurtant le flanc dénudé, le contourne et l'encapuchonne, pour descendre le long du flanc opposé et s'étaler dans la vallée : c'est le vent *plongeant*. Si la colline est boisée, le courant aérien trouve l'obstacle de la forêt, se rejette

Digitized by Google

vers les couches supérieures de l'atmosphère; laissant dans la colline le côté opposé de la dune boisée, c'est le vent *ascendant*.

Les forêts sont un grand moyen de protection contre le vent, surtout les forêts de pins ; leurs sommets sont toujours verts et leurs rameaux descendent quelquefois jusqu'au sol. L'immense forêt de pins qui s'étend de la Gironde à l'Adour est de beaucoup la plus considérable de France. Les poussières n'existent pas dans les dunes, grâce à la végétation, grâce aux aiguilles qui font un lit tassé sur les sables.

L'influence de la pression atmosphérique n'a pas été étudiée d'une manière bien complète; les brusques dépressions produiraient de petites hémorragies, des saignements de nez.

Les malades attendent d'un climat autre chose que la préservation; ils demandent des résultats sérieux et appréciables : une action sur l'état général, une action sur l'état local.

Quelle est l'action de l'état hygrométrique sur nos organes ? L'air humide est-il nuisible ou utile ?

On croit généralement que l'air humide produit le refroidissement des organes respiratoires. Il n'en est rien. Ce sont, au contraire, les climats secs, chauds, instables, qui, en produisant l'évaporation des surfaces pulmonaires les refroidissent. « Lorsqu'il pénètre dans les bronches, l'air sec leur emprunte beaucoup de vapeur d'eau, les dessèche, les excite, il paraît rude et même terrible aux poitrines délicates (Onimus). » L'influence de la sécheresse, dit Jaccoud, se fait surtout sentir sur les crachats dont la viscosité accrue rend l'expectoration difficile.

Admettons donc, avec ce professeur, que l'air humide, en réduisant au minimum l'évaporation, équilibre et stabilise la température des voies respiratoires, diminue la toux, favorise l'expectoration.

Dans les climats secs et chauds, le fonctionnement exagéré des glandes sudoripares amène une grande déperdition de calorique et, par conséquent, expose à des dangers.

Donc, l'état hygrométrique d'une station hygrométrique moyenne, atténue le fonctionnement exagéré de la peau et du poumon. De là aussi, une suractivité du rein et une plus forte élimination des produits excrémentitiels. — L'air humide a

Digitized by Google

encore pour action de détendre le système nerveux des malades, de calmer l'insomnie. L'action physiologique d'un climat hygrométrique est donc sédative ou calmante.

L'action des *vents* est différente, suivant qu'ils sont secs ou humides. Les vents secs augmentent les mouvements respiratoires, la fréquence du pouls, quelquefois provoquent l'énervement, l'insomnie, quelquefois amènent des crachements de sang. Les vents humides, au contraire, apaisent le système nerveux et le système respiratoire.

Passons à la *pression barométrique*. La pression atmosphérique étant très élevée au bord de la mer, l'air marin est naturellement, suivant l'expression du professeur Peter, de *l'air comprimé*. Nous savons qu'à chaque inspiration, il entre dans nos poumons un demi-litre d'air dont l'oxygène vient revivifier le sang. Au bord de la mer, le nombre des inspirations diminue, mais l'amplitude augmente. Dans les climats d'altitude, au contraire, où la pression atmosphérique est plus légère, la fréquence des inspirations augmente, mais l'amplitude diminue.

L'effort respiratoire est moindre au bord de la mer que dans les montagnes. C'est la pression marine qui fait la moitié de la besogne.

L'air de la mer est pur, riche en oxygène, c'est un des meilleurs toniques. De plus, ce balayage incessant des surfaces respiratoires irritées, malades supputées par cet air exempt ou si peu chargé de germes, fait de l'antisepsie pulmonaire efficace.

L'un des grands caractères chimiques de l'air de nos côtes et de nos forêts maritimes est la présence dans sa composition d'une grande quantité d'ozone.

Dans ces derniers temps, deux savants, MM. Labbé et Oudin, ont établi les propriétés de l'ozone, *microphytiques*, en d'autres termes désinfectantes, sa puissance d'oxydation bien supérieure à l'oxygène, en un mot, toutes sortes d'effets toniques et aseptiques. D'autres auteurs, au contraire, l'ont accusé de tous les maux. Peut-être l'ozone ne mérite ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en dit.

Les climats envisagés selon les effets qu'ils produisent, peu-

Digitized by Google

vent se grouper en quatre délimitations distinctes : climats sédatifs, débilitants, toniques, excitants.

Nous avons vu, en analysant le climat méditerranéen, qu'il pouvait être défini un climat *excitant*. Le climat atlantique, au contraire, caractérisé par une température constante, un état hygrométrique élevé et stable, une forte pression atmosphérique, est par excellence un climat *calmant*.

La dernière partie de l'étude du livre de M. Lalesque nous importera moins, c'est la climathérapie. Dans tout le cours des aperçus que j'ai mis sous vos yeux, j'ai toujours laissé de côté ce qui intéressait spécialement le médecin. Mais il ne nous est pas défendu de parler hygiène, car l'hygiène intéresse tout le monde, et sa vulgarisation n'a rien de rebutant.

Les anciens regardaient la cure marine comme la méthode de choix ; il n'en était pas ainsi au commencement de ce siècle; la plupart des médecins considéraient la mer et le bord de la mer comme funestes aux poumons.

Il faudrait pourtant distinguer : il y a des climats marins, il y en a d'autres qui n'en ont que l'apparence. Le climat de la Méditerranée, nous l'avons vu, n'est pas, à proprement dire, un climat marin. C'est plutôt un climat continental.

La climathérapie ayant un caractère spécial et professionnel, je devrai passer plus rapidement sur cette dernière partie.

Tandis que les anciens considéraient la cure marine comme une méthode de choix, presque tous les médecins de la première moitié du siècle lui sont hostiles. Si nos prédécesseurs ont condamné en bloc le climat marin, c'est qu'ils n'ont pas su faire une distinction. Il est des climats de mer nuisibles, il en est de stables et d'utiles.

Une objection sérieuse est présentée par la fréquence de la tuberculose dans certains villages du bord de la mer. Je me souviens, il y a quelques années, dans une course de chevaux à Pont-l'Abbé, chez les Bigouden, où les hommes couraient presque nus, d'avoir été effrayé du nombre des abcès osseux. La même remarque a été faite dans une revue par un médecin en villégiature chez les Bigouden. Peut-être pourra-t-on invoquer le terrain, la nourriture, la race usée; dans tous les cas,

Digitized by Google

si le climat de la mer n'a pu empêcher la tuberculose, il ne l'a pas guérie chez les Bigouden.

Dans la littérature médicale, il y a des auteurs à formules générales, qui condamnent la mer tout en bloc, tels sont Rochard, Fonssagrives, Le Roy de Méricourt. D'autres, au contraire, la recommandent dans presque tous les cas.

D'autres auteurs ont étudié la cure marine, en la circonscrivant à un district côtier. Les régions côtières de la Manche nous intéressent avant tout. Citons l'opinion de Fonssagrives; elle est dure : « Les villes du littoral de la Manche sont plus meurtrières encore que celles de l'Océan. J'ai pratiqué pendant quatre ans à Cherbourg, et j'ai pu me convaincre de la rapidité de la maladie. »

Lesquels faut-il croire ? Il est admis aujourd'hui que les stations maritimes recommandées aux malades valent autant par l'uniformité de la température que par l'air salé, à la fois aseptique et tonique.

L'air des forêts de sapins ajoute à la salubrité du climat marin. C'est pourquoi la ville d'hiver d'Arcachon s'est installée contre les sapins, comme les villes américaines en pleine forêt vierge. On peut se croire au fond de la Louisiane. Comme dit E. Reclus : « La ville grandissante transforme graduellement la forêt en un parc de plaisance, au moyen des allées sinueuses qu'elle projette au loin dans toutes les directions. »

Je suis obligé de passer sur un grand nombre de pages trop spéciales du livre de M. Lalesque. Je veux retenir quelques notions de son chapitre intéressant : « La Cure d'air ». « Un axiome formel, conclut l'auteur, c'est qu'aucun climat n'engendre la maladie et qu'aucun climat ne la guérit. Il faut renoncer au climat-providence, au climat-médicament spécifique, auquel s'attachent trop de personnes du monde et trop de malades. Il est cependant prouvé que certains climats favorisent la germination de la maladie et que d'autres aident à la défense de l'organisme. C'est à la *cure hygiène* surtout qu'il faut demander nos moyens d'action. Que ce soit la plaine, la mer ou la montagne, un seul point importe : la pureté de l'air. Si la cure d'air est praticable partout, il est certaines conditions climatériques éminemment bienfaisantes ».

Digitized by Google

Le Dr Marfou l'a dit excellemment : « La cure d'air est beaucoup plus facile à réaliser dans ces régions où la température ne présente que de faibles oscillations, où le soleil pénètre largement, où l'air est pur et sans brouillard et où le sol est sec ; c'est dans les localités remplissant ces conditions que l'on doit construire les *sanatoria* et diriger les malades. »

Je ne puis entrer dans tous les détails techniques du livre de M. Lalesque sur la cure d'air du jour, la cure d'air de la nuit, la cure de repos, sur la cure libre et la cure fermée. Tout cela n'intéresse que le médecin et serait hors d'à-propos ici.

Ce traité de météorologie médicale m'a paru nouveau et utile; c'est ce qui m'a donné l'idée de vous en présenter quelques aperçus. Le reproche que l'on pourrait faire à l'auteur, vous l'avez deviné sans doute, c'est avec beaucoup de bonne grâce de trop sacrifier les autres stations maritimes et de faire la part peut-être un peu trop belle à Arcachon. Enthousiasme bien explicable de l'auteur pour son pays de naissance, pour le centre de sa pratique journalière. Le livre de M. Léon Petit, que nous avons résumé dans un journal, il y a deux ans, nous semble plus complet et peut-être moins partial. Il suffit d'avoir passé à Arcachon pour comprendre l'amour de l'auteur pour son pays, l'enthousiasme du praticien pour sa ville d'hiver. Les dunes, le sable fin et doux, le chant des cigales, le lit des feuilles, le bel horizon de la rade, la bonne odeur des térébinthes, la longue enfilade des magasins dans la longue rue, les promenades en canot, le soleil, ce sont des plaisirs et des joies que l'on n'oublie pas. Mais il faut bien se rappeler qu'il y a autre chose au monde qu'Arcachon ; qu'il est des stations aussi belles et aussi bienfaisantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

PONTS REMARQUABLES DE LA CHINE

Récente Information sur un de ces Ponts et Description du même Pont au XVIIe siècle

par M. GLANEUR

Membre résidant

On lit dans le *Soleil Illustré* du 4 Juillet 1897 :

« PONT CHINOIS

» S'il faut en croire le journal anglais *The Mechanical World*, » il existe près de Sangang, en Chine, un pont de pierre traver- » sant un petit bras de mer qui dépend de la mer Jaune. La » longueur de ce pont atteint 8,500 mètres ; le nombre de ses » piles est de trois cents. La hauteur de la chaussée se trouve à » vingt mètres environ du niveau des hautes mers ordinaires. » Chacune des trois cents piles est ornée d'un lion en marbre » exécuté au triple de la grandeur naturelle. Enfin, il paraît, » suivant l'affirmation du même journal, que la construction » de ce pont remonte à huit cents ans et que malgré son anti- » quité, la maçonnerie est encore dans un excellent état de » conservation.

Ayant été frappé de la similitude des noms et des descriptions sur certains points avec ce que nous avions déjà lu, nous avons consulté de nouveau la *Nouvelle relation de la Chine* du P. de Magaillans de la Compagnie de Jésus, composée en 1668, traduite du Portugais par le Sr B. et imprimé à Paris en 1688, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la sainte chapelle. Boileau dit dans le *Lutrin* :

» .....le perron antique
» Où sans cesse étalant bons et méchants écrits,
» Barbin vend aux passants des auteurs à tout prix »

Digitized by Google

volumes servant de projectiles entre les mains des héros du *Lutrin*.

Loin de nous la pensée de vouloir, en souvenir du combat auquel il fut peut-être mêlé, faire servir ce vénérable volume comme projectile même littéraire. Nous le présentons à titre tout-à-fait pacifique.

Voici ce que nous trouvons dans ce volume ayant trait au pont de Sangang et à d'autres ponts chinois.

L'auteur, parlant de diverses erreurs de Marc Polo dit: (Nous copions textuellement) « La quatrième preuve, est que *Marc* » *Polo*, dans son livre second, chapitre vingt-septième, décrit » un pont célèbre situé à deux lieues et demie de Pékin vers » l'Ouest, en ces termes : « *Quand on sort de la ville de Cambalu,* » *après avoir fait dix mille, on trouve une rivière appelée Puli Sangan,* » *qui se dégorge dans l'Océan ; et sur laquelle naviguent beaucoup de* » *vaisseaux chargez de marchandises. Il y a un fort beau pont de* » *pierre sur cette rivière et peut-estre qu'il n'y en a pas un pareil* » *sur la terre. Ce pont est de trois cents pas géométriques de longueur* » *et de huit de largeur, en sorte que dix cavaliers de front peuvent* » *y passer commodément. Il y a vingt-quatre arcades et vingt-cinq* » *piles dans l'eau qui les soûtiennent, et il est tout de pierre serpen-* » *tine travaillée avec un grand artifice. Les rebords de part et d'autre* » *sont faits de tables de marbre et de colonnes rangées avec une belle* » *simmétrie. Aux deux extrémitez il est plus large qu'au haut de la* » *montée ; mais quand on a achevé de monter on le trouve plat et de* » *niveau comme s'il avait esté tiré à la ligne. En cet endroit il y a* » *une très grande et haute colonne posée sur une tortuë de marbre,* » *avec un grand lion auprès de la base, et un autre au-dessus. Vis-* » *à-vis il y a une autre fort belle colonne avec un lion éloigné d'un* » *pas et demy de la première. Les colonnes des appuis ou rebords sont* » *à un pas et demy l'une de l'autre, et cet espace est garni de tables* » *de marbre, ornées de diverses sculptures, afin que ceux qui passent* » *sur le pont ne puissent pas tomber. Enfin sur chaque colonne il y* » *a un lion de marbre, ce qui est une chose très belle à voir.* » Ce » sont là les paroles de Marc Polo. Il semble que l'imprimeur a » oublié sur la fin quelques mots.....

.....

.....

« Ce pont est le plus beau de la Chine mais il n'est pas le plus

Digitized by Google

» grand, parce qu'il y en a beaucoup d'autres plus longs : L'au-
» teur (Marc Polo) dit que la rivière s'appelle Puli Sangan, ce
» qui est un nom des Tartares de l'Ouest qui étaient alors mais-
» tres de cet Empire, et dont il y en a maintenant plusieurs à
» Pe Kim mêléz avec les Orientaux. Elle s'appelle en chinois
» Hoèn ho ou rivière trouble, parce que la rapidité de son cours
» entraîne beaucoup de terrain qui la rend trouble et pleine de
» limon. Il dit que ce pont a vingt-quatre arcades quoiqu'il
» n'en ait que treize ; et que beaucoup de bâtimens naviguent
» sur cette rivière, ce qui est impossible car encore qu'elle ait
» une grande abondance d'eau, elle n'est pas navigable à cause
» du grand nombre de chûtes, de tournans et de roches dont
» elle est pleine. Ce qui a fait tomber Marc Polo dans ces erreurs
» est que trois lieuës plus loin vers l'Oüest, il y a une autre
» rivière et un autre pont de vingt-quatre arcades. Les cinq du
» milieu sont faites en voûte : les autres sont plates et couvertes
» de fort longues et fort larges tables de marbres, toutes fort
» bien travaillées et taillées en ligne droite. Au milieu de ce
» pont on voit les colonnes dont parle Marc Polo dans sa des-
» cription. La rivière s'appelle Ciêu lî hô ou rivière de verre,
» parce qu'elle est claire, paisible et navigable ; et ainsy je croy
» que cet auteur s'est trompé en confondant les deux rivières
» et les deux ponts. Le premier est le plus beau de la Chine et
» peut-être du monde, comme il dit, tant pour l'excellence de
» l'ouvrage, que pour la matière dont il est fait. Il est tout de
» marbre blanc très fin et très bien travaillé et d'une architec-
» ture parfaite, les rebords ont cent quarante colonnes, soixante-
» dix de chaque côté. Elles sont éloignées l'une de l'autre d'un
» pas et demy, et séparées par des cartouches faites d'une belle
» pierre de marbre où l'on a cizelé diverses sortes de fleurs, de
» feüillages, d'oyseaux et d'autres animaux ; ce qui forme un
» ouvrage aussi magnifique qu'il est parfait et admirable. A
» l'entrée du pont qui regarde l'Orient il y a de part et d'autre
» deux beaux piédestaux fort élevés avec des tapis de marbre
» au-dessus, sur lesquels sont deux lions d'une grandeur
» extraordinaire et faits en la manière que les Chinois les repré-
» sentent. Entre les jambes de ces lions, sur leur dos, sur leurs
» côtez et sur leur poitrine, on a taillé dans la même pierre de
» marbre, avec une beauté et une délicatesse surprenante,
» quantité de lionceaux dont les uns se pendent aux lions, les

Digitized by Google

» autres sautent et les autres montent ou descendent. A l'autre
» bout du côté de l'Occident, on voit aussi sur deux piédestaux
» deux enfans du mesme marbre, travaillez avec autant d'art
» et de perfection que les lions. Marc Polo a oublié de faire
» mention des uns et des autres, à moins qu'ils n'ayent esté
» ajoûtez depuis.

» Les Chinois disent qu'il y a deux mille ans que ce pont a
» esté bâty, sans que jusqu'à nos jours il eût souffert aucun
» dommage. »

On voit un peu plus loin, à propos d'une inondation extraordinaire qui eut lieu en 1668 : « Cette mesme inondation entraîna
» plusieurs rochers qui, heurtans contre les piles de ce pont
» célèbre, les ébranlèrent de telle sorte que deux arcades furent
» renversées.

Dans une note du traducteur nous trouvons : « le père Gres-
» lon ajoûte que le reste de ce pont tomba le vingt-sixième du
» mois d'Aoust de la même année. Il dit qu'il s'appelait Lo-Co-
» Kiao, qu'il y avait mille ans qu'il estait basty et qu'il n'était
» qu'à six lieues de Pe-Kim. Les P.P. Rougemont et Intorcetta
» confirment dans leurs relations la chute du reste de ce pont,
» le vingt-sixième d'Aoust 1668, mil trois ans après sa fonda-
» tion, et le premier dit que le même pont avait trois cens
» soixante pas de longueur. »

L'auteur dit un peu plus loin : « Il y a dans les quinze pro-
» vinces trois cens trente-un ponts célèbres, à peu près comme
» celuy dont nous avons parlé cy-devant. »

Un autre pont est décrit ainsi dans le même ouvrage : « Le
» pont sur lequel on traverse le fossé qui environne ce palais
» (le palais de Pe Kim appelé Chum hoa tien ou palais de la
» fleur doublée) est un ouvrage merveilleux. C'est un dragon
» d'une grandeur extraordinaire qui a dans l'eau les deux pieds
» de devant et les deux de derrière, pour servir de piles et qui
» avec le corps qu'il plie fait l'arcade du milieu et deux autres ;
» l'une avec la queuë, et l'autre avec le col et la teste. Il est fait
» de grandes pierres de jaspe noir, si bien jointes et si bien
» travaillées, que non seulement il paraît être d'une seule
» pièce, mais il représente encore un dragon fort au naturel. »

Ces extraits prouvent que les magnificences des ponts chinois ont été décrites depuis fort longtemps et que si les descriptions

Digitized by Google

de l'un d'eux faites par Marc Polo et par le père de Magaillans diffèrent sur certains points, la description donnée par le *Mechanical World*, ne se rapproche que vaguement de celles-ci.

Le chiffre trois cents est toutefois cité par Marc Polo et par le *Mechanical World*, mais s'appliquant à des unités fort différentes. Le premier dit que le pont a trois cents pas de longueur et le second dit qu'il a trois cents piles. Ce n'est pas suffisant pour conclure à une grande analogie entre les deux descriptions.

En tous cas la question de savoir si le pont de Sangang existe encore et s'il a été reconstruit par les Chinois doit être facile à éclaircir, l'empire des Célestes étant maintenant plus accessible.

Il faut avouer que si l'histoire est difficile à écrire, la géographie ne l'est pas moins.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

dans la Ville du Havre, aux XVIIe et XVIIIe Siècles

par M. V.-E. VEUCLIN

Membre correspondant (1)

AVANT-PROPOS.

En 1866, à l'occasion du Congrès de l'Association normande tenu au Havre, M. Victor Toussaint, avocat et administrateur du Bureau de bienfaisance de cette ville, présenta un remarquable mémoire sur l'assistance publique au Havre durant les deux derniers siècles. M. Toussaint rappela qu'elle se fit par deux institutions : 1° la Miséricorde, association séculière et privée, née dans la première moitié du XVIIe siècle ; 2° l'Hôpital général de St-Jean-Baptiste, établi en 1668.

Je me bornerai donc, dans ce modeste travail, à donner quelques notes complémentaires, que je crois inédites, à l'excellent ouvrage de mon érudit devancier. (2)

---

(1) Communication faite au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1897.

(2) Il convient aussi de citer les savantes tudes de M. Alphonse Martin sur les établissements hospitaliers du Havre et des environs, publiées depuis 1879, et qui traitent si magistralement la question de l'assistance publique dans une région qui m'est à peu près inconnue.

Digitized by Google

I

LES ORIGINES DE LA MISÉRICORDE.

Saint Vincent-de-Paul, on le sait, est le créateur de ces admirables associations de *Dames de Charité* qui, à partir de 1617 (1), se répandirent si promptement dans toutes les provinces de la France.

Il est donc supposable que ce fut sous l'inspiration et peut-être à l'initiative du grand philantrope chrétien qu'une confrérie de Dames de Charité fut érigée au Havre avant 1648, puisque sous la date du 4 août de la dite année, on voit les *Dames préposées et nommées pour la subvention des pauvres de la Miséricorde,* présenter aux gouverneur et échevins de la ville, une requête afin d'être autorisées à recevoir des capitaines de navires arrivant de la pêche à la morue, le *poisson coupé*, pour une partie être vendue au profit des pauvres et le surplus servir à leur nourriture; cette requête, communiquée aux parties intéressées, fut accueillie favorablement par elles; et elles accordèrent, en outre, quatre ou cinq poignées de morue, suivant l'importance du chargement. (2)

De même que partout, la Miséricorde du Havre était composée de dames ou de demoiselles des familles les plus considérées de la ville, qui se faisaient un honneur et un devoir d'en faire partie. C'était par leurs soins que l'on connaissait les véritables indigents, les pauvres honteux; leur zèle les portait à visiter les malades, les affligés, à leur porter du secours et des consolations; par ce moyen tous étaient assistés et aidés.

Ce fut, je crois, sur l'instigation de l'abbé Nicolas Grémont, curé du Havre jusqu'en 1655, qu'eut lieu l'érection de cette confrérie dont l'abbé Bourdon (Michel), docteur en théologie à la Faculté de Paris, prit la direction à partir du 21 décembre 1655. (3)

---

(1) La première confrérie de Dames de Charité, érigée à Châtillon-les-Dombes, dont Vincent-de-Paul était curé, fut règlementée le 23 août 1617.

(2) Toussaint. — On verra plus loin qu'en 1686, ce privilège fut étendu, à moins, toutefois, qu'il n'y ait erreur de date.

(3) Par suite de la résignation de M. Grémont, l'abbé Bourdon devient curé de

Digitized by Google

Cependant, si l'on en croit M. Toussaint, ce ne fut qu'en 1669 que les Dames de Charité prirent pour chef le curé de la ville. Or, le 23 mai de ladite année, avait eu lieu la prise de possession de la cure de Saint-Michel d'Ingouville et de ses annexes Saint-François et Notre-Dame-du-Havre par Me Jean-Baptiste-Declieu, docteur en décrets, (1) sur le compte duquel M. Toussaint s'exprime en ces termes :

« En 1669, la cure du Havre était occupée par le respectable curé Declieu qui, par sa science et son zèle éclairé, a laissé au Havre de profonds souvenirs. Les Dames de la Miséricorde l'appelèrent à présider leurs réunions. Dès lors, ces réunions se tinrent au presbytère ou à la sacristie de l'église Notre-Dame, le dimanche après vêpres.

» Sous cette présidence, les dames se constituèrent en congrégation sous le titre et invocation de Notre-Dame de la Miséricorde.

» Par une bulle du 6 août 1681, le pape Innocent XI accorda une indulgence plénière et une indulgence *in articulo mortis* à toutes les associées qui satisferaient aux prescriptions de la bulle. Les statuts de l'association furent approuvés, le 20 octobre 1684, par Etienne de Fieux, grand-vicaire de Monseigneur Rouxel de Medavy, archevêque de Rouen. » (2)

Deux ans plus tard, le 5 novembre 1686, par arrêt portant règlement général pour la ville du Havre, la Miséricorde eut la concession d'une poignée de morue à recevoir par chaque navire venant de Terre-Neuve. (3)

Saint-Michel d'Ingouville et de ses annexes Notre-Dame et Saint-François. (*Arch. dép. de la Seine-Inférieure : G. 6125.*)

(1) Il avait été présenté par le duc d'Enghien en sa qualité de seigneur de Graville. (*Arch. dép. de la Seine-Inférieure : G. 6129.*)

L'article 22 des lettres patentes de l'hôpital général du Havre datées du 16 Mai 1669, portent reconnaissance et autorisation des charités faites pour les pauvres de la Miséricorde.

(2) Ce règlement, composé de 33 articles, fut imprimé au Havre, en 1735, chez la veuve G. Gruchet et S. Faure, imprimeur et marchand libraire, en un petit volume in-16 de 24 pages, dont il n'existe probablement qu'un seul exemplaire qui se trouve dans les archives du Bureau de bienfaisance (Toussaint).

(3) En 1768, cette concession n'existait plus ; elle avait été retranchée par ordre du ministre.

Digitized by Google

II

L'ÉCOLE DE DENTELLE.

Jusqu'en 1743, la Miséricorde du Havre ne semble s'être préoccupée que de procurer des soulagements aux pauvres et aux malades; mais en ladite année, pour répondre à la pensée de leur saint fondateur Vincent de Paul qui, dès 1620, s'était préoccupé de donner aux enfants pauvres le moyen de gagner leur vie par un travail manuel, les Dames de Charité résolurent de créer aussi une école manufacturière pour les filles.

Or, depuis la fin du XVIe siècle, la fabrication de la dentelle était la principale occupation des femmes et filles des pêcheurs et des mariniers, (1) et à la fin du XVIIe siècle, la dentelle du Havre était très recherchée; (2) mais il n'y avait point d'autre école que celle établie à l'Hôpital général, où se trouvaient beaucoup d'enfants et qui était alors en décadence. (3)

Les Dames de Charité résolurent donc de vulgariser davantage ce genre de travail particulier à la ville du Havre en faveur des jeunes filles de familles indigentes; le corps de ville appuya leur projet et le 7 juin 1743, il adressa à l'archevêque de Rouen une supplique en laquelle il expose d'abord que le curé ayant réclamé contre le mauvais état du cimetière de la ville, il avait été acheté un pré pour en servir, mais que ledit curé avait changé d'avis; les officiers municipaux ajoutent :

« Pour prévenir les mauvaises mœurs d'une quantité de » pauvres filles qui n'ont dans leur jeunesse d'autre profession » que d'aller pêcher des moules le jour et la nuit avec des gar-

---

(1) En 1692, le gouverneur portait à 20.000 le nombre de femmes s'occupant à ce travail. (Mme Burq-Palliser, *Histoire de la Dentelle*, Paris, Didot, 1891, in-4°).

(2) Une pièce non datée, mais du XVIIe siècle, porte que Nicolas Longuemare, marchand de dentelle au Havre, fait embarquer dans le *Gabriel-André*, pour Cadix, un ballot de dentelles contenant six caisses. Vers 1644, Catherine d'Orléans dite Mlle de Longueville, « fit venir des maîtres ouvriers en dentelles, du Havre-de-Grâce, et « instruire le pauvre peuple dans ce genre de travail.... » Cette école de dentelle d'Etrepagni fut tenue par les Bénédictines.

(3) Le produit de la dentelle, à l'Hôpital général, s'éleva de 1.000 à 1.200 livres mais en 1709, ce chiffre était tombé à 250 livres environ.

(*Arch. de la Seine-Inférieure : C. 997*)

Digitized by Google

» çons de leur âge, où presque toujours elles perdent leur inno-
» cence, les maire et échevins, de concert avec les dames de
» la Miséricorde qui prennent soin des pauvres honteux, vou-
» loient se prêter à l'établissement d'écoles publiques pour faire
» apprendre gratuitement à ces jeunes filles à faire de la den-
» telle et ce, sous la direction de M. Rouzée, prêtre de cette
» ville, qui pendant très longtemps a été chargé du soin de la
» distribution des aumônes et de la visite des malades de la
» Miséricorde et qui avoit d'ailleurs la confiance de quantité de
» personnes charitables qui vouloient bien contribuer à cet
» établissement; M. Rouzée n'a pu obtenir à ce sujet l'agrément
» de M. le curé. Il paroît aussi que l'établissement projetté de
» faire venir des sœurs capables pour l'instruction des petites
» filles n'étoit pas de son goût, et on a lieu de croire que celuy
» des frères de Saint-Yon pour les garçons, le seroit encore
» moins. On prend la liberté d'observer qu'aucune ville cepen-
» dant n'auroit plus besoin d'instruction que celle-cy, puisque
» à la réserve des dimanches de l'Avent et d'une partie du ca-
» rême, il n'y a jamais icy ny catéchisme, ny remontrances. (1)»

Cette critique à l'égard du curé produisit-elle l'effet attendu, et l'école de dentelle fut-elle créée malgré l'hostilité de ce singulier prêtre? Il est permis de le croire, car on verra plus loin qu'en 1761, la fabrication de la dentelle était enseignée avec succès aux jeunes filles pauvres.

III

L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN PROTECTEUR DE L'ÉCOLE.

Le 28 juillet 1759, Monseigneur Dominique de la Rochefoucauld prit possession du trône archiépiscopal de Rouen et peu après, il se montra un digne émule de saint Vincent-de Paul.

Or, l'éminent prélat témoigna pour la ville du Havre une sympathie particulière qui s'affirma en 1761, et dont voici tout au long les intéressantes circonstances :

Lors de sa visite pastorale au Havre, le bon archevêque s'était

(1) Arch. de la mairie du Havre : Canevas de la requête.

Digitized by Google

proposé de réorganiser l'école manufacturière de cette ville; et, le 28 septembre de ladite année. De son château de Gaillou, il écrivait aux Dames de la Miséricorde du Havre, la lettre suivante :

Je vous avoue, Mesdames, que je me suis occupé des moyens de procurer aux jeunes filles du Havre une éducation chrétienne, et en conséquence j'avois envie de vous envoyer quatre filles de la Providence ou autres également capables de remplir cet objet intéressant. Comme je suis persuadé que le bien spirituel de la jeunesse vous tient encore plus à cœur que les avantages temporels, je pense que celles qui rempliront cette sainte carrière méritent la préférence ; les garçons exigent aussy quelque attention, il me semble que les frères des écoles chrétiennes y feront beaucoup de bien, c'est là leur talent, ils sont encore plus utiles dans les villes maritimes, mais comme il n'est pas possible que je fasse tout, je voudrois que la ville fournit au moins le logement et les ustensiles des uns et des autres. Je vous prie de me faire part de vos observations avant que de prendre un party. Comme j'ai grande envie de faire plaisir à la ville du Havre, je voudrois savoir son goût et ses dispositions.

J'ay l'honneur d'être, Mesdames, etc.

+ DOMINIQUE, arch. de Rouen.

Le 6 octobre suivant, cette lettre est communiquée par Mme Haize et M. Le Monnier aux échevins de la ville qui, le même jour, informent l'intendant de Rouen de cette communication ainsi que des pressantes sollicitations des Dames de Charité de concourir à des vues si utiles pour le bien général. Les officiers municipaux (1) demandent donc l'autorisation d'y contribuer par une somme de 400 livres par an pour les loyers des logements nécessaires, et pour 3 ou 400 livres une fois payées pour l'établissement des ustensiles et meubles.

De leur côté, les Dames et administrateurs de la Miséricorde font, le lendemain, cette réponse à l'archevêque :

Monseigneur,

Nous venons de communiquer votre gracieuse réponse à Messieurs nos Echevins qui nous ont paru très satisfaits et reconnaissants de votre zèle et de votre charité pour les garçons et les filles de cette

(1) MM. Laignel de Favretot ; — Duchemin ; — Collet de Cantelou ; — Jonas Eustache ; — G. Lampel ; — Amelin.

Digitized by Google

ville en nous promettant d'en instruire sur le champ M. de Brou pour luy demander en même temps son agrément sur les conditions que Votre Grandeur demande à la ville, avant de poser la dernière pierre à votre pieux établissement. Nous avons tout lieu, Monseigneur, de nous flatter d'une réponse très favorable dont nous nous ferons un devoir d'en informer aussitôt Votre Grandeur, afin qu'elle puisse nous envoyer les maîtres et maîtresses qu'elle jugera les plus convenables pour le plus grand bien de cette bonne œuvre dont Votre Grandeur ne se propose, selon ce qu'elle nous laisse entrevoir, qu'une partie de nos vues qui est le bien spirituel. Le temporel n'est cependant pas moins essentiel selon nous, Monseigneur (puisque Votre Grandeur nous permet de lui faire nos observations), car sans un métier qui puisse mettre le pain en main aux filles, que deviendront-elles? ne seront-elles pas exposées, Monseigneur, aux mêmes dangers de se perdre et ne se verront-elles pas réduites dans la dure nécessité de s'abandonner à toutes sortes de vices pour vivre (leur père et mère qui peuvent leur être enlevés à chaque instant surtout dans un port de mer, n'ayant pas le moyen de les nourrir par eux-mêmes), raisons qui nous a fait jeter les yeux sur les sœurs de Saint-Dominique de cette ville qui sont en état de leur procurer l'un et l'autre bien, selon la note incluse des exercices qui se pratiquent avec succès dans votre école où il y en a surtout deux d'un mérite presque unique par leur capacité et leur talent merveilleux à éduquer la jeunesse et à enseigner les dentelles avec une facilité et une rapidité si grande qu'un grand nombre d'enfants ont fait sous elles en si peu de temps des progrès si surprenants que nous ne pouvons nous empêcher de les préconiser.

Si Votre Grandeur veut se les conserver, elle n'auroit que deux sœurs de la Providence ou autres à nous envoyer (nous remercierions les autres), mais il seroit à souhaiter, Monseigneur, que ces deux sœurs, outre leur talent particulier d'enseigner la lecture, la religion et l'écriture, fussent en état d'apprendre aux filles qui n'ont pas la main assez alerte pour le fuseau, à filer soit le cotton ou la laine, talent dont on pourroit se servir selon les circonstances. Il n'en coûteroit pas plus à Votre Grandeur pour ces quatre maîtresses et elle auroit la satisfaction de procurer en même temps aux filles de cette ville deux secours aussi essentiels l'un que l'autre (l'instruction pouvant se faire pendant le travail excepté la lecture par laquelle on commenceroit la classe qui seroit terminée par l'écriture), car le travail est un fameux frein contre le libertinage et un aiment nécessaire pour engager les mères à envoïer exactement leurs enfans aux écoles qui sans cela seroient assés souvent désertes.

Quant aux frères des écoles chrétiennes, ils feront un très grand

Digitized by Google

bien en cette ville, par leur talent particulier qui sera très avantageux à nos garçons vû leur ignorance en tout genre.

Nous avons, Monseigneur, assuré Votre Grandeur que ses établissements seront toujours bien dirigés tant par le choix que nous sommes en état de faire des vrais pauvres de la ville qui nous sont tous connus, l'exactitude que nous aporterons à veiller sur vos maîtres et maîtresses et l'ouvrage des enfans, que par l'aisance que nous aurions de punir les pères et mères qui négligeroient de les envoyer aux dites écoles en leur retranchant l'aumône que nous distribuons tous les mois selon leur misère.

Nous sommes, Monseigneur, avec un très profond respect,

De Votre Grandeur,

Les très humbles et très obéissantes servantes et serviteurs les Dames et Prêtres de la Miséricorde du Havre.

CARRION, curé du Havre.
DEBRAY-HAIZE.
P. T. DE NEUFVILLE.
LEMONNIER, prêtre.
J. L. MELEY, prêtre.

Havre, le 7 octobre, 1761.

Etat des exercices qui se pratiquent dans l'école de la Miséricorde du Havre établie et fondée par Monseigneur l'archevêque de Rouen :

L'école ouvre dans l'été à sept heures jusqu'à douze, et recommence à une heure jusqu'à six ; dans l'hiver, dès le commencement du jour jusqu'à la fin excepté depuis midy jusqu'à une heure.

Il y a quatre maîtresses, deux sont occupées à enseigner continuellement les dentelles, les deux autres à veiller sur le travail des enfans. On fait à tous les enfans le catéchisme pendant le travail, lire, écrire, prier Dieu matin et soir et l'ouvrage se termine par le champ (*sic*) des cantiques.

Il ni a de congé que celuy de la fête de Saint-Dominique, ni aucunes vacances ; les enfants sont instruits gratis et ne sont reçus qu'avec une attestation de pauvreté donnée par les Dames ou prêtres de la Miséricorde.

L'intendant de Rouen se montra aussi très favorable aux établissements projetés par l'archevêque et après en avoir conféré avec lui à Gaillon, le 30 du même mois d'octobre, il informa les maire et échevins du Havre qu'il seconderait autant qu'il

Digitized by Google

dépendrait de lui, un établissement aussi utile et que, malgré la situation fâcheuse où se trouvaient les revenus de la ville, il les autorisait bien volontiers à donner 400 livres chaque année pour le loyer du logement nécessaire et à fournir les ustensiles et meubles qui seraient demandés jusqu'à concurrence de 400 livres une fois payés ; et pour que la ville retire tous les avantages qu'elle doit espérer de cette nouvelle dépense, l'intendant fait part aux officiers municipaux de quelques détails dans lesquels il est entré avec l'archevêque :

Il se propose de vous envoïer trois frères des écoles chrétiennes pour l'éducation des garçons et il m'a promis de vouloir bien choisir ceux qui seront également propres à fournir une éducation chrétienne et à enseigner l'arithmétique, l'écriture et quelques autres sciences utiles pour la navigation.

A l'égard de l'éducation des filles, les Dames de la Miséricorde lui ont paru désirer qu'elle fût confiée aux sœurs de Saint-Dominique de votre ville et il veut bien y consentir d'après les témoignages qu'elles lui ont rendu de leur piété et de leurs talents pour élever la jeunesse. Elles concilient parfaitement, à ce qu'il paroît, les exercices spirituels avec les travaux nécessaires pour remédier aux désordres qu'entraîne après elle la misère et l'oisiveté. Et M. l'archevêque désire comme les Dames de la Miséricorde que l'on suive ces deux sujets en même temps... Il est d'avis de conserver les deux sœurs dentellières ; mais il faut en même temps engager les Dames de la Miséricorde à en choisir quelqu'une qui soit en état d'apprendre aux filles à filer le coton ou la laine et si l'on ne pouvoit pas espérer d'en trouver parmi ces religieuses il faudroit prendre une maîtresse fileuse soit à Rouen, soit dans le pays de Caux, qui pût former des élèves et introduire cette industrie dans votre ville.

Je vous exhorte à donner tous vos soins pour le succès de cet établissement. J'en apprendroi avec bien du plaisir les progrès et je vous prie de m'en informer exactement.

Cette lettre, reçue le 1er novembre, est immédiatement communiquée au Bureau de l'hôpital général et Hôtel-Dieu de Saint-Jean-Baptiste du Havre, composé du curé de la ville, MM. Baudry, Lesage et C. Delaunay, lesquels, le 4 novembre, se réunissent et prennent la délibération suivante :

Mme Etienne de Bray, épouse de M. François Pierre Haize, lieutenant-général du bailliage de la ville du Havre, et par Mme Catherine Prévost-Tournion, épouse de M. de Neuville, lesdites dames Haize et

Digitized by Google

de Neuville, supérieure et trésorière des pauvres de la Miséricorde dudit lieu, a été exposé que sur la représentation qu'elles avoient faites à Monseigneur l'archevêque sur la nécessité d'établir en cette ville plusieurs écoles publiques pour y enseigner aux pauvres enfans des deux sexes, à lire, à écrire et leur y apprendre différens métiers qui pourroient leur être par la suite, très avantageux en leur procurant les moyens de gagner honnêtement leur vie, elles auroient reçu une réponse favorable, non seulement de la part dudit Seigneur archevêque, mais encore de la part de Monseigneur l'intendant de cette province... ; or, comme par ces lettres y représentées l'intention de Monseigneur l'archevêque et l'intendant de Rouën, est d'envoyer des frères des écoles chrétiennes et autres pour l'éducation des pauvres garçons et des pauvres filles de cette dite ville, à la charge seulement de fournir par la ville des logements convenables pour tenir les dites petites écoles publiques, pourquoi les dites dames exposantes demandent à ce qu'il plaise au bureau consentir que le logement occupé actuellement par le sieur François Oursel soit dorénavant occupé par telles personnes que mon dit Seigneur archevêque jugera à propos d'envoïer... Le bureau .. a délibéré et consenti que le logement destiné ordinairement pour les petites écoles de la paroisse de Saint-François de ce lieu et actuellement occupé par ledit sieur Oursel, soit occupé par tels sujets qu'il plaira à mondit Seigneur archevêque de Rouen envoïer à cet effet... (1)

D'autre part, le 7 novembre, les officiers municipaux du Havre répondent à l'intendant de Rouen qu'ils chercheront toujours à concourir, par tous les moyens possibles, au plus grand bien de l'établissement formé par l'archevêque, tant pour l'éducation chrétienne que temporelle, de la jeunesse de la ville qui croupit, par pauvreté, dans la plus crasse ignorance et dans l'oisiveté, germe de tous les vices.

Le 11 novembre, l'archevêque écrit aux maire et échevins du Havre qu'après en avoir conféré avec le supérieur général des frères des écoles chrétiennes, les trois demandés ne pourraient être envoyés qu'au mois de septembre prochain après que le visiteur aura examiné le local (2) ; il réitère que son intention

(1) *Arch. de la Mairie du Havre* : p. 9.

(2) Reprise en 1764, la question de l'établissement des frères fut résolue négativement. Quelques-uns des documents qui précèdent ont été publiés, en partie, dans l'excellent et substantiel ouvrage de M. T. Garsault : *Histoire de l'enseignement primaire au Havre;* 1889. Voir aussi : *Histoire de la Ville du Havre*, par A.-E. Borely ; 1880-1881.

Digitized by Google

est de donner dès cette année la somme de 600 livres qu'il avait destinée pour les maîtresses.

A la date du 13 mai 1762, les Dames de la Miséricorde réclamaient les secours qui leur avaient été promis par les officiers municipaux et que ceux-ci s'empressèrent évidemment de leur accorder, car, peu après, on ouvrit trois classes présidées par six maîtresses et on y vit plus de 120 jeunes filles occupées au travail de la dentelle. (1)

Les succès de cette école de dentelle furent si grands qu'ils inspirèrent un poète local, qui présenta à l'un des derniers concours de Palinod de Caen, la poésie suivante :

En l'honneur de l'Immaculée-Conception

ODE

Sujet : *Trait de bienfaisance de M. de la Rochefoucault, archevêque de Rouen qui, depuis son entrée dans ce diocèse, soutient au Havre-de-Grâce une école de travail pour les enfans du sexe.*

Mars s'applaudit de ses ravages :
Devant lui se taist l'univers !
Doit-on prétendre à ses hommages,
Quand on l'accable de revers ?
Tombez, prestige de la gloire :
Le favori de la victoire
Ne sera plus qu'un destructeur,
De son nom le siècle s'honore...
Peuple ingrat ! souvent il ignore
De tes plus grands biens l'humble auteur.

Rachel languit dans les alarmes :
Les cris aigus de sa douleur,
Suivis du torrent de ses larmes
Frappent les airs, percent mon cœur.
De ses enfans environnée,
Gémissant sur leur destinée

(1) *Origine de la maison de la Miséricorde de la Ville du Havre, ses perfectionnements successifs et sa situation actuelle.* Le Havre, S. Faure, imprimeur du Roi. 1882, in-8° de 15 p. Je dois à l'obligeance de M. Homont, du Havre, la communication de cette notice très rare.

Digitized by Google

Dont tes maux commencent le cours...
Comment exprimer sa souffrance,
Quand sur son sein, dans l'indigence,
Pâtit l'aurore de leurs jours?

Sèche tes pleurs, ô tendre mère :
Pour toi se lève un jour serein.
Ne crois pas que Dieu dans sa colère
Le ciel soit devenu d'airain.
« Qui donne aux oiseaux leur pâture,
« Veille sur toute la nature,
« Etendra sur toi sa bonté... » (1)
De ce Dieu voici le ministre :
Au trouble, à la crainte sinistre
Succédez, ô sécurité.

A la splendeur d'un nom antique,
Se joint l'éclat de ses vertus
Qu'anime un désir héroïque,
Le désir qui fait les Titus.
Humanité, ta vive flame
Guide, pénètre sa belle âme
Et tu décèle tes ressors :
A tes impulsions fidèle
La dextérité de ton zèle
Ouvre et dispense tes trésors.

Qu'aperçois-je, aimable retraite,
Champs solitaires de Gaillon,
Où Cérès toujours inquêtte,
Traçoit à regret son sillon !
Vos colons m'offrent les prémices
Du bonheur qu'à ses soins propices
Sauront étendre à mille endroits ;
Et des récoltes abondantes
Sont dans leurs plaines florissantes
Le prix qu'il préfère à ses droits. (2)

---

(1) Ces trois vers sont pris dans Racine.

(2) En 1760, M. l'archevêque a détruit sa garenne de Gaillon, comme nuisible à l'agriculture de ses voisins.

Digitized by Google

Enfans qui du sexe et de l'âge
Présentez la double saveur,
Simple, mais vrai, votre langage
Rend un éloge plus flatteur. (1)
Dites : « Il nous ouvre un azyle
» Où notre jeunesse facile
» Se forme aux arts, croit aux vertus ; »
Dites : « De sa main paternelle
» La largesse toujours nouvelle
» Verse ses pieux tributs. »

La nature y reprend ses charmes :
Et Rachel bénissant son sort,
Dans les objets de ses allarmes,
Trouve sa joie et son support.
Doux fruits de leur naissante adresse (2)
Que récompense une caresse,
Dans ses mains réunis chaque jour
Comblez ses vœux : soïez le gage
Des biens qu'au déclin de son âge
Elle tiendra de leur amour.

Que ce lieu soit l'écœuil des vices !
Insidieuse oisiveté.
Que jamais tes fausses délices
N'en corrompent la pureté !
Toi qui triomphe des obstacles,
Travail constant, que tes miracles
Y trouvent le plus libre accèz !
Mais fuis, ô luxe condamnable
Qui rends inutile ou coupable
L'art couronné par le succèz !

Brillant métal, obtiens la grâce
Du censeur le plus rigoureux,
Quand sous ton symbole efficace
Se voit la manne des cieux.

---

(1) *Ex ore infantium perfecisti laudem.*

(2) Le produit du travail de chaque enfant est remis aux pères et mères.

Digitized by Google

Sous la bienfaisance du Sage,
Lui seul épure ton usage ;
Soutiens, consomme son projet
De compter (comme dans cet asyle)
Chaque instant de sa vie utile
Par un essaim d'heureux qu'il fait.

ALLUSION

Dans les yeux d'un emblème juste,
Vierge, que célèbrent nos chants,
Le sage, ce pasteur auguste
En suggère un des plus frappants.
Les bienfaits qu'il répand en père
Font fuir l'hydre de la misère,
Commencent un sort gracieux...
Devant vous l'hydre du Ténare
Fuit, et votre pouvoir prépare
Le tems promis des jours heureux.

Oculi ejus in pauperem respicient.
Ex. psalm. 10. (1)

IV

LA MISÉRICORDE SOUS LOUIS XVI.

Laissons un instant l'école de dentelle et voyons quel était, vers 1774, l'*état de l'établissement de charité subsistant au Havre sous la dénomination de Miséricorde :* (2)

La Miséricorde est une société de Dames respectables de la ville du Havre qui se dévouent à l'envi au service des pauvres de ladite ville, du consentement et avec l'aide de M. le curé, qui est le chef né de cette congrégation, lequel est représenté par trois prêtres qu'il choisit dans son clergé pour les associer à la bonne œuvre, ne pouvant pas être partout en personne.

Cet établissement, qui a plus de 100 ans d'existence, et qui devient

(1) Archives dép. du Calvados : *Université.*

(2) Cet *état*, en double exemplaire, se trouve aux archives de la Seine-Inférieure : C. 997.

Digitized by Google

considérable, pénible et dispendieux de jour en jour, a pour but le soulagement des pauvres ; en conséquence, pour y parvenir efficacement, vers la fin de l'année, aux jours et heures indiqués, les Dames s'assemblent chez le sieur curé, et là elles procèdent au choix et nomination de deux d'entr'elles pour le service de l'année qui va commencer. La première est élüe et nommée supérieure, et la seconde trésorière et distributrice. La fonction essentielle de la supérieure est de prier par la ville une Dame de vouloir bien prendre la bourse des pauvres pour quêter pendant une semaine, dans la principale église, tous les matins de 7 ou 8 heures jusqu'à midy, et ainsi de fournir pendant le cours de son année 52 quêteuses dont elle reçoit les quêtes et dont elle tient un état. C'est le produit de ces mêmes quêtes qui fait presque tout le fond des distributions et dépenses, fond par conséquent bien casuel et bien incertain et qui demande beaucoup de circonspection pour pouvoir se maintenir et faire face à tous les engagements.

Les fonctions de la seconde Dame ou de la Dame distributrice sont fort multipliées et d'un très grand détail : un de ses principaux objets est de faire trois fois par semaine, savoir les lundy, mercredy et samedy, une ou plusieurs grandes chaudières de boüillon relativement au nombre des malades, que le prêtre de semaine qui les visite, a déclaré avoir, et qu'ensuite il distribüe lui-même ; car des trois prêtres associés par M. le curé, il y en a toujours deux qui sont chargés alternativement de semaine autre, de visiter tous les malades pendant leurs maladies, et de leur fournir ce qui leur est nécessaire ; d'y envoyer le médecin ou chirurgien, et en les visitant et exhortant d'appuïer leurs remontrances d'une aumône pécuniaire toujours relative aux besoins de la maison et aux moyens de la bourse : ce même prêtre de semaine fait encore fournir à ses malades le linge nécessaire. La Dame distributrice en est la dépositaire et fait les remplacements nécessaires ; c'est chez cette même Dame que le Bureau s'assemble tous les mois ; c'est elle encore qui est chargée de visiter les femmes en couches et d'avoir toujours au besoin de petites coffrées pour les enfants nouveaux-nés ; le reste des malades dans tous les quartiers de la ville est la charge et la partie des prêtres.

Monsieur le curé, six Dames et six prêtres font dans la semaine de la Passion une quête générale par toutes les maisons de la ville ; les six Dames de cette quête sont les deux en exercice, les deux de l'année précédente et deux autres que le sieur curé choisit à volonté... Pour abbréger un détail qui pourrait être trop long, et pour présenter plus sommairement l'objet de ce pieux et très essentiel établissement, il faut savoir qu'il se réduit à trois principaux objets.

Le premier objet et le plus considérable par le nombre et la dépense est de fournir aux besoins des familles indigentes mais saines et valides :

Digitized by Google

en conséquence, le premier jour libre du commencement de chaque mois, le Bureau s'assemble chez la Dame distributrice en exercice pendant l'année et détermine, en consultant le registre, ce qu'il convient de donner, soit en argent, pain, linges, habits ou loyers de maison proportionnellement aux besoins connus ; ces registres contiennent le nombre des familles indigentes dans le détail et l'ordre nécessaire pour les bien connoître.

Le deuxième objet, encore plus intéressant pour l'humanité, est de secourir les pauvres et de leur fournir trois fois par semaine pain, cidre, vin, viande, boüillon, argent, linges, médicaments et généralement tout ce dont ils ont besoin pendant le cours de leurs maladies quand elle n'est pas d'une durée trop longue, car alors on est obligé de les faire transporter à l'hôpital vû la modicité des revenus et leur casualité ; dans cette classe des malades sont comprises encore les pauvres femmes enceintes auxquelles on fournit aussi le trousseau de l'enfant ; cet intéressant article n'est guère fondé que sur la quête particulière, que fait un des trois prêtres qui a la liste d'un certain nombre de bienfaiteurs annuels, qui se sont constitués chaqu'un pour un petit contingent, au moyen de quoy il tâche de subvenir aux besoins essentiels de ses malades, et d'intéresser le moins qu'il est possible, le premier objet de dépense déjà considérablement chargé.

Le troisième objet (qu'on peut aussi rapporter à la Religion) est l'entretien de plusieurs écoles où, sous la conduite de neuf maîtresses, plus de cent cinquante petites et jeunes filles sont instruites gratuitement et apprennent à faire et tirer des dentelles afin d'avoir par la suite un métier en main qui en les tirant de l'oisiveté par une occupation honnête, sédentaire et point fatiguante, leur fournisse en même temps un moyen de pourvoir à leur subsistance. Ce dernier objet d'instruction a paru si intéressant à Monseigneur l'archevêque de Rouen, lorsqu'il faisoit la visite de son diocèse en 1761, qu'il a bien voulu de ce moment là se constituer protecteur et bienfaiteur de ces écoles. La vie de cet illustre prélat, trop courte pour son troupeau, finira encore plus tôt pour les pauvres qui verront cesser le cours de ses bienfaits avec elle. (1) Cet établissement également avantageux pour les bonnes mœurs comme pour le bien-être corporel ne porte sur

(1) En 1779 notamment, M. le cardinal de la Rochefoucauld fit, selon son usage annuel, la visite épiscopale d'une portion considérable de son diocèse ; après avoir distribué les aumônes les plus abondantes aux différentes paroisses qu'il visita, touché de la misère particulière ou étaient réduites les veuves, femmes et enfants des matelots, il fournit les moyens aux curés de Dieppe, à ceux de Fécamp, de St-Valery, Veules et autres petits ports dont il était Seigneur, de pourvoir à leurs besoins et de faire chaque semaine une distribution de pain en leur faveur ; « tel » est — ajoutait M. de Crosne au ministre Bertin — l'usage respectable auquel ce

Digitized by Google

aucune base solide et n'a d'autre fondement que celui des quêtes et des charités accidentelles.

Outre les trois objets ci-dessus développés, tous les ans on fournit aux pauvres enfans des deux sexes les habillements les plus nécessaires pour leur première communion ; on fait pareillement chaque année, aux veilles des fêtes de Pâques et de Noël, une distribution générale de pain à environ mille familles pour remédier à la cessation du travail.

Quand les fonds le permettent, on distribue dans l'hyver aux vieilles gens, aux mères qui nourrissent ou qui ont des petits enfants, soit du bois, soit du charbon, ou quelques vêtements de laine tels que gillets pour les hommes ou des camisolles pour les femmes.

Voilà à peu près en quoi consistent les objets de charité de l'établissement subsistant dans les deux paroisses qui composent la ville du Havre et qui y est établi sous le titre et dénomination de Miséricorde.

D'ANGLEMONT.
L. DE NEUFVILLE-MICHEL.

REVENUS ANNUELS DE LA MISÉRICORDE.

Quête journalière depuis 1768, année commune 10,000 livres.

Quête générale et annuelle de Pâques, 1,200 livres. Aumônes accidentelles depuis 1768 (1) 300 livres.

Aumônes secrètes pour les malades, recueillies par un prêtre, 1,600 livres.

Bienfaits particuliers pour l'école, par M. l'archevêque de Rouen, 600 livres.

Rente sur l'hôpital général du Havre, par arrêt du conseil, du 14 avril 1688, 600 livres.

Rente par la communauté des bouchers du Havre, du 5 septembre 1712, 15 livres.

» prélat destine une grande partie des biens ecclésiastiques dont il jouit. » (Lettre du 5 Juillet 1779). *(Arch. de la Seine-Inférieure* : C. 1002).

En 1785, il est qualifié de : cardinal, prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque de Rouen, primat de Normandie, abbé chef supérieur-général et administrateur perpétuel de l'abbaye et tout l'ordre de Cluny, abbé commandataire de l'abbaye de la Très-Sainte-Trinité de Fécamp, seigneur des comtés de Lieppe, Alihermont, Douvrand et autres lieux.

(1) Ces articles ont donné ce produit parce que la paix a fait augmenter le commerce de la ville.

Digitized by Google

Testament de Jacques Frémont, notarié le 4 mars 1722, 15 livres.

Ferme à Bléville (sentence du 17 avril 1697), 300 livres.

Rente sur les décimes du diocèse de Rouen, chargée de 100 livres de rente en faveur d'un étudiant ecclésiastique.

Rente sur le clergé de France (contrat du 6 Janvier 1755), 120 livres.

Rente sur les tailles de Montivilliers (contrat de finance du 30 juin 1724), 35 livres 10 sols.

Rente fieffale due par Pierre la Chèvre, de la paroisse du Petit-Anstot (contrat du 13 février 1748) — Total des revenus : 15,075 livres, 10 sols.

Cet état est certifié sincère par les curé, dames et ecclésiastiques employés au service des pauvres : Mahieu, curé ; — d'Anglemont ; — L. Deneufville-Michel ; — Pajole, prêtre ; — Oursel, prêtre ; — Anfray, prêtre. (1)

V

AGRANDISSEMENTS DE L'ÉCOLE DE LA MISÉRICORDE.

On a vu par l'état précité que neuf maîtresses étaient alors à la tête de cent cinquante enfants. Il fallut donc penser à se procurer un local plus vaste que celui qui avait été concédé par le Bureau de l'hôpital. Or, ce fut, je crois, la présence de Louis XVI au Havre, le 28 juin 1786, (2) qui permit l'agrandissement tant désiré de l'école de dentelle. En effet, à la porte de l'église Notre-Dame, une Dame de Charité, « Mme la comtesse de Villeneuve présenta au Roi la bourse des pauvres et » le monarque, avec autant de dignité que de grâces, y déposa » la sienne » (3) Est-il besoin de dire que l'escorte royale sui-

(1) Le second état porte deux autres signatures : Le Coulteux-Chareau ; — Deneufville-Costé.

(2) J'ai déjà rapporté, aux Assises de Caumont, à Rouen, la première partie du voyage de Louis XVI en Normandie.

(3) Cf. : *Voyage de Louis XVI dans sa province de Normandie*, par Letellier, maire d'Harfleur : 1787, in-12 ; — *Lettre à M.... sur le passage de S. M. Louis XVI d'Honfleur au Havre et son séjour en cette ville*, par Jacques Trupel, professeur d'humanités au Havre : 1786, in-8°.

Digitized by Google

vit l'exemple du généreux souverain et que l'aumônière se trouva remplie d'une somme considérable.

Aussi le 13 décembre de l'année suivante (1787), sous l'impulsion du vénérable abbé Anfray (alors âgé de 56 ans), dont la charité a laissé dans la ville du Havre des souvenirs ineffaçables, la pieuse association décida d'acquérir de l'hospice un terrain situé rue d'Estimauville. Louis XVI, sollicité par M. Mutral, intendant de la marine en ce port, fit fournir par les chantiers de la marine les bois nécessaires à la construction projetée, dont la première pierre fut posée le 19 juin 1788. (1)

Un artiste du Havre, nommé Bertin, exécuta plusieurs gravures de la nouvelle maison dont la façade fut ornée de deux plaques commémoratives, l'une portant les armoiries de France et probablement celles de la ville ; l'autre (2) cette inscription :

LA BIENFAISANCE DE LOUIS XVI
LE ZÈLE PATERNEL DU CARDINAL LAROCHEFOUCAULD
LA PIEUSE LIBÉRALITÉ DES CITOYENS
ONT ÉLEVÉ CETTE MAISON DE LA MISÉRICORDE CONSACRÉE
A L'ÉDUCATION DES PAUVRES FILLES
L'AN DU SALUT MDCCLXXXVIII

∴

L'assemblée provinciale tenue en la dite année à Montivilliers mit aussi en relief l'admirable institution humanitaire du Havre et c'est évidemment d'elle dont il est question dans le procès-verbal où il est dit que « depuis dix ans, dans une des » plus grandes paroisses du département de Montivilliers, il » existe un établissement de charité qui fournit aux pauvres » le pain, la toile, le froc, les couvertures, etc., au tiers de la » valeur et gratis aux vieillards et infirmes, établissement » alimenté par des contributions libres et une quête faite dans » l'église »

Enfin, les curé, prêtres et Dames de la Miséricorde du Havre,

(1) Toussaint. — *Mémoire de 1866.*

(2) La révolution a enlevé la première de ces plaques ; quant à la seconde elle subsiste encore sur l'immeuble en question. Quant aux gravures de Bertin, elles sont rarissimes ; il en existe une aux archives de la mairie du Havre.

Digitized by Google

spécialement chargés du soin des pauvres, envoyèrent à l'assemblée provinciale un *Mémoire sur les pauvres de la ville du Havre et paroisse d'Ingouville,* en lequel on lit :

« Pour fournir à toute espèce de besoins et de nécessités qu'elle embrasse, la Miséricorde n'a point ou presque pas de fonds assurés; sa grande ressource est dans les quêtes qui se font régulièrement dans l'église par les personnes les plus respectables avec un zèle qui n'a point d'exemple ni d'imitateurs. La distribution des aumônes qui se font avec justice et connaissance de cause, soutient la confiance du public et semble les multiplier. Il seroit dangereux de rien innover dans une matière aussi importante et aussi délicate. Si comme le procès-verbal de MM. de l'assemblée provinciale l'insinue, on se détermine à vouloir faire une masse commune, d'où l'on distribueroit des secours proportionnés aux besoins d'un chacun ; n'y aurait-il pas d'inconvénient à craindre?... » Après avoir parlé des pauvres honteux qui échapperaient ainsi à tout secours, le judicieux mémoire ajoute : « Il ne peut y avoir de base sûre et solide que la charité. La charité vraie et sincère ne veut avoir que Dieu seul témoin de ses bonnes œuvres ; elle ne veut pas être gênée par l'obligation la plus légère. La Miséricorde demande seulement qu'on la délivre du nombre infini de mendiants étrangers qui accablent la ville du Havre ; elle rejette le projet de taxe parce qu'elle trouvera facilement dans les travaux, soit dans la charité de ses concitoyens, de quoi fournir à tous les besoins de ses enfants. » (1)

VI

CHUTE DE L'ÉCOLE DE DENTELLE.

On sait que la révolution porta le plus grand trouble dans les institutions charitables de l'ancien régime. Or, plus heureuse que beaucoup, la ville du Havre conserva ses Dames de Charité, et M. Toussaint a dit comment, jusqu'en l'an V (1796-1797), l'administration des secours donnés aux pauvres resta entre leurs mains, malgré les difficultés suscitées par les mesures prises contre les prêtres insermentés ; il ne me reste donc qu'à dire quelques mots de l'école de dentelle à laquelle les mœurs révolutionnaires portèrent un coup fatal, malgré les efforts tentés pour en arrêter la ruine. En effet, le 19 frimaire

(1) *Arch. de la Seine-Inférieure* : C. 2115-2119.

Digitized by Google

an III (9 décembre 1794), la municipalité du Havre-Marat écrivait ce qui suit aux administrateurs du directoire du district de Montivilliers :

« Citoyens. — Vous connaissés l'ancien établissement de » notre commune, connu sous le nom de la Miséricorde, et » vous savés combien cette institution, peut-être unique en » son genre, est nécessaire à cette ville, combien elle mérite » d'être soutenue, qu'elle est même digne de servir de modèle.

» Vous ne devés pas ignorer que, par l'effet des circonstances » et autres causes, cet établissement est prêt à tomber tout-à-» fait, si une main bienfaisante et protectrice ne lui porte un » prompt secours. La loi du 23 messidor, art. 4, permet ces » secours et charge la commission des secours publics de pour-» voir aux besoins de ces sortes d'établissements pour leur » dépense courante.

» En conséquence, le Conseil général de notre commune » adresse une pétition à la dite commission, en y joignant les » tableaux ou états des cy-devant recettes et des dépenses » annuelles; nous y demandons une somme de 4 à 5 mille » livres par mois.

» Nous vous remettons cy-joint les pièces en vous priant, » citoyens, de les appuïer par toutes les raisons qui pourront » estre à votre connoissance pour obtenir ce secours, et con-» server ce précieux établissement.

» Salut et fraternité

» L. Lemesle fils, maire,
» Sery, officier municipal,
» A. Meslay, officier municipal. »

Deux mois plus tard, le 13 pluviose an III (1er février 1795), la municipalité havraise revient à la charge et rappelle la demande des maîtresses d'école (1) de l'hospice dit de la Miséricorde, tendant à avoir une augmentation et désirant connaître leur sort.

Cinq jours après, nouvelle requête de la municipalité au

(1) Il s'agit, je crois, des religieuses dentellières et institutrices que la Terreur avait épargnées.

Digitized by Google

directoire du district, à propos des maîtresses de la maison de secours de la commune, dite de la Miséricorde :

« Vous connaissiés, citoyens, — disaient encore les officiers » municipaux — l'importance de cet établissement dans lequel » il y a une espèce d'attellier ou manufacture de dentelles, et » dans lequel sont instruites de jeunes filles, ce qui les met à » même de pourvoir pendant toute leur vie à leur subsistance : » nous pensons donc que vous êtes bien persuadés de l'urgence.

» Quant aux fonds pour le payement du traitement de ces » femmes, ils le prennent dans la caisse de la maison et vous » savés que ces fonds proviennent des quêtes et autres objets » de bienfaisance. Nous vous prions d'inviter le département à » finir cette affaire pour payer le plus promptement possible » ces malheureuses femmes qui languissent depuis longtemps » après un faible traitement qui leur est si légitimement dû. » (1)

Le directoire du district semble avoir été sourd à ces plaintes réitérées. Or, la fermeture des églises ayant supprimé les quêtes qui s'y faisaient, le cardinal de Larochefoucauld et les prêtres zélés qui soutenaient la Miséricorde ayant dû s'expatrier (2) ou cesser leurs fonctions, les Dames de Charité, nobles pour la plupart, devant être elles-mêmes suspectes dans une ville qui avait ajouté à son nom celui du sanguinaire Marat ; d'autre part, les parures aristocratiques n'étant plus de mise, l'école de dentelle ne put se relever et les habiles dentellières havraises furent probablement réduites à utiliser leurs agiles doigts à confectionner de la charpie et des bandelettes pour panser les nombreuses victimes de la guerre du dedans et du dehors !

En terminant cette incomplète notice, je forme le vœu que les antiquaires havrais recherchent et rassemblent dans le musée de leur ville tout ce qui se rapporte à l'artistique industrie dentellière qui fit jadis la réputation de leur cité ; il serait fort intéressant de voir groupés non seulement des échantillons de dentelles anciennes, mais aussi les ustensiles et velins qui ser-

---

(1) Arch. de la Mairie du Havre : G. C.

(2) Monseigneur de Larochefoucauld ayant refusé de prêter le serment civique quitta Rouen en 1793, et émigra ; il mourut à Munster en 1800.

Digitized by Google

virent à cette fabrication disparue et peut-être oubliée. En soumettant cette idée aux zélés membres de la Société Havraise d'Etudes diverses qui m'ont fait l'honneur de m'admettre dans leurs rangs, j'ai la conviction qu'elle aura une solution heureuse et que bientôt l'histoire de l'art normand s'enrichira de curieuses pages concernant la dentelle du Havre.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA LONGÉVITÉ HUMAINE AU HAVRE

par Alphonse MARTIN

Membre résidant.

Si nous avions l'intention d'étudier la longévité humaine depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, nous ferions remarquer que ce serait par siècles qu'il faudrait débuter pour arriver aujourd'hui à une moyenne de l'existence s'arrêtant bien au-dessous de cent ans !

Mais nous n'avons pas la prétention d'embrasser un sujet aussi vaste et aussi compliqué. Il nous suffira de nous renfermer dans les temps modernes où les documents, plus nombreux et moins vagues, fournissent des données presque mathématiques et bien préférables aux légendes qui se perdent dans le lointain. C'est dans la période comprise entre le XVIIe et le XIXe siècle que nous limiterons ce nouveau chapitre de la démographie havraise. Nous rechercherons si, dans cette suite de trois siècles, il y a eu augmentation ou diminution du nombre de ces privilégiés qui arrivent à la vieillesse ou dépassent le siècle.

Pour obtenir à ce résultat, il nous sera nécessaire de scinder cette étude en deux parties : l'une, pour les octogénaires et les nonagénaires, et l'autre, pour les centenaires.

Le Havre, datant du XVIe siècle, nous aurions voulu commencer cette statistique avec ses origines, mais cela est à peu près impossible a établir, à cause des nombreuses lacunes qui existent dans les registres de l'état-civil et dans les dénombrements de la population havraise ; mais à titre d'avant-propos nons consulterons deux contemporains qui ont parlé d'une

Digitized by Google

façon générale au XVIe siècle, de cette question de l'âge de l'homme.

C'est d'abord Pierre Messie, gentilhomme de Séville, dont les leçons ont été publiées en 1577. En parlant de l'existence humaine, il dit :

« Toute personne studieuse des lettres divines, doit avoir leu » que, lors du premier âge, et auparavant que, par péché, » le général déluge vint sur la terre, la vie des hommes estait » plus longue qu'elle n'est par le présent. Il est certain qu'Adam » a vescu 930 ans ; Seth, 912 ; Cainain (sic) 910. Ainsi descen- » dant de l'un de l'autre le vivre le plus brief estait de 700 ans. » *Et aujourd'hui nous en voyons peu atteindre octante ou nonante* » *et si quelqu'un le passe cela est rare et fort esmerveillable, telle-* » *ment que nous ne pouvons parvenir au dixième de la première vie.* »

Des observations de Pierre Messie, il résulte que déjà, au XVIe siècle, les vieillards octogénaires, nonagenaires et centenaires étaient excessivement rares.

Rabelais ne nous dit pas de son temps combien d'individus parvenaient à un âge avancé, mais il nous donne des conseils pour parvenir à 99 ans ; sa formule est simple et concise :

Lever à cinq, Dîner à neuf
Souper à cinq, Coucher à neuf
font vivre d'ans nonante et neut

On peut ajouter cette variante qui permettait de dépasser l'âge de 99 ans proposé par Rabelais et d'arriver à cent ans :

Pour vivre dix fois dix
faut se lever à six
manger la soupe à dix
le soir, souper à six
et se coucher à dix.

§ Ier. OCTOGÉNAIRES ET NONAGÉNAIRES

Nos renseignements étant encore trop clairsemés pour comparer le nombre de ces vieillards qui ont vécu pendant les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ; nous devons donc nous contenter de

Digitized by Google

deux statistiques se rapportant, la première, au XVIIIe et la seconde au XIXe siècle.

C'est d'abord le tableau des octogénaires et nonagénaires décédés au Havre pendant la période quinquennale de 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, sur une population d'environ 17,000 habitants.

AGES	1782	1783	1784	1785	1786
80 à 84 ans	14	10	22	15	12
85 à 89 ans	6	6	10	9	8
90 à 94 ans	4	1	»	4	4
95 à 99 ans	2	1	»	»	1
	26	18	32	28	25

La moyenne de ces cinq années fournit donc un total de 24 individus de 80 à 100 ans, c'est-à-dire 140 par 100,000 habitants.

Si nous rapprochons de ces chiffres ceux des années correspondantes du XIXe siècle, c'est-à-dire 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886, nous obtenons le tableau suivant se rapportant à une population de 107,000 habitants :

AGES	1882	1883	1884	1885	1886
80 à 84 ans	72	64	66	68	63
85 à 89 ans	22	30	25	36	33
90 à 94 ans	4	4	7	2	11
95 à 99 ans	1	»	»	»	1
	99	98	98	106	108

Cette série de cinq années donne une moyenne de 104 individus de 80 à 100 ans, c'est-à-dire une proportion de 94 par 100,000 habitants.

Le recensement de 1895 confirme encore cette proportion

Digitized by Google

car il indique 2 individus de sexe masculin de 90 à 100 ans, et 14 femmes du même âge.

Il faut en conclure, si l'âge déclaré sur l'état civil est exact, que le nombre des octogénaires et nonagénaires était autrefois plus élevé et que l'écart serait de plus de vingt pour cent.

Nous ajouterons que la statistique des décès de l'année 1896 est encore moins rassurante pour les aspirants à la vieillesse, car le nombre des octogénaires et nonagénaires n'est que de 97 pour la population actuelle de 119,000 habitants, soit une proportion de 82 pour 100,000 individus.

Et pour appuyer cet indice de la décroissance de la vieillesse il est intéressant de rappeler que d'après le recensement de 1896 la population havraise ne compte que :

363	individus	âgés	de	80 à 84	ans
114	»	»		85 » 89	»
16	»	»		90 » 94	»
3	»	»		95 » 99	»

Au total 496 octogénaires et nonagénaires indiquant une proportion de 4 par 1,000 habitants.

Toutefois, le tableau démographique du Havre comparé à celui de la ville de Paris, montre un avantage en notre faveur. En effet, si l'on prend, pour Paris, deux années, même écartées, par exemple 1826 et 1896, on trouve pour le premier 1,021 décès d'octogénaires sur 890,000 habitants, représentant une moyenne de 84 pour 100,000 et pour la seconde 1,410 décès sur une population de 1,800,000 individus représentant 80 pour 100,000.

La mortalité sur les vieillards varie suivent les époques de l'année. Le docteur Bloch estime qu'elle serait plus forte en Décembre et en Janvier sans que la pneumonie en soit la cause. Il en était à peu près de même il y a cent ans, sauf pour le mois de Décembre, car pour la période de 1782-1786 on constate que cette mortalité était plus forte en Janvier. En second rang venait le mois de Février puis celui d'Octobre.

Le nombre de ces vieillards se divise très inégalement entre

Digitized by Google

les deux sexes, mais en faveur du sexe féminin qui a toujours été le plus avantagé sous ce rapport. Exemple :

Année	1782	8	Hommes	10	Femmes
»	1783	8	»	10	»
»	1784	12	»	21	»
»	1785	5	»	23	»
»	1786	7	»	18	»
Totaux		40	»	82	»

La situation n'a pas changé dans l'espace de cent ans, car il y a toujours une forte différence entre les vieillards de l'un ou l'autre sexe. Voici les chiffres correspondant au XIXe siècle, et qui accusent une moyenne de deux femmes contre un homme octogénaire ou nonagénaire pour la ville du Havre.

Année	1882	39	Hommes	60	Femmes
»	1883	33	»	65	»
»	1884	26	»	72	»
»	1885	40	»	63	»
»	1886	36	»	72	»
Totaux		174	»	332	»

La statistique des décès du Havre pour l'année 1896 fournit des chiffres aussi défavorables au sexe fort qui ne l'est point assez pour résister après 80 ans. Il y a eu en effet dans le cours de cette année 31 hommes âgés de plus de 80 ans qui sont décédés, contre 62 femmes.

On entend souvent cette réflexion faite à propos de ces vieillards de plus de 80 ans qu'ils sont bien conservés et dans la plénitude de leurs facultés. « Cela tient, dit le docteur Bloch (1), » à ce que l'on croit que la vieillesse même normale doit fata- » lement entraîner un affaiblissement marqué de tout l'orga- » nisme. Il n'en est pas ainsi dans la généralité des cas. Les » appareils digestif, respiratoire et circulatoire peuvent fonc- » tionner aussi régulièrement et aussi normalement qu'à l'âge » adulte. Les forces physiques peuvent rester intactes et un » vieillard indemne de toute espèce de maladie ne doit pas » ressentir plus de fatigue que par le passé, lorsqu'il se livre » à ses exercices ordinaires. La surdité même que l'on croit » inévitable n'existe pas chez un grand nombre de vieillards

(1) Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1896, p. 553.

Digitized by Google

» Quant aux facultés intellectuelles elles ne changent pas non
» plus et il est inexact de dire que l'intelligence diminue à
» partir de 60 ans. On ne peut pas fixer d'âge pour la retraite
» comme on le fait aujourd'hui pour les fonctionnaires, car
» beaucoup d'entr'eux sont sont encore très solides malgré les
» années. »

Cette remarque nous amène à signaler un usage déplorable et inhumain qui tend à se généraliser dans les ateliers, Les ouvriers de plus de 60 ans sont renvoyés, parce que les compagnie d'assurances contre les accidents du travail ne veulent pas courir les risques professionnels pour cette catégorie d'individus dont plusieurs sont encore valides. Alors que l'Etat récompense, par des médailles, les vétérans du travail, les compagnies d'assurances, par un ostracisme sans raison, leur ôtent tout moyen de subsister et en fait des mendiants. Tout récemment on pouvait voir dans les rues du Havre, un vieillard décoré de la médaille de travail et tendant la main aux passants. Il est à souhaiter que l'on remédie au plus tôt à ces entraves à la liberté du travail, qui justifieraient, si elles étaient conservées, le droit à des retraites obligatoires et nationales pour tous les ouvriers âgés de plus de 60 ans.

§ II. CENTENAIRES

Après avoir constaté que les octogénaires et nonagénaires avaient diminué dans la ville du Havre pendant l'espace d'un siècle et que sous le rapport du sexe, la femme était plus favorisée que l'homme, nous rechercherons maintenant s'il en est de même à l'égard des centenaires dont on peut constater l'existence aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles pour le territoire du Havre seulement.

Les registres de l'état-civil du Havre de la seconde moitié du XVIIe siècle nous révèlent les individus dont les noms suivent et qui seraient décédés dans leur centième année :

1669 27 février, Marie Romain, 99 ans,
1669 10 novembre, Antoine Pouchet, 100 ans,
1670 20 février, Jean Gautier, 99 ans,
1671 29 mai, Marie Douville, veuve Lemaître, 107 ans,

Digitized by Google

1674 26 avril, Jeanne Touin, veuve Emond, 103 ans,
1677 1er février, Jean-Jacques dit La Fortune, 105 ans,
1679 25 septembre, Marie Ferté, veuve Bellenger, 100 ans,
1680 10 avril, Blanche Bigot, venve Jumel, 100 ans,
1681 13 janvier, Pierre Adam, 107 ans,
1689 14 avril, Guillaume Cardon, 104 ans,
1689 1er octobre, Marie Turgin, 99 ans.

Les mêmes documents se rattachant au XVIIIe siècle constatent les décès au Havre d'autres centenaires, mais en nombre beaucoup moins considérable, puisque ce nombre s'applique à un siècle entier tandis que les précédents se rapportaient à une période de trente ans seulement.

1702 8 janvier, Marguerite Leconte, veuve de Philippe Ancel, 99 ans,
1708 3 février, François Dumont, 108 ans,
1719 17 septembre, Pierre Carbery, irlandais, 115 ans,
1738 10 novembre, Louis Faissant, lieutenant invalide, 102 ans
1739 25 septembre, Jacques Dragon, 100 ans, Hôpital du Havre,
1742 27 septembre, Jeanne Cavelier, 104 ans,
1745 11 avril, Jean Kramer, lieutenant invalide, 102 ans.
1745 13 septembre, Guillaume Toutain, 114 ans,
1767 14 mai, Marguerite Auzou, 100 ans.

Le chiffre connu des centenaires morts au Havre pendant le XIXe siècle est très peu considérable, mais il existe probablement des lacunes dans la première moitié de ce siècle et l'on ne pourrait les combler qu'avec de fastidieuses recherches dans l'état-civil d'une population de cent mille habitants. Toutefois nous allons essayer d'y suppléer.

Le recensement de 1836 ne mentionne aucun centenaire pour la ville du Havre, mais on en retrouve un dans celui de 1856.

On constate à la date du 26 février 1863 le décès, au Havre, de Maxence Monchy, née à Baugy (Oise) le 1er novembre 1768, veuve en premières noces de Jacques-Noël Cornel et en secondes noces de Emmanuel Borin.

Le 15 février 1868, on retrouve le décès, dans la même ville, de Marie-Anne-Victoire Géret, née à Livarot, le 1er Mai 1767, veuve de Nicolas Didion. (1)

(1) Communication de M. Dubus, économe de l'hôpital du Havre.

Digitized by Google

Le 29 août 1887, une nouvelle centenaire meurt au Havre ; c'est Marthe-Marguerite Neveu, veuve de Jean-Louis Longua, née à Fécamp le 27 Mars 1787.

L'année 1897 a vu disparaître deux centenaires habitant le Havre depuis longtemps. C'est le docteur Frédéric de Bossy, né à Paris le 20 avril 1793, décédé dans sa 104e année le 20 mars 1897, Victoire-Sophie Goujet, veuve Sénécal, née à Sanvic dans la partie annexée au Havre, le 4 septembre 1793, décédée le 19 décembre 1897, c'est-à-dire dans sa 105e année.

Il ne reste plus maintenant dans notre ville qu'un centenaire d'origine étrangère : Charles Talisbert, né à New-York, pensionnaire de l'hospice civil du Havre, et qui serait âgé actuellement de 102 ans.

M. le docteur Lecadre, qui a vérifié pendant 30 ans la statistique démographique du Havre, ne mentionne qu'une veuve morte à près de cent ans en 1879, et dans un âge moins avancé il ne cite que deux femmes de 95 à 100 ans, en 1869 ; trois individus de 95 à 100 ans, en 1870 ; et trois veuves de 90 à 100 ans, en 1872.

En résumé, on ne connaît aujourd'hui que six centenaires décédés au Havre pendant tout le XIXe siècle ; c'est une proportion très faible pour une population ayant varié de 20,000 à 120,000 habitants, et encore pas un de ces centenaires n'est né au Havre.

D'après la nomenclature que nous venons d'établir, onze individus seraient morts, au Havre, pendant une période de 30 ans, de 1669 à 1700, dans leur centième année ou l'ayant même dépassée. Dans une seconde période, de 1700 à 1790, c'est-à-dire beaucoup plus longue, nous n'avons retrouvé que 8 centenaires. Enfin le XIXe siècle nous fournit seulement quelques centenaires, presque tous nés au dehors.

Le nombre des centenaires de la fin du XVIIe siècle nous paraît tout à fait hors de proportion avec celui qui a été constaté pour le siècle suivant. Il est vrai que l'on vivait sous le monarque qui a régné le plus longtemps en France, mais ce n'était pas une raison pour prolonger la vie de ses sujets. Nous croyons au contraire que les lacunes existant dans l'état-civi-

Digitized by Google

des personnes, ont autorisé nombre de gens à se vieillir outre mesure, ce qui n'est pas rare chez les gens âgés. La coquetterie qui pousse tant de personnes à se rajeunir dans la première moitié de leur vie, les engage dans la dernière à se donner plus d'âge; précisément parce que ce grand âge est un objet d'admiration. Avoir cent ans! en effet, lorsque l'on est encore vert, n'est-ce pas se rajeunir. C'est peut-être là le secret de beaucoup de centenaires.

Avec M. Levasseur, nous dirons qu'il faut se méfier des soi-disant centenaires. Ainsi, d'après cet honorable savant, le recensement de 1861 avait enregistré 256 centenaires, celui de 1866, 127, celui de 1872, 1,090 et celui de 1886, 184. Or, le ministère du commerce ayant procédé à une enquête sur le résultat du dernier recensement, il en est résulté que : sur 48 individus, il n'a été possible d'avoir aucun renseignement; que 63 n'avaient pas atteint 100 ans (sur ces 63 il y avait 3 personnes de 25 à 31 ans qui s'étaient déclarées centenaires par plaisanterie); que les autres étaient pour la plupart octogénaires; que 83 seulement pouvaient avoir passé les cent ans, 44 ayant 100 ans révolus; 15, cent et un an; 7, cent deux ans 1/2.

Nous citerons à ce sujet les pseudo centenaires de la Trinité du Mont, près Lillebonne, et mentionnés dans *l'Annuaire statistique de la Seine-Inférieure* pour l'an XIII sous cet article : « Georges » Cardon, né à la Chapelle-Bayvel, près de Corneilles (Eure) est » mort dans le mois de floréal an XII, à la Trinité-du-Mont, à » l'âge de 105 ans; il est le troisième centenaire mort depuis un » siècle à cet endroit ».

Vérification faite de l'acte de décès de Georges Cardon, nous avons retrouvé cette mention qui contredit tout à fait l'assertion de l'annuaire. L'officier de l'état-civil « a constaté le décès » arrivé, à la Trinité-du-Mont, le 28 Germinal an XII, de Georges » Cardon, vivant de son bien, *âgé de 90 ans*, né à la Chapelle-» Beuvel. » Il faut donc en rabattre sur les 105 ans indiqués par l'*annuaire*.

Les constatations sommaires des décès étaient d'ailleurs impuissantes à prévenir la fraude; témoin l'acte mortuaire de la femme Perdu, de St-Romain-de-Colbosc, consistant dans cette seule mention parmi les décès de l'année 1825. « *La mère de Pierre Perdu âgée de cent ans.* »

Digitized by Google

L'âge extraordinaire de 115 ans, attribué à l'Irlandais Pierre Carbery, décédé au Havre, avait peut-être été exagéré, à cause de la difficulté de se procurer, en pays étranger, la date exacte de sa naissance. Mais il n'en est pas de même de Guillaume Toutain, décédé en 1742 sur la paroisse de Leure, annexée au Havre, car son acte de décès indique le lieu de sa naissance, c'est-à-dire la paroisse de Saint-Jouin.

Les Américains, qui n'ont pour ainsi dire point d'état-civil prétendaient en 1890 posséder 3,981 centenaires, savoir : 2,583 femmes et 1,398 hommes. C'est encore un journal américain qui avait publié cette annonce reproduite dans le *Magasin Normand* du 15 Octobre 1866 : « Un nommé Cullé, habitant actuellement » dans le Wisconsin et né aux environs d'Yvetot, en 1726, est » arrivé à ses 140 ans ? »

Il semblerait que le nombre des centenaires devrait diminuer régulièrement, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la centième année. Il n'en est pas ainsi et en prenant pour exemple ceux du Havre, on trouve 4 individus arrivant dans leur centième année, 5 l'ayant dépassée ; aucun de l'âge de 101 ans ; deux de 102, de 104 et 107 ans ; cinq ayant 103, 105, 108, 114 et 115 ans, etc.

Le sexe paraît influencer sur la longévité extraordinaire des individus dont nous nous occupons, et comme nous l'avons observé pour les octogénaires et les nonagénaires, c'est la femme qui est toujours privilégiée.

Cette constatation n'est pas nouvelle puisque le savant statisticien Deparcieux l'avait déjà faite il y a 150 ans en ajoutant que l'on vivait plus longtemps dans l'état de mariage que dans le célibat.

M. le Dr Maire, qui a préconisé un secret pour vivre cent ans se demandait, il y a trente ans, « si cette différence en » faveur de la femme dépendait des chances de la vie exté- » rieure chez l'homme, ou de la vie plus régulière, moins » accidentée, plus sobre de la femme ? » Quoi qu'il en soit, le fait n'existe pas moins et les récentes statistiques démographiques de la France accusaient 213 centenaires dont 147 femmes et 66 hommes seulement.

Cette disproportion n'était peut-être pas aussi grande aux

Digitized by Google

XVIIe et XVIIIe siècles, si l'on en croit les chiffres donnés pour les centenaires havrais où l'on retrouve 13 femmes contre 10 hommes.

La situation de fortune précaire de la plupart des centenaires fait supposer que l'on vit plus vieux en suivant un régime frugal plutôt qu'une alimentation abondante et recherchée.

M. Le Jancourt avait remarqué, il y a un demi-siècle, que la longévité se rencontrait plus particulièrement à la campagne chez les laboureurs et les artisans, parmi les travailleurs enfin ; qu'il en était autrement dans les villes. C'est aussi notre avis ; c'est à peine si nous avons retrouvé quelques individus ayant joui d'une certaine aisance. Parmi ceux-ci nous ne pourrons citer que le Dr de Bossy.

Au contraire, les centenaires pauvres se retrouvent partout et à toutes les époques. La veuve Didier, centenaire, est morte à l'hôpital du Havre ; la dame Dorain, est décédée chez les petites Sœurs de cette ville ; Madame Veuve Sénécal n'a jamais été qu'une pauvre ouvrière.

Les régimes alimentaires observés par les centenaires seraient intéressants à comparer, mais nous ne croyons pas que l'on parvienne à établir une règle pouvant servir d'exemple, parce que l'on retrouverait des observations tout à fait contradictoires.

Les centenaires étaient ordinairement des gens exempts d'infirmités, quoique M. Raulin ait retrouvé un lépreux mort à cet âge avancé ; Guillaume Toutain, du Havre, mort à 114 ans, avait toujours joui d'uue bonne santé ; la seule infirmité qu'il ait eu était la surdité ; lorsqu'il dut quitter les ouvrages de force, il se mit à filer le lin jusqu'à sa mort.

Reste à élucider la solution du problème que nous avons posé en tête de ce chapitre : Le nombre des centenaires a-t-il diminué ou augmenté ?

Nous n'hésitons pas à répondre qu'il doit y avoir diminution, de même que nous l'avons constaté pour les vieillards de 80 à 99 ans.

En prenant comme exemple la ville du Havre, et malgré les

Digitized by Google

omissions que nous avons certainement commises dans le nombre des centenaires du XIXe siècle, nous sommes loin des onze centenaires havrais, plus ou moins authentiques de la deuxième moitié du XVIIe siècle et de neuf centenaires du XVIIIe siècle. Et cependant la ville est cinq fois plus peuplée qu'elle ne l'était à ces deux époques. Nous ajouterons que nous sommes loin encore des trois centenaires constatés à Sanvic, limitrophe du Havre, pendant l'espace d'un siècle[1] et qui ont peut-être valu à ce bourg, pendant la 1re Révolution, le nom de *Bonne-Santé*.

Il est vrai que depuis longtemps on a remarqué que la Normandie était peu favorisée sous le rapport de la longévité. De 1824 à 1837, d'après l'annuaire du Bureau des Longitudes, on avait compté :

151	centenaires	dans le	département	de la Dordogne
109	»	»	»	de la Gironde
106	»	»	»	du Gers
71	»	»	»	de la Haute-Garonne
56	»	»	»	de l'Ardèche

En rapprochant ces chiffres considérables de celui des centenaires normands, l'on constate de notables différences puisque la Seine-Inférieure n'avait fourni que onze centenaires ; l'Eure, 6; la Manche, 5 ; l'Orne, 7 ; seul le Calvados était plus favorisé avec 32 centenaires.

Nous mentionnerons, mais avec réserve, l'opinion du savant M. Levasseur, qui écrivait en 1891 dans son étude sur la *population française.* :

« Il existe donc des centenaires mais en si petit nombre » qu'on peut considérer, sauf exception, un siècle comme la » plus longue durée de la vie. Sur ceux du temps présent, il » convient de ne se prononcer qu'après la production des » pièces authentiques; sur ceux des siècles passés, il faut être » très réservé parce que la légende est trompeuse, que, lors

(1) État-civil de Sanvic. Marie Benet veuve de François Bénard, âgée de 110 ans, inhumée le 21 avril 1712. Anne Dubois, veuve de Robert Vimbert, née à Saint-Nicolas de Leure, décédée le 5 mars 1785 à l'âge de 105 ans. J.-B. Leconte, décédé le 1er janvier 1805, à l'âge de 99 ans et 11 mois. (Communication de M. Paul Dutot).

Digitized by Google

» même que l'érudition parviendrait à exhumer des archives
» certaines pièces justificatives, comme au Canada, l'existence
» de quelques centenaires ne prouverait rien pour la longévité
» moyenne d'une population. »

» On a dit quelquefois que les soins grâce auxquels nous
» sauvons plus d'enfants ont pour effet de prolonger jusqu'à
» l'âge d'adulte, de frêles existences, et nuisent à la solidité de
» la race en contrariant la sélection qui s'opère dans le bas âge
» par la mort. Tout ce que la science peut dire, c'est que 1° la
» durée extrême de la vie humaine ne paraît pas avoir été,
» dans les temps passés, différente de ce qu'elle est de nos
» jours; 2° la mortalité des enfants ayant diminué, la vie
» moyenne s'est allongée depuis le XVIIIe siècle, en France.
» Les femmes ont une vie moyenne supérieure à celle des
» hommes. »

Sans vouloir généraliser nos observations particulières, nous pensons au contraire, au moins en ce qui concerne notre région, que le nombre des vieillards de 80, 90 et 100 ans, a légèrement diminué depuis un siècle. Et nous espérons que notre ami, M. L. Braquehais, complétera cette courte étude par la publication de sa *biographie des centenaires normands*, à laquelle il travaille depuis longtemps.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'ANNÉE 1897

pour Août et Septembre

par M. A. DUMÉNIL

Membre correspondant

Août

Minimum barométrique : 753$^{m}/^{m}$5 le 25, à 6 heures du matin ; maximum : 768$^{m}/^{m}$ le 3, entre 9 heures du matin et 3 heures du soir ; ce maximum est peu élevé, les maxima au-dessous de 770 sont ordinairement rares ici, durée d'un mois.

Les variations barométriques sont peu accentuées ; baisse de 8$^{m}/^{m}$ du 7 au 8, de 9$^{m}/^{m}$ du 14 au 15 et de 6$^{m}/^{m}$ du 19 au 20 ; hausse de 7$^{m}/^{m}$ du 8 au 9, de 9$^{m}/^{m}$ du 15 au 16, de 5$^{m}/^{m}$ le 19 et de 6$^{m}/^{m}$ du 26 au 27.

Minimum thermométrique : + 10°8 le 20 ; maximum : + 29°2 le 5 ; la nuit la plus chaude a été celle du 4 au 5 : + 18° ; le jour le plus froid a été le 20 : + 17° au maximum ; les moyennes quotidiennes ont varié de + 13°9 le 20, à + 23°6 le 25. (1)

Les travaux de la moisson ont été faits au milieu de conditions atmosphériques peu favorables ; régime très pluvieux pendant toute la durée du mois, divisé par plusieurs périodes. Pluies du 5 au 9 ; 11, 13, 15 ; du 18 au 26 et du 29 au 31 ; fortes averses ayant donné des hauteurs d'eau considérables en quelques heures.

Les premiers moissonneurs sont rentrés chez eux le 14, c'étaient aussi les premiers partis du 21 juillet, d'autres arrivent successivement les 17, 19, puis arrêt dans les travaux jusqu'au

---

(1) Les valeurs thermométriques de ce mois sont sensiblement les mêmes qu'au mois de juillet précédent, tandis que la pression barométrique moyenne y est inférieure de 3$^{m}/^{m}$3.

Digitized by Google

29, et plusieurs retours les 30 et 31, mais il en reste encore dans plusieurs fermes.

Les *martinets* ont encore été assez nombreux pendant les cinq premiers jours de beau temps du mois, plus rares du 6 au 11, on n'en a plus aperçu après cette dernière date.

Septembre

Moyenne thermométrique : + 13°76 est inférieure de 1°7 environ à la normale, minimum. + 6°le 20; maximum. + 22°2 le 29; les moyennes quotidiennes ont varié de + 9°85 le 19, à + 17°30 les 28 et 29.

Moyenne barométrique : 765 millimètres, supérieure de 8m/m environ à la normale, minimum : 753m/m le 18, de 6 heures du matin à 4 heures du soir; maximum : 776m/m le 13, à 10 heures du matin. Variations : baisse de 8m/m du 5 au 6, de 10m/m du 16 au 17, de 9m/m du 17 au 18, de 8m/m du 29 au 30; hausse de 10m/m5 du 3 au 4, de 6m/m le 9; de 7m/m du 10 au 11, de 6 m/m5 du 18 au 19, de 6 m/m du 24 au 25. Moyennes au-dessous de 760 : du 1er au 3, les 18, 19 et 30; au-dessus de 760 à 770 : du 4 au 10, le 16, du 20 au 24 et les 28 et 29; au-dessus de 770, du 11 au 15 et du 25 au 27.

Il y a eu pendant ce mois, deux périodes de pluie, la première du 3 au 10, pendant laquelle il est tombé de fortes averses dont l'une, le 6, a donné 43 m/m de hauteur d'eau, la deuxième : du 17 au 23; il y a eu également deux périodes de beau temps; la première, du 10 au 17, par temps froid avec vents N-E; la deuxième, du 24 au 30, avec temps doux et vents S-O; c'est cette dernière période qui a été la plus chaude du mois.

A l'exception de 6 jours de vents un peu plus forts de l'Ouest, il y a eu 24 jours de temps très calme.

Les *hirondelles* ont notablement diminué après le 24, malgré le beau temps avec un soleil chaud.

Très peu de *guêpes*, cette année, on n'en a vu que deux ou trois vers les derniers jours du mois d'août et les deux premiers jours de septembre.

Digitized by Google

Les récoltes de la campagne, qui n'avaient pu être engrangées les derniers jours du mois d'août, ont beaucoup souffert des grandes pluies persistantes des 10 premiers jours du mois de septembre.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois d'Août

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Épaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction des vents
1er	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N. E.
4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	S. E.
5	1	2m/m5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S. O.
6	1	1.5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S. O.
7	1	15.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
8	1	10.	—	—	—	—	—		—	—	—	1	O.
9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
11	1	9.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. O.
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
13	1	0.	—	—	—		—	—	—	—	1	—	S. O.
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
15	1	6.	—	—	—	—	—	—	—		1	—	S.
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
18	1	7.5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S. O.
19	1	16.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
20	1	12.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
21	1	14.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
22	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
23	1	11.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.
24	1	36.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S.
25	1	3.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
26	1	5.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
29	1	0.	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	S.
30	1	3.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
31	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
Totaux et Moyennes	19	153m/m5	—	—	—	—	—	2	5	1	23	7	S.

Digitized by Google

à Yébleron (Seine-Inférieure), par A. Duménil.

ERMOMÈTRE Maxima	Moyennes	Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
+19°5	+15.35	763m/m1	Beau.
21.8	17.70	764.9	»
24.	19.	767.4	» brouillard très épais le matin.
28.5	22.50	765.	» et chaud.
29.2	23.60	760.2	**Orages** et pluie l'après-midi et la nuit.
22.8	19.15	760.9	**Orages** l'après-midi. Pluie.
23.3	19.05	761.8	Pluie l'après-midi et la nuit.
19.6	17.80	755.8	Pluie matinée, forts vents O. l'après-midi.
21.3	18.30	761.2	Beau, forts vents O.
23.7	18.20	763.	»
23.8	20.30	763.	Pluie. **Tonnerre** lointain au S. O. l'après-midi.
21.3	17.25	766.2	Beau.
21.	16.25	765.7	Gouttes l'après-midi.
22.4	18.45	764.4	Beau. **Halo** solaire complet, 11 h. 40 à 2 h.
20.	15.85	758.1	Pluie. **Halo** solaire partiel à 7 h. 15 matin.
21.	17.50	763.6	Beau.
21.5	16.65	762.2	»
20.8	17.90	758.4	**Orages** S. O. l'après-midi. Pluie soir et la nuit.
19.6	16.	760.9	Pluie matinée, beau et forts vents N. O. l'après-midi.
17.	13.90	758.8	Pluie tout le jour et la nuit.
18.5	16.85	756.	Pluie tout le jour.
19.	15.40	757.7	Pluie matinée, beau et forts vents O. l'après-midi.
17.8	14.80	759.4	Pluie matinée et la nuit.
19.2	15.30	755.5	**Orages** l'après-midi et pluie toute la nuit.
18.4	15.30	756.6	Pluie matinée, assez beau le soir. Saturne.
18.4	14.70	757.5	Pluie l'après-midi et le soir.
20.5	17.40	760.4	Beau, le matin : Vénus.
20.6	16.50	763.4	Beau. **Halo** solaire partiel à 10 h. 50.
19.	16.	761.6	Brouillard matin. **Halo** partiel 8 h. 15 à 11 h. Pluie l'après-midi.
20.	17.25	758.4	Pluie le matin, assez beau l'après-midi.
19.	15.90	760.6	Pluie la nuit et la matinée.
+21°15	+17°35	761m/m	Minimum barométrique : 753m/m le 25 à 6 h. du matin. Maximum » 768m/m le 3, entre 9 h. du matin et 3 h. du soir.

Digitized by Google

Observations Météorologiques du Mois de Septembre

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Orages	Brouillards	Ciel pur	Nuageux	Couvert	Direction des Vents
1er	1	0m/m	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
3	1	4.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
4	1	11.	1	—	—	—	—	1	—	—	1	—	O.
5	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
6	1	43.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
7	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
8	1	14.	—	—	—	—	—		—	—	—	1	S.
9	1	3.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
10	1	0.	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N.
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
12	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N.
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
17	1	1.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.
18	1	13.8	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	N.
19	1	1.	—	—	—	1	—	1	—	—	1	—	N.
20	1	3.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
21	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.
22	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
23	1	4.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
28	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S.
29	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S.
30	1	7.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux et Moyennes	17	109m/m	1	—	—	3	—	3	2	—	16	14	S.

Digitized by Google

THERMOMÈTRE			Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
ma	Maxima	Moyennes		
4	+19°6	+15°50	759m/m3	Pluie, forts vents S. O. le soir ; baisse barométrique.
2	19.8	16.50	756.6	Beau.
3	16.	13.65	759.4	Pluie l'après-midi et la nuit.
6	15.	11.80	766.4	**Orages** matin, pluie; **arc-en-ciel lunaire** soir au N. N. E.
2	15.	12.10	766.5	Pluie, forts vents S. O.
5	15.	14.25	760.8	Pluie tout le jour et la nuit suivante.
8	18.	13.90	764.1	Gouttes matin, beau l'après-midi; soir: **Halo lunaire** soir.
	14.4	12.70	762.	Pluie soir et nuit.
	14.2	12.60	761.7	Pluie.
4	16.	11.20	767.8	**Gelée** blanche matin; gouttes l'après-midi.
2	17.	12.60	771.5	Beau.
3	17.	12.65	774.	**Gelée** blanche matin. Beau.
2	17.3	13.25	775.4	Beau.
3	17.	13.65	774.2	Beau, mais couvert.
4	16.6	13.50	770.7	Beau.
2	18.8	16.	766.2	Beau, sans soleil.
	15.8	13.40	759.7	Pluie.
8	13.	11.90	753.4	Pluie matinée, **Orages** O. l'après-midi et soir. Pluie.
7	13.	9.85	758.5	**Gelée** blanche matin. **Tonnerre** O. l'après-midi. Pluie.
	14.6	10.30	761.4	Pluie.
2	16.2	13.20	761.1	Pluie fine matinée. Forts vents O.
8	14.	11.40	763.4	Pluie l'après-midi.
	18.	14.50	763.5	Pluie matinée, beau l'après-midi.
3	18.2	15.75	766.9	Beau, sans soleil.
7	20.2	15.95	771.	Beau.
8	19.2	16.	770.2	Beau, peu de soleil.
4	18.6	16.	771.	Beau, peu de soleil.
4	21.2	17.30	768.1	Brouillard matin. Beau.
4	22.2	17.30	764.3	Brouillard matin. Beau. **Eclairs** soir O. N. O., N.
4	15.	14.20	759.1	Pluie le matin et le soir.
.	—	—	—	
66	+16°86	+13°76	765m/m	Minimum barométrique : 753m/m le 18, de 6 h. matin à 4 h. soir. Maximum » 776m/m le 16, à 10 h. du matin. Moyenne » 765m/m.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 9 Juillet 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présent : MM. Barrey, Bléry, Chamard, Coudelou, abbé Dubois, Dr H. Fauvel, Glaneur, Lefranc, Levarey, Le Minihy de la Villehervé, Mack, Martin, Millard, Neveu, Rey d'Alissac, Rident, Rouget-Marseille et Thériot.

Après avoir communiqué à l'Assemblée la correspondance et les quelques documents adressés à la Société, M. le Président lit la fin du travail entrepris par M. Diard, Membre correspondant, sur l'*Éducation des femmes d'après Molière.*

Cette seconde partie de l'étude de notre honorable correspondant a vivement intéressé l'Assemblée qui, sur la proposition de M. Levarey, a voté l'impression du travail de M. Diard dans le *Recueil* de la Société.

M. Glaneur signale un article sur *Un pont Chinois,* paru le 4 Juillet dernier dans *le Soleil illustré.*

Notre collègue ayant cru reconnaître dans cet article une série d'indications déjà signalées ailleurs, eut la curiosité de rechercher dans un vieil ouvrage intitulé : *La nouvelle relation de la Chine* et découvrit en effet qu'en 1668 une définition exacte du pont de Sangan fut donnée par le Père de Magaillans.

M. Glaneur profite de cette circonstance pour rectifier quelques erreurs de chiffres contenues dans l'article du *Soleil illustré.*

M. le Président remercie notre collègue et le prie de bien vouloir rédiger une petite note sur le sujet en question, laquelle pourrait être insérée dans le *Recueil* de la Société. M. Glaneur accepte et l'Assemblée en vote l'impression.

Digitized by Google

VILLEHERVÉ, LEVAREY, MACK, MARTIN, NEVEU, RIDENT et ROUGET-MARSEILLE.

M. le Président communique à l'Assemblée diverses lettres adressées à la Société et dépose sur le bureau une certaine quantité d'ouvrages et de brochures destinés à la bibliothèque.

Au nombre des lettres communiquées on remarque notamment celles :

1° de M. Castano de Carvalho, consul du Portugal. Par cette lettre, M. de Carvalho remercie la Société de l'envoi du bulletin de l'année écoulée, et nous informe qu'il serait heureux de faire partie de notre Association ;

2° de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise, nous faisant connaître qu'elle fêtera les 11 et 12 Octobre prochain le cinquantenaire de sa fondation. Elle invite toutes les Sociétés avec lesquelles est en relation à se faire représenter aux fêtes qu'elle organise à cette occasion.

M. le Président prie les Membres qui désireraient se rendre à Beauvais de bien vouloir en prévenir M. le Secrétaire avant le 15 Septembre, date à laquelle les Sociétés doivent adresser les noms de leurs délégués. Le programme desdites fêtes est déposé au Secrétariat de la Société ;

3° de M. le Proviseur du Lycée de garçons et de Madame la Directrice du Lycée de jeunes filles remerciant la Société du don de médailles fait à leurs établissements pour être remises à trois élèves lors des distributions de prix.

A ce sujet, M. le Président indique les noms des élèves qui ont obtenu ces récompenses :

Lycée de garçons (Mathématiques), M. Gaston de Coninck.

» » (Discours français en rhétorique), M. Daudin.

Lycée de jeunes filles (Littérature), Mlle Marie-Antoinette Le Roux.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Rouget-Marseille.

Notre collègue soumet à l'Assemblée quelques *considérations sur la richesse immobilière et les recettes budgétaires des villes du Havre et de Rouen*. Cette étude, fort instructive, puisqu'elle nous entretient de la situation financière de notre Cité et de la ville

Digitized by Google

M. le docteur Fauvel lit ensuite la première partie d'une étude intitulée : *Cure Marine.*

Ce travail de notre collègue est d'autant plus intéressant qu'il est fait par un homme appelé, par sa profession de médecin, à conseiller ce genre de traitement à une certaine catégorie de malades.

M. le Président remercie M. le docteur Fauvel et le prie de vouloir bien continuer la lecture de son travail à une prochaine séance.

Après un échange d'observations entre M. le Président et divers Membres, l'Assemblée décide que le banquet annuel de la Société aura lieu à la fin de l'année, la saison estivale dans laquelle nous sommes étant peu favorable à ce genre de réunions.

M. le Président informe l'Assemblée que, généralement, la Société suspend des séances pendant un ou deux mois, à l'occasion des grandes vacances durant lesquelles un assez grand nombre de nos collègues sont absents du Havre.

Quelques Membres proposent de tenir une réunion en Août en la fixant au premier au lieu du second vendredi, et de supprimer celle du mois de Septembre.

Cette proposition, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par les Membres présents.

La prochaine séance aura donc lieu le vendredi 6 Août et la réunion suivante le 9 Octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,

J. MACK.

Séance du 6 Août 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. Barrey, Bléry, Brunet, Coudelou, abbé Dubois, Glaneur, Louis Lamy, Charles Lamy, Le Minihy de la

Digitized by Google

de Rouen, et met sous nos yeux la division de leur fortune spéciale et celle de leurs principales sources de recettes, est accueillie par des applaudissements.

Quelques observations sont seulement présentées par divers Membres sur la valeur de certains chiffres portés dans ce travail, mais M. Rouget-Marseille affirme l'exactitude de ces chiffres qui ont été puisés dans des documents officiels.

M. le Président remercie notre collègue et met aux voix l'impression de l'étude mentionnée ci-dessus. L'impression est votée.

M. Martin lit une intéressante note, rédigée par M. Veuclin, Membre correspondant, sur *l'Assistance publique au Havre par les Dames de Charité et de l'École des dentelles.*

L'impression de ce travail est votée par l'Assemblée et M. le Président remercie MM. Veuclin et Martin.

Il est ensuite procédé à l'admission de M. Castano de Carvalho présenté par MM. Levarey et Rident.

Le scrutin étant favorable, M. de Carvalho est admis en qualité de Membre résidant.

M. le Président informe l'Assemblée qu'un assez grand nombre de demandes de programmes du concours de poésie ont été adressées au Secrétariat de la Société. Il y a donc lieu de se féliciter, dit M. Levarey, d'avoir employé le nouveau moyen indiqué par M. Le Minihy pour la publicité des concours.

MM. Martin et Braquehais présentent M. Talbot, professeur à Sanvic, et MM. Neveu et Coudelou présentent M. Voisin, pharmacien-chimiste, tous deux en qualité de Membres résidants.

Les votes sur l'admission de ces nouveaux Membres auront lieu à la réunion du mois d'Octobre.

La séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire,

J. MACK.

Digitized by Google

TABLE

Pages

Considération sur la richesse immobilière et les recettes budgétaires des Villes du Havre et de Rouen, par M. Rouget-Marseille..... 264

La Cure marine, par M. le Dr Henri Fauvel..... 275

Ponts remarquables de la Chine, par M. Glaneur..... 293

L'assistance publique dans la Ville du Havre aux XVIIe et XVIIIe siècles, par M. V. E. Veuclin..... 299

La longévité humaine au Havre, par M. Alphonse Martin..... 323

Observations météorologiques de l'année 1897 (août et septembre), par M. A. Duménil..... 337

Procès-Verbaux des Séances..... 345

Havre — Imprimerie Micaux, rue Jules-Lecesne, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES

DE LA 64me ANNÉE

1897

QUATRIÈME TRIMESTRE

LE HAVRE

IMPRIMERIE H. MICAUX

1897

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés n'est pas acceptée par la Société et reste à leurs auteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché de M. l'abbé L. Dubois, Doyen de Fauville. Phot. J. Royer, Nancy.

ÉGLISE DE CLÉVILLE (Seine-Inférieure)

Digitized by Google

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ÉGLISE DE CLÉVILLE

par M. l'Abbé Joseph DUBOIS

Membre résidant

L'église de village : c'est tout un poème, toute une histoire ! Le paysan religieux, qui chaque dimanche vient s'y agenouiller pour rendre à Dieu ses devoirs, en s'unissant à la divine victime immolée sur l'autel, se sent pénétré, dès qu'il en a franchi le seuil, d'une atmosphère de piété. Il semble que là soit plus sensible qu'ailleurs le souvenir des ancêtres, près de ces murs qu'ils ont élevés, qu'ils ont chéris, auxquels chaque génération qui s'est succédé a ajouté quelque chose, a laissé un vivant souvenir d'elle-même.

Aussi avec quelle religion devons-nous traiter ces vénérables reliquaires du passé ! Quel bonheur de les étudier, de les faire connaître, de leur faire rendre, devant nos contemporains attentifs, tous les témoignages enregistrés dans leurs murs séculaires ! Cela est vrai des grands monuments, des antiques cathédrales dans lesquelles il semble que l'âme de la patrie se soit incrustée, mais cela est vrai aussi, quoique d'une façon plus intime, des modestes églises de campagne, si douces à visiter au milieu de leur cimetière où dorment, sous les bras de la croix rédemptrice, les cendres de nos chers morts, à l'ombre des vieux hêtres d'où, seule, émerge la pointe du clocher que salue de loin le voyageur attendri. Chaque église de campagne mériterait une monographie spéciale. On s'évertue, et ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, à déchiffrer sous la rouille ou la poussière qui les dévorent, les anciens parchemins, et ces recherches ont renouvelé l'histoire ; mais que bien plus vivants, plus suggestifs sont ces documents de pierre qui racontent à

Digitized by Google

leur manière les siècles écoulés ! Tous ne recèlent pas la même abondance de renseignements, mais tous ont quelque chose à apporter au trésor de l'histoire nationale. Par exemple, qui donc s'est occupé d'une façon un peu détaillée de l'histoire de l'église de Cléville ? On avait bien d'autres études ! Mais l'histoire de France n'est pas seulement dans les chroniques de Saint-Denis ou dans les mémoires où Saint-Simon déchire à belles dents la cour du grand siècle, elle est dans les chartes se référant au plus humble prieuré, dans les livres de raison que tenaient les fortes et patriarcales familles d'autrefois. Faisons donc valoir notre document en décrivant notre chère église.

Cléville (1) n'est qu'une modeste commune du canton de Fauville. Elle n'a même pas le bonheur d'avoir un curé à elle. Heureusement le curé de Ricarville qui la dessert suffit à montrer par son exemple que, quand Dieu donne à un père plusieurs enfants, il dilate son cœur pour qu'aucun ne s'y trouve à l'étroit et ne puisse se plaindre du voisinage des autres.

La pauvre et chère église, ce qu'elle a subi de mutilations et de prétendus embellissements depuis les jours lointains où se sont élevés les murs qui la circonscrivent ! Elle remonte au moins au XIIe siècle. Joyeux enfants de Cléville, redites-le à vos parents chéris, au temps de saint Bernard, de Louis VI, de Louis VII, avant Philippe-Auguste et Bouvines, déjà se dressait l'église de votre village, déjà elle retentissait du vieux Credo de votre foi, déjà on y chantait les Alleluias de Pâques et des Requiem pour les morts.

Le portail est moderne, il porte, sur la clef de voûte du cintre de la porte centrale, la date de 1783. C'est un fait digne de remarque que les retouches considérables dont furent l'objet, à la veille de la Révolution, les églises de toute cette région du pays de Caux. C'est l'époque du clocher actuel de Fauville et de bien d'autres reconstructions. Le malheur est qu'à cette époque le savoir faire était loin d'être à la hauteur de la bonne

(1) La population, d'après le recensement de 1896, s'élève à 229 habitants. Cléville est cité avec 80 feux ou familles en 1250 et 52 feux payant impôts sous Louis XV. Il comptait 392 habitants en 1872.

Originairement c'était au seigneur de Blanques, dont le château était situé sur Cléville et Alvimare, qu'il appartenait de nommer les curés de ces paroisses ; puis Guil-

Digitized by Google

volonté, et que rien n'est vulgaire comme ce que construisaient les architectes d'alors. Au moins faisaient-ils solide, et bien des siècles vraisemblablement se passeront avant que les assises de pierres, de briques, de silex du portail, ou, pour parler plus exactement, du pignon Ouest de l'église de Cléville, viennent à tomber.

Passons maintenant, pour continuer de décrire l'extérieur, au côté du Midi, de beaucoup le plus intéressant; le côté Nord n'en est que la pâle copie et il suffira, tout à l'heure, de quelques mots pour le caractériser suffisamment.

Dès la première travée nous voyons se poser de redoutables problèmes. Nous sommes là en présence d'une fenêtre à lancettes de la fin du douzième siècle, peut-être modification déjà d'un état antérieur, et qui a été refaite, en briques à l'intérieur, en pierres à l'extérieur, mais dans la même forme, au dix-huitième siècle. Dans la seconde travée on a été moins réservé, et sans respect pour les formes de la fenêtre ancienne, on a brutalement ouvert dans la vieille muraille, une immense fenêtre sans grâce ni mystère qui inonde l'intérieur d'un jour cru et sans poésie. Le grand intérêt de cette partie de l'église consiste dans les modillons qui couronnent le mur et que, heureusement, les toitures successives ont remarquablement conservés. Il est même rare que l'on puisse, comme à Cléville, se rendre compte de la fonction de ce membre si curieux de l'architecture du XIIe siècle. La dernière assise du mur est formée de pierres n'excédant pas beaucoup la grosseur de fortes briques. Le sommet et les deux côtés sont ornés d'une saillie rectangulaire et ces côtés retombent, accouplés, sur de petites pierres carrées également en saillie, ce sont les modillons. Pour racheter la saillie de la partie supérieure du modillon et regagner la surface plane du mur, on trouve une sorte de glacis que les sculpteurs de l'époque romane ornaient ou de figures grimaçantes, ou de dessins géométriques également représentés ici. Les

---

laume Bonne-Ame, archevêque de Rouen, 1070-1110, en reconnaissance des insignes faveurs reçues de Dieu et des heureux moments qu'il avait passés dans le cloître, donne à l'abbaye St-Étienne, de Caen, « l'église de Cléville et la chapelle d'Alvimare qui est sous sa dépendance, y compris, en ce qui concerne Cléville, la dîme, le patronage de la cure, comme aussi la seigneurie, le fief et la haute justice » le tout comme dépendance du prieuré de Cléville.

Digitized by Google

modillons de la seconde travée, plus maltraitée quant à sa fenêtre, sont, eux, bien mieux conservés. Pour ceux de la première travée, nous hasarderons une opinion peut-être un peu osée. Il nous semble que les trois modillons qui ne comportent pas de figures grimaçantes ont été placés là à une restauration partielle de l'église au XVIe siècle. Ils semblent en effet être les sections d'une moulure caractéristique de cette dernière époque, et ce qui nous confirme dans ce sentiment c'est que, au côté Nord, vis-à-vis de la splendide chapelle XVIe siècle que nous étudierons tout à l'heure, au-dessus d'une grande fenêtre sans meneau et dont l'appareil et les moulures accusent franchement le même XVIe siècle, nous trouvons toute une collection de modillons refaits exactement dans le goût de ceux que nous essayons de décrire. Rien d'inquiétant pour l'archéologue comme ces retouches de monuments, car si les restaurateurs, ou prétendus tels, appliquaient généralement les principes de construction en usage à leur époque, ils ne se faisaient pas faute, le cas échéant, de reproduire les anciens motifs de décorations, quitte à les modifier d'après leurs procédés nouveaux.

Vient ensuite un vieux contrefort roman dont le tuf crevassé de mille cavités raconte les longs services. La pierre, l'appareil, sont absolument typiques et indiquent, à n'en pouvoir douter, le roman normand du XIIe siècle au plus tard. Quelle époque que ce siècle qui continue les croisades ! Il a marqué sa gloire par les épopées grandioses qu'il a accomplies, par celles qu'il a inspirées, mais il l'a reproduite aussi, en traits indélébiles, dans cette forêt d'édifices élevés à l'honneur de Dieu. Ces vénérables débris identifient nos anciens monuments. C'est dans cette salle carrée qu'ils délimitent que depuis huit cents ans, peut-être plus, le peuple de Cléville se réunit pour la prière. L'église de Ricarville, beaucoup plus défigurée par l'outrage du temps, était debout à la même époque, à la place qu'elle occupe. L'église de Fauville, l'ancêtre et la mère de tous ces sanctuaires, élevait déjà dans les airs son clocher roman que la tour actuelle n'a remplacé qu'à la fin du XVIIIe siècle. Quelle merveille que cette stabilité au milieu des flots des générations qui se succèdent et qui voient chaque année se renouveler les promesses du printemps et les fruits de l'automne, pendant qu'elles réalisent ces trois

Digitized by Google

mots gravés sur une pierre de l'ancien prieuré de Cléville (1) et qui résument l'histoire de chacun des fils d'Adam : *Nasci, Laborare, Mori*, naître, souffrir, mourir !

Après une vieille porte protégée par une pierre en saillie dans la maçonnerie qui la surmonte, nous arrivons à ce que nous appellerions l'accident essentiel de l'église de Cléville, si pareille façon de dire n'était pas répudiée par la saine logique. Nous voulons parler de cette chapelle du commencement du XVIe siècle qui forme comme le côté unique d'un transept inachevé. Là tout est magnifique : l'appareil formé d'assises très régulières d'un superbe calcaire, le relief de tous les membres de la construction savamment conduite par un architecte au courant de tous les progrès réalisés dans son art. Toute description serait superflue. Du reste, le lecteur n'a qu'à se rapporter à la représentation figurée du monument que nous sommes heureux de mettre sous ses regards, pour admirer l'ensemble et les détails. Nous nous contenterons de lui faire remarquer le caractère de la transition qui conduit à la Renaissance, dans ces trois divisions en plein centre de la fenêtre centrale surmontées par un remplage d'un flamboyant, tournant aux formes arrondies du XVIe siècle ; tout cela encadré dans une somptueuse ogive admirablement proportionnée

---

(1) L'église que nous décrivons n'était pas le seul établissement religieux de la paroisse, il y avait à Cléville un prieuré dont les bâtiments encore existants indiquent par leur masse imposante l'ancienne importance. Cette lointaine dépendance de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen demanderait à elle seule une notice complète. Nous nous contenterons de donner, pour les curieux d'histoire locale, les deux pièces les plus importantes du volumineux recueil préparé par la patiente érudition de M. Ch. Breton, instituteur à Cléville : 1° une déclaration du 10 décembre 1541 indiquant les droits et la valeur du prieuré sous le règne de François Ier, et 2° une autre déclaration en relatant l'état au commencement du XVIIIe siècle :

1° Déclaration du 10 Décembre 1541.

Sur le vouloir du roi et du bailli de Caux, dom Jean Chapelle, religieux de l'abbaye de St-Etienne de Caen, prieur du prieuré de Cléville en ledit bailliage de Caux, vicomté de Caudebec, déclare tenir en ladite vicomté, en pure et franche aumône, librement et sans aucune charge son dit prieuré de Cléville par un fief noble à cour et usage, justice et

Digitized by Google

avec le pignon qu'elle décore ; nous avons là un morceau achevé. Nous ne savons si les historiens de Cléville pourraient nous renseigner sur les circonstances qui donnèrent naissance à cette partie de notre monument, sur le nom de l'architecte auteur de cette superbe chapelle, mais elle suffit par elle-même à la gloire de Cléville et de l'église qu'elle complète magnifiquement.

Arrachons-nous à cette merveille dont un soleil radieux faisait éclater toutes les délicatesses lors de notre visite et examinons le chœur : nous avons là un travail de la fin du XIIe siècle, la fenêtre la plus rapprochée du chevet ne laisse aucun doute : lancette très finement dessinée, elle apparaît dans le chœur au fond d'un ébrasement colossal dont on a eu tort, dans la restauration récente, de ne pas accuser le caractère ogival. Naturellement l'appareil du mur a passé par bien des épreuves ; mais les parties essentielles, les ouvertures, les contreforts ont gardé reconnaissables encore les caractères de leur origine.

En touchant au chevet, nouvel étonnement. Des deux côtés du pignon terminal droit, nous trouvons, s'élevant jusqu'à la corniche, un double pilier carré faisant office de contrefort. L'appareil est en petites pierres cubiques, d'un grain très fin,

---

juridiction en basse justice, comme membre dépendant de ladite abbaye, auquel fief le prieur a domaine fieffé et non fieffé, manoir ancien et chapelle, droit de colombier et autres droitures de noblesse : bois, taillis et terres labourables, hommages et rentes, tant en deniers, grains, œufs, oiseaux, que autres services, reliefs, treizièmes, amendes et autres droitures seigneuriales, et consiste ledit domaine non fieffé en près de 90 acres de terre et 21 livres de rente environ... toutes estimations comprises, charges ordinaires rabattues, peut valoir la somme de 150 livres tournois par chacun an.

2° Déclaration du 12 Décembre 1726.

Déclaration que donne Messire Jérôme-François Pillon, prêtre licencié en Théologie, de la maison royale de Navarre, prieur du prieuré simple de St-Benoist de Cléville, dépendant de l'abbaye royale de St-Etienne, de Caen, et faisant l'un des membres de ladite abbaye, situé en la paroisse de St-Benoist de Cléville dans la vicomté de Caudebec-en-Caux des biens et revenus dudit prieuré... donnée à l'assemble générale du clergé de France, 12 décembre 1726....

1° Une masure qui est la maison seigneuriale dudit prieur, qui est

Digitized by Google

taillées et placées avec un soin extraordinaire. On dirait un morceau de cathédrale. Ce doit être un legs de la fin du XIIe siècle. Nous le recommandons instamment à l'attention du visiteur, car il est très rare de rencontrer, dans une église de campagne, un morceau de cette perfection. On sera ravi également de son état de conservation : les arêtes ont gardé toute leur vivacité, la pierre, l'éclat un peu cru de sa nouveauté, ce qui nous induirait à penser que pendant longtemps ces morceaux précieux ont été soustraits, par un revêtement quelconque, aux intempéries des saisons.

Le chevet, autant que nous pouvons le deviner maintenant, devait être un morceau très intéressant ; malheureusement, à la fin du XVIIIe siècle, on y a accolé une sacristie sans caractère, et, dans ces derniers temps, on a empâté d'une couche de ciment le reste du pignon qui émergeait à l'air libre. Nous avons trouvé là, aveuglées et cachées par les armoires actuelles, deux fines ogives se répondant (l'abbé Cochet parle de trois, mais le milieu du pignon est tellement dénaturé que nous n'avons pu contrôler l'exactitude de son dire), hautes de 1^m50, larges de 15 centimètres à peine, elles sont un spécimen charmant des essais timides de l'ogive à la fin du XIIe siècle.

---

un clos planté assis en ladite paroisse de Cléville, contenant en totalité 4 acres 1/2, 3 perches ou environ, environnée de fossés plantés en partie de jeunes arbres, sur laquelle masure il y a plusieurs bâtiments savoir : une chapelle, la maison du prieur où il y a cuisine, plusieurs chambres tant en bas qu'en haut, des granges, écuries, des étables, bergeries, fours, loges ou hangars, colombier à pied, etc.

2° 16 pièces de terre contenant 66 acres ou environ de terre labourable.

3° Une autre pièce qui est la place nommée vulgairement le Carreau de Cléville, un des plus grands du pays de Caux et qui n'est d'aucun rapport.

Toutes lesquelles 18 pièces, selon l'arpentage fait le 21 janvier 1699 par Lepicard, arpenteur, sur ordre de M. Rouland, prieur alors dudit prieuré de Cléville, contenant 72 acres ou environ.

4° Le prieuré a encore les 2/3 des grosses dîmes de la paroisse dont le terrain est petit et de peu d'étendue, l'autre 1/3 est cédé à M. le curé avec les vertes dixmes et les novalles.

5° Il y a environ 70 à 80 livres de rentes seigneuriales, il y en avait

Digitized by Google

Avant de perdre de vue le côté méridional de notre église, nous pourrions faire une utile station auprès du Calvaire situé à l'entrée du cimetière. La croix en fonte vient d'être restaurée grâce à la générosité des paroissiens. Elle repose sur une base monumentale semblable à celles qui, dans nos églises du seizième siècle, supportent les colonnes maîtresses de l'édifice : mêmes moulures prismatiques finement évidées, même délicatesse de sculptures, mêmes masses carrées superposées semblant se pénétrer mutuellement en opposant leurs arêtes et leurs plans. Au sommet de cette base la dernière assise montre une petite avancée sur le côté que l'on a en vue quand on rentre dans le cimetière. Peut-être y avait-il ici antérieurement une statue de la Sainte-Vierge? En tous cas, tout ce morceau ne manque pas de caractère et méritait d'être signalé.

Le côté Nord, nous l'avons dit, est bien loin d'avoir l'intérêt du côté Sud qu'il ne fait que répéter modestement. La première fenêtre de la nef et la dernière du chœur ont, comme leurs sœurs méridionales, conservé leur forme primitive. En face de la chapelle si typique élevée au Midi par le XVIe siècle, nous trouvons une grande baie de la même époque, sans meneaux, mais construite en bel appareil et moulurée avec

---

plus, qui ont été perdues par prescription ou par la négligence des anciens prieurs.

Il est important d'observer : 1° que les dites terres sont les plus mauvaises de la paroisse, le sol est en cailloux ou mauvaise terre sablonneuse ; 2° il y a seulement 66 acres de terres labourables ; 3° les dîmes ne sont que de 900 acres moins 120 qui consistent en bois et masure, puis 18 acres pour les novalles, puis 10 acres de lin, = 148 sur lesquelles le prieur ne dime pas ; reste 748 acres à dîmer : 1/3 pour le curé, reste 500 pour le prieur ; 166 en jachère sont à diminuer, reste 334 acres à dîmer par chacun an dont 1/2 en blé et 1/2 en avoine, pois ou vesce, ce qui est peu de chose ; 4° le nombre des bâtiments est grand, grand entretien, grand coût, surtout à cause des vents furieux qui règnent dans ce canton et désolent tout.

Il n'est pas aisé de donner l'estimation de la juste valeur de ce bénéfice, parce qu'il y a peu de temps que le prieur y est (3 ans) et y fait valoir.

Le sieur Paon faisait aussi valoir.

M. Rouland, docteur de Sorbonne, pénultième prieur, affermait ledit

Digitized by Google

soin. Les contreforts en pierre tuffeuse, plus nombreux, moins remaniés que sur la face méridionale, sont là aussi pour nous indiquer l'âge reculé de toute cette construction vénérable.

L'intérieur de l'église de Cléville, disons-le tout de suite, ne répond pas aux merveilles extérieures que nous venons de décrire. La nef, remplie de bancs vulgaires, déjà anciens, surmontée d'un berceau du XVIe siècle reposant sur une corniche grossière et composée de planches disjointes jadis peintes à la chaux, le tout maintenu par de gros sommiers traversant l'église de part en part, la nef, disons-nous, manque de caractère. Elle est surtout affreusement défigurée par une sorte de caisse en bois blanchi, accrochée à des pierres mises en saillie à cet effet le long du mur de clôture du chœur et sur le flanc septentrional de l'édifice. Il ne faut pas trop médire de cette disposition qui nous paraît si choquante, parce qu'au moins elle laisse libre la perspective du chœur sur lequel s'ouvre un magnifique arc triomphal du XIIIe siècle reposant de chaque côté sur un pilier carré surmonté d'un chapiteau rudimentaire. Dans cette caisse en bois de toute la largeur de l'édifice reposent les pièces d'appui du clocher qui, sous sa

---

prieuré à M. Jacques Osmont, vivant encore, qui payait 1,100 livres au dit Rouland et loin de gagner, il y était, dit-il, de retour ; il remit la ferme, M. Rouland lui afferma alors pour 1,000 livres.

Donc 1,000 livres de revenu pour le prieuré.

Charges : Les messes chaque semaine, par an.....	120
310 livres de décimes	310
200 livres pour entretien du cancelle de l'église, de la chapelle et des autres bâtiments.....	200
Livres.....	630

Reste 370 livres pour le prieur.

Mon 1er bail fait pour 9 ans à 1,100 livres, je payais les décimes dont on diminuait d'autant mon fermage tous les ans ; le 2e bail, 1,000 livres, fut court, 2 à 3 ans à cause de la mort de M. Rouland.

Et j'ai signé : Osmont, 19 juin 1726.

Le prieur atteste vraie la déclaration.

Pillon, 19 juin 1726.

Veut-on savoir maintenant comment a fini cette antique institution :

Digitized by Google

chape d'ardoise, s'élève ainsi entre chœur et nef. La flèche est très vulgaire ; elle n'a même pas le mérite d'un aplomb incontestable et semble s'incliner vers l'ouest. Le chœur a été dans ces derniers temps l'objet d'intéressantes restaurations. On lui a donné un beau berceau en maçonnerie, dégagé de ces sommiers si désagréables à la vue qui déshonorent la nef. Nous avons parlé des fenêtres. Sur le chevet droit sont pratiquées deux basses niches sous lesquelles trônent les statues de saint Benoit et de saint Nicolas, qui, à défaut d'autre mérite, ont celui de provenir de la chapelle de l'ancien prieuré de Cléville. Plus bas, se regardant, se voient deux bonnes statues modernes de sainte Scolastique et de saint Joseph.

Le mobilier de l'église de Cléville donnera lieu à peu d'observations. Nous avons dit un mot des bancs. Le retable qui s'élève au-dessus de l'autel est mesquin et d'un goût douteux. L'autel lui-même est largement établi et tout de marbre, ainsi que le tabernacle. Il provient de l'église de Riville. M. l'abbé Roger, curé de cette paroisse, après avoir desservi Cléville, étant venu à le remplacer dans sa nouvelle église, en fit don à ses anciens paroissiens. Le marbre est de teinte rouge brique

---

voici l'affiche annonçant la vente, à Caudebec, le 7 mars 1791, des biens nationaux constituant le ci-devant prieuré de Cléville :

7 Mars 1791, à Caudebec

VENTE DES BIENS NATIONAUX

1° Une ferme consistant en plusieurs bâtiments et une chapelle appelée le prieuré de Cléville, une masure plantée d'arbres fruitiers, 67 acres de terre en labour, tenue par le sieur Trémauville, par bail qui finira à St-Michel 1791.

2° Une place vague, inculte, nommée le Carreau, contenant une acre. Deux petites masures contenant demi-acre, édifiées de bâtiments.

3° Les rentes seigneuriales et les droits casuels, le tout ayant appartenu au prieuré de Cléville, sur l'estimation de 35,200 livres. On laissera au public et riverains de la place vague, les sorties et entrées pour l'usage des mares publiques par les chemins existant comme par le passé.

La ferme est adjugée au sieur Pierre-Alexandre Fenestre du Montauroux, demeurant à Caudebec, pour le prix de 66,200 livres.

Les commissaires de la municipalité de Cléville étaient Pierre Née et Etienne Trémauville.

Digitized by Google

et richement veiné, mais l'ornementation est d'une sévérité qui va même jusqu'à la froideur et la sécheresse. La chaire est une caisse carrée sans valeur. L'autel de la sainte Vierge, travail moderne d'un bon caractère, a malheureusement été encaissé dans le coin étroit produit par le mur de clôture du chœur rejoignant le mur du Nord. Pourquoi aussi avoir donné aux sculptures de cet autel des caractères qui n'appartiennent qu'à la Renaissance ?

Au bas de la nef se voient les fonts baptismaux. Ils offrent un certain intérêt au double point de vue historique et archéologique. Les fonts dans une église étaient, en effet, le signe de la dignité paroissiale, et nous savons, par des documents authentiques, que les enfants d'Alvimare devaient être apportés à Cléville pour y être baptisés ; d'autre part la cuve baptismale de l'église qui nous occupe, puissante masse ronde reposant sur un dé carré, doit remonter à une haute antiquité. Ce morceau lui-même s'appuie sur une sorte de base carrée de la même largeur, présentant aux angles quatre colonnes trapues et sur les parties pleines quelques décorations géométriques. Nous inclinerions à penser que cette base, sévère encore mais plus ornée, est moins ancienne que la pièce qu'elle supporte. Peut-être aura-t-on voulu exhausser le tout, ou remplacer des pierres usées par les siècles.

Avec quelle émotion de filiale tendresse les Clévillais ne doivent-ils pas considérer ces pierres vénérables qui depuis tant de siècles ont contenu l'eau sainte où a été engendrée à la vie surnaturelle la longue suite de leurs ancêtres ?

Le morceau capital de l'intérieur est encore cette chapelle du XVIe siècle qui nous a déjà arrêtés tout à l'heure. Elle nous offre une voûte de système ogival reposant sur des arceaux prismatiques. La clef, morceau de délicate sculpture malheureusement empâtée par des couches successives de badigeon, se compose de couronnes en retraite les unes sur les autres. Un grand arc circulaire aux moulures prismatiques met cette chapelle en communication avec la nef, il repose vers le chœur sur un pilier carré, vers le portail sur une colonne ronde. Dans la fenêtre que nous avons déjà vue de l'extérieur se trouvent à la partie supérieure des restes de verres de couleur ; on peut reconnaître encore l'image de la Trinité et les quatre évangélistes accompagnés de leurs caractéristiques ordinaires. L'autel est insigni-

Digitized by Google

fiant, il est surmonté d'une niche entourée d'un pauvre chambranle et renfermant une statue de saint Benoît. Non loin de là se voit, à gauche, un groupe représentant saint Hubert en prières, et, devant lui, le cerf portant la croix dans son bois. Le morceau est curieux ; à gauche ce groupe a pour pendant une statue de saint Sébastien, ce saint si vénéré dans la haute Normandie. Sur le pilier carré faisant face à la colonne ronde qui l'aide à supporter l'arcade de communication avec la nef, se trouvent deux dais étroitement apparentés, sans être exactement pareils. On ne trouve au-dessous, actuellement, que la statue de l'évêque saint Léger. (1)

Notre chapelle se continue, vers l'Ouest, par une sorte de couloir de même caractère qu'elle et éclairée par une grande fenêtre vitrée sans meneaux. A quoi servait cet appentis ? Etait-ce un couloir pour conduire de la petite porte à la chapelle St-Benoît, était-ce la place d'un banc seigneurial, y avait-il là un autel comme semblerait l'indiquer une sorte de credence encore existante ? Ce sont là des questions que nous devons laisser pendantes en raison de notre incompétence à les résoudre.

Mais nous en avons assez dit, croyons-nous, pour montrer le

---

(1) On ne voit plus trace du lambris sur lequel, en 1684, était posé le crucifix à l'entrée du chœur, ni de la cloison qui dut le remplacer, d'après l'intéressant procès-verbal de visite pastorale que nous publions ici :

Ce jourd'hui, 22 avril 1684, nous, Jacques-Nicolas Colbert, par la grâce de Dieu... archevêque et primat de Carthage, coadjuteur de Rouen, faisant le cours de notre visite pastorale dans le doyenné de Fauville, sommes arrivé dans la paroisse de Cléville auquel lieu étant entré dans l'église, assisté de Me Henry Le Tourneur, curé de Beuzevillette, notre promoteur subsidiaire et notre secrétaire que nous avons commis pour greffier dans le cours général de nos visites, nous y avons été reçus par Me J. Capperon, curé du dit.

Après avoir adoré le Saint-Sacrement, nous avons procédé à la visite du tabernacle, des autels, du Saint-Ciboire, du calice, des ornements, du linge, des livres et autres choses servant au service divin ; ensuite du chœur, de la nef, des fonts baptismaux, des saintes huiles, du cimetière. Nous avons observé qu'il y avait... un soleil d'argent dont on ne se servait plus ; des ornements dans un coffre

Digitized by Google

haut intérêt qui s'attache à cette modeste église de village, pour expliquer les sacrifices que les paroissiens n'hésitent pas à s'imposer pour elle, et pour les exhorter à continuer de l'entourer de leur filiale sollicitude. Leur église, c'est l'histoire de la patrie chrétienne rendue sensible pour eux et leurs descendants. Leur plus pure gloire, en effet, sera que les générations futures, en se groupant nombreuses à leur tour dans l'édifice sacré, se rappellent que si elles jouissent encore de ce que nous appelions en commençant un merveilleux reliquaire, elles le doivent aux habiles et coûteuses réparations supportées par les Clévillais du dix-neuvième siècle finissant, qui ont sauvé l'édifice et lui ont assuré encore de longs siècles de durée.

CURÉS, PRIEURS, VICAIRES ET PRÊTRES DE CLÉVILLE (1)

(Liste tirée en majeure partie des registres de catholicité)

1250 Enguerrand, prêtre-curé de Cléville sous les archevêques Maurice et E. Rigaud (pouillé d'E. Rigaud).

---

malpropre ; le couvercle des fonts était rompu ; point de piscine ; le dessus du sanctuaire point lambrissé ; une cloison de plâtre sur laquelle était posé le crucifix qui empêchait la vue sur l'autel.

Nous avons ordonné : que le chœur sera lambrissé au-dessus du sanctuaire au moins, au dépens des gros décimateurs, et que le sieur curé y contribuera pour son tiers, que le lambris sur lequel est posé le crucifix sera abattu et qu'il y aura une autre cloison pour séparer le chœur de la nef ; des premiers deniers revenant au Trésor, on fera faire une armoire pour y enfermer les ornements avec décence et propreté ; l'ancien soleil (ostensoir) sera échangé pour une petite boîte d'argent pour porter le saint Viatique aux malades ; le couvercle des fonts sera raccommodé, et qu'il y aura une piscine pour faire écouler les eaux.

Les règles des comptes de la fabrique et de la chapelle ont été trouvés en bon état.

(1) Nous avons cru utile de donner comme appendice à notre modeste travail la liste, aussi complète et aussi précise que possible, dans sa concision, de tous les prêtres dont il est fait mention dans les documents se référant à Cléville. Ces quelques indications rapides sur les noms, les fonctions, les titres, les particularités d'inhumations, aideront le lecteur à se faire l'idée de la vie paroissiale avant la Révolution, et à la comparer à l'état actuel si différent.

Digitized by Google

1412 Me Guillaume Cavey, docteur en théologie, prieur du prieuré de Cléville (arch. départ.)

1464 Jean Regnault, prieur (arch. départ.)

1517 Dom Jean Chappelle, religieux de l'abbaye de St-Étienne de Caen, prieur. — Et encore en 1541 (arch. départ.)

1597 Pauld Mouchel, prêtre-curé (reg. cathol.)

1610-1618 Discrète personne Me Michel Bourdin, prêtre-curé, décédé à Cléville le 9 février 1618, âgé d'environ 55 ans, et inhumé le lendemain.

Fonda un obiit à un nocturne et à deux messes à note avec un libera, qui se disait le 9 février.

1614 Religieuse personne Guillaume Ellyes, prieur et seigneur de Cléville.

Tels sont les titres de ce prieur que nous trouvons dans une autorisation donnée par lui (sans date mais avant 1624) pour ériger la chapelle de la maison du dépôt de Caudebec et dont l'original est au Trésor de ladite église : « Guillelmus Ellyes, » S. Théol. Doctor, consiliarius et Eléemosynarius regis ordi- » narius, abbes de Valedomonte, RR. in christo patris DD. Fci » de Harlay.. arch. Rot... vicarius généralis, patronus et prior » de Clevilla, Bavilliaco et de Ste Wandregesilio, etc... In cujus » rei fidem huic concessioni sigillum nostrum duximus.

» Ellyes, vicarius generalis. »

1614 Pierre Lhoé (Lhomme) prêtre-chapelain à Cléville.

1619-1642 Discrète personne messire Romain Le Bourg, prêtre-curé.

« Né de Roquefort, âgé de 59 ans, décéda le dimanche de » la Passion, 6 avril 1642, en la maison du prieuré, en » la communion de notre mère Ste-Eglise. Inhumé le » lendemain au cimetière. »

« Discrète personne messire Jacques Quenault, prêtre-curé par » cy devant d'Ancourteville-sur-la-Mer expira âgé d'environ 70 » ans, le 6 novembre 1625, et fut inhumé dedans l'église de » céans en la chapelle de St-Mathurin.

1641 Jean Bellebarbe, prêtre-vicaire de Cléville.

Digitized by Google

1642 Jacques Capperon, prêtre-vicaire, et encore en 1656, 1663, fut curé en 1670.

1644-1650 Discrète personne messire Pierre Janin, prêtre-curé.

Décédé le 29 novembre 1650, âgé de 37 ans, inhumé le lendemain au chœur de l'église.

Fonda un obiit à un nocturne et à trois messes à note avec libera, qui se disait le 29 novembre.

1649 Charles Matthide, prieur commandataire (arch. départ.)

1650 Discrète personne messire Gabriel d'Escarville, escuyer, prêtre-curé.

1658-1692 Noble homme messire Jacques le Journant, prieur et seigneur de Cléville, décédé le 15 Janvier 1692, âgé de 58 ans, et inhumé le lendemain dans l'église.

Le 29 septembre 1675, il fut parrain de la grosse cloche nommée St-Benoît, qui fut bénite par M. le curé de Cléville, J. Capperon. — La marraine fut Anne Capperon, f^e de Jean Osmont, nièce du curé et belle-sœur de Anthoyne Osmont qui fut plus tard aussi curé de Cléville.

1659 Discrète personne maistre Louis Lemaistre, prêtre-curé.

En 1663, fut parrain de la petite cloche qui, « ayant été cassée » 5 mois, fut fondue le samedy, 2 heures du matin, 18 août » 1663, et bénite le lendemain au portail de l'église, issue de » la grande messe, par Me Jacques Capperon, nommée Fran- » çoise par discrète personne, Mre Louis Lemaistre, prêtre-curé » de cette paroisse et dam^cle Françoise de Blanches, femme du » sieur Dam, seigneur du Montauroux.»

1670-1685 Discrète personne Mre Jacques Capperon, prêtre-curé.

Sa famille demeurait à Cléville. — Il est probable que c'est lui qui était vicaire de Cléville en 1643. — Michel Capperon, son frère, cultivateur, décéda à Cléville en 1683, âgé de 68 ans. — Il maria, dans l'église de Cléville, plusieurs neveux et nièces.

Il est probable même qu'il était né dans cette paroisse, d'après la fondation qu'il fit dans cette église et qui est ainsi relatée sur la pierre des fondations qui se trouve dans l'église : « 2 messes chaque semaine feria 2e et 4e à » la fin Libera et De profundis pour messire J. Capperon

Digitized by Google

» curé, ses aïeux et postérité, à présent Jacques » Osmont, fils d'Anne Capperon, 5 acres, 1 vergée de » terre en deux pièces.

Ce fut lui qui bénit les deux cloches de l'église, la petite en 1663, la grosse en 1675, ainsi que nous l'avons vu précédemment.

Il donna sa démission de la cure de Cléville, de 1685 à 1687.

En 1696 et encore en 1702, il était curé de Trouville.

1672-1675 Discrète personne Me Zacharie de Saint-Léger, prêtre-vicaire.

1676-1686 Mre Pierre Lambert, prêtre.

Né très probablement à Cléville, fils de Jean et de Françoise Allais. Il était sous-diacre en 1674, diacre en 1675, prêtre en 1676.

En 1684 il était vicaire de Cléville (arch. départ.)

Décédé le 29 avril 1686 et le lendemain inhumé dans l'église (Reg. cathol.)

1685 Discrète personne maistre Louis Hamel, prêtre habitué en la paroisse de Cléville et chapelain de la chapelle du prieuré dudit lieu (il était en 1669-1672 vicaire d'Auzouville-sur-Fauville), décéda le 3 novembre 1685 et fut inhumé le lendemain dans l'église, par M. le vicaire de Ricarville.

1687-1711 Discrète personne Mr Anthoine Osmont, curé.

Fils de Jean Osmont et de Jacqueline Daubalet, frère de Jean Osmont, qui se maria en 1672 à Anne Capperon, nièce du curé de Cléville, et qui était marchand drapier à Cléville, de 1673 à 1702 — était parent de discrète personne M. Guillaume Osmont, prêtre, demeurant à Rouen en 1692.

Diacre en 1672.

Il donna sa démission de la cure de Cléville en 1711, — resta à Cléville au milieu de sa famille et décéda en 1714.

Il fut inhumé dans le chœur de l'église, le 20 août 1714 âgé d'environ 60 ans, par Mr Dumouchel son successeur.

1698 Discrète personne maistre Denys Bobée, prêtre, ancien chapelain de l'église cathédrale de Rouen (qui s'était retiré à Cléville où il avait des parents.)

Décéda à Cléville, âgé d'environ 70 ans et fut inhumé dans le

Digitized by Google

cimetière, le 23 décembre 1698, par « M. Osmont, curé de ce » lieu, en présence de M. le curé de Clypouville, de Trouville » et plusieurs autres.

1699-1704 Mr Mary, vicaire de Cléville.

Il fut ensuite vicaire de St-Nicolas-de-la-Haye, de 1705 à 1721, et enfin curé de ladite paroisse, de 1721 à 1742, où il décéda en juin, âgé de 76 ans. — Inhumé dans le chœur de l'église de St-Nicolas.

1699 Mr Rouland, docteur de la Sorbonne, prieur (arch. départ.)

1706-1707 Mr Thomas Lemarchand, vicaire.

1707-1710 Mr R. M. Boullard, vicaire.

1710-1712 R. Pollet, prêtre (baptise, marie et inhume) ; probablement vicaire.

1712-1742 Discrète personne Mre Joseph Dumouchel, curé.

Précédemment vicaire d'Auberbosc, de 1705 à 1712, décédé curé de Cléville, le 16 février 1742, âgé d'environ 60 ans et inhumé le lendemain dans le cimetière, par M. Luc du Coudray, curé de Ste-Marguerite et doyen de Fauville.

1717-1720 M. Jacques-François Paon, écuyer prêtre, prieur de Cléville.

Décédé le 6 juin 1720, âgé d'environ 43 ans, inhumé le lendemain dans le chœur de l'église, par Mr G. de Thiboutot d'Alvemont, curé de Lintot, en présence de Mr le curé d'Alvimare.

1724-1743 Jean-Antoine Osmont, vicaire, neveu ou petit-neveu de MM. Capperon et Osmont, curés de Cléville, et né très probablement à Cléville.

A la mort de M. Dumouchel, de mars à décembre 1742, « prêtre desservant le bénéfice cure de Cléville. »

Fut ensuite de nouveau vicaire sous M. Hardy jusqu'en août 1743.

En novembre 1743, il est curé de Pierre, proche Maintenon (arch. départ.)

1723-1738 Messire Jérôme-François Pillon, prêtre, prieur du prieuré simple de St-Benoist de Cléville (arch. départ.)

Digitized by Google

Discrète personne messire Jérôme Pillon, prieur-commandataire, décédé le 8 septembre 1738, âgé d'environ 68 ans et inhumé le lendemain dans le chœur de l'église, par M. le curé de Foucard, en présence de MM. les curés de Bermonville, de Ricarville et de François Noland, chanoine de Beauvais (Reg. cathol.)

En 1736, un de ses parents décéda à Cléville et l'année même de son décès, son frère M. le chevalier Antoine Pilon, décéda aussi à Cléville.

1739-1761 En 1739, Roüillard, prieur (arch. départ.)

En 1748, l'abbé Roüillard, prieur de Cléville (reg. cathol.)

En 1752, maître Jean-Michel Roüillard, prieur-commandataire de Cléville.

Décédé le 8 septembre 1761, âgé d'environ 41 ans, et inhumé le lendemain, dans le chœur de l'église, par M. le curé d'Alvimare, en présence de MM. les curés de Bermonville et de Ricarville.

1742-1771 Thomas Hardy, curé de Cléville.

Décédé le 14 décembre 1771, âgé d'environ 63 ans, inhumé le lendemain, dans le chœur de l'église, par M. Rouland, curé d'Autretot, doyen de Fauville, en présence de MM. les curés de Bermonville et de Ricarville.

1744-1783 Pierre Duchemin, vicaire, précédemment clerc à Cléville où il était né probablement, signe en mars 1744 à titre de prêtre et en octobre même année, à titre de vicaire.

A la mort de M. Hardy et toute l'année 1772 il fut desservant de Cléville puis redevint vicaire de 1773 à sa mort.

Décédé le 5 mai 1783, âgé d'environ 73 ans, inhumé le lendemain dans le cimetière, par M. le curé d'Alvimare, en présence de MM. les curés de Foucart et de Bermonville.

1773-1792 Mr Pierre-François Miette, curé de Cléville, né à Hauville, près Pont-Audemer, le 27 octobre 1742, d'un cultivateur; fit ses études au Collége des Jésuites de Rouen. Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire de Caudebec le 30 mai 1768, il en partit le 16 mars 1772 pourvu d'une cure en Basse-Normandie, près de Cherbourg. Il ne resta que quelques mois dans ce poste et arriva comme curé de Cléville dans les derniers jours de décembre 1772.

Digitized by Google

Ce fut sous son administration que fut bâti le portail actuel de l'église.

Il refusa le serment à la Constitution civile du clergé, mais plus heureux que la plupart de ses confrères, il put rester dans sa paroisse jusqu'au mois d'août 1792. Non seulement il disait la messe dans son église, mais son vicaire et d'autres prêtres l'y disaient comme lui, soutenu et protégé qu'il était par le maire de Cléville, Il y eut des jours où trente prêtres dirent la messe dans l'église de Cléville.

Mais, en août 1792, des têtes exaltées étant venues troubler M. Miette dans son presbytère, et l'ayant forcé de partir, il se décida à quitter sa paroisse, laissant sa belle bibliothèque et son mobilier dans son presbytère. Il alla chercher un refuge chez un nommé Brismontier, à Anquetierville, où il resta très peu de temps et de là s'exila en Angleterre.

Il y resta dix ans chez un baronnet, étudia avec beaucoup de succès la langue et la littérature de ce pays, puis devint fort savant en bibliographie.

Dès qu'il put revenir en France, il se rendit à Cléville, où il exerça de nouveau pendant quelque temps. N'ayant pu rentrer dans son presbytère qui avait été vendu pendant la Révolution, il logeait dans une chambre dans une ferme de Montauroux.

Après le Concordat, il fut nommé curé de Caudebec, ville qui fut l'objet de toute sa sollicitude et de son amour, et où il se livra avec zèle, jusqu'en septembre 1813, à l'exercice du saint ministère.

A cette époque, atteint de surdité, il donna sa démission et devint chapelain de Madame la marquise de Nagu, au château de la Mailleraye, où il termina sa belle carrière le 23 mai 1823, à l'âge de 80 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Guerbaville, au pied de la croix où l'on voit encore sa pierre tombale.

Il est auteur d'un recueil manuscrit de compilations ayant pour titre : « *Mélanges d'antiquités, de littérature et d'histoire* » et d'un « *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville de Caudebec* » qui est resté également inédit.

Son portrait se trouve à la bibliothèque de Rouen, dans le premier volume des monuments civils et religieux de Caudebec par M. Lesage.

Digitized by Google

1783-1784 Pigné, vicaire de Cléville.

1784-1792 Guillaume-Charles Langlois, vicaire de Cléville.

1789 M. l'abbé Dillon, abbé d'Uzerches et député de l'ordre du du clergé à l'assemblée provinciale de Normandie, prieur de Cléville (abbé Cochet).

Après le concordat, l'église de Cléville fut annexée à la succursale de Bermonville.

1806 Mr Dupré. En 1813, l'église de Cléville est érigée en chapelle communale. — 1813-1832 Jean-Nicolas-Hyppolyte Montellier, desservant. — 1833-1838 François Houël, desservant. — 1839-1843 L'abbé Bouillon. — 1843-1844 L'abbé Dede. — 1844-1847 Jean-Aimable Demarais. — 1847-1854 L'abbé Giffard. — 1855-1859 Guillaume-Paul Vallery. — 1860-1863 Philippe-Ambroise Roger. — 1864-1867 Jacques-Nicolas-Ursin Hequet. — 1871 Armand-Florentin Picard. — 1871-1875 L'abbé Hautot. — 1875-1879 L'abbé Briant. — 1880-1882 L'abbé Martin.

Depuis 1882, Cléville n'a pas de curé.

Digitized by Google

LES TRAVAUX MARITIMES
DU HAVRE
en 1517 et 1897

par Alphonse MARTIN

Membre résidant.

Les deux dates que nous rapprochons ici marqueront dans les annales havraises parce que l'une fixe l'origine du port établi à l'embouchure de la Seine et l'autre sa transformation selon les exigences de la navigation moderne.

C'est le moment de rappeler que le jeudi 16 Avril 1517 (1) avaient été donnés les premiers coups de pioches et de bêches pour le creusement de l'entrée du havre ou port de Grâce du XVIe siècle, comme c'est le samedi 22 Juin 1896, c'est-à-dire 279 ans après, que l'on a chassé les premiers pieux pour asseoir les fondations du port havrais du XIXe siècle.

---

(1) La feuille de paie des ouvriers pour la première semaine, du 13 au 19 Avril 1517, n'existe plus, mais il est certain que les travaux ont commencé dans le courant de cette semaine, car M. de Merval a retrouvé un état récapitulatif « de la despence » totale faicte au Havre de Grasse depuis le lundy XIIIe jour d'Avril jusque et y » compris le dernier jour d'Octobre en suivant VcXVII etc.» Les travaux n'avaient commencé ni le lundi, ni le mardi ni le mercredi de Pâques, parce que ces jours étaient encore fériés, c'était seulement le jeudi 16 que l'on pouvait se mettre à l'œuvre. On en voit la preuve dans le rôle des journées faites l'année suivante à l'époque de Pâques 1518 qui tombait le 18 Avril. Dans cette semaine commencée *le lundi Ve jour d'Avril 1518 après Pâques et finissant le samedi en suivant Xe jour*, les pionniers n'avaient travaillé que pendant trois jours tandis que les manouvriers employés aux pompes n'avaient pas cessé d'être occupés pendant les sept jours.

Digitized by Google

Les moyens d'action sont bien différents dans ces deux circonstances. Tandis que dans le premier cas, les ouvriers n'ont eu à leur disposition que des pelles, des brouettes, (1) des banneaux et de la chandelle pour travailler dans le marécage qui devait recevoir la Ville de François Ier, dans le second cas, les merveilles de la vapeur, de l'électricité et de l'hydraulique viennent apporter leur concours précieux à nos ingénieurs et à nos entrepreneurs et leur permettent de travailler rapidement, à toute heure de jour et de nuit, à des ouvrages qui auraient exigé autrefois des précautions multiples et des pertes de temps considérables.

Toutefois il faut observer que si l'exécution du travail se fait avec une grande activité, il n'en a pas été de même de sa conception car, depuis plus d'un siècle, on a discuté sur nombre de projets pour aboutir à un système présentant une grande analogie avec celui qui avait été élaboré, il y a plus de 60 ans, par M. de Bailleul, colonel de génie au Havre. Au XVIe siècle, la création d'un nouveau havre avait demandé près d'un demi-siècle de réflexion, mais aussitôt l'endroit adopté, il n'avait pas fallu trois mois pour dresser les plans, adjuger les travaux, se procurer les ressources et organiser les chantiers.

Pour apprécier le but des travaux entrepris pendant l'année 1517, il faut remonter à 40 ans auparavant et suivre les habitants de Harfleur dans leurs luttes contre l'envahissement des sables de la Seine et du galet des falaises qui obstruaient sans cesse leur canal ou havre ayant à cette époque son embouchure à la Petite heure ou quartier des Neiges, et aboutissant au clos aux galées, c'est-à-dire au bassin comblé aujourd'hui et où se trouve la place de Grouchy. (2)

---

(1) 12 besches ferrées baillées à Thibaut de Lisle, gardain des houstils du havre, achetées au prix de 4 sols la pièce. A Jehan du Fresne, mareschal, pour radouber les beneaulx, *brouetes*, pelles et autres choses servant au dit havre (Rôle des dépenses du 27 Avril 1517. - S. de Merval.) Cette mention de l'usage des brouettes au XVIe siècle prouve, contrairement à l'opinion généralement admise de considérer Pascal comme inventeur de la brouette, que l'on s'en servait cent ans avant sa naissance et que les ouvriers employés au maniement de cette voiture s'appelaient des *brouettiers*.

(2) D'après un mandement délivré le 24 Décembre 1475, on avait arrêté le cours de l'eau près du moulin à gru d'Harfleur « afin que plus aisément l'on besongnast à

Digitized by Google

C'était pour obvier à ces inconvénients que le roi Louis XI avait ordonné, par lettres patentes du 20 Avril 1474, « que l'on » ferait une grant trenchée au devant du havre de sa ville de » Harefleu pour la seurté et entretennement du dit havre et » le bien de lui et de la chose publique de la dite ville et du » pays d'environ. »

Cette tranchée avait été exécutée aussitôt entre l'enceinte de la ville et la crique d'Espagne comme on le constate par un mandement du 14 Octobre 1474 où l'on parle *de la tranchée du hâble nouvellement faite près de la crique d'Espagne*, mais elle n'avait pas tardé à être obstruée par les sables et le galet, d'où la nécessité de la rétablir plus à l'ouest.

Pour obtenir les services réclamés dans cette circonstance aux officiers du Roi, les habitants de Harfleur avaient offert à Messieurs des Comptes de Paris, les présents ou épices usités en pareil cas, c'est-à-dire : 4 toupequins (?) de raisin, 4 pièces de figues, 8 pains de sucre fin, 8 livres d'olives, 8 livres d'amandes, 8 livres de câpres, 400 oranges, 4 grands fourmages de figues et 8 petits fourmages. Il y en avait pour 43 livres 6 sols.

Dans la crainte de ne pas réussir par les intermédiaires, les Harfleurais avaient tenté de s'adresser au roi Louis XI lui-même et ils avaient profité de ce qu'il était à Honfleur pour le prier de venir jusque dans leur port constater *de visu* le mauvais état dans lequel il se trouvait, mais nous ne pensons pas qu'ils aient réussi dans leur demande d'audience.

Quelques mois plus tard, le général de Savoie était venu inspecter la côte depuis Tancarville jusqu'au Chef de Caux pour y construire un nouveau havre. A cet effet, il avait levé les plans du littoral, et plus tard, les habitants de Harfleur avaient obtenu une certaine quantité de bois pour établir des jetées ou épis destinés à détourner le galet.

Le havre de Harfleur était encore inaccessible aux navires en 1509, aussi l'un des élus ou magistrats municipaux de

---

oster un grant gravois nommé *poullier* estant près la fosse de Leure, lequel estoit dedens le dit hable en manière que les navires ne povoient entrer ne yssir dedans icellui.»

Digitized by Google

cette ville avait été délégué vers le Légat à Rouen afin d'obtenir des ressources pour la réédification de ce havre. C'était sans doute à la suite de ces informations que les Harfleurais avaient obtenu, en 1513, plusieurs arpents de bois et 1,000 livres pour la construction de deux jetées en bois à l'embouchure du havre. De plus, les corvéables de l'élection de Montivilliers avaient été obligés de venir y travailler de quinzaine en quinzaine.

Il faut croire que ce n'était pas là le résultat désiré, car les Rouennais, dont les navires faisaient escale à Harfleur, vinrent appuyer les Harfleurais dans cette circonstance. En effet, le 5 Mai 1515, les députés de cette ville aux Etats de Normandie eurent pour mission de demander que « l'on fasse un bon havre » en ce pays, soit à Harfleur, soit à Honfleur, pour la garde » des navires. »

Cette fois l'affaire devait réussir, car deux ans ne s'étaient pas écoulés après ce vœu que la construction d'un havre ou port était décidée au lieu de Grâce.

En effet, le 6 Février 1517, François Ier déclarait que « ce lieu » était le plus propre et le plus aisé de la côte et pays de Caux » pour faire *havre* auquel les navires pourraient aisément » arriver et séjourner. » L'amiral Bonnivet était donc chargé d'entreprendre les travaux du havre nouveau, mais il transmit sa charge à Guyon Le Roy, sieur du Chilou, seigneur d'Orcher et Capitaine de la ville de Honfleur.

Dès le 22 Février 1517, M. du Chilou se mit à l'œuvre en faisant appeler les maîtres maçons de la région, les maîtres pionniers et le gouverneur des barres de Fécamp, pour connaître leur opinion. Tout le monde, c'est-à-dire 5 à 600 personnes, se réunit sur place le 2 Mars ; le lendemain on dressa les plans et devis des travaux et ceux-ci furent adjugés le 3 Mars à Mes Gauvain et Guillaume Feré, de Harfleur.

Ceux-ci étaient chargés de construire deux grosses tours de 3 étages, de 30 mètres de hauteur et douze mètres de creux ; deux jetées vers la mer, l'une du côté d'amont ayant 34 mètres de longueur, et l'autre du côté d'aval mesurant 40 mètres de longueur, et enfin deux murs de quai à l'intérieur, sur un front de 64 mètres, c'est-à-dire depuis l'emplacement de l'ancienne

Digitized by Google

tour François-Ier jusque dans l'axe de la rue de Paris. Enfin, de cet ouvrage avancé devait partir une nouvelle tranchée ou canal de 7 kilomètres de longueur et 20 mètres de largeur jusqu'à l'enceinte de la ville de Harfleur. Ce canal était le précurseur du canal Vauban actuel, comme il devait remplacer la tranchée qui avait été creusée en 1475.

Pour faire communiquer ces jetées avec l'avant-port, on devait percer le banc de galet et de vase qui retenait les eaux des criques près des tours projetées. On a prétendu que ces criques communiquaient vers l'ouest directement avec la mer, cela n'est pas exact car le projet des travaux élaboré le 2 Mars 1517 porte textuellement « qu'il fallait aviser le lieu le » plus propre, utile et convenable et le plus parfaict d'eau pour » illec par leur avis et délibéracion faire *perser le dit havre.* »

Disons tout de suite que ce vaste projet, qui devait donner satisfaction aux Harfleurais en rétablissant la route maritime qu'ils avaient perdue par l'obstruction de leur havre vers la petite Leure, ne tarda pas a être modifié par la construction de la ville au nord et au sud des travaux projetés en Mars 1517.

La tour François-Ier fut exécutée comme on l'avait décidé. En effet, cette tour avait 12 mètres de creux ou 36 pieds, l'épaisseur des murs prévue à 18 pieds à la base fut un peu augmentée et portée à 7 mètres ou 21 pieds dans toute la hauteur de l'édifice, Les caveaux prévus à 12 pieds d'élévation avaient en effet 4 mètres de hauteur. Enfin le troisième étage qui devait être couvert fut remplacé par une plate-forme crénelée.

Les travaux commencèrent le jeudi 16 Avril 1517 parce que, avons-nous dit, les trois premiers jours étaient considérés comme fériés. Ils se continuèrent jusqu'au 31 Octobre de la même année pour recommencer dans la même période des années 1518, 1519 et 1520.

L'administration des Ponts et Chaussées étant inconnue à cette époque, la haute direction des travaux appartenait à M. du Chilou, en résidence à Honfleur. Il communiquait avec le lieu de Grâce par les bateaux passagers de cette ville abordant à la crique de Graville. Son traitement était de cent livres par mois représentant 2,000 francs au pouvoir de l'argent à ce

Digitized by Google

moment. Il avait sous ses ordres Jacques d'Estimauville, pour suivre les travaux et servir d'intermédiaire entre lui et le roi François Ier, c'est-à-dire pour négocier avec l'administration des Finances et avec la Cour afin d'obtenir des ressources pour mener à bonne fin les travaux commencés. Ce fonctionnaire ne paraît pas avoir eu de traitement fixe, mais il recevait 20 sols équivalant à 20 francs par jour de voyage. Puis venait celui que l'on pourrait appeler le précurseur de l'honorable M. Denais, conducteur des Ponts et Chaussées, actuellement chargé de ce soin, c'est-à-dire M. Jehan de Saint-Mars, seigneur de Blosseville, maître enquêteur des eaux et forêts et capitaine de Caudebec. Il recevait des appointements de 20 livres par mois représentant 400 francs, c'est-à-dire un traitement se rapprochant du taux actuel. Ses fonctions consistaient « à faire » besongner les ouvriers, tant pionniers, maronniers, char- » pentiers que manouvriers besongnant au havre, et avoir » l'œil qu'ils emploiassent le temps entièrement, aussi que » l'ouvrage qu'ils faisoient feust bien et duement fait. »

Il y avait en outre : un contrôleur des travaux, c'était Nicolas de la Primaudaye aux gages de quinze livres par mois et un commis-payeur, nommé Claude Guiot. Enfin la partie technique était confiée à Me Robinet Terrier, maître de navire de Harfleur, Marciot Duvallet, pilote de Quillebeuf, et Jean Bontemps, maître marin de Pont-Audemer.

Tout d'abord et de même qu'en 1513, le roi François Ier voulait utiliser les corvéables de la région d'Yvetot et de Montivilliers pour travailler au nouveau port, (1) c'est pourquoi on n'avait pas adjugé au rabais les travaux de terrassement que l'on se proposait d'exécuter, (2) mais on avait bien vite été obligé de renoncer à ces corvées devant la résistance des habitants. C'est alors qu'au mois de Mai 1517 on s'adressa à des pionniers bretons pour continuer les travaux en régie et à la journée.

---

(1) Ordre à l'amiral Bonnivet, du 16 Février 1517 « de faire besoigner tous nos » subjects des vicontés de Montiervilliers, de Caudebec et autres plus prouchains » voisins du dit lieu de Grasse par chacun chief de maison une fois le moys. » (S de Merval, p. 10.)

(2) « Pour nous donner à entendre que le meilleur et le plus expédiant seroit pour advencer le dit ouvraige ne se aider plus des courvées que foisoient les habitans de l'élection de Caudebec mais les composer à fournir quelque argent au lieu dicelles courvées. » (S. de Merval, p. 116.)

Digitized by Google

Les chefs de bordées ou maîtres pionniers recevaient un salaire de 4 sous 6 deniers par jour, les ouvriers 3 et 4 sous et les manœuvres 2 sous 6 deniers, ce qui veut dire qu'à cette époque le *sou* ou *sol* avait le pouvoir d'un franc. (1)

Actuellement la situation est la même : ce sont toujours des Bretons qui travaillent au nouveau port et leurs salaires se rapprochent beaucoup de ceux que l'on payait à leurs ancêtres du XVIe siècle. Ainsi les maçons gagnent de 5 à 5 fr. 50 par jour, les terrassiers environ 3 fr. 60, les manœuvres environ 3 fr. 15 par jour.

Le nombre des ouvriers employés aux travaux du XVIe siècle différait peu de ceux que l'on utilise aujourd'hui. Dans la semaine du 4 au 9 Mai 1517 on avait employé chaque jour 223 ouvriers, dans la semaine suivante 312, puis 332 et 397 à la fin de Mai. Aujourd'hui le chiffre des ouvriers est journellement d'environ 225.

Quant à la dépense du port du Havre de Grâce, nous avons établi qu'elle avait atteint 8 millions de francs de notre monnaie. Les travaux en cours sont évalués aux deux tiers de cette somme. Pour la première campagne d'Avril à Octobre 1517 les travaux de maçonnerie comprenaient un cube de 831 toises valant 18,722 livres, c'est-à-dire un capital de près de 375,000 francs.

Il serait trop long d'énumérer les travaux successifs qui ont été exécutés dans l'intérieur du port et de la ville du Havre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours ; nous signalerons le seul ouvrage important qui ait été entrepris, en dehors de la ville, le long de la plage ouest avant la construction du nouveau port.

En 1533, le roi François Ier alloua une somme de 14,000 livres (280,000 fr.) pour le port du Havre, alors qu'en même temps il n'avait consacré que 2,000 livres pour celui d'Honfleur et 4,000 livres pour celui de Granville. Il ajouta le 15 Juin 1537

(1) A titre de comparaison, on peut rappeler ici que le prix de l'hectolitre de blé valait 18 sols selon les récoltes et qu'aujourd'hui il vaut 20 francs. A cette époque, il fallait travailler 3 ou 4 jours pour se procurer cette quantité de blé maintenant il est nécessaire de consacrer le même nombre de journées de travail pour obtenir la même chose. Donc la situation n'a pas changé.

Digitized by Google

une autre somme de 1,500 livres pour la construction d'un *espy* au Havre de Grâce : il s'agissait de l'épi à pin qui a subsisté jusqu'à nos jours malgré les assauts de la mer pendant plus de trois siècles. Cet épi en charpente était destiné à retenir le galet dans sa marche vers l'est parce qu'il menaçait continuellement de boucher l'entrée du port à l'extrémité des jetées.

Nous donnons ici, par l'intelligence de cette étude comparative, deux plans des travaux anciens et nouveaux.

Nous avons établi le premier à l'aide du marché passé avec les entrepreneurs de 1517 où sont relatées les dimensions des ouvrages projetés, et nous avons appliqué ces indications aux plans du XVIe siècle publiés par M. Lemale.

Le plan des travaux en cours a été dressé par M. Degeorges, géomètre du cadastre au Havre et dont on connaît la compétence en cette matière.

Tandis que les travaux exécutés en 1517 avaient pour objet de restituer à la mer une partie du terrain pris sur elle, ceux de 1897, au contraire, ont pour but de conquérir un espace occupé par les eaux. Il est nécessaire, pour effectuer cet ouvrage hardi, de se protéger à droite et à gauche contre deux ennemis des plus redoutables, le galet provenant de la destruction des falaises et les sables charriés avec les eaux de la Seine.

Dans ce but, deux digues d'environ 800 mètres chacune embrasseront une partie de la petite rade et amortiront le choc des vagues si dangereuses à cet endroit, mais une partie de cette digue sur une longueur de 300 mètres est en construction en ce moment.

Une parcelle de cet enclos ne sera pas conservée à l'élément liquide mais elle sera convertie en terre-plein pour former le prolongement de l'esplanade du boulevard de Strasbourg, de façon à procurer une superficie de 43,000 mètres carrés.

Au sud-est de ce terre-plein sera ménagé un bassin d'environ 11,000 mètres carrés et présentant un développement de 340 mètres de quais.

Nous n'avons pas à apprécier l'ensemble de cet ouvrage si désiré de notre population, mais on nous permettra comme l'historien de cette région d'invoquer l'expérience et la tradition

Digitized by Google

PLAN des TRAVAUX en COURS
(1897)

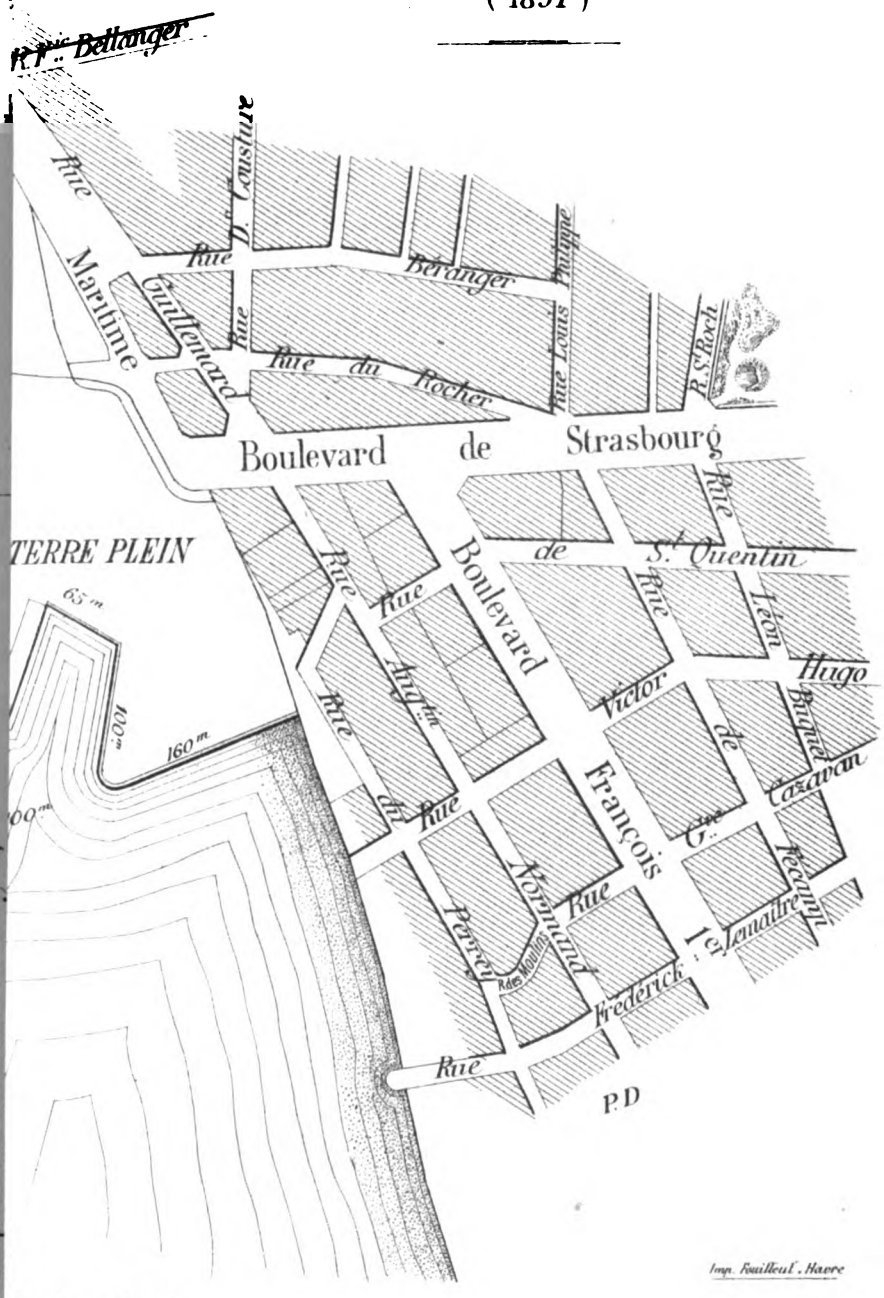

PLAN des TRAVAUX du HAVRE de GRACE
adoptés le 2 Mars 1517 (Nveau Style)

5000 (1 mm. p. 5 mèt.)

Digitized by Google

Digitized by Google

pour émettre timidement quelques craintes sur les conséquences de l'exécution *partielle* de ce projet.

Les travaux en cours auront pour résultat de rétablir l'anse formée autrefois par le cap de la Hève, alors beaucoup plus avancé dans le sud-ouest vers le banc de l'Eclat (1) et limité par le pied des côtes d'Ingouville et de Graville. La destruction de cette pointe de la Hève a amené la formation des galets, lesquels poussés par les courants ont établi un banc parallèle à la Seine et s'allongeant sans cesse vers l'est, si bien qu'aujourd'hui ce banc est arrivé en face d'Harfleur alors qu'au xve siècle son extrémité était seulement aux Neiges. C'est dans cet espace que se sont consolidés les vases et les sables charriés par la Seine et dont le colmatage a constitué le sol alluvionnaire du Havre et de Graville.

Si la jetée du Nord n'arrête pas cette invasion des sables du fleuve vers le nouveau port, momentanément dépourvu de protection de ce côté, ce port peut fort bien être envasé à bref délai comme l'ont été la fosse de Leure où l'on voyait 40 à 50 navires au xive siècle et le port d'Harfleur, non moins considérable à la même époque.

---

(1) Quoique le cap du chef de Caux ou de la Hève ait été considérablement détérioré par la mer au milieu du xive siècle, puisque l'église de Saint-Denis Chef-de-Caux était tombée dans l'eau à cette époque, l'anse formée par ce promontoire était encore assez large à la fin de ce même siècle pour abriter plusieurs navires, comme l'indique cette mention du *compte du clos aux galées de Rouen* pour les années 1383-1384. « Deniers payés à:... pour leur paine et salaire d'avoir mené le » dit contreroulleur en un batel à nage jusque au fousset de Robin Tastevin qui » estoit en la fosse de Leure pour le fere partir d'illecques et aler au chief de Caux » après le navire de l'armée qui là s'étoit assemblé le vendredi XIIe jour de Juing » après midi afin d'estre près de partir lendemain pour ce...

» A Estiemblet, du chief de Caux, tant pour lui comme pour ses compaignons » pour leur paine et salaire d'avoir mené et nagé le dit contreroulleur, Lucas et » Martin dit les Courtois, jusques au navire qui là estoit à l'ancre, ce pour » déchargier le vaissel du dit Tastevin, en quoy estoit l'artillerie, lances, pavoiz et » autres choses nécessaires pour le fait de l'armée, etc.

» Au clerc de nos sieurs les Commissaires sur le fait de la dite armée pour sa » paine et salaire et pour vin à lui donné *quand le dit navire fut parti du chief* » *de Caux pour aller à Tannay - Charente.* »

Digitized by Google

Digitized by Google

LA POLITIQUE SANITAIRE

par le docteur Henri FAUVEL

Membre résidant

On peut appeler politique sanitaire l'ensemble des mesures prises pour sauvegarder les intérêts de la santé publique.

On peut admettre :

1° Une *politique individuelle*, régie par la loi du 30 Novembre 1892, sur le service des maladies épidémiques. Par cette loi, le médecin est délié du secret médical et tenu de déclarer les maladies contagieuses. Un service de désinfection doit combattre la propagation de ces maladies. Ce service est institué en France, mais à peine organisé. C'est une question à part que nous pourrons traiter plus tard ;

2° Une *politique municipale* comprenant l'ensemble des arrêtés municipaux concernant la santé publique ;

3° Nous nous occuperons aujourd'hui seulement de la 3me question, la *politique internationale*, l'ensemble des lois et conventions qui régissent les rapports entre les nations dans leur lutte contre les épidémies.

Cette question si importante et à l'ordre du jour depuis une quinzaine d'années, comprend d'abord une question historique. Avant d'envisager la nouvelle orientation de la politique sanitaire, dont le professeur Proust a été le propagateur en France et à l'étranger, il convient de rappeler ce que l'on faisait autrefois. Il faut savoir ce qu'étaient les lazarets, les quarantaines, pour se rendre compte des nouvelles mesures que l'on compte employer, à l'avenir, en cas d'épidémie, les cordons sanitaires, les désinfections rationnelles, mesures qui, au

Digitized by Google

premier abord, semblent moins vexatoires et au moins équivalentes.

Il faut connaître les principales épidémies de choléra, les mouvements des pèlerinages, les émigrations ; il faut connaître l'histoire des conférences sanitaires internationales, savoir ce qui s'est dit à Venise en 1892, à Dresde en 1893, à Paris en 1894 ; il faut connaître ce qui s'est fait chez nous, avoir une notion du nouveau règlement de police sanitaire maritime paru en 1896.

Les dernières conférences internationales ont été l'origine de modifications profondes dans le régime sanitaire. La conférence de Venise a prescrit des mesures ayant pour but d'empêcher le choléra de l'Inde de franchir la barrière du canal de Suez. C'est la charte fondamentale pour ainsi dire, de la défense de l'Europe contre le choléra. A Suez, il se trouve une Commission de médecins délégués des différentes puissances de l'Europe qui font passer une visite sanitaire. La conférence de Dresde n'a fait qu'appliquer à l'Europe les principes admis à Venise. Elle a été suivie d'une convention qui a été ratifiée par la plupart des puissances.

La dernière conférence, celle de Paris en 1897, avait pour but de prévenir l'importation du choléra à la Mecque et d'empêcher l'importation de cette maladie en Europe. La conférence avait un second but : établir au golfe Persique un système de défense analogue au poste sanitaire de Suez. Les résolutions de la conférence de Paris ont été votées à la presque unanimité. Malheureusement, deux puissances font toujours des réserves et des restrictions. C'est la Porte, d'abord, qui se plaît à temporiser et n'admet pas l'établissement d'une Commission internationale sanitaire à Constantinople et rejette la juridiction consulaire en fait d'amendes. Ensuite, c'est l'Angleterre qui, voyant avant tout, toujours, les intérêts immédiats de son commerce, refuse de donner, à bord de ses navires, aux malheureux pèlerins, le cube d'air indispensable. L'Angleterre ne veut pas non plus admettre l'exemple de la Hollande et de la France qui, persuadées que la misère offre un terrain favorable au développement des maladies et des épidémies, ne laissent jamais embarquer les pèlerins qui n'ont pas une somme d'argent indispensable pour leur voyage.

Digitized by Google

L'Angleterre, de plus, ne veut pas de surveillance sanitaire au golfe Persique.

Cette mauvaise volonté, pleine de périls, crée dans le nouveau service sanitaire international un véritable état d'anarchie.

Il faudrait créer une *Union internationale sanitaire* fonctionnant dans les différents pays et surtout dans les régions orientales les plus dangereuses, les plus menacées ; cette union serait composée des représentants des grandes puissances et de quelques Etats secondaires. Elle devrait être permanente, avec une *direction*, une *administration sanitaire*, ainsi qu'un service de contrôle destiné surtout à la protection des régions orientales. Le siège de cette Commission devrait être en Europe, dans une ville neutre. Ce *Bureau international de santé* aurait pour but de recueillir les renseignements épidémiques, de surveiller la mise en vigueur, par les différents pays, des règlements édictés par les conférences de Venise, de Dresde, de Paris; d'indiquer les amélioralions; son rôle serait purement moral et humanitaire. Il y aurait là comme une diffusion des idées de modération et de paix en si grande faveur aujourd'hui. Ne voyons-nous pas des créations analogues, En 1865, a été instituée l'Union monétaire. En 1874, l'Union postale établie à Berne. En 1886, l'Union littéraire, établie à Rome, sans compter les autres. Mais nous ne sommes pas encore arrivés à ce progrès. Il nous faut exposer ce qui existe et ce qui existait autrefois.

LES ANCIENNES QUARANTAINES

Avant donc d'exposer les modifications libérales apportées dans le texte des règlements sanitaires, il me paraît intéressant, à titre de curiosité historique, de rappeler quelques-unes des mesures qui étaient prescrites autrefois à l'égard des individus atteints de maladies contagieuses : lépreux, pestiférés, etc.

Lèpre. — Rien de plus affreux que le sort d'un *lépreux*, arraché du foyer domestique, allant cacher son malheur dans les lieux écartés, sur le bord des chemins, sous la hutte que lui élevait la charité publique, absolument sequestré, de par

Digitized by Google

l'Eglise mis « hors du siècle ». Citons quelques traits que je trouve dans le livre de Joseph Garnier « La voix, d'abord nasillarde, devenait rauque comme de chat terrible; les yeux enflammés jaillissaient hors de leurs paupières renversées; le regard était noir comme la beste de Satan, les cheveux et les poils aggrelés et appetissés ne pouvaient être arrachés qu'avec de la chair pourrie qui les avait nourris; le nez, les pieds, les mains, même les membres se détachaient entiers et par une mort particulière prévenaient celle du malade. »

Peste. — Une ordonnance du Parlement de Paris, en date du 16 Novembre 1510, enjoint à ceux qui occupent des maisons infectées « de mettre à l'une des fenêtres ou autres lieux plus apparents une botte de paille et l'y laisser encore deux mois après que la maladie aura cessé. »

Le 14 Avril 1519, la peste est encore à Paris; la Faculté de Paris recommande au Prévôt d'interdire la représentation du mystère de Notre-Seigneur dans le cimetière de Saint-Jean, car les grandes agglomérations sont dangereuses en cas d'épidémies.

Toute personne qui aura été malade, tout membre de sa famille, tout habitant même de la maison infectée, ne pourront circuler dans la ville sans avoir à la main une baguette ou un bâton de couleur blanche. Défense absolue de faire entrer dans Paris ou dans les faubourgs ni lit, ni couvertures, ni courtepointes, draps de laine, serges, rideaux ni autres biens où la peste et mauvais air se peut retenir. Tout manant, tout mendiant sera impitoyablement rejeté de l'intérieur des églises. Les ladres ou lépreux, habitants de Paris, se retireront en leurs maladreries. Les chirurgiens ou barbiers seront tenus de ne pas jeter dans la Seine le sang des saignées qu'ils auront pratiquées, mais de le porter au delà de l'enceinte des murailles, au-dessous de l'écorcherie des chevaux. Ces mêmes chirurgiens, s'ils sont convaincus d'avoir saigné des lépreux, devront s'abstenir de saigner pendant un temps déterminé... Le pavé devant les maisons sera réparé s'il est mauvais; soir et matin, et mesmement dans le ruisseau, on arrosera; on empêchera l'engorgement des égouts, on laissera l'eau du ciel tomber en toute liberté, sans balayer ni nettoyer durant cette pluie.

Digitized by Google

A cette même époque, on créa des *prévôts de santé*, ce sont nos agents de la salubrité. Les prévôts marquaient d'une croix blanche les maisons infectées; ceux qui effaçaient ces croix avaient le poing coupé. Dans la peste de Marseille, en 1720, les médecins des pestiférés avaient un singulier costume : robe en maroquin du Levant. Cette étoffe, par son odeur, était disait-on la plus capable de résister au venin pestilentiel; la tête fourrée dans un capuchon fait du même maroquin; ce capuchon percé au niveau des yeux pour permettre la vue, mais ces ouvertures bouchées par un cristal. Le nez en forme de bec était rempli de parfums et de matières balsamiques.

Terminons par une citation d'Ambroise Paré : « Lorsqu'on apercevait seulement es-rues les médecins, chirurgiens et barbiers, arleurs pour panser les malades, chacun courait après eux à coups de pierres, disant qu'il fallait qu'ils n'allassent que de nuit de peur d'infecter les malades. »

Pendant l'épidémie de Franche-Comté, en 1528, nous trouvons des *désinfecteurs* que l'on appelait encore *aérieurs, nettoyeurs* ou *bosserands*, lesquels pénétraient dans les maisons préalablement ouvertes, balayées, aérées; ils s'avançaient avec gravité, tenant à la main une pomme de senteur et un peu de racine d'angélique à la bouche, puis ils disposaient leurs réchauds allumés et les substances : génévrier, soufre ou encens, destinées à la désinfection. Une fois les fumigations terminées, on livrait la maison aux *essayeurs* ou *épreuves*, des gens qui couchaient dans la maison pour en essayer la salubrité et le bon nettoiement.

On *barrait* un pays comme on *barrait* un particulier. La barre était simple ou serrée. Dans la *barre simple*, on posait des gardes à l'entrée des lieux contaminés ou suspects. Dans la *barre serrée*, on établissait en vue du pays ou même d'une personne des corps de garde échelonnés et bien armés.

Dans les expertises sur la peste, le médecin devait observer *à bonne distance* et *au-dessus du vent*, ce qui faisait l'objet de son rapport aux magistrats.

Dans certains pays, en temps d'épidémie, on prohibait les fêtes, assemblées, danses. Dans d'autres, à Berne par exemple, on donnait des fêtes pour ragaillardir le peuple. A Metz (1508),

Digitized by Google

on avait établi à toutes les portes des jeux de quilles pour amuser la jeunesse et dissiper la mélancolie des habitants.

On allumait dans les rues des feux de genévrier, de pin, de genêts ; on brûlait des plantes odorantes et bien desséchées : menthe, sauge, mélisse, lavande, marjolaine, pouliot, origan, fenouil, calament, hysope, etc. Dans quelques pays on tirait des coups de canon.

Les médecins qui se rendaient près des contagieux ne manquaient jamais de communier et de faire leur testament.

On tuait les chiens et les chats au moins une lieue à la ronde, parce qu'ils communiquent souvent le mal.

Les hommes d'armes avaient ordre de *casser la tête* à ceux qui voleront ou cacheront des hardes pestiférées... On ne permettra aucun attroupement... Si quelque médecin ou chirurgien, par crainte, voulait se retirer et que les sentiments de religion ou d'honneur ne le puissent retenir, on le fera *rester par force en le menaçant de lui casser la tête.*

Voilà suffisamment de citations anciennes et cette revue historique et pittoresque est assez complète. Avant de tracer, en quelques pages, l'histoire de la conférence internationale de 1894, nous allons rechercher aussi brièvement que possible les origines des mesures sanitaires.

La première maladie exotique dont l'importation ait été combattue par des mesures restrictives est la peste d'Orient. L'introduction du système sanitaire suivie de son application la plus immédiate, la création des lazarets, paraît appartenir à la République de Venise.

Venise, sortant de ses lagunes, fit avec les musulmans ses premiers essais de commerce ; malheureusement, elle fut bien souvent visitée par la peste. De 900 à 1500, elle eut 63 épidémies de peste. Elle fut souvent obligée de brûler les ballots de marchandises et les effets des morts. Elle créa un Bureau de santé (1348) et finalement un lazaret qui a servi de modèle à l'Europe et a obtenu les suffrages de Montesquieu et de Voltaire.

L'essai de défense de Venise fut imité par les autres grandes villes, Gênes d'abord, puis en 1526 par Marseille. L'établissement de Marseille, connu sous le nom de *santé* de Marseille,

Digitized by Google

rendit de grands services dans les épidémies de peste, surtout dans celle de 1720, qui rendit célèbres les noms de Belzunce et du chevalier Rose, et dans la dernière épidémie de 1837.

Les maladies s'éteignaient dans le fameux lazaret de Marseille, qui se détache au-dessus du port.

Au XVIIIe siècle et au commencement de ce siècle, l'application de longues quarantaines correspondait non seulement à l'esprit des populations terrifiées encore par les fléaux du moyen âge, mais encore aux convenances des navires.

La navigation au long-cours se faisait sur des navires à voiles de 200, 300, 500 tonneaux au plus. Le capitaine et les officiers, harassés par les longues manœuvres, par une vigie de nuit et de jour, aspiraient au repos du mouillage. Là, au mouillage, on recevait des vivres frais, de l'eau de source. Plus de viandes salées, plus de poisson salé, plus de l'eau des charniers.

Bientôt, le fameux axiome anglais : « Le temps c'est de l'argent » finit par triompher. Les quarantaines finirent par mettre des entraves aux intérêts du commerce et de la navigation. Bientôt, l'Académie de médecine, dans une discussion mémorable, finit par se prononcer contre des pratiques surannées, en contradiction avec les progrès de l'hygiène et de la science, en désaccord avec l'activité de la vie moderne.

La navigation à vapeur remplaça la navigation à voiles ; les traversées rapides remplacèrent les voyages interminables des voiliers. La jauge fut de 2,000, 3,000, 6,000 tonneaux, 12,000 tonneaux pourrions-nous dire aujourd'hui. Les vivres frais remplacèrent les vivres de conserve ; l'eau fut conservée irréprochable.

Dès lors, la *quarantaine* apparut comme un obstacle au progrès de notre époque. Ensuite, la navigation et le commerce se trouvèrent gênés par la diversité des règlements et des pratiques sanitaires. Chaque État avait son régime particulier. Tel État admettait les provenances qu'un autre repoussait. Tel pays considérait comme contagieuse une maladie qu'un autre regardait comme anodine.

La durée des quarantaines n'avait d'autre limite que celle que fixait le bon vouloir d'une administration locale. C'est

Digitized by Google

pour remédier à ces inconvénients que la France prit l'initiative de conférences entre les délégués des différentes puissances. Cette conférence devait poser les bases d'une entente, d'un système sanitaire uniforme pour tous les ports de la Méditerranée.

A cette époque, en fait d'épidémies, on ne s'occupait guère que de la peste, car la grande expansion cholérique de 1865 ne s'était pas encore produite. Chaque État veillait à garantir son seul territoire contre l'invasion du fléau, il en résultait des mesures inutiles, vexatoires, qui subsistaient quand le fléau était éteint depuis longtemps. On observait seulement le point d'arrivée, sans se préoccuper du point de départ.

Le gouvernement français eut le mérite de comprendre les inconvénients et les exagérations d'un semblable système. Il fallait observer *sur place* le fléau, connaître sa violence pour pouvoir le combattre efficacement dans ses manifestations éloignées. De là, une idée féconde : la création des *médecins sanitaires d'Orient*. Les renseignements que ces médecins ont donnés dès le début ont été si importants que leurs rapports ont servi de base à la conférence de 1851 à laquelle Mélier prit une si grande part.

Six postes furent créés au début : à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, à Alexandrie, au Caire et à Damas.

Les observations des médecins sanitaires, en particulier celles de mon illustre homonyme Fauvel, établirent ce point capital que nulle part en Orient la peste ne règne à l'état permanent. Donc, en dehors des temps d'épidémies, les relations de l'Orient avec l'Europe peuvent être maintenues libres, à condition qu'une surveillance sévère soit exercée au point de départ.

Le contrôle des médecins sanitaires constitue une sorte de *paix armée* par l'application des règles de l'hygiène. C'est donc une véritable mission initiatrice que les médecins remplissaient.

Nous étudierons d'abord rapidement l'historique des conférences antérieures; avec plus de détails, les grandes conférences de Venise, Dresde et Paris; l'histoire des grands pèlerinages, et enfin nous présenterons une vue d'ensemble

Digitized by Google

des grands règlements sanitaires qui ont transformé les relations des États entre eux.

C'est surtout dans les questions d'hygiène et de salubrité, par les conférences internationales que l'on peut apprécier le caractère pacifique et modéré des relations des États entre eux. Déjà les questions monétaires, postales, déjà les conférences ayant pour but le règlement des questions littéraires et industrielles avaient créé un lien d'intérêt commun entre les nations.

La plus importante des conférences internationales sanitaires se réunit à Paris, le 7 Février 1894, sous la présidence de M. Casimir-Périer, alors président du Conseil et Ministre des affaires étrangères. Il s'agissait de régler deux questions nouvelles et de la plus grande importance : l'une avait trait à la prophylaxie des pèlerinages de la Mecque, l'autre à la protection du Golfe Persique.

Les mesures prises jusqu'ici pour empêcher le choléra de pénétrer à la Mecque avaient été insuffisantes, puisque depuis 1865 le fléau s'y était montré plusieurs fois, en 1871, 1877, 1882, 1883, 1890, 1891, 1893. Il était urgent de modifier les mesures puisque le nombre des pèlerins allait toujours croissant : en 1893, il dépassait 300,000. Pour assurer la prophylaxie d'un fléau semblable, il fallait : 1° constater l'état sanitaire des pèlerins qui se rendent à la Mecque; 2° les soumettre à une surveillance rigoureuse; 3° prescrire une désinfection complète des navires et des bagages.

Je passe sur les discussions scientifiques qui eurent lieu dans les conférences internationales de Paris (1851 et 1859), de Constantinople (1866), de Venise (1874), de Washington (1891), de Rome (1885), je passe également sur les préliminaires de la conférence de Venise.

J'ai hâte d'arriver aux trois grandes conférences internationales sanitaires : la *conférence de Venise* (1892); la *conférence de Dresde* (1893); la *conférence internationale de Paris* (1894). Les conférences sont devenues historiques par l'autorité des savants qui y ont pris part et par la portée des mesures demandées

Conférence de Venise (1892). — Cette conférence s'est réunie sur l'initiative du gouvernement austro-hongrois. Ce gouver-

Digitized by Google

nement demandait que les bâtiments anglais à destination d'un port du *Royaume Uni*, infectés ou non, soient libres de passer en quarantaine par le canal de Suez. Ce passage en quarantaine, accordé aux navires d'une seule puissance, présentait les plus grands inconvénients. D'abord le canal de Suez est fort étroit dans certaines de ses parties et les communications sont difficiles à empêcher. Ensuite, un certain nombre de chauffeurs sont pris ou débarqués à Port-Saïd et à Ismaïlia, en allant ou en revenant. C'est ainsi d'ailleurs que le choléra a été transmis en 1883 par un chauffeur qui venait du vaisseau anglais le *Timour*. Puis, ce passage en quarantaine ne peut être accordé aux navires d'un seul pavillon, il doit y avoir égalité absolue entre les différentes nations. En outre, la fraude est toujours possible. En 1890, un navire anglais, le *Falford*, vint débarquer à Pauillac, bien que le capitaine eût pris l'engagement d'aller directement en Angleterre.

Le passage en quarantaine ne pourrait être accordé que pour des cas spéciaux et pour des navires qui ne peuvent compromettre la santé de l'Egypte, de la Méditerranée et de l'Europe. Quand le choléra franchit la barrière de l'Egypte et du canal de Suez, l'Europe entière est menacée, et, souvent à la suite, l'Amérique. Il faut donc exercer à l'entrée du canal de Suez une surveillance rigoureuse, établir une barrière infranchissable, quand même le choléra ne serait pas à l'état épidémique au point de départ, quand même il ne serait qu'endémique.

Les navires provenant de pays contaminés ou suspects doivent être divisés en trois classes : navires indemnes ;
navires suspects ;
navires infectés.

En 1886,	il est passé	par le canal	de Suez		3.100	navires
1887,	»	»	»	»	3.137	»
1888,	»	»	»	»	3.440	»
1889,	»	»	»	»		»
1890,	»	»	»	»	3.380	»

De 1885 à 1891, il n'est passé que deux navires infectés et tous deux en 1886. C'était l'*Euphrate* et le *Golfe-du-Mexique*, l'un venant de Calcutta, l'autre de Bombay.

Digitized by Google

Quant au nombre des navires suspects ayant passé le canal, le voici :

En 1885	13
1886	6
1887	4
1888	8
1889	9
1890	un seul
1891	7

Avouons que la gêne eût été insignifiante pour 22 navires en sept ans sur plus de 20,000 à 24,000 navires, en comparaison du danger d'importer de nouveau en Europe le choléra et tant de ruines. Puis, si l'on prenait vraiment les précautions indispensables au départ et pendant la traversée, on aurait encore à réduire le chiffre déjà si minime de navires surveillés. La tendance de la science sanitaire actuelle est de substituer aux mesures que l'on prend à l'arrivée, les mesures au point de départ et pendant la traversée. Il faut, au départ, dans les régions contaminées, surveiller les embarquements des passagers, brûler le linge sale ou l'étuver, prescrire des mesures d'assainissement, l'étuvement pendant la traversée.

Dans cette *conférence de Venise*, il fut établi : 1° une surveillance, une visite médicale pour tous les navires venant d'Extrême-Orient. Les navires étaient répartis en : *indemnes, suspects, infectés*. La *quarantaine d'observation*, qui était appliquée à tous les navires avec *patente brute*, était supprimée pour les navires indemnes ; le commerce et la navigation étaient ainsi allégés et facilités. Les autres navires, infectés et suspects, étaient retenus à l'hôpital ou à l'étuve des sources de Moïse.

Enfin, modification très importante dans cette conférence de Venise, le Conseil d'Alexandrie a été réformé. On a diminué l'élément local ; l'élément turc, on en fait une institution d'un caractère plus international. Tous les plénipotentiaires ont adhéré à cette constitution ; un décret du khédive en a prescrit l'exécution depuis le mois de Novembre 1892.

Conférence de Dresde (1893). — La conférence de Dresde, en

Digitized by Google

Novembre 1893, n'a été que l'application des principes admis en 1892 à Venise.

Deux questions ont été surtout agitées :

1° Quand des cas de choléra ont été signalés sur le territoire d'un Etat, il importe qu'il soit renseigné sur les cas avérés, déclarés sur son territoire, d'où la nécessité absolue de la *déclaration obligatoire* des maladies contagieuses. D'un autre côté, l'Etat contaminé doit prendre les mesures scientifiques rigoureuses pour éteindre le choléra sur place, pour s'opposer à sa dissémination ; ensuite, en bon voisin, l'Etat contaminé doit avertir les Etats circonvoisins afin qu'ils puissent prendre les mesures de prophylaxie.

L'écueil est que les Etats hésitent à faire la déclaration au début; ils ont peur de la gêne commerciale, ils redoutent la ruine. Il faut donc un adoucissement dans les mesures, une grande facilité dans les relations. Aussi, la conférence a-t-elle décidé que les mesures prescrites ne seront applicables qu'à la *circonscription territoriale contaminée* et non au pays tout entier.

La *conférence de Dresde* prescrit la *surveillance sanitaire* et non plus l'*observation*. Auparavant, tous les navires en *patente brute*, c'est-à-dire arrivant d'un pays contaminé, étaient soumis à une observation d'une durée variable. Il y avait toujours *isolement*, soit à bord, soit dans un lazaret, avant la libre pratique.

En quoi consiste cette *surveillance sanitaire ?* Nous l'avons vue appliquée au Havre à la fin de l'épidémie de 1892. Le passager arrivé d'un pays contaminé depuis moins de cinq à sept jours, subit la *visite médicale*; il indique la ville dans laquelle il se rend et, là encore, il est soumis à une surveillance médicale complétant les cinq jours possibles d'incubation.

Pour résumer, en deux mots, nous disons : la conférence de Venise, en 1892, établissait des *mesures restrictives*; la conférence de Dresde, en 1893, apportait des *adoucissements* plus pratiques.

Conférence de Paris (1894). — La conférence sanitaire de Paris eut lieu, nous l'avons dit, le 7 Février 1894, sous la présidence de M. Casimir-Périer, alors président du Conseil et Ministre des affaires étrangères. Elle était motivée, après expérience, par la nécessité d'établir au golfe Persique la même surveillance qu'à Suez.

Digitized by Google

Les deux grands points qui furent examinés dans la conférence de Paris furent : 1° la prophylaxie du pèlerinage de la Mecque et de Médine ; 2° la protection du golfe Persique.

Le choléra s'était montré huit fois, de 1871 à 1893, dans la ville de la Mecque, au moment des pélerinages, et le danger augmentait avec le nombre croissant des pèlerins : en 1893, il dépassait 300.000.

Pour assurer la prophylaxie, il faut : 1° connaître l'état sanitaire des pèlerins qui se rendent à la Mecque, les soumettre à une surveillance minutieuse ; 2° prescrire une désinfection rigoureuse.

L'épidémie de 1865 avait été causée par des navires chargés de pèlerins partis des différents points de l'Inde où régnait le choléra, et qui l'importèrent dans la mer Rouge.

Ces pèlerins, par leur malpropreté professionnelle, par leur misère, présentent des dangers exceptionnellement sérieux pour la transmission des maladies épidémiques.

Pour surveiller les étapes ou la navigation des pèlerins, il faut que chaque conseil médical, que chaque service médical ait un *véritable caractère international ; il faut que les intérêts généraux puissent toujours y prévaloir sur les intérêts locaux.* En un mot, il faut établir une *protection internationale* pour les Musulmans, Indiens, Algériens et autres qui se rendent sur les lieux saints.

Un chiffre saisissant est à citer parmi les pèlerins bosniaques, il n'en revient souvent dans leur patrie que 50 pour 100. Je ne parle pas des autres, ce sont approximativement les mêmes chiffres. Jamais, dans aucune guerre, hors le cas d'un véritable guet-apens, on n'a vu hécatombe pareille. Ces faits se reproduisent tous les ans.

Parmi les pèlerins qui se rendent à la Mecque, quatre classes doivent être distinguées :

1° Tous ceux de l'Inde, du golfe Persique, gagnent la mer Rouge par Aden. Ce sont les plus dangereux (Indiens, Javanais, Malais, Chinois, etc.) ;

2° Tous ceux qui, partis du bassin de la Méditerranée, gagnent la mer Rouge par Port-Saïd et Suez (Egyptiens, Turcs,

Digitized by Google

Tunisiens, Marocains, etc.). Cette seconde classe constitue un grand danger, surtout pour le retour. Le Conseil d'Alexandrie s'est efforcé, par des difficultés imposées aux capitaines, de rendre impossible aux pèlerins le trajet par le canal. La voie de mer ainsi fermée aux Syriens, par suite des formalités imposées par le sultan et le khédive, il ne leur restait plus que la voie des caravanes. Or, la seule durée du trajet constitue une garantie sérieuse. Ainsi, les fidèles de Damas qui ont de si grands déserts à traverser peuvent n'exiger que des mesures adoucies.

La troisième classe est formée par les *pèlerins africains*; ceux de Massaouah ou de Souakim qui prennent passage sur les samboucks. Ces pèlerins ont pour objectif Djeddah qui est l'échelle de la Mecque ou Yamba qui est l'échelle de Médine.

Enfin, un dernier groupe arrive par terre, en *caravanes*. Les caravanes du Sud viennent de l'Yemen et de l'Hadramout.

D'innombrables bandes de Bédouins viennent de tous les points du désert.

La caravane du Nedjed vient de l'Orient, du côté du golfe Persique.

La caravane de Mésopotamie vient du nord-est de Bagdad.

Les caravanes de Chaldée, les caravanes de Syrie viennent du Nord.

Les caravanes au retour suivent en général le trajet de l'aller.

Pourtant, quelques-unes rentrent par la terre, qui étaient venues par mer.

Les arrivages par terre sont difficiles à évaluer précisément.

Les arrivages par mer sont comptés exactement : ils varient de 23.500 en 1868 à 92.625 en 1893.

On prétend que les arrivages par caravanes sont aux arrivages par mer dans la proportion de 3 à 1. Si cette proportion est exacte, il se trouvait en 1893, à l'Arafat, environ 370.000 pèlerins auxquels il faut ajouter la majorité de la population de la Mecque (de 60.000 à 70.000 individus).

Les pèlerinages de l'Arabie, bien que beaucoup plus près de nous, ne nous importent pas seuls ; il faut porter ses regards jusqu'à l'Inde anglaise, il faut rechercher l'éclosion et la dissé-

Digitized by Google

mination du choléra, déterminer les règles hygiéniques, la barrière prophylactique à dresser.

Le choléra est endémique dans l'Inde; à différentes époques, sous certaines influences, il y devient épidémique. A plusieurs époques, il a été importé en Europe (1830, 1846, 1865, 1884, 1892). La mortalité produite dans l'Inde a augmenté dans les dernières années. Ce sont les agglomérations humaines, les migrations, les *pèlerinages* qui les propagent.

Dans l'immense territoire parcouru par le Gange, dans le delta du Gange surtout, borné à l'ouest par un de ses bras, l'Hoogly, à l'est par le Brahmapoutre, ainsi que le long de ses bords jusqu'à Benarès, le choléra règne constamment.

Cette contrée, inaccessible à l'homme à cause des tigres et des fièvres pernicieuses, possède une végétation luxuriante: d'énormes déchets organiques y sont en décomposition, favorisant la pullulation des micro-organismes. C'est là que se développe le *bacille-virgule*, le germe organisé du choléra. C'est dans ce milieu qu'il trouve les conditions les plus favorables à son développement et à la transmission de l'homme à l'homme.

Le Gange est le fleuve sacré ; les principaux lieux de pèlerinages sont sur ses bords. Un bain pris dans le Gange lave le pèlerin de toute souillure. Le paradis est assuré aux bienheureux dont les corps sont incinérés là.

Hurdivar (les portes du Gange) est un lieu de pèlerinages et de foires fameux. Le pèlerinage a lieu tous les ans. Les purifications ont lieu dans les premiers jours d'Avril. Les pèlerins sont quelquefois réunis à Hudivar au nombre de 2 à 3 millions. Dans l'espace de huit jours, en 1783, il en mourut 20.000. Les fidèles arrivent là, harassés, sous le soleil brûlant, se baignent dans l'eau souillée et la boivent. La mortalité est considérable. La maladie se propage et se dissémine.

Pettenkoffer, le grand médecin de Munich, a établi que le choléra était surtout fréquent en Juin, alors que les pèlerinages ont lieu en Mars et Avril. La prédominance en Juin tient, selon Pettenkoffer et sa théorie célèbre, à ce que ce mois correspond au niveau le plus bas de la nappe souterraine. Kort trouva que la nappe d'eau souterraine se comporte de la même manière à Jugurnath et à Calcutta. Partout, la manifestation a été due

Digitized by Google

à l'arrivée des pèlerins. L'agglomération a plus d'importance que la localité.

Dès 1864, désirant arrêter le fléau, on institua déjà dans l'Inde des mesures d'hygiène : établissement de latrines temporaires, service d'arrosement et de nettoyage, approvisionnement de bonne eau potable. Le retour des pèlerins fait aussi l'objet d'une surveillance attentive « Campements, interdiction pour les pèlerins d'entrer dans une ville ou station militaire s'ils n'ont pas fourni la preuve qu'ils sont exempts d'infection cholérique ; ils doivent établir qu'il n'y a parmi eux ni diarrhée ni aucun indice de choléra et que quarante-huit heures au moins se sont écoulées depuis qu'ils n'ont eu communication avec une personne atteinte de diarrhée ou de choléra. »

Les résultats ont été extrêmement favorables. En 1885, 1.094.676 pèlerins se sont rendus à 73 pèlerinages et il n'y a pas eu un seul cas de choléra. En 1887, à 91 pèlerinages, on ne constate qu'un seul cas de choléra.

En 1892, les mesures ne furent pas prises comme en 1891. Les pèlerins ne furent pas inspectés à l'arrivée ; les malades ne furent pas isolés. On a constaté de nombreuses importations de choléra dans plusieurs districts du Pendjab par les pèlerins revenus de Hurdivar. Comment faire pour arrêter ces importations de choléra. On ne saurait entraver, au nom de l'humanité, cette aspiration qui pousse les Musulmans à visiter au moins une fois dans leur vie les lieux saints de l'islamisme, puisqu'il s'agit d'une pratique fondamentale de leur religion. La cause de la mortalité réside moins dans le climat que dans l'absence de toute mesure d'hygiène.

Il faut : 1° restreindre les pèlerinages, arrêter les départs quand il se trouve des cas suspects parmi les pèlerins ; 2° faire appliquer dans les endroits traversés par les caravanes des mesures hygiéniques indispensables : désinfection des matières, nettoyage des villes au sublimé, au permanganate de potasse, à la créoline ; 3° il faut empêcher la dissémination des pèlerins, à moins que l'absence de toute contagion ait été prouvée.

Les mesures de précautions doivent être prises au départ et pendant la traversée de l'Inde à la mer Rouge. Toutes ces mesures ont été règlées pendant la conférence de Paris en 1894.

Digitized by Google

Je n'ai pas à aborder l'étude des règlements sanitaires; j'ai voulu simplement vous donner une idée de ces grandes migrations humaines sur les déchaînements de fléaux qu'elles peuvent entraîner et sur le caractère élevé et humanitaire des grandes conférences scientifiques internationales.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'ANNÉE 1897

pour Octobre, Novembre et Décembre

par M. A. DUMÉNIL

Membre correspondant

Octobre

Moyenne barométrique : 769$^{m}/^{m}$, est de 7$^{m}/^{m}$ environ plus élevée que la moyenne normale. Minimum barométrique : 753$^{m}/^{m}$ le 15, entre 6 heures et 9 heures du soir ; maximum : 778$^{m}/^{m}$ les 20 et 21. Les moyennes au-dessous de 760 n'ont été constatées que les 14 et 15 ; celles au-dessus de 760 pendant 14 jours ; et celles au-dessus de 770 pendant 15 jours. Les variations barométriques ont été peu fréquentes et peu accentuées : baisse de 7$^{m}/^{m}$ du 10 au 11, de 7$^{m}/^{m}$ du 14 au 15, de 8$^{m}/^{m}$ du 21 au 22 ; hausse de 10$^{m}/^{m}$ du 1er au 2, de 11$^{m}/^{m}$ pendant la journée du 16.

Moyenne thermométrique : + 10°86 ; il y a eu un minimum — 1° le matin du 8, à un thermomètre mis en contact sur le sol gelé ; le maximum : + 19° a été noté les 18 et 19.

Le régime météorologique de ce mois d'automne est bien remarquable par son beau temps, le peu de pluie, absence presque complète de brouillard, pas la moindre manifestation orageuse, un air très calme, son atmosphère très calme et très transparente et son élévation constante du baromètre.

Il y a eu quelques pluies peu abondantes du 2 au 4 et du 9 au 13, mais beau pendant 24 jours dont 18 consécutifs ; depuis le 13 avec vents faibles du S. S.-E. Nuits froides avec petites gelées à glace les 6, 7 et 8, et gelées blanches les derniers jours à partir du 23.

On a encore vu quelques hirondelles chaque jour jusqu'au 13, la dernière a été vue 4 jours après, le 17.

Digitized by Google

L'évaporation pendant ce mois de sécheresse et de soleil, est de 8m/m plus élevée que pendant le mois de septembre précédent qui fut constamment humide avec ciel presque constamment couvert.

Les taches du soleil ont été en forte diminution pendant ce mois et les jours sans taches se chiffrent par 11 sur 25 d'observations solaires.

Novembre

Moyenne thermométrique : + 6°90 est égale à la moyenne normale ; minimum : — 3°5 le 26 ; maximum : + 15°3 le 14 ; la nuit la moins froide a été celle du 8 au 9 : + 10°, et le jour le moins chaud le 26, le maximum n'ayant pas dépassé + 1° avec une moyenne quotidienne de — 1°25, contre + 12° le 14.

Moyenne barométrique : 769m/m5, supérieure de 7m/m environ à la normale, minimum : 746m/m le 29, à 7 heures du matin ; maximum : 783m/m le 20 et 783m/m5 le 21, à 10 heures du matin. Très élevée du 1er au 13 et du 15 au 28, la moyenne barométrique inférieure à 760m/m a été les 13, 14, 28, 29 et 30. Les variations barométriques ont donné lieu aux constatations suivantes : baisse de 10m/m du 12 au 13, de 5m/m du 13 au 14, de 10m/m du 27 au 28, de 15m/m du 28 au 29 ; et de 9m/m pendant la journée du 30. Hausse de 15m/m du 14 au 15, de 10m/m5 le 15 ; de 13m/m du 15 au 16 ; et de 16m/m pendant la journée du 29.

De même que pour le mois d'octobre précédent ce mois de novembre a été favorisé par un beau temps tout à fait exceptionnel et très peu de pluies, puisque la faible quantité d'eau recueillie : 14m/m5 est de 60 millimètres environ inférieure à la quantité moyenne normale ; de superbes journées pleines de soleil, un air calme à l'exception de forts vents S. O. et N. O., les trois derniers jours avec pluie et grêle et une température des plus douces et des plus agréables. Le brouillard est devenu très épais pendant l'après-midi du 23, on y voyait à peine à 20 mètres autour de soi. Il n'y a pas eu aucune apparence orageuse dans l'atmosphère.

Les vents ont été très dominants du Sud, Est et Sud-Est ; il n'y a eu que 2 jours de S. O., 2 du Nord et 1 de N. O.

Passages d'*Oies sauvages* les 9 et 10, se dirigeant vers le Sud-Sud-Ouest.

Digitized by Google

Décembre

Moyenne thermométrique : + 4°05, légèrement supérieure à la normale ; les minima ont varié de — 4°8 le 26, à + 8°8 le 14 ; les maxima de + 11°4 les 16 et 17 à + 1°3 et 1°4 les 21 et 25, et les moyennes quotidiennes de + 9°3 et + 9°1 les 14 et 16 à — 1°4 le 26.

Moyenne barométrique : 764m/m5, supérieure de 2m/m environ à la normale ; minimum 744 m/m le 10, de 4 heures à 10 heures du soir ; maximum 779m/m le 22, à 10 heures du matin. Il y a eu 11 moyennes quotidiennes au-dessous de 760m/m ; 10 au-dessus de 760m/m et 10 au-dessus de 770 millimètres. Variations : baisse de 19 m/m du 7 au 8, de 11m/m le 10, de 9m/m du 26 au 27, de 14m/m du 29 au 30 ; hausse de 11m/m du 1er au 2, de 15m/m du 10 au 11, de 11m/m le 11, de 10m/m du 14 au 15, de 9m/m du 16 au 17, de 8m/m du 20 au 21, et de 6m/m du 21 au 22.

Le régime de ce mois se partage en deux périodes bien distinctes, la première du 1er au 16, pluies abondantes, grêle, orages, forts vents, etc. ; la deuxième, beau temps du 16 au 31 ; ce beau temps tout à fait exceptionnel de cette seconde moitié du mois, ainsi que d'octobre et de novembre, a eu lieu par vents variant entre Sud et Est par S. E., ce qui est rare ici, ordinairement les vents de cette direction amènent presque toujours de la pluie.

On peut faire remarquer également que la période de pluies de la première quinzaine du mois a coïncidé avec une recrudescence assez considérable d'activité solaire ; après plus de deux mois d'un calme et d'un repos de la surface de l'astre du jour un magnifique groupe de grandes et nombreuses taches a été observé pendant 14 jours, du 6 au 19 inclus.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois d'Octobre 1897

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction du Vent
1er	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
2	1	0m/m	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
3	1	1.5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
4	1	0.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
5	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	E.
6	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	E.
7	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	E.
8	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. E.
9	1	10.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
11	1	2.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	O.
12	1	2.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
13	1	5.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
14	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	S.
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. E.
22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N. E.
23	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	E.
24	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	E.
25	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	S. E.
26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. E.
27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. E.
28	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	S. E.
29	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	S. E.
30	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	S. E.
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. E.
Totaux et Moyennes	7	21m/m	2	—	—	7	3	1	—	2	23	6	S. E. S.

Digitized by Google

THERMOMÈTRE			Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
ima	Maxima	Moyennes		
°2	+16°8	+13°50	765m/m4	Beau. Halo solaire partiel à midi.
.	15.7	13.85	769.7	Pluie fine matin; beau le jour.
.7	14.4	12.05	770.6	Pluie matinée. Beau et forts vents l'après-midi
.8	13.8	11.80	773.	Beau. Gouttes le soir.
.2	11.2	8.20	773.6	Gelée blanche matin. Beau.
.7	9.5	6.10	774.6	Gelée à glace matin. Beau.
.4	10.8	6.10	775.1	» » »
.	10.	5.50	771.7	» » » sur le sol : —1°
.2	12.8	10.	769.8	Pluie dès la nuit et matin. Beau le jour.
.3	13.	10.15	771.2	Couvert.
.7	14.	11.85	765.6	Pluie ; le soir auréole lunaire.
.8	12.8	10.30	764.7	Pluie le matin.
.5	13.5	10.	761.	Pluie matinée.
.5	16.3	12.40	758.2	Brouillard matin. Beau.
.8	16.4	14.10	753.6	Couvert, beau, doux, vents un peu forts du Sud.
.6	17.2	14.90	761.3	Beau et doux.
.4	17.2	13.30	767.1	» »
.7	19.	14.85	769.7	Beau et très doux.
.	19.	16.	771.4	» »
.2	16.	14.10	777.2	Beau.
.6	12.8	10.20	777.2	»
.8	10.	7.90	771.9	Beau, mais couvert et froid.
.5	11.8	8.65	767.4	Beau, gelée blanche.
.8	12.	8.90	767.6	» »
.8	13.	8.90	768.6	» »
.	15.6	11.80	772.4	Beau.
.	12.4	10.20	772.5	Beau, mais couvert.
.	15.4	11.20	770.8	Beau, gelée blanche.
.4	14.2	10.30	768.4	» »
.	14.2	10.10	768.8	» »
.	12.	9.50	770.8	Beau.
°76	+13°96	+10°86	769m/m	Moyenne barométrique : 769m/m. Minimum » 753m/m, le 15, entre 6 h. et 9 h. du soir. Maximum » 778m/m, les 20 et 21.

Digitized by Google

Observations Météorologiques du Mois de Novembre 1897

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Orages	Brouillards	Ciel pur	Nuageux	Couvert	Direction du Vent
1er	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	S. E.
2	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	—	E.
3	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	E.
4	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	—	E.
5	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	—	E.
6	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	E.
7	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	E.
8	1	4m/m	—	—	—	—	—		1	—	—	1	S. E.
9	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. E.
10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. E.
11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
15	1	5.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N.
16	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S.
17	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	S.
18	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S.
19	—	—	—	—	—	—	—		1	—	—	1	S.
20	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	N.
21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	E.
22	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	E.
23	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	S.
24	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. E.
25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	E.
26	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. E.
27	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	S.
28	1	4.	1	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. O
29	1	0.5	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
30	1	1.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S. O.
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux et Moyennes	5	14m/m5	3	—	—	4	7	—	12	6	16	8	S. E. S. E.

Digitized by Google

HERMOMÈTRE			Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
a	Maxima	Moyennes		
	+14°	+9°80	771m/m	Beau.
	8.6	4.50	769.1	»
	9.	4.50	767.4	»
	7.	3.20	768.2	» Auréole lunaire.
	7.	2.50	772.	»
	9.	5.50	771.4	»
	10.	5.50	767.1	» Auréole lunaire.
	13.	10.30	769.8	Pluie la nuit et le matin. Auréole lunaire.
	13.3	11.65	771.2	Brouillard très épais.
	9.	6.75	770.9	Beau.
	12.8	9.40	770.	»
	13.7	10.55	766.5	» Halo lunaire.
	14.	10.70	759.6	»
	15.3	12.	755.3	» Auréole lunaire.
	11.4	10.20	765.2	Pluie la nuit et le matin Auréole lunaire.
	8.5	7.	772.5	Beau, mais couvert. Auréole lunaire.
	12.	9.75	770.2	Beau. Brouillard matin.
	13.	11.20	771.6	Brouillard très épais matinée.
	12.	9.80	777.3	Brouillard matin; soir lumière zodiacale.
	11.7	7.85	781.8	Beau.
	11.	9.30	782.4	Beau. soir lumière zodiacale.
	9.	6.15	779.8	» » »
	8.3	5.15	776.3	Beau, brouillard très épais à 20 mètres, l'après-midi.
	4.5	4.15	773.4	Brouillard et couvert.
	5.5	3.25	771.	Beau; le soir lumière zodiacale.
	1.	—1.25	777.	Beau.
	6.	+2.	769.7	Beau mais couvert.
	9.	6.	755.4	Pluie, grêle, forts vents S. O. le soir et la nuit, baisse barométrique.
	7.	5.70	754.4	Pluie, grêle, forts vents N. O. matinée.
	7.6	4.40	758.4	Pluie, grêle, forts vents S. O. le soir et la nuit.
	—	—	—	
6	+9°77	+6°90	769m/m5	Minimum barométrique: 746m/m le 29, à 7 h. du matin. Maximum » 783m/m le 20 et 783.5 le 21 à 10 h. matin. Moyenne » 769m/m5.

Digitized by Google

Observations météorologiques du mois de Décembre 18

JOURS du Mois	Chutes de pluie	Hauteur d'eau en millimètres	Chutes de grêle	Chutes de neige	Epaisseur de neige en millimètres	Gelée blanche	Gelée à glace	Brouillards	Orages	Ciel pur	Ciel nuageux	Ciel couvert	Direction des Vents
1er	1	35m/m	1	—	—	—	—	—	1	—	—	1	S. O.
2	1	1.5	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	N.
3	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	N. E.
4	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	N. E.
5	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	N. E.
6	1	0.	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	S.
7	1	15.	1	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. O.
8	1	20.	1	—	—	—	—		1	—	—	1	O.
9	1	5.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	O.
10	1	20.	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
11	1	4.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	N. O.
12	1	10.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
13	1	0.	—	—	—		—	—	—	—	—	.	S.
14	1	1.5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
15	1	0.	—	—	—	—	—	—	—		1	—	S.
16	1	0.	—	—	—	—	—		—	—	—	1	S.
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	S.
18	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	S. E.
19	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	S. E.
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	E.
21	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	E.
22	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	E.
23	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. E.
24	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S. E.
25	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	S.
26	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	S.
27	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	S.
28	1	3.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S. O.
30	1	1.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	S.
31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	S.
Totaux et Moyennes	15	117m/m	7	—	—	1	13	3	2	6	13	12	S.

Digitized by Google

THERMOMÈTRE a	Maxima	Moyennes	Moy. barométrique au niveau de la mer à 0°	Observations principales
	+6°	+5.40	753m/m6	Pluie, grêle, forts vents; **Tonnerre** l'apr-midi. **Eclairs** le soir.
	4.6	3.30	763.	» » » .
	2.	0.75	768.5	Beau.
	2.4	0.10	769.	» le soir, **auréole** lunaire.
	2.3	—0.35	769.5	» mais couvert, brouillard.
	3.8	+1.65	767.2	» gouttes et brouillard l'après-midi et le soir.
	7.	4.30	768.3	Pluie, grêle, forts vents.
	9.8	7.80	752.9	» » » **Tonnerre** et **éclairs** la nuit.
	6.	4.65	752.7	» » » le soir, **auréole** lunaire.
	8.7	5.50	749.1	» » » le jour et la nuit.
	8.2	5.20	754.9	» » » le soir, **auréole** lunaire.
	10.4	6.80	756.2	» forts vents.
	11.	7.70	757.9	Gouttes matinée, le matin **auréole** lunaire.
	9.8	9.30	754.	Pluie matinée, beau l'après-midi. forts vents la nuit.
	10.2	8.60	760.2	Pluie et forts vents la nuit.
	11.4	9.10	765.9	Pluie et forts vents la nuit et le matin.
	11.4	8.60	770.1	Très beau et très doux.
	9.3	6.40	772.5	» »
	8.	4.80	770.3	» »
	3.	2.50	770.5	Beau mais couvert; clair le soir et la nuit.
	1.3	0.00	775.6	»
	1.7	—0.80	778.7	»
	2.8	—0.10	777.4	»
	1.8	—0.50	774.6	»
	1.4	—0.80	773.9	»
	2.	—1.40	775.9	Brouillard très épais matinée; beau l'après-midi, soir et nuit.
	5.	+1.30	769.2	Beau, vents un peu forts du S soir et nuit. **Auréole** lunaire.
	7.	4.25	765.6	Pluie matin et soir.
	9.8	6.90	761.8	Forts vents S. O. soir et la nuit.
	8.	7.30	750.	Pluie, forts vents S.
	8.	6.	749.4	Très beau et très doux, **auréole** lunaire le soir.
84	+6°26	+4°05	764m/m5	Minimum barométrique : 744m/m le 10, de 4 h. à 10 h. du soir. Maximum » 779m/m le 22, à 10 h. du matin. Moyenne » 764m/m5.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

sur les Travaux de la soixante-quatrième Année

par M. l'Abbé Joseph DUBOIS

Membre résidant

L'homme aime à se souvenir. Si rapidement entraîné par le temps, à la fuite irréparable, il aime à se donner l'illusion de la stabilité en classant, en inventoriant les objets sur lesquels s'est exercée son inquiète curiosité. Il semble prolonger ainsi les heures écoulées de son existence. C'est, je crois, à cette raison qu'il faut attribuer le charme mélancolique que veut chaque année se donner notre chère Société en écoutant les rapports sur les travaux de l'année précédente. Pourquoi faut-il qu'elle se soit adressée pour cette fois à celui de ses membres le moins qualifié, au milieu du tourbillon incessant de ses occupations, pour lui préparer, par un travail finement étudié, cette jouissance délicate et un peu austère?

C'est que nous sommes tous très occupés dans cette agglomération havraise où la vie est si intense, et ce n'est que par un effort persévérant et très méritoire que nous pouvons apporter à nos réunions l'appoint de notre présence et de nos travaux. Et cela soit dit pour répondre amicalement à certaines appréhensions, à certains désirs de changement, à certaines critiques un peu sévères qui se sont fait jour au sein de notre Société, vers la fin de l'année dont l'histoire nous occupe. Ah! certes on peut se figurer séances plus nombreuses, composées de littérateurs de plus de loisirs, d'historiens mieux outillés pour s'enfoncer profondément dans les grands problèmes de la vie

Digitized by Google

nationale. Mais croyez-vous qu'une réglementation plus méticuleuse arrive à nous donner ce qui nous manque, à votre avis? Le grand coupable, c'est le genre même de la vie que nous sommes obligés de mener, et au lieu de m'étonner de ce que la vitalité de notre association ne soit pas plus grande, j'admirerai plutôt qu'elle puisse arriver aux résultats qu'il va m'être donné de constater. Gardons-nous donc de décourager les bonnes volontés existantes, modifions lentement, sagement. Le navire que nous montons a déjà fait ses preuves puisqu'il en est à sa soixante-cinquième campagne de navigation et nous voulons espérer que ses voyages à travers les diverses préoccupations de l'esprit humain ne sont pas terminés mais, de grâce, gardons d'ébranler par des coups de hache inutiles, sa vénérable carène. Etudions avec une filiale déférence les qualités dont il a fait preuve, développons-les; nous, les hommes de l'équipage, excitons-nous, soutenons-nous les uns les autres et j'en atteste les capacités et le dévouement de l'état-major du vaisseau, notre avenir aura encore à enregistrer de nobles prouesses.

Ceci dit pour raffermir sous mes pieds un terrain qui pouvait sembler fuyant, il ne m'en coûtera pas de constater qu'il y a eu, dans la vie de la société, années plus mouvementées et plus fécondes. J'espère cependant vous montrer que notre temps n'a pas été perdu et que nous avons plutôt augmenté entre nos mains le patrimoine que nous ont légué nos prédécesseurs.

Et d'abord, félicitons-nous que la mort ait, pendant l'année dernière, épargné la phalange de nos membres résidents. La chose est assez rare pour qu'il soit agréable de la noter. Et, comme les soldats, j'entends les soldats aguerris et disciplinés, sont la première force d'une armée, laissez-moi vous souhaiter beaucoup d'années également favorisées.

Nos membres correspondants ont été plus éprouvés; nous avons à déplorer la perte de M. Chervin et de M. Léon Gauthier. Ce dernier surtout, dont le cœur était tout havrais, faisait grande figure dans le monde de l'érudition. Il avait conservé jusque dans le déclin de son âge, une puissance de travail vraiment merveilleuse et en même temps une verdeur d'âme, une poésie, une ardeur de foi religieuse qui donnaient à sa physionomie un caractère à part. Quand il parlait de son

Digitized by Google

« Roland » que ses persévérants efforts ont rendu classique dans toutes les écoles secondaires de France, quand il célébrait les gloires de l'Eglise catholique, dont il était l'un des fils les plus ardents et en même temps les plus soumis, il trouvait jusque sous les glaces de l'âge, des accents d'un lyrique enthousiasme. Son souvenir ne périra pas parmi nous et la notice, qu'avec un soin pieux, prépare M. Bléry sur celui qui fut son maître, le rendra vivant et sensible dans nos annales.

Pour une démission que nous avons à regretter, nous signalons huit nouvelles recrues qui sont venues apporter un afflux de sang nouveau au corps dont nous faisons partie ; ce sont MM. Godet, Follain, Gallet, Coudeloup, Rouget-Marseille, Costano de Carvalho, Talbot et Voisin. Nous espérons beaucoup de leur ardeur pour les nobles études qui font l'objet de nos réunions. Du reste nous n'en sommes pas réduits à de simples pronostics, déjà l'un de ces néophytes, M. Rouget-Marseille, a commencé la série de ses communications par deux études très documentées sur *Le système des impôts et le moyen de remédier au déficit budgétaire* et sur *La richesse immobilière et les recettes budgétaires des villes du Havre et de Rouen.* Le moyen de remédier au déficit budgétaire serait, d'après notre honorable collègue, de frapper d'un impôt de dix pour cent, les arrérages de la rente française. La discussion a été animée sur un pareil sujet, les uns faisant valoir le principe qu'à égalité de ressources doit répondre l'égalité de charges ; d'autres répondant que l'Etat, qui s'est engagé à ne jamais frapper la rente, est lié par les promesses antérieures. Le remède, d'après ces derniers, serait une série de nouvelles conversions malgré l'effroi légitime qu'inspirent aux rentiers de l'Etat ces délicates opérations. Vous voyez si, à l'école de M. Rouget-Marseille, nous allons tous devenir des financiers hors de pair.

Aux membres résidents que je viens de nommer il faut ajouter deux membres correspondants, MM. Paul et Marie de Beauregard, pour compléter la liste de nos acquisitions en 1897.

Deux de nos membres correspondants plus anciens, M. Léon Berthaut et M. Nodon, ainsi que M. Cottard, l'un des lauréats de nos derniers concours, ont été honorés des palmes académiques. Personne ne nous en voudra de nous estimer honorés de la distinction qui leur est échue.

Digitized by Google

L'un des épisodes les plus mémorables de cette année a été la visite qu'ont faite à la Société Havraise d'Etudes diverses, quelques membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne qui s'étaient rendus à Paris pour le congrès des Sociétés savantes. Parmi eux se trouvait M. le chanoine Ulysse Chevalier que ses savants ouvrages, et en particulier son *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age*, ont placé au premier rang de nos érudits contemporains. De longtemps nous ne pourrons oublier le charme des moments trop rapides que nous avons passés avec nos aimables visiteurs, surtout, au punch intime que nous fûmes heureux de leur offrir, l'exquise délicatesse avec laquelle le chanoine Pottier, président de la Société en voyage, répondit au toast de M. Lévarey qui présidait la réunion. Nous sommes moralement obligés à rendre la politesse qui nous a été si gracieusement faite. A quand nos premières grandes manœuvres ?

Cette année encore a été manquée l'agape fraternelle du banquet traditionnel. Je connais de nos amis qui ne s'en consoleront jamais. Peut-être faut-il attribuer cette nouvelle infidélité aux anciens usages, au caractère peu brillant du concours Folloppe jugé en 1897. Au moins nous a-t-il valu de M. Chamard un rapport fort intéressant qui nous fait assister aux séances de la commission qui, toute pénétrée des sentiments exprimés en son testament par le vénéré Mécène de notre Société, distribue équitablement et l'éloge et le blâme. Finalement elle réserve à l'année suivante les prix qu'on ne peut attribuer au concours de 1896, et décerne deux médailles d'argent et deux mentions honorables à M. Monmert, instituteur-adjoint au Havre, et à M. Montier, avocat à la cour d'appel de Rouen. Les sonnets *Au christ de la Glèbe*, du premier, et *Les papillons*, du second, sont des morceaux de belle allure dont notre recueil s'est heureusement enrichi. On a été bien inspiré de recourir à une publicité plus étendue et plus retentissante qui promet pour l'avenir des concours plus disputés et plus heureux.

Pour vous faire savourer comme il conviendrait tous les travaux qui ont rempli nos séances, il faudrait recommencer les dites séances car il y a des choses qui ne s'analysent pas. Comment par exemple vous faire goûter, sans les relire complètement, *les rimes éparses* échappées à la muse normande de

Digitized by Google

M. Leroi? Son talent très moderne, mais affiné par la fréquentation des anciens est, par là même, prémuni contre les excès dans lesquels nous voyons sombrer tant de jeunes poètes qui, non contents de se débarrasser des lisières incommodes d'une tradition surannée, rejettent en même temps le goût et la raison. Avec M. Leroi rien de semblable à craindre, la mélodie franche qui chante en ses vers est dès longtemps asservie aux règles du devoir, et elle trouve dans cette contrainte salutaire un redoublement d'énergie et de charmes.

M. Louis Lamy, dans *Le vieux château*, évoque avec un art simple et vrai, la mélancolie qui nous étreint quand nous visitons les grandes salles abandonnées des vieux manoirs d'autrefois.

Un de nos membres correspondants, M. Robert de La Villehervé, nous a fait tenir une charmante comédie : *l'Etrenne*, dont vous vous rappelez l'amusante intrigue : c'est l'histoire allègrement dite des sentiments divers, qu'au soir de son mariage, fait éprouver à Valentine, l'amour que précédemment lui avait manifesté, son poursuivant Odalbert. D'abord elle en paraît absolument possédée, et ne voulant pas survivre à la ruine de ses espérances que ce jour a définitivement frustrées, avec des airs de mélodrame, elle prend un poignard pour s'en percer le sein, après avoir relu les histoires de Lucrèce et de Judith dont elle laisse la page ouverte pour fournir aux méditations de son mari.

Mais sur ces entrefaites, Odalbert, l'amant si passionnément chéri, arrive, s'annonce, veut continuer, même en ce moment, ses ardentes poursuites. Valentine alors se ressaisit, elle juge comme elle le mérite, sa vie antérieure, se moque d'Odalbert et quand elle l'a vu fou, ridiculisé, elle assiste à sa fuite honteuse. L'incident est clos, la comédie est terminée.

Cet hommage rendu dès le début à la poésie, langue des dieux — *a Jove principium* — nous arrivons à la littérature pure, représentée cette année par un travail intéressant d'un de nos membres correspondants, M. Diard. Avec une grande compétence et un sentiment très délicat des nuances, il nous a transporté en plein dix-septième siècle pour traiter *De l'Éducation des Filles, d'après Molière et Fénelon.* Les théories du grand dramaturge ne sont pas si éloignées qu'on le croirait de celles

Digitized by Google

de l'archevêque de Cambrai, parce que l'un et l'autre étaient animés et éclairés de ce robuste bon sens et de ce tact exquis des convenances morales qui caractérisaient leur époque, et l'on peut conclure avec M. Diard : « Unissez Antiope à Télémaque, Henriette à Clitandre et toutes deux seront dans leur ménage, la femme accomplie rêvée par Molière et Fénelon. »

La muse sévère de l'histoire a toujours rencontré des fervents parmi nous. Cette année, M. Le Menuet de la Jugannière nous a donné un travail très étudié et fort intéressant sur l'épisode principal de la guerre de Vendée, cette guerre de géants, comme disait Napoléon Ier. Il s'agit de cette funeste marche sur Granville, conception défectueuse qui devait échouer malgré des prodiges de valeur et rendre inutile ce soulèvement grandiose de tout un peuple passionnément attaché à la tradition monarchique et à la foi de ses pères. Malheureusement, bien peu de Français ont eu le courage de s'enfoncer dans l'étude ardue des détails de cette expédition. M. de la Jugannière nous met en mains le fil conducteur. Il a assisté au conseil des chefs, compté leurs indécisions, mesuré les étapes. Nous voyageons avec les redoutables *brigands*, nous faisons presque avec eux le coup de feu sur les Bleus, et bien que nous prévoyions le résultat, cependant la catastrophe finale qui coûte la vie à tant de braves si dignes de servir glorieusement la France sur d'autres champs de bataille, nous étreint douloureusement le cœur.

Viennent ensuite les travaux éminemment havrais de M. Martin. Il a fait de l'histoire du Havre sa chose propre. Il semblerait qu'il a assisté aux jours déjà lointains de François Ier, à la fondation de la noble cité, qu'il ait constaté de visu chacun de ses agrandissements, qu'il en ait connu tous les administrateurs et les citoyens éminents. Non content d'avoir raconté, dans ses savants ouvrages, l'origine du Havre et de ses principales institutions, il aime à revenir à ce sujet aimé, à en mettre en saillie quelque détail ignoré, à lui donner un regain d'actualité en le comparant aux choses de notre temps. Il sait même se trouver des collaborateurs qu'il anime de la même ardeur qui le dévore lui-même et qui aiment à s'appuyer sur son expérience et son loyal concours. Dans *Havrais et Russes au* XVIIIe *siècle*, il profite des idées russophiles si manifestement à l'ordre

Digitized by Google

du jour depuis l'alliance, pour ressusciter la sympathique figure d'un armateur havrais du siècle dernier, Jacques-François Begouen, et, en collaboration avec M. Veuclin, membre correspondant de notre Société, il publie et annote le récit du voyage que fait en Russie ce négociant, ami du pittoresque et de l'inédit.

Dans *Havrais et Malouins au* XVIIIe *siècle*, il montre, à la même époque, les éclats de la rivalité entre le nid de corsaires bretons et le grand port de commerce normand qui l'un et l'autre tâchent d'attirer à soi, au détriment de leurs rivaux, avec le commerce, la richesse et l'influence.

Dans *La longévité au Havre et en Normandie*, en collaboration avec M. Braquehais, un autre de nos collègues, il se plonge dans les registres de l'état-civil et le travail épineux des statistiques pour arriver à cette constatation douloureuse que le nombre des centenaires diminue. A chacun donc de se le compter pour dit et de redoubler de précautions et d'actives industries pour arriver à un résultat qui semble devenir plus difficile à atteindre.

M. Veuclin, que nous citions tout à l'heure, a fait œuvre personnelle en continuant de creuser le même sillon en nous donnant son intéressante étude sur l'*Assistance publique dans la Ville du Havre au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle par les dames de charité et l'école de dentelles*. A notre époque où les questions d'assistance passionnent tant d'esprits et motivent tant de discussions, où sont exposées tant de doctrines aux diverses tendances, il est intéressant de constater l'organisation que la charité avait su se donner au Havre, et le soin qu'elle prenait d'aider ses pupilles par le travail et en les mettant en état de gagner honorablement leur vie.

Sous la rubrique : Sciences, nous mentionnerons d'abord la large contribution de M. le Dr Fauvel. L'exemple qu'il donne mériterait d'être suivi par beaucoup de nos collègues dans les divers champs de connaissances où s'exerce leur activité. Il prend un livre bon et excellent traitant d'une question médicale à l'ordre du jour : *La Cure marine* ou *la Politique sanitaire*, par exemple, et il le dissèque devant nous, l'illustrant à l'aide de ses connaissances propres et des leçons de son expérience

Digitized by Google

journalière. Son travail est à la fois très personnel et très utile à un groupement tel que le nôtre où nous cherchons à nous faire bénéficier mutuellement de nos études spéciales.

Très intéressante et très pratique également, la communication de M. Thériot : *Une promenade à travers les herbiers de l'exposition de Rouen.* Il met en garde les jeunes travailleurs contre les travaux trop hâtifs et pas assez contrôlés. Il va même, avec une bonne grâce charmante, jusqu'à se mettre à la disposition des jeunes botanistes pour signaler et rectifier les erreurs d'attributions qui auraient pu leur échapper. Voilà encore un excellent exemple à suivre.

Il serait injuste aussi de refuser un souvenir reconnaissant à notre exact correspondant d'Yebleron, M. Dumesnil, qui veut bien noter pour nous, jour par jour et même heure par heure, les diverses variations atmosphériques qu'enregistre la météorologie moderne On ne saurait trop multiplier les observations précises, puisque c'est de leur comparaison que sortiront les lois qui fixeront définitivement cette science dans l'enfance encore, mais appelée à rendre plus tard de si importants services. Nos procès-verbaux ont enregistré joyeusement la promesse faite par M. d'Alissac d'une note qui devait résumer la communication verbale qu'il nous avait faite sur une curieuse illusion d'optique produite par le rayonnement puissant des phares électriques de la Hève. Au nom de la Société, je le somme aimablement de tenir son aimable promesse.

M. Glaneur a été plus fidèle, ou du moins il l'a été plus tôt. Dans une communication qui ne manque pas d'humour, il nous parle du pont de Sangang que le journal anglais *The mechanical world* semblait donner comme une primeur par lui découverte quand déjà il avait été décrit par Marco Polo et le P. de Margaillans.

Vous me reprocheriez peut-être de passer sous silence certains *Récits mérovingiens sur l'enfance d'Audoenus* — *Audœnus à la cour* — et l'*élection d'Audœnus au siège métropolitain de Rouen* — une *analyse littéraire d'un merveilleux sermon de Bossuet sur l'ardeur de la pénitence* — et la *description archéologique de l'église de Cléville.* Mais je ne veux m'en souvenir que pour être complet d'abord, et ensuite pour me rappeler l'encourageante indul-

Digitized by Google

gence avec laquelle vous avez bien voulu accueillir ces modestes essais.

Voilà donc, Messieurs, bien imparfaitement résumée, la série de vos travaux en 1897. Je le répète, nous pouvons, nous devons espérer mieux pour les années suivantes. Chacun de nous devrait tenir à honneur, obéissant à un article du règlement qui demanderait d'être mieux observé, de fournir chaque année sa contribution personnelle à la suite de nos études. Notre *Recueil* y gagnerait une merveilleuse variété et les discussions amicales, auxquelles chacun apporterait une contribution plus abondante, nous enrichiraient d'idées et d'aperçus qui complèteraient utilement notre instruction particulière. Voilà la vraie modification à apporter à notre vie intime. La règlementation existe, faisons seulement qu'elle ne reste pas lettre morte. Que celui qui n'a pas le temps de donner à son idée les développements écrits qu'elle comporte, ne craigne pas de la jeter vibrante dans l'arène de nos séances. Nous connaissons assez le fraternel abandon que l'on trouve parmi nous pour savoir qu'elle y trouvera bon accueil. Elle se précisera encore dans l'esprit de son auteur, elle inspirera à tous des réflexions, des recherches nouvelles : ce sera une semence qui sûrement portera son fruit. Mais je sens que, suivant une pente que l'habitude m'a rendue familière, je tombe dans l'exhortation morale, j'exhorte des convertis, peut être, par un étrange renversement, deviendrais-je gros Jean qui prêche son curé. Je m'arrête en souhaitant vie longue, utile et prospère à la chère Société Havraise d'Études diverses !

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 8 Octobre 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. Barrey, Bléry, Alfred Brunet, Chamard, Coudelou, abbé Dubois, Dr H. Fauvel, Lefranc, Le Minihy de la Villehervé, Leroi, Levarey, Jean Mack, Alphonse Martin, Millard, Neveu, Rident, Rouget-Marseille et Thériot.

Excusé : M. Dupuis.

Parmi la correspondance adressée à la Société depuis la dernière séance et qui est communiquée à l'assemblée par M. le Président, nous remarquons notamment :

1° Une lettre par laquelle M. le Préfet de la Seine-Inférieure nous fait connaître que, sur sa proposition, le Conseil Général a, dans sa séance du 19 Août dernier, voté en faveur de la Société Havraise d'Études diverses une subvention de 500 francs pour l'exercice 1898.

M. le Président dit qu'il est heureux de faire part à l'assemblée de cette décision du Conseil Général et charge notre Secrétaire de préparer une lettre de remerciements tant pour M. le Préfet que pour le Conseil Général.

L'assemblée accueille avec plaisir cette communication.

2° Le programme du Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à la Sorbonne, le Mardi 12 Avril 1898.

Plusieurs exemplaires de ce programme sont déposés sur le bureau à la disposition des Membres qui voudraient en prendre connaissance.

3° Les observations météorologiques faites par M. Dumesnil de Yébleron.

Digitized by Google

M. le Président nous informe que notre collègue M. Le Minihy offre à la Société, pour la bibliothèque, le 1er semestre (1897) de la *Revue des Revues*. Des remerciements sont adressés au donateur qui veut bien promettre de déposer périodiquement cette revue au siège de la Société.

M. le Président fait l'éloge d'une haute personnalité, M. Léon Gauthier, que la mort a récemment frappé. Ce savant faisait partie de notre Association en qualité de Membre correspondant. M. le Président pense que nous pourrions insérer dans notre *Recueil* une notice biographique sur notre éminent correspondant. L'assemblée désigne pour rédiger cette notice, notre collègue M. Bléry, ancien élève de Léon Gauthier.

La parole est ensuite donnée à M. Barrey, lequel lit, tant en son nom personnel qu'au nom de son collègue M. Mack, un exposé suivi d'un projet de modifications à apporter au règlement intérieur de la Société.

Ce projet, qui renferme un certain nombre de modifications assez importantes, soulève de la part de divers Membres, quelques observations.

Puis une discussion paraît vouloir s'engager sur le fond même du projet, ce qui est contraire à la proposition des auteurs, ayant pour but de renvoyer leur étude à une Commission chargée d'examiner les modifications projetées et de faire connaître son avis sur la possibilité ou l'impossiblité pratique de leur application.

MM. Barrey et Mack demandent donc que leur travail ne soit pas discuté séance tenante, ce qui d'ailleurs serait presque impossible à la suite d'une simple lecture, et que conformément aux conclusions dudit travail la Société veuille bien désigner une Commission de sept Membres.

Après un échange d'observations entre MM. Rident, Levarey, Le Minihy, Neveu, Barrey, etc., l'assemblée nomme une Commission composée de MM. Lévarey, Rident, Martin, Capelle, Le Minihy, Leroi, Barrey et Mack.

Sur la proposition de M. Le Minihy, l'assemblée décide de faire reproduire à plusieurs exemplaires les modifications contenues dans le travail communiqué et d'en adresser un à chacun des Membres de la Commission de manière à leur

Digitized by Google

permettre d'étudier le projet de modifications avant la réunion de la Commission.

M. le Docteur H. Fauvel termine ensuite la lecture de son instructive étude : *La Cure marine.*

M. le Président remercie notre collègue et propose l'impression de ce travail dans le *Recueil* de la Société. — Adopté.

Il est procédé aux votes sur l'admission de deux nouveaux Membres. Les scrutins étant favorables, M. le Président proclame Membres résidents de la Société MM. Talbot et Voisin.

M. le Docteur Fauvel et M. Neveu présentent MM. Paul et Henri Beauregard, Professeurs à Paris.

Il sera statué sur l'admission de ces deux nouveaux Membres correspondants à la réunion de Novembre.

La séance est levée à dix heures quinze.

Le Secrétaire,

J. MACK.

Séance du 12 Novembre 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président

Sont présents : MM. Barrey, Alfred Brunet, Capelle, Chamard, Coudelou, Rey d'Alissac, abbé Dubois, Dr Fauvel, Glaneur, Houdry, Le Minihy de la Villehervé, Leroi, Levarey, Jean Mack, Alphonse Martin, Millard, Rouget-Marseille, Rident, Thériot et Voisin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, lequel est adopté sans observations, M. le Président communique à l'assemblée la correspondance adressée à la Société depuis la séance d'Octobre.

Puis il dépose sur le bureau les observations météorologiques faites par notre Membre correspondant, M. Dumesnil, de Yébleron, et un exemplaire de l'ouvrage périodique publié par notre collègue M. Capelle, sur la *jurisprudence des arrêts, etc.*

Digitized by Google

M. Houdry, qui n'a pu assister à la dernière séance dans laquelle a été soumis le projet de modifications à apporter au règlement intérieur présenté par nos collègues MM. Barrey et Mack, demande qu'une communication de ces modifications soit faite aux Membres de la Société avant leur mise en discussion.

M. le Président répond que la Société a renvoyé l'examen de ce projet à une Commission qui présentera un rapport dont les conclusions seront soumises aux Membres de la Société avant la discussion qui devra nécessairement s'ouvrir dans l'une de nos prochaines réunions.

M. Houdry déclare être satisfait des explications qui viennent de lui être fournies.

M. le Président dit qu'il y a lieu, comme les années précédentes, de nommer un rapporteur général chargé de faire un travail sur les travaux soumis à la Société pendant l'année 1897.

Le nom de M. l'abbé Dubois, mis en avant par un certain nombre de Sociétaires, est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'accepte par mains levées. M. l'abbé Dubois veut bien consentir à préparer le rapport qui vient de lui être confié.

La parole est ensuite donnée à M. Alphonse Martin pour la lecture de son étude sur *les travaux du port du Havre en 1517 et 1897*.

Ce travail, qui établit une comparaison entre les travaux effectués lors de la création du port et ceux actuellement en cours, est fort intéressant. Aussi l'assemblée en vote-t-elle l'impression après quelques observations présentées par MM. Glaneur et Houdry, notamment au sujet des salaires des ouvriers occupés en 1517 et ceux des ouvriers employés de nos jours, salaires qui, suivant l'auteur, seraient à peu de choses près les mêmes.

M. l'abbé Dubois veut bien communiquer à l'assemblée une *étude archéologique sur Cléville*, près Fauville (XIIe siècle). L'impression de cette étude, parfaitement documentée, est mise aux voix et adoptée.

Conformément à l'article 9 des statuts, M. le Président dit qu'il y a lieu de procéder au renouvellement annuel du Bureau de la Société.

Digitized by Google

Avant de procéder aux scrutins, M. Levarey informe l'assemblée qu'en vertu de l'article 10 de ces mêmes statuts, le Président et le Trésorier actuellement en exercice (M. Levarey et M. Brunet), ayant accompli leur tâche pendant ce temps prévu, ne sont pas rééligibles.

Le scrutin ouvert pour la nomination d'un Président, en remplacement de M. Levarey, désigne M. Rident, notre Vice-Président. Cette élection est soulignée par des applaudissements.

M. Rident remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui accorder et fait connaître qu'il consacrera tous ses efforts à la prospérité de notre Association.

Il est ensuite procédé à l'élection pour la nomination d'un Vice-Président. M. Levarey est élu à ces fonctions. Tout en remerciant l'assemblée de l'honneur qu'elle lui fait en le portant à la vice-présidence, il eut préféré qu'un autre Membre pût être mis à même de faire valoir ses qualités pour le bien de notre groupement ; mais en présence du désir exprimé par ses collègues, M. Levarey se fait un devoir et un plaisir d'accepter la charge qui lui est confiée.

Le mandat de notre Secrétaire général, M. Leroi, lui est renouvelé. Notre collègue remercie et espère qu'il pourra, dans l'avenir, malgré ses occupations, se rendre utile à la Société Havraise d'Études diverses.

Puis sont successivement élus :

M. Jean Mack, comme Secrétaire des séances ;

M. Alphonse Martin, en qualité de Trésorier ;

M. Thériot, comme Archiviste ;

M. Barrey, en qualité de Bibliothécaire.

Ces quatre Membres remercient leurs collègues de la confiance qui leur est témoignée.

M. le Président adresse à M. Brunet les remerciements de la Société pour le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve durant les trois années qui viennent de s'écouler.

Il est ensuite procédé aux votes sur l'admission de MM. Paul et Henri Beauregard, Professeurs à Paris.

Digitized by Google

A l'unanimité des Membres et par acclamations, MM. Beauregard sont proclamés Membres correspondants de la Société Havraise d'Études diverses.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

J. MACK.

Séance du 10 Décembre 1897

Présidence de M. LEVAREY, Président.

Sont présents : MM. Barrey, Bléry, Alfred Brunet, Dr H. Fauvel, Glaneur, Houdry, Le Minihy de la Villehervé, Levarey, Jean Mack, Alphonse Martin, Rident, Rouget-Marseille, Talbot et Voisin.

Excusés : MM. Leroi et Renault.

M. le Président communique la correspondance adressée à la Société depuis la dernière séance, laquelle comprend notamment :

Une lettre de M. Bléry, par laquelle notre collègue nous fait part de la restitution à la bibliothèque de la Société d'un certain nombre d'ouvrages et de fascicules de recueils de Sociétés savantes retrouvés au cours du classement qu'il est en train d'opérer à la bibliothèque municipale. M. le Président adresse à M. Bléry les sincères remerciements de la Société.

Une lettre circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonçant que le Congrès des sociétés savantes sera ouvert à la Sorbonne le Mardi 12 Avril prochain et que les travaux se poursuivront jusqu'au 16 Avril, date de la séance générale de clôture, et nous invitant à nommer, avant le 30 Janvier, les délégués de notre Société.

MM. Bléry et Houdry sont désignés pour représenter notre Association au dit Congrès. M. le Ministre en sera informé en temps utile.

M. le Président informe l'assemblée qu'il a reçu une lettre de M. Leroi le priant de bien vouloir excuser son absence à la

Digitized by Google

réunion de ce soir ; la lecture des poésies de notre collègue, portée à l'ordre du jour de la présente séance, est renvoyée à la prochaine réunion.

M. le Président dépose sur le bureau les 43 manuscrits parvenus au secrétariat de la Société pour le Concours Folloppe de 1897 et prie l'assemblée de nommer une Commission chargée d'examiner et de classer ces manuscrits.

Après un échange d'observations entre divers Membres, il est décidé que la Commission se composera de cinq Membres faisant partie de notre Société et de deux choisis en dehors de notre groupement.

L'assemblée désigne pour remplir ces fonctions : MM. Rident, Chamard, Leroi, abbé Dubois et Bléry, Membres de la Société, et décide de faire appel à M. Blum, Professeur au Lycée, et M. Robert de Cantelou, Rédacteur au *Journal du Havre*.

A l'occasion du Concours de prose que la Société ouvre tous les trois ans, M. le Président dit qu'il y a lieu de choisir les questions qui devront être soumises au Concours de 1898.

Quelques Membres proposent de renvoyer cette question à la prochaine séance, mais il est fait remarquer qu'il serait préférable de nommer une Commission de quelques Membres avec mission de présenter un certain nombre de sujets parmi lesquels l'assemblée, dans sa prochaine réunion, pourrait en choisir un certain nombre et en arrêter le texte définitif. Cette proposition étant adoptée, une Commission de trois Membres est élue : elle est composée de MM. Bléry, Le Minihy et Alphonse Martin.

M. le Président donne ensuite la parole à M. le Dr H. Fauvel pour la lecture de son étude sur *la politique sanitaire*. Notre collègue reçoit les félicitations du Président et des Membres présents à la réunion pour la communication de son intéressant travail dont l'impression, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à dix heures trois quarts.

Le Secrétaire,

J. MACK.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DE L'ANNÉE 1897

1er fascicule — 1er trimestre

Pages

Membres du Bureau et Membres d'honneur..... 5

Membres résidants 6

Membres honoraires.. 8

Membres correspondants..... 8

Sociétés correspondantes..... 12

Récits hagiographiques des temps mérovingiens : l'enfance d'Audoenus, par M. l'abbé Dubois..... 17

Havrais et Russes au XVIIIe siècle, par MM. A. Martin et E. Veuclin..... 35

Campagne d'outre-Loire de l'armée vendéenne (1793), par M. P. Le Munuet de la Jugannière..... 69

Une promenade à travers les herbiers de l'Exposition scolaire de Rouen, 1896, par M. L. Thériot..... 95

Analyse littéraire du Sermon de Bossuet sur l'ardeur de la pénitence, par M. l'abbé Dubois..... 99

Observations météorologiques de l'année 1896 (janvier et février), par M. A. Duménil..... 113

Procès-Verbaux des Séances..... 121

Actif social..... 129

Comptes de l'Exercice 1896..... 130

Concours de 1897..... 131

2me fascicule — 2me trimestre

Havrais et Malouins au XVIIIe siècle, par M A. Martin..... 141

Le vieux Château, par M. Louis Lamy..... .. 151

L'Étrenne, par M. Robert de la Villehervé..... 153

Étude sur le système des Impôts et le moyen de remédier au déficit budgétaire, par M. Casimir Rouget-Marseille..... 177

De l'Éducation des Filles, d'après Molière et Fénelon, par M. Diard..... 181

Rapport fait au nom de la Commission du Concours Folloppe pour 1897, par M. Chamard..... 225

Observations météorologiques de l'année 1897 (avril, mai et juin), par M. A. Duménil..... 233

Procès-Verbaux des Séances..... 244

Digitized by Google

3me fascicule — 3me trimestre

Considération sur la richesse immobilière et les recettes budgétaires des Villes du Havre et de Rouen, par M. Rouget-Marseille..... 261

La Cure marine, par M. le Dr Henri Fauvel..... 275

Ponts remarquables de la Chine, par M. Glaneur..... 293

L'assistance publique dans la Ville du Havre aux xvii e et xviii e siècles, par M. V. E. Veuclin..... 299

La longévité humaine au Havre, par M. Alphonse Martin..... 323

Observations météorologiques de l'année 1897 (août et septembre), par M. A. Duménil..... 337

Procès-Verbaux des Séances..... 345

4me fascicule — 4me trimestre

Description archéologique de l'Église de Cléville, par M. l'abbé Dubois 351

Les Travaux maritimes du Havre en 1517 et 1897, par M. Alphonse Martin... 371

La Politique sanitaire, par M. le Dr Henri Fautel..... 381

Observations météorologiques de l'année 1897 (octobre, novembre et décembre), par M. A. Duménil..... 399

Rapport sur les Travaux de la 64e année, par M. l'abbé Dubois..... 409

Procès-Verbaux des Séances..... 419

Havre — Imprimerie Micaux, rue Jules-Lecesne, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returne
the Library on the last date sta
below.

A fine of five cents a day is incu
by retaining it beyond the spe
time.

Please return promptly.

Digitized by Google

3 2044 100 879 691

Digitized by Google